
VE RI
TAS

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

TOME XXVII.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

TOME XXVII.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI, RUE JACOB, N° 24.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON,

AVEC LES DESCRIPTIONS ANATOMIQUES

DE DAUBENTON,

SON COLLABORATEUR.

XXVII.

NOUVELLE ÉDITION,

COMMENCÉE PAR FEU M. LAMOUROUX, PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE;

ET CONTINUÉE PAR M. A. G. DESMAREST,

Membre titulaire de l'Académie royale de Médecine, professeur de Zoologie à l'École royale vétérinaire d'Alfort, membre de la Société philomatique, etc.

MAMMIFÈRES.—TOME XII.

A PARIS,

CHEZ VERDIÈRE ET LADRANGE,

LIBRAIRES, QUAI DES AUGUSTINS.

1828.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

TOME XXVII.

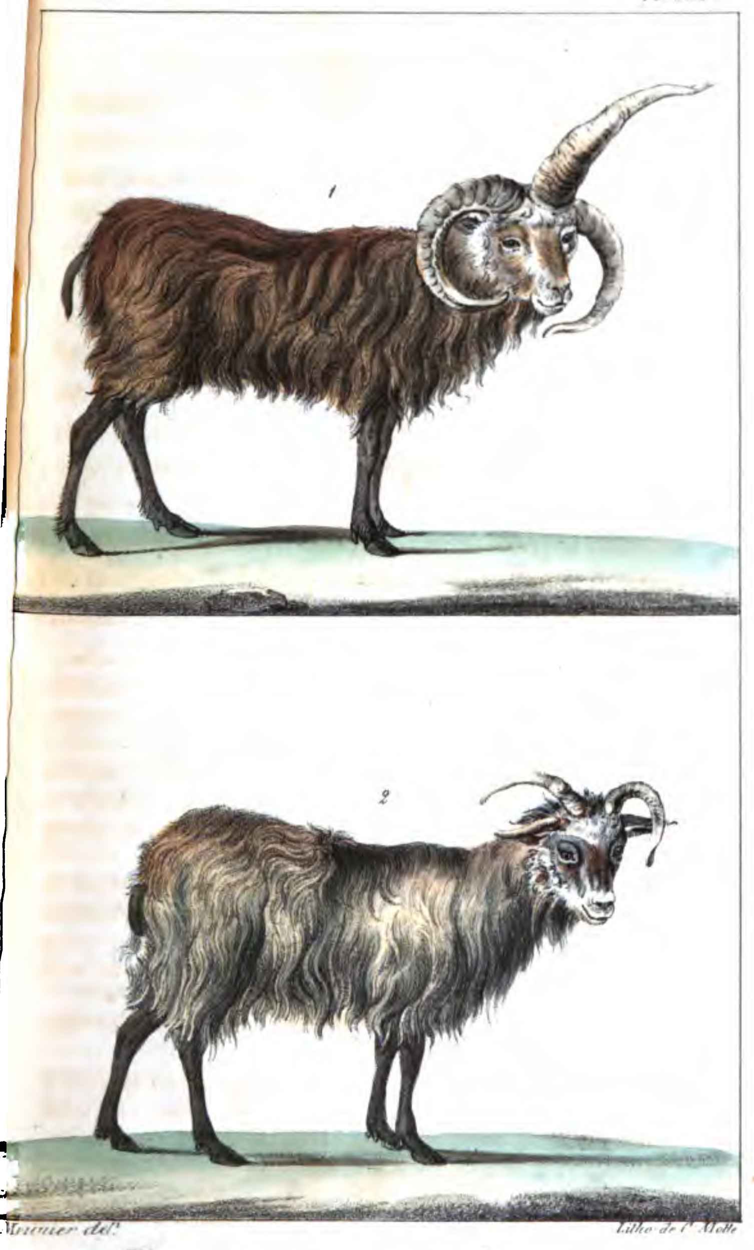
une race de brebis (*planche* 382), à plusieurs cornes, à queue courte, à laine dure et épaisse, au-dessous de laquelle, comme dans presque tous les animaux du nord, se trouve une seconde fourrure d'une laine plus douce, plus fine et plus touffue : dans les pays chauds, au contraire, on ne voit ordinairement que des brebis à cornes courtes et à queue longue, dont les unes sont couvertes de laine, les autres de poil, et d'autres encore de poil mêlé de laine; la première de ces brebis des pays chauds est celle (*pl.* 383, *fig.* 1) que l'on appelle communément *Mouton de Barbarie* (1), *Mouton d'Arabie* (2), laquelle ressemble entièrement à notre brebis domestique, à l'exception de la queue (3) qui est si fort chargée de graisse,

(1) La Perse abonde en moutons et en chèvres, il y a de ces moutons que nous appelons *Moutons de Barbarie* ou *à grosse queue*, dont la queue pèse plus de trente livres; c'est un grand fardeau que cette queue à ces pauvres animaux, d'autant plus qu'elle est étroite en haut et large en bas; vous en voyez souvent qui ne la sauraient traîner, et à ceux-là on leur met la queue sur une machine à deux roues, à laquelle on les attache par un harnais, etc. Voyage de Chardin, tome II, page 28.

(2) « Ovis laticauda Arabica. » Rai, Syn. quad., pag. 74. *Nota.* La plupart des naturalistes ont appelé cette brebis *Brebis d'Arabie;* cependant elle n'est pas originaire d'Arabie, elle y est même assez rare : c'est dans la Tartarie méridionale, en Perse, en Égypte, en Barbarie et sur les côtes orientales de l'Afrique, qu'elle se trouve en grand nombre.

« Aries laniger caudâ latissimâ.... Ovis laticauda. *La brebis à large « queue.* » Brisson, Regn. anim., pag. 75.

(3) « Neque his arietibus ullum ab aliis discrimen præterquam in caudâ « quam latissimam circumferunt.... Nonnullis libras decem aut viginti « cauda pendet cum sua sponte impinguantur; verum in Ægypto plurimi « farciendis vervecibus intenti, furfure hordeoque saginant; quibus adeo



1. le Bélier d'Islande. 2. la Brebis d'Islande.

que souvent elle est large de plus d'un pied, et pèse plus de vingt livres; au reste, cette brebis n'a rien de remarquable que sa queue qu'elle porte, comme si on lui avait attaché un coussin sur les fesses; dans cette race de brebis à grosse queue, il s'en trouve qui l'ont si longue et si pesante (1), qu'on leur donne une petite brouette pour la soutenir en marchant; dans le Levant, cette brebis est couverte d'une très-belle laine; dans les pays plus chauds, comme à Madagascar et aux Indes (2), elle est couverte de poil; la surabondance de la graisse, qui dans nos moutons se fixe sur les reins, descend dans ces brebis sur les vertèbres de la queue; les autres parties du corps en sont moins chargées que dans nos moutons gras : c'est au climat, à la nourriture et aux

---

« crassescit cauda ut se ipsos dimovere non possint; verum qui eorum « curam gerunt caudam exiguis vehiculis alligantes gradum promovere « faciunt; vidi hujusmodi caudam libras octuaginta ponderare. » Leon. Afric. Descript. Afric., vol. II, pag. 253.

(1) « Ovis Arabica altera. » Rai, Syn. quad., pag. 74.

« Aries laniger caudâ longissimâ.... Ovis longicauda. *La brebis à « longue queue.* » Brisson, Regn. anim., pag. 76. *Nota.* MM. Rai et Brisson font de cette brebis à longue queue et de la brebis à large queue deux espèces différentes; M. Linnæus les a réunies, et ne les donne que comme des variétés dans l'espèce commune : nous sommes en cela parfaitement de son avis.

(2) L'île de Madagascar nourrit des moutons à grosse queue, y ayant eu tel mouton, dont la queue a pesé vingt livres, étant grossie d'une graisse qui ne se fond point, et très-délicate à manger; ces moutons ont la laine comme le poil des chèvres. Voyage de Flaccourt, page 3.... La viande des jeunes femelles et des châtrés est d'un excellent goût. Idem, page 151.

soins de l'homme qu'on doit rapporter cette variété; car ces brebis à larges ou longues queues sont domestiques comme les nôtres, et même elles demandent beaucoup plus de soins et de ménagement. La race en est beaucoup plus répandue que celle de nos brebis; on la trouve communément en Tartarie (1), en Perse (2), en Syrie (3), en Égypte (4), en Barbarie, en Éthiopie, au Mosambique (5), à Madagascar (6), et jusqu'au cap de Bonne-Espérance (7).

(1) Les moutons des Tartares, comme aussi ceux de Perse, ont une grosse queue, qui n'est que graisse, de vingt à trente livres pesant; les oreilles pendantes comme nos barbets, et le nez camus. Voyage d'Oléarius, tome I, page 321. — Les brebis dans la Tartarie orientale ont la queue du poids de dix à douze livres; cette queue n'est presque qu'une seule pièce de graisse fort ragoûtante; les os n'en sont pas plus gros que ceux de la queue de nos brebis. Relation de la grande Tartarie, page 187.... Les brebis des provinces qu'occupent les Tartares Calmouques, ont la queue cachée dans un coussin de plusieurs livres. Idem, page 267.

(2) La seule queue d'un de ces moutons de Perse pèse quelquefois dix à douze livres, et rend cinq ou six livres de graisse, et elle est de figure contraire à celle de nos moutons, étant large en bas et étroite en haut. Voyage de Tavernier, tome II, page 379.

(3) J'ai vu en Syrie, Judée, Égypte, la queue des moutons si grosse, grande et large, qu'elle pesait trente-trois livres et davantage et toutefois les moutons ne sont guère plus grands que ceux de Berri, mais bien plus beaux et la laine plus belle. Voyage de Villamont, page 629.

(4) Il y a en Éthiopie certains moutons dont la queue pèse vingt-cinq livres et voire davantage.... Et certains autres dont la queue est longue d'une brasse, et tortue comme un cep de vigne, avec l'encolure pendante comme celle des taureaux. Voyage de Drack, page 85.

(5) « Sunt ibi oves quæ una quarta parte abundant; integram enim « ovem si quadrifidè secaveris præcise quinque partibus plenariè constabit; « cauda siquidem quam habent, tam lata, crassa et pinguis est ut ob « molem reliquis par sit. » Hug. Lintscot., navig. pars II, pag. 19.

(6-7) L'île Saint-Laurent (Madagascar) est fort abondante en bétail....



1. le Mouton de Barbarie. 2. le Belier de Tunis.

On voit dans les îles de l'Archipel, et principalement dans l'île de Candie une race de brebis domestiques, de laquelle Belon a donné la figure et la description sous le nom de *Strepsicheros* (1); cette brebis est de la taille de nos brebis ordinaires, elle est, comme celles-ci, couverte de laine, et elle n'en diffère que par les cornes qu'elle a droites et cannelées en spirale.

Enfin, dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique et des Indes, on trouve une race de grandes brebis à poil rude, à cornes courtes, à oreilles pendantes, avec une espèce de fanon et des pendants sous le cou. Léon l'Africain et Marmol la nomment *Adimain* (2), et les naturalistes la connaissent sous les noms de *Bélier* du Séné-

---

La queue des béliers et brebis est grosse et pesante à merveille; nous en prîmes une qui pesait vingt-huit livres. Voyage de Pyrard, tome I, page 37.

— Le mouton du Cap n'a rien de plus remarquable que la longueur et l'épaisseur de sa queue qui pèse communément quinze à vingt livres; cependant les moutons de Perse, qui sont encore plus petits de corps, ont des queues encore plus grandes; j'en ai moi-même vu au Cap de cette espèce, dont les queues pesaient tout au moins trente livres. Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome II, page 97.

(1) Il y a une manière de moutons en Crète, qui sont en grands troupeaux aussi communs que les autres, et principalement au mont Ida, que les pasteurs nomment *Striphocheri*, qui sont en ce dissemblables aux nôtres, qu'ils portent les cornes toutes droites; ce mouton n'est en rien différent au commun, excepté que comme les béliers portent les cornes tortues, celui-là les porte toutes droites contre mont, qui sont cannelées en vis. Observation de Belon, feuillet 15, fig. feuillet 16.

(2) « Adimain, animal domesticum arietem formâ refert.... Aures « habet oblongas et pendulas. Libyci his animalibus pecoris vice utun-

gal (1), *Bélier* de Guinée (2), *Brebis* d'Angola, etc.; elle est domestique comme les autres et sujette de même à des variétés; nous donnons ici la figure et la description de deux de ces brebis (*pl.* 384 et 385, *fig.* 1), qui, quoique différentes entre elles par des caractères particuliers, se ressemblent à tant d'autres égards, qu'on ne peut guère douter

« tur.... Ego quondam juvenili fervore ductus horum animalium dorso « insidens ad quartam miliarii partem delatus fui. » Leon. Afric. Descript. Afric., vol. II, pag. 752. — Voyez aussi l'Afrique de Marmol, tom. I, page 59.

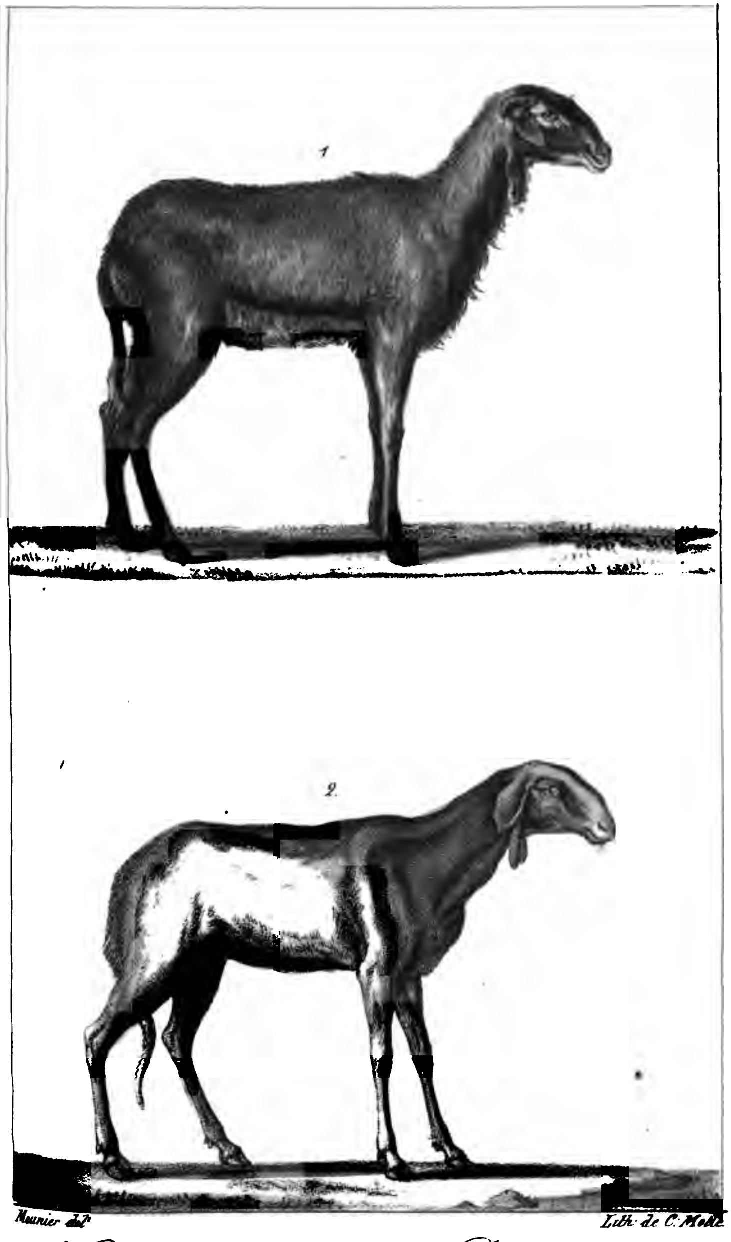
(1) Les moutons, ou, pour parler plus correctement, les béliers du Sénégal, car on n'est point dans l'usage de les couper, sont aussi d'une espèce bien distinguée; ils n'ont du bélier de France que la tête et la queue; du reste pour la grandeur et le poil, ils tiennent davantage du bouc.... Il semble que la laine ait été incommode au mouton dans un pays déja trop chaud; la nature l'a changée en un poil médiocrement long et assez rare. Voyage au Sénégal, par M. Adanson, page 36.

(2) « Aries Guineensis sive Angolensis. » Marcgrav., Hist. bras. fig., pag. 234.

« Aries pilosus, pilis brevibus vestitus, jubâ longissimâ, auriculis « longis pendulis.... Ovis Guineensis. *La brebis de Guinée.* » Brisson, Regn. anim., pag. 77.

« Guineensis ovis auribus pendulis, palearibus laxis, occipite pro- « minente. » Linn., Syst. nat., ed. X, pag. 71.

Les moutons de Guinée sont un peu différents de ceux que nous voyons en Europe; ils sont pour l'ordinaire plus hauts sur leurs jambes; ils n'ont point de laine, mais un poil de chien assez court, doux et fin; les béliers ont de longs crins qui pendent quelquefois jusqu'à terre, et qui leur couvrent le cou, depuis les épaules jusqu'aux oreilles; ils ont les oreilles pendantes; les cornes noueuses, assez courtes, pointues et tournées en avant; ces animaux sont gras, leur chair est bonne, et a du fumet quand ils paissent sur des montagnes ou aux bords de la mer; mais elle sent le suif quand leurs pâturages sont humides ou marécageux; les brebis sont extrêmement fécondes.... Elles ont deux petits à chaque portée. Voyage de Desmarchais, tome I, page 141.



Meunier del.

Lith. de C. Motte

1. le Belier des Indes. 2. la Brebis des Indes.

qu'elles ne soient de même race : c'est de toutes les brebis domestiques, celle qui paraît approcher le plus de l'état de nature; elle est plus grande, plus forte, plus légère, et par conséquent plus capable qu'aucune autre de subsister par elle-même; mais comme on ne la trouve que dans les pays les plus chauds, qu'elle ne peut souffrir le froid, et que dans son propre climat elle n'existe pas par elle-même, comme animal sauvage, qu'au contraire elle ne subsiste que par le soin de l'homme, qu'elle n'est qu'animal domestique, on ne peut pas la regarder comme la souche première ou la race primitive, de laquelle toutes les autres auraient tiré leur origine.

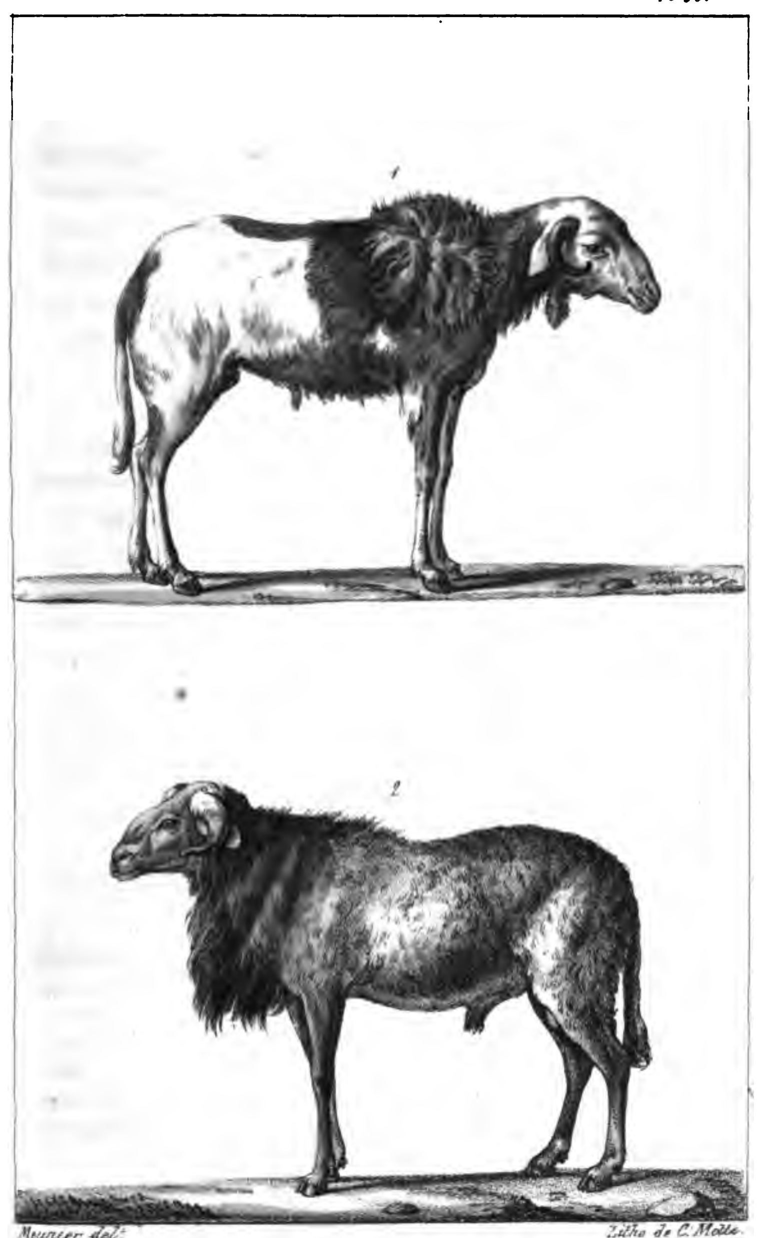
En considérant donc dans l'ordre du climat, les brebis qui sont purement domestiques, nous avons, 1° la brebis du nord à plusieurs cornes dont la laine est rude et fort grossière; les brebis d'Islande, de Gothlande, de Moscovie (1), et de plusieurs autres endroits du nord de l'Europe, ont toutes la laine grosse, et paraissent être de cette même race.

2° Notre brebis, dont la laine est très-belle et fort fine dans les climats doux de l'Espagne et de

(1) Il arriva à Pétersbourg vingt bergers de Silésie, qu'on envoya ensuite à Cazan, pour y tondre les brebis, et pour apprendre aux Moscovites à préparer la laine.... Mais ce projet n'a pas encore réussi, et cela vient, dit-on, principalement de ce que la laine est trop grossière; les brebis et les chèvres s'étant de tout temps mêlées, et ayant produit ensemble. Nouveau Mémoire sur l'état de la Moscovie. Paris, 1725, tome I, page 290.

la Perse; mais, qui, dans les pays très-chauds se change en un poil assez rude; nous avons déja observé cette conformité de l'influence des climats de l'Espagne et du Chorasan, province de Perse, sur le poil des chèvres, des chats, des lapins, et elle agit de même sur la laine des brebis, qui est très-belle en Espagne, et plus belle encore dans cette partie de la Perse (1).

(1) On faisait autrefois à Meschet, au pays du Chorasan (frontière de Perse), un grand commerce de ces belles peaux d'agneaux, d'un beau gris-argenté, dont la toison est toute frisée et plus déliée que la soie, parce que celles que les montagnes qui sont au sud de cette ville fournissent, et celles qui viennent de la province de Kerman, sont les plus belles de toute la Perse. Relation de la grande Tartarie, page 187. — La plus grande partie de ces laines, si belles et si fines, se trouvent dans la province de Kerman, qui est l'ancienne Caramanie; la meilleure se prend dans les montagnes voisines de la ville, qui porte le même nom de la province; les moutons de ces quartiers-là ont cela de particulier, que lorsqu'ils ont mangé de l'herbe nouvelle, depuis janvier jusqu'en mai, la toison entière s'enlève comme d'elle-même, et laisse la bête aussi nue et avec la peau aussi unie que celle d'un cochon de lait qu'on a pelé dans l'eau chaude, de sorte qu'on n'a pas besoin de les tondre comme on fait en France; ayant ainsi levé la laine de leurs moutons, ils la battent, et le gros s'en allant, il ne demeure que le fin de la toison.... On ne teint point ces laines, naturellement elles sont presque toutes d'un brun-clair ou d'un gris-cendré, et il s'en trouve fort peu de blanches. Voyage de Tavernier, tome I, page 130. — Les moutons des Tartares Usbecks et de Beschac sont chargés d'une laine grisâtre et longue, frisée au bout en petites boucles blanches et serrées en forme de perles, ce qui fait un très-bel effet, et c'est pourquoi l'on en estime bien plus la toison que la chair, parce que cette sorte de fourrure est la plus précieuse de toutes celles qu'on se sert en Perse, après la zebeline; on les nourrit avec grand soin, et le plus souvent à l'ombre; et quand on est obligé de les mener à l'air, on les couvre comme les chevaux; ces moutons ont la queue petite comme les nôtres. Voyage d'Oléarius, tome I, page 547.



1. Bélier des Indes. 2 le Morvant

3° La brebis à grosse queue, dont la laine est aussi fort belle dans les pays tempérés, tels que la Perse, la Syrie, l'Égypte : mais qui, dans des climats plus chauds, se change en poil plus ou moins rude.

4° La brebis *Strepsicheros* ou *mouton* de Crète, qui porte de la laine comme les nôtres et leur ressemble, à l'exception des cornes, qui sont droites et cannelées en vis.

5° L'*Adimain* ou la grande *brebis* du Sénégal et des Indes, qui nulle part n'est couverte de laine, et porte au contraire un poil plus ou moins court et plus ou moins rude, suivant la chaleur du climat; toutes ces brebis ne sont que des variétés d'une seule et même espèce, et produiraient certainement toutes les unes avec les autres, puisque le bouc, dont l'espèce est bien plus éloignée, produit avec nos brebis, comme nous nous en sommes assurés par l'expérience; mais quoique ces cinq ou six races de brebis domestiques soient toutes des variétés de la même espèce, entièrement dépendantes de la différence du climat, du traitement et de la nourriture; aucune de ces races ne paraît être la souche primitive et commune de toutes; aucune n'est assez forte, assez légère, assez vive pour résister aux animaux carnassiers, pour les éviter, pour les fuir; toutes ont également besoin d'abri, de soin, de protection; toutes doivent donc être regardées comme des races dégénérées, formées des mains de l'homme, et par

lui propagées pour son utilité. En même temps qu'il aura nourri, cultivé, multiplié ces races domestiques, il aura négligé, chassé, détruit la race sauvage, plus forte, moins traitable, et par conséquent plus incommode et moins utile : elle ne se trouvera donc plus qu'en petit nombre dans quelques endroits moins habités, où elle aura pu se maintenir; or, on trouve dans les montagnes de Grèce, dans les îles de Chypre, de Sardaigne, de Corse et dans les déserts de la Tartarie, l'animal que nous avons nommé *Mouflon*, et qui nous paraît être la souche primitive de toutes les brebis; il existe dans l'état de nature, il subsiste et se multiplie sans le secours de l'homme; il ressemble plus qu'aucun autre animal sauvage à toutes les brebis domestiques, il est plus vif, plus fort et plus léger qu'aucune d'entre elles; il a la tête, le front, les yeux et toute la face du bélier, il lui ressemble aussi par la forme des cornes et par l'habitude entière du corps; enfin, il produit avec la brebis domestique (1), ce qui seul suffirait pour démontrer qu'il est de la même espèce et qu'il en est la souche; la seule disconvenance qu'il y ait entre le mouflon et nos brebis, c'est

(1) « Est et in Hispaniâ, sed maxime Corsicâ, non maxime absimile « pecori (scilicet ovili) genus musmonum, caprino villo, quàm pecoris « velleri propius: quorum è genere et ovibus natos prisci umbros vo« carunt. » Plin., Hist. nat., lib. VIII, cap. 49. *Nota.* On voit, par ce passage, que le mouflon a de tout temps produit avec la brebis ; les anciens appelaient *Umbri, Imbri, Ibri*, tous les animaux métis ou de race bâtarde.

qu'il est couvert de poil et non de laine; mais nous avons vu que même dans les brebis domestiques, la laine n'est pas un caractère essentiel, que c'est une production du climat tempéré, puisque dans les pays chauds ces mêmes brebis n'ont point de laine et sont toutes couvertes de poil, et que dans les pays très-froids leur laine est encore aussi grossière, aussi rude que du poil; dès-lors, il n'est pas étonnant que la brebis originaire, la brebis primitive et sauvage, qui a dû souffrir le froid et le chaud, vivre et se multiplier sans abri dans les bois, ne soit pas couverte d'une laine qu'elle aurait bientôt perdue dans les broussailles, d'une laine que l'exposition continuelle à l'air et l'intempérie des saisons, aurait en peu de temps altérée et changée de nature; d'ailleurs, lorsqu'on fait accoupler le bouc avec la brebis domestique, le produit est une espèce de mouflon; car, c'est un agneau couvert de poil, ce n'est point un mulet infécond, c'est un métis qui remonte à l'espèce originaire, et qui paraît indiquer que nos chèvres et nos brebis domestiques ont quelque chose de commun dans leur origine; et comme nous avons reconnu par l'expérience, que le bouc produit aisément avec la brebis, mais que le bélier ne produit point avec la chèvre, il n'est pas douteux que dans ces animaux, toujours considérés dans leur état de dégénération et de domesticité, la chèvre ne soit l'espèce dominante, et la brebis l'espèce subordonnée, puisque le bouc

agit avec puissance sur la brebis, et que le bélier est impuissant à produire avec la chèvre : ainsi notre brebis domestique est une espèce bien plus dégénérée que celle de la chèvre, et il y a tout lieu de croire que si l'on donnait à la chèvre le mouflon au lieu du bélier domestique, elle produirait des chevreaux qui remonteraient à l'espèce de la chèvre, comme les agneaux produits par le bouc et la brebis remontent à l'espèce du bélier.

Je sens que les naturalistes qui ont établi leurs méthodes, et j'ose dire, fondé toutes leurs connaissances en histoire naturelle, sur la distinction de quelques caractères particuliers, pourront faire ici des objections, et je vais tâcher d'y répondre d'avance; le premier caractère des moutons, diront-ils, est de porter de la laine, et le premier caractère des chèvres est d'être couvertes de poil; le second caractère des béliers est d'avoir les cornes courbées en cercle et tournées en arrière, celui des boucs est de les avoir plus droites et tournées en haut; ce sont-là, diront-ils, les marques distinctives et les signes infaillibles auxquels on reconnaîtra toujours les brebis et les chèvres; car, ils ne pourront se dispenser d'avouer en même temps que tout le reste leur est commun, les unes et les autres n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure, et en ont huit à l'inférieure; les unes et les autres n'ont point de dents canines; ces deux espèces ont également le pied fourchu; elles ont des cornes simples et perma-

nentes; toutes deux ont les mamelles dans la même région du ventre, toutes deux vivent d'herbes et ruminent; leur organisation intérieure est encore bien plus semblable, car elle paraît être absolument la même dans ces deux animaux; le même nombre et la même forme pour les estomacs, la même disposition de viscères et d'intestins, la même substance dans la chair, la même qualité particulière dans la graisse et dans la liqueur séminale, le même temps pour la gestation, le même temps encore pour l'accroissement et pour la durée de la vie. Il ne reste donc que la laine et les cornes, par lesquelles on puisse différencier ces espèces; mais comme nous l'avons déja fait sentir, la laine est moins une substance de la nature, qu'une production du climat, aidé des soins de l'homme, et cela est démontré par le fait; la brebis des pays chauds, la brebis des pays froids, la brebis sauvage n'ont point de laine, mais du poil; d'autre côté les chèvres dans des climats très-doux ont plutôt de la laine que du poil, car celui de la chèvre d'Angora est plus beau et plus fin que la laine de nos moutons; ce caractère n'est donc pas essentiel, il est purement accidentel et même équivoque, puisqu'il peut également appartenir ou manquer à ces deux espèces suivant les différents climats. Celui des cornes paraît être encore moins certain, elles varient pour le nombre, pour la grandeur, pour la forme

et pour la direction. Dans nos brebis domestiques les béliers ont ordinairement des cornes et les brebis n'en ont point; cependant, j'ai souvent vu dans nos troupeaux des béliers sans cornes, et des brebis avec des cornes; j'ai non seulement vu des brebis avec deux cornes, mais même avec quatre; les brebis du nord et d'Islande en ont quelquefois jusqu'à huit : dans les pays chauds, les béliers n'en ont que deux très-courtes, et souvent ils en manquent, ainsi que les brebis; dans les uns les cornes sont lisses et rondes; dans les autres, elles sont cannelées et aplaties; la pointe au lieu d'être tournée en arrière, est quelquefois tournée en dehors ou en devant, etc. Ce caractère n'est donc pas plus constant que le premier, et par conséquent, il ne suffit pas pour établir des espèces différentes (1); la grosseur et la

(1) M. Linnæus a fait, avec raison, six variétés et non pas six espèces dans la brebis domestique : 1° *Ovis rustica cornuta;* 2° *Anglica mutica, caudâ scrotoque ad genua pendulis;* 3° *Hispanica cornuta, spirâ extrorsum tractâ;* 4° *Polycerata è Gothlandiâ;* 5° *Africana pro lanâ pilis brevibus hirta;* 6° *Laticauda platyura Arabica.* Linn., Syst. nat., edit. X, pag. 70. Toutes ces brebis ne sont en effet que des variétés, auxquelles cet auteur aurait dû joindre l'*Adimain* ou *bélier* de Guinée, et le *Strepsicheros* de Candie, dont il fait deux espèces différentes entre elles et différentes de nos brebis; et de même s'il eût vu le mouflon et qu'il eût été informé qu'il produit avec la brebis, ou qu'il eût seulement consulté le passage de Pline au sujet du musimon, il ne l'aurait pas mis dans le genre des chèvres, mais dans celui des brebis. M. Brisson a non seulement placé de même le mouflon parmi les chèvres, mais il y a encore placé le strepsicheros, qu'il appelle *Hircus laniger*, et de plus, il a fait quatre espèces distinctes de la brebis domestique couverte de laine, de la

longueur de la queue ne suffisent pas non plus pour constituer des espèces, puisque cette queue est, pour ainsi dire, un membre artificiel qu'on fait grossir plus ou moins par l'assiduité des soins et l'abondance de la bonne nourriture, et que d'ailleurs nous voyons dans nos brebis domestiques des races, telles que certaines brebis anglaises, qui ont la queue très-longue en comparaison des brebis ordinaires. Cependant les naturalistes modernes uniquement appuyés sur ces différences des cornes, de la laine et de la grosseur de la queue, ont établi sept ou huit espèces différentes dans le genre des brebis; nous les avons toutes réduites à une; du genre entier nous ne faisons qu'une espèce; et cette réduction nous paraît si bien fondée, que nous ne craignons pas qu'elle soit démentie par des observations ultérieures. Autant il nous a paru nécessaire, en composant l'histoire des animaux sauvages, de les considérer en eux-mêmes un à un et indépendamment d'aucun genre; autant croyons-nous, au contraire, qu'il faut adopter, étendre les genres dans les animaux domestiques; et cela parce que dans la nature, il n'existe que des individus et des suites d'individus, c'est-à-dire des espèces; que nous

brebis domestique couverte de poil dans les pays chauds, de la brebis à large queue et de la brebis à longue queue; nous réduisons, comme l'on voit, quatre espèces, selon M. Linnæus, et sept espèces suivant M. Brisson, à une seule.

n'avons pas influé sur celles des animaux indépendants, et qu'au contraire nous avons altéré, modifié, changé celles des animaux domestiques: nous avons donc fait des genres physiques et réels, bien différents de ces genres métaphysiques et arbitraires, qui n'ont jamais existé qu'en idée; ces genres physiques sont réellement composés de toutes les espèces que nous avons maniées, modifiées et changées; et comme toutes ces espèces différemment altérées par la main de l'homme, n'ont cependant qu'une origine commune et unique dans la nature, le genre entier ne doit former qu'une espèce. En écrivant, par exemple, l'histoire des tigres, nous avons admis autant d'espèces différentes de tigres qu'il s'en trouve en effet dans toutes les parties de la terre, parce que nous sommes très-certains que l'homme n'a jamais manié, ni changé les espèces de ces animaux intraitables, qui subsistent toutes, telles que la nature les a produites; il en est de même de tous les autres animaux libres et indépendants; mais en faisant l'histoire des bœufs ou des moutons, nous avons réduit tous les bœufs à un seul bœuf, et tous les moutons à un seul mouton, parce qu'il est également certain que c'est l'homme, et non pas la nature, qui a produit les différentes races dont nous avons fait l'énumération; tout concourt à appuyer cette idée, qui, quoique lumineuse par elle-même, ne sera peut-être pas assez sentie;

tous les bœufs produisent ensemble, les expériences de M. de la Nux et les témoignages de MM. Mentzelius et Kalm, nous en ont assuré; toutes les brebis produisent entre elles, avec le mouflon et même avec le bouc: mes propres expériences me l'ont appris: tous les bœufs ne font donc qu'une espèce, et toutes les brebis n'en font qu'une autre, quelque étendu qu'en soit le genre.

Je ne me lasserai jamais de répéter (vu l'importance de la chose) que ce n'est pas par de petits caractères particuliers que l'on peut juger la nature, et qu'on doit en différencier les espèces; que les méthodes, loin d'avoir éclairci l'histoire des animaux, n'ont au contraire servi qu'à l'obscurcir, en multipliant les dénominations, et les espèces autant que les dénominations, sans aucune nécessité; en faisant des genres arbitraires que la nature ne connaît pas, en confondant perpétuellement les êtres réels avec des êtres de raison; en ne nous donnant que de fausses idées de l'essence des espèces; en les mêlant ou les séparant sans fondement, sans connaissance, souvent sans avoir observé, ni même vu les individus, et que c'est par cette raison que nos nomenclateurs se trompent à tout moment, et écrivent presque autant d'erreurs que de lignes; nous en avons déja donné un si grand nombre d'exemples, qu'il faudrait une prévention bien aveugle pour pouvoir en douter; M. Gmelin, parle très-sensément sur

ce sujet, et à l'occasion même de l'animal dont il est ici question (1).

---

(1) « Les *Argali* ou *Stepnie-barani*, qui occupent, dit-il, les montagnes de la Sibérie méridionale, depuis le fleuve Irtisch, jusqu'à Kamtschatka, sont des animaux extrêmement vifs, et cette vivacité semble les « exclure de la classe des moutons, et les ranger plutôt dans la classe des « cerfs; j'en joindrai ici une courte description qui fera voir que ni la « vivacité, ni la lenteur, ni la laine, ni le poil dont l'animal est couvert, « ni les cornes courbes, ni les droites, ni les cornes permanentes, ni celles « que l'animal jette tous les ans, ne sont des marques suffisamment caractéristiques, par lesquelles la nature distingue ses classes; elle aime la « variété, et je suis persuadé que si nous savions mieux gouverner nos « sens, ils nous conduiraient souvent à des marques beaucoup plus essentielles, touchant la différence des animaux, que ne nous les apprennent « communément les lumières de notre raison, qui presque toujours ne « touchent ces marques distinctives, que très-superficiellement. La forme « extérieure de l'animal, quant à la tête, au cou, aux pates et à la queue « courte, s'accorde avec celle du cerf, à qui cet animal ressemble aussi, « comme je l'ai déja dit, par sa vivacité, si bien qu'on dirait volontiers « qu'il est encore plus sauvage; l'animal que j'ai vu était réputé d'avoir « trois ans, et cependant dix hommes n'osèrent l'attaquer pour le dompter; « le plus gros de cette espèce approche de la taille d'un daim; celui que « j'ai vu avait de la terre jusqu'au haut de la tête, une aune et demie de « Russie de haut; sa longueur, depuis l'endroit d'où naissent les cornes « était d'une aune trois quarts; les cornes naissent au-dessus et tout près « des yeux, droit devant les oreilles, elles se courbent d'abord en arrière « et ensuite en avant, comme un cercle; l'extrémité est tournée un peu « en haut et en dehors; depuis leur naissance jusqu'à-peu-près de la « moitié, elles sont fort ridées, plus haut elles sont plus unies, sans cependant l'être tout-à-fait; c'est vraisemblablement de cette forme des « cornes que les Russes ont pris occasion de donner à cet animal le nom « de *Mouton sauvage*; si l'on peut s'en rapporter aux récits des habitants « de ces cantons, toute sa force consiste dans ses cornes; on dit que les « béliers de cette espèce se battent souvent en se poussant les uns les « autres avec les cornes, et se les abattent quelquefois, en sorte qu'on « trouve souvent sur la *steppe* de ces cornes, dont l'ouverture auprès de « la tête est assez grande pour que les petits renards des *steppes* se servent

Nous sommes convaincus, comme le dit M. Gmelin, qu'on ne peut acquérir des connaissances de

---

« souvent de ces cavités pour s'y retirer. Il est aisé de calculer la force « qu'il faut pour abattre une pareille corne, puisque ces cornes, tant « que l'animal est vivant, augmentent continuellement d'épaisseur et de « longueur, et que l'endroit de leur naissance au crâne acquiert toujours « une plus grande dureté; on prétend qu'une corne bien venue, en prenant « la mesure selon sa courbure, a jusqu'à deux aunes de long, qu'elle pèse « entre trente et quarante livres de Russie, et qu'à sa naissance elle est « de l'épaisseur du poing; les cornes de celui que j'ai vu étaient d'un « jaune blanchâtre, mais plus l'animal vieillit, plus ses cornes tirent vers « le brun et le noirâtre; il porte ses oreilles extrêmement droites, elles « sont pointues et passablement larges; les pieds ont des sabots fendus, « et les pates de devant ont trois quarts d'aune de haut; celles de derrière « en ont davantage; quand l'animal se tient debout dans la plaine, ses « pates de devant sont toujours étendues et droites, celles de derrière « sont courbées, et cette courbure semble diminuer, plus les endroits par « où l'animal passe sont escarpés; le cou a quelques plis pendants; la « couleur de tout le corps est grisâtre mêlée de brun; le long du dos, il y « a une raie jaunâtre ou plutôt roussâtre ou couleur de renard, et l'on « voit cette même couleur au derrière, en dedans des pates et au ventre, « où elle est un peu plus pâle; cette couleur dure depuis le commencement « d'août, pendant l'automne et l'hiver, jusqu'au printemps, à l'approche « duquel ces animaux muent, et deviennent partout plus roussâtres; la « deuxième mue arrive vers la fin de juillet, telle est la figure des béliers; « les chèvres ou femelles sont toujours plus petites, et quoiqu'elles aient « pareillement des cornes, ces cornes sont très-petites et minces en com- « paraison de celles que je viens de décrire, et même ne grossissent « guère avec l'âge : elles sont toujours à-peu-près droites, n'ont presque « point de rides, et ont à-peu-près la forme de celles de nos boucs « privés.

« Les parties intérieures, dans ces animaux, sont conformées, comme « dans les autres bêtes qui ruminent; l'estomac est composé de quatre « cavités particulières, et la vessie du fiel est très-considérable; leur « chair est bonne à manger, et a, à-peu-près, le goût de chevreuil; la « graisse surtout a un goût délicieux, comme je l'ai déja remarqué ci-dessus, « sur le témoignage des nations de Kamtschatka; la nourriture de l'animal

la nature, qu'en faisant un usage réfléchi de ses sens, en voyant, en observant, en comparant, et en se refusant en même temps la liberté téméraire de faire des méthodes, des petits systèmes nouveaux, dans lesquels on classe des êtres que l'on n'a jamais vus, et dont on ne connaît que le nom: nom souvent équivoque, obscur, mal appliqué et dont le faux emploi confond les idées dans le vague des mots, et noie la vérité dans le courant de l'erreur. Nous sommes aussi très-convaincus, après avoir vu des mouflons vivants, et après les avoir comparés à la description ci-dessus de M. Gmelin, que l'argali est le même animal;

« est de l'herbe. Ils s'accouplent en automne, et au printemps ils font un « ou deux petits.

« Par le poil, le goût de la chair, la forme et la vivacité, l'animal ap- « partient à la classe des cerfs et des biches; les cornes permanentes, qui « ne tombent pas, l'excluent de cette classe; les cornes courbées en cercle « lui donnent quelque ressemblance avec les moutons; le défaut de laine « et la vivacité l'en distinguent absolument; le poil, le séjour sur des « rochers et hauteurs, et les fréquents combats approchent assez cet « animal de la classe des capricornes; le défaut de barbe et les cornes « courbés leur refusent cette classe. Ne pourrait-on pas plutôt regarder « cet animal comme formant une classe particulière, et le reconnaître « pour le musimon des anciens? En effet, il ressemble singulièrement « à la description qu'en donne Pline, et encore mieux le savant Gesner. » Ce passage est tiré de la version russe, imprimée à Pétersbourg en 1755, en deux volumes in-4°, de la relation d'un voyage par terre à Kamtschatka, par MM. Muller, de la Croière et Gmelin, auteur de l'ouvrage, dont l'original est en allemand; la traduction française m'a été communiquée par M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences; il est à désirer qu'il la donne bientôt au public; cette relation, curieuse par elle-même, est en même temps écrite par un homme de bon sens, et très-versé dans l'Histoire naturelle.

nous avons dit qu'on le trouve en Europe, dans des pays assez chauds, tels que la Grèce (1), les îles de Chypre (2), de Sardaigne et de Corse (3); néanmoins il se trouve aussi, et même en plus grand nombre, dans toutes les montagnes de la partie méridionale de la Sibérie, sous un climat plutôt froid que tempéré; il paraît même y être plus grand, plus fort et plus vigoureux : il a donc pu peupler également le nord et le midi, et sa postérité devenue domestique, après avoir long-temps subi les maux de cet état, aura dégénéré,

(1) On ne peut pas douter que le *Tragelaphus* de Belon ne soit notre mouflon, et l'on voit par les indications de cet auteur, qu'il a vu, décrit, et dessiné cet animal en Grèce, et qu'il se trouve dans les montagnes qui sont entre la Macédoine et la Servie.

(2) Il y a dans l'île de Chypre des béliers appelés par les anciens Grecs *Musmones*, suivant Strabon, que les Italiens nomment à présent *Mufione;* ils ont au lieu de laine un poil semblable à celui des boucs, ou plutôt un cuir et un poil, qui ne diffère guère de ceux des cerfs, et des cornes comme les autres moutons, si ce n'est qu'elles sont recourbées en arrière; ils sont de la grandeur et de la grosseur d'un cerf médiocre; ils sont vites à la course, mais ils se tiennent dans les montagnes les plus hautes et les plus raboteuses; leur chair est bonne et savoureuse.... On passe les peaux de ces animaux, et on en fait des cordouans qu'on envoie en Italie, où on les nomme *Cordoani* ou *Corduani*. Description des îles de l'Archipel, par Dapper, page 50.

(3) « His in insulis (Sardinia et Corsica) nascuntur arietes qui pro « lana pilum caprinum producunt, quos musmones vocitant. » Strabo, lib. V. — « Nuper apud nos sardus quidam vir non illiteratus Sardiniam « affirmavit abundare cervis apris ac damis et insuper animali quod vulgo « muflonem vocant pelle et pilis (pilis capreæ ut ab alio quodam accepi, « cætera fere ovi simile) cervo simile; cornibus arieti, non longis sed « retro circa aures reflexis magnitudine cervi mediocris, herbis tantùm « vivere, in montibus asperioribus versari, cursu velocissimo, carne venationibus expetita. » Gesner. Hist. quad., pag. 823.

et pris suivant les différents traitements et les climats divers, des caractères relatifs, de nouvelles habitudes de corps, qui s'étant ensuite perpétuées par les générations, ont formé notre brebis domestique et toutes les autres races de brebis dont nous avons parlé.

ADDITION

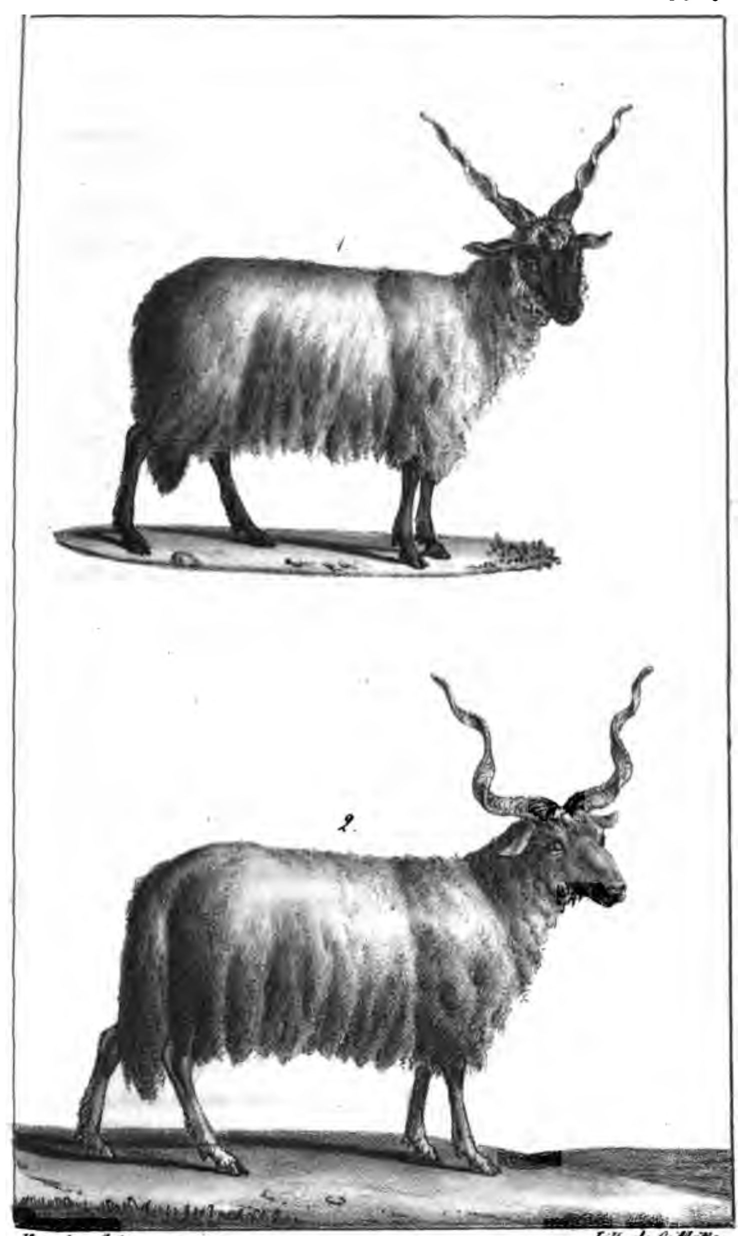
A L'ARTICLE DE LA BREBIS, TOME II; ET A CELUI DU MOUFLON ET DES BREBIS ÉTRANGÈRES.

Je donne ici (1) la figure de notre brebis commune, parce qu'elle n'a pas été bien rendue dans le volume de notre ouvrage qui renferme l'histoire des moutons.

Nous donnons aussi les figures (*planche* 386) d'un bélier et d'une brebis dont le dessin m'a été envoyé par feu M. Collinson, de la Société royale de Londres, sous les noms de *Valachian ram* et *Valachian eve*, c'est-à-dire, bélier et brebis de Valachie: comme cet habile naturaliste est décédé peu de temps après, je n'ai pu savoir si cette race de brebis, dont les cornes sont d'une forme assez

(1) Buffon annonce qu'il remplace par une nouvelle planche la figure défectueuse de la brebis qu'il avait d'abord donnée dans le tome cinquième de l'édition in-4° de l'Imprimerie Royale.

Ayant accompagné le second volume de notre édition, qui correspond à celui-ci, d'une bonne figure de la brebis, nous nous abstiendrons d'en ajouter ici une nouvelle. Desm. 1828.



Meunier del. Lith. de C. Motte.

1 la Brebis Valachienne. 2. le Bélier Valachien.

différente de celle des autres, est commune en Valachie, ou si ce ne sont que deux individus qui se sont trouvés par hasard différer de l'espèce commune des béliers et des brebis de ce même pays.

Nous donnons aussi la figure (*pl.* 383, *fig.* 2) d'un bélier que l'on montrait à la foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *Bélier du cap de Bonne-Espérance :* ce même bélier avait été présenté au public l'année précédente, sous le nom de *Bélier du Mogol à grosse queue ;* mais nous avons su qu'il avait été acheté à Tunis, et nous avons jugé que c'était en effet un bélier de Barbarie, qui ne diffère de celui dont nous donnons la figure (*pl.* 383, *fig.* 1) que par la queue qui est beaucoup plus courte, et en même temps plus plate et plus large à la partie supérieure. La tête est aussi proportionnellement plus grosse, et tient de celle du bélier des Indes; le corps est bien couvert de laine, et les jambes sont courtes, même en comparaison de nos moutons; les cornes sont aussi de forme et de grandeur un peu différentes de celles du mouton de Barbarie : nous l'avons nommé *Bélier de Tunis*, pour le distinguer de l'autre, mais nous sommes persuadés que tous deux sont du même pays de la Barbarie et de races très-voisines (1).

(1) Le bélier de Tunis diffère de ceux de notre pays, non seulement par sa grosse et large queue, mais encore par ses proportions ; il est

Enfin nous donnons aussi la figure (*pl.* 385, *fig.* 2.) d'un bélier que l'on montrait de même à la foire

---

plus bas de jambe, et sa tête paraît forte et plus arquée que celle de nos béliers; sa lèvre inférieure descend en pointe au bout de la mâchoire, et fait le bec-de-lièvre. Ses cornes, qui font la volute, vont en arrière, elles ont six pouces mesurées en ligne droite, et dix pouces une ligne de circonvolution, sur deux pouces deux lignes de grosseur à l'origine; elles sont blanches et annelées de rides comme dans les autres béliers. Les cornes qui passent par dessus les oreilles les rendent pendantes; elles sont larges et finissent en pointe. Cet animal domestique est fort laineux, surtout sur le ventre, les cuisses, le cou et la queue. Sa laine a plus de six pouces de long en bien des endroits; elle est blanche en général, à l'exception qu'il y a du fauve foncé sur les oreilles, et que la plus grande partie de la tête et les pieds sont aussi d'un fauve foncé tirant sur le brun : ce que ce bélier a de singulier, c'est la queue qui lui couvre tout le derrière; elle a onze pouces de large, sur treize pouces neuf lignes de long; son épaisseur est de trois pouces onze lignes; cette partie charnue est ronde et finit en pointe (par une petite vertèbre qui a quatre pouces trois lignes de longueur) en passant sous le ventre, entre les jambes ou tombant tout droit. Pour lors le floc de laine du bout de la queue semble toucher à terre : cette queue est comme méplate dessus comme dessous, s'enfonce dans le milieu, et y forme comme une faible gouttière; le dessus de cette queue, et la plus grande partie de son épaisseur, sont couverts de grande laine blanche, mais le dessous de cette même queue est sans poil et d'une chair fraîche; de sorte que quand on lève cette queue, on croirait voir une partie des fesses d'un enfant.

	pi.	po.	lig.
La longueur de son corps mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, est de..................	3	9	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes..................................	0	7	11
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre..................	0	1	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux...........	0	3	9
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres.....	0	5	10
Longueur des oreilles..................................	0	5	1
Largeur de la base.....................................	0	1	5
Distance entre les oreilles et les cornes...............	0	1	1

Saint-Germain en 1774, sous le nom de *Morvant de la Chine*. Ce bélier est singulier en ce qu'il porte sur le cou une espèce de crinière, et qu'il a sur le poitrail et sous le cou de très-grands poils qui pendent et forment une espèce de longue

	pi.	po.	lig.
Distance entre les deux oreilles, prise en bas..........	0	4	6
Longueur du cou...........................	0	10	0
Circonférence près de la tête......................	1	6	4
Hauteur du train de devant.....................	2	0	0
Hauteur du train de derrière.....................	2	2	1
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	3	2	6
Circonférence à l'endroit le plus gros.................	3	8	2
Circonférence devant les jambes de derrière.............	3	4	4
Longueur du tronçon de la queue..................	1	1	9
Sa largeur...........................	0	11	0
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou.......	0	7	9
Longueur du canon........................	0	5	6
Longueur du paturon......................	0	1	6
Circonférence de la couronne.....................	0	4	1
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou..........	1	4	6
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret....	1	0	3
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet......	0	6	8
Longueur des ergots........................	0	2	1
Hauteur des sabots........................	0	1	8
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant..........................	0	3	2
Longueur dans les pieds de derrière.................	0	2	5
Longueur des deux sabots, pris ensemble dans les pieds de devant..........................	0	1	10
Largeur dans les pieds de derrière..................	0	1	8
Distance entre les deux sabots.....................	0	0	2
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur le pied de devant..........................	0	7	9
Circonférence prise sur les pieds de derrière...........	0	6	5

Description et mesures prises par M. de Sève.

cravate, mêlée de poils roux et de poils gris, longs d'environ dix pouces et rudes au toucher. Il porte sur le cou une crinière de poils droits, assez peu épaisse, mais qui s'étend jusque sur le milieu du dos. Ces poils sont de la même couleur et consistance que ceux de la cravate; seulement, ils sont plus courts et mêlés de poils bruns et noirs. La laine dont le corps est couvert, est un peu frisée et douce au toucher à son extrémité, mais elle est droite et rude dans la partie qui avoisine la peau de l'animal; en général elle est longue d'environ trois pouces et d'un jaune-clair; les jambes sont d'un roux-foncé; la tête est tachetée de teintes plus ou moins fauves; la queue est fauve et blanche en plus grande partie, et pour la forme elle ressemble assez à la queue d'une vache, étant bien fournie de poil vers l'extrémité. Ce bélier est plus bas de jambes que les autres béliers auxquels on pourrait le comparer, c'est à celui des Indes (*pl.* 384, *fig.* 1) qu'il ressemble plus qu'à aucun autre. Son ventre est fort gros et n'est élevé de terre que de quatorze pouces neuf lignes (1). M. de Sève qui a pris les

---

	pi.	po.	lig.
(1) Longueur du corps mesuré en ligne droite du museau à l'anus	3	7	1
Longueur du corps en ligne superficielle	4	3	0
Hauteur du train de devant	2	9	9
Hauteur du train de derrière	2	8	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes	0	8	0

mesures et donné la description de cet animal, ajoute que la grosseur de son ventre le faisait prendre pour une brebis pleine. Les cornes sont

	pi.	po.	lig.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	1	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux	0	3	10
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres	0	6	0
Longueur des oreilles	0	5	3
Largeur de la base	0	1	6
Distance entre les oreilles et les cornes	0	0	7
Distance entre les oreilles, prise en bas	0	1	4
Longueur du cou	0	5	1
Circonférence près de la tête	1	5	2
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	3	3	3
Circonférence à l'endroit le plus gros	3	3	9
Circonférence devant les jambes de derrière	3	2	4
Longueur du tronçon de la queue	1	2	7
Sa largeur	0	1	3
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou	0	9	1
Longueur du canon	0	7	1
Longueur du paturon	0	2	6
Circonférence du paturon	0	3	3
Circonférence de la couronne	0	5	10
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	0	9	7
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret	0	10	10
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet	0	7	0
Longueur du pied de devant	0	4	10
Longueur des ergots	0	2	3
Hauteur des sabots	0	1	0
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant	0	4	9
Longueur dans les pieds de derrière	0	3	8
Largeur des mêmes pieds	0	1	10
Distance entre les deux sabots	0	0	3
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	0	11	4
Circonférence prise sur les pieds de derrière	0	9	6

à-peu-près comme celles de nos béliers, mais les sabots des pieds ne sont point élevés et sont plus longs que ceux du bélier des Indes.

Nous avons dit, et nous le répétons ici, que le mouflon est la tige unique et primordiale de toutes les autres brebis, et qu'il est d'une nature assez robuste pour subsister dans les climats froids, tempérés et chauds; son poil est seulement plus ou moins épais, plus ou moins long, suivant les différents climats. Les béliers sauvages du Kamtschatka, dit M. Steller, ont l'allure de la chèvre et le poil du renne. Leurs cornes sont si grandes et si grosses, qu'il y en a quelques-unes qui pèsent jusqu'à vingt-cinq à trente livres. On en fait des vases, des cuillers et d'autres ustensiles; ils sont aussi vifs et aussi légers que les chevreuils; ils habitent les montagnes les plus escarpées au milieu des précipices; leur chair est délicate ainsi que la graisse qu'ils ont sur le dos; mais c'est pour avoir leurs fourrures qu'on se donne la peine de les chasser (1).

Je crois qu'il reste actuellement très-peu ou plutôt qu'il ne reste point du tout de vrais mouflons dans l'île de Corse. Les grands mouvements de guerre qui se sont passés dans cette île, auront probablement amené leur destruction; mais on y trouve encore des indices de leur ancienne existence, par la forme même des races de brebis qui

(1) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 252.

y subsistent actuellement; il y avait au mois d'août 1774, un bélier de Corse, appartenant à M. le duc de la Vrillière; il n'était pas grand, même en comparaison d'une belle brebis de France qu'on lui avait donnée pour compagne. Ce bélier était tout blanc, petit et bas de jambes, la laine longue et par flocons; il portait quatre cornes larges et fort longues, dont les deux supérieures étaient les plus considérables, et ces cornes avaient des rides comme celles du mouflon.

Dans les pays du nord de l'Europe, comme en Danemarck et en Norwège, les brebis ne sont pas belles, et pour en améliorer l'espèce, on fait de temps en temps venir des béliers d'Angleterre. Dans les îles qui avoisinent la Norwège, on laisse les béliers en pleine campagne pendant toute l'année. Ils deviennent plus grands et plus gros, et ont la laine meilleure et plus belle que ceux qui sont soignés par les hommes. On prétend que ces béliers qui sont en pleine liberté, passent toujours la nuit au côté de l'île d'où le vent doit venir le lendemain; ce qui sert d'avertissement aux mariniers, qui ont grand soin d'en faire l'observation (1).

En Islande, les béliers, les brebis et les moutons diffèrent principalement des nôtres, en ce qu'ils ont presque tous les cornes plus grandes et

(1) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. Journal étranger, juin 1756.

plus grosses. Il s'en trouve plusieurs qui ont trois cornes, et quelques-uns qui en ont quatre, cinq et même davantage : cependant il ne faut pas croire que cette particularité soit commune à toute la race des béliers d'Islande, et que tous y aient plus de deux cornes; car dans un troupeau de quatre ou cinq cents moutons, on en trouve à peine trois ou quatre qui aient quatre ou cinq cornes : on envoie ceux-ci à Copenhague comme une rareté, et on les achète en Islande bien plus cher que les autres, ce qui seul suffit pour prouver qu'ils y sont très-rares (1).

(1) Histoire générale des Voyages, tome XVIII, page 19.

DESCRIPTION
DU MOUFLON.

Quoique le mouflon (*pl.* 381) soit couvert de poil et non pas de laine, il a plus de rapport au bélier qu'à aucun autre animal : car son chanfrein est arqué, et son front est moins élevé que celui du bouc; il a un enfoncement au-devant de l'angle antérieur de l'œil; il a aussi, comme le bélier, les yeux placés plus près des cornes, et les oreilles moins longues que le bouc; les cornes ressemblent parfaitement à celles du bélier, car elles sont de couleur jaunâtre et elles ont trois faces, elles forment un arc de cercle qui s'étend par dessus les oreilles, et elles sont dirigées obliquement en arrière et en dehors.

Le bout du museau et la face intérieure des oreilles du mouflon, qui a servi de sujet pour cette description, avaient une couleur blanche légèrement teinte de jaune; la partie postérieure du chanfrein, le front, les côtés de la tête, la face extérieure des oreilles, la partie postérieure de la mâchoire du dessous, et la gorge étaient de couleur mêlée de blanc, de gris et de brun-cendré; le blanc dominait autour des yeux et sur la gorge; les côtés du cou, l'espace qui est entre l'épaule et le coude, les flancs, la croupe, la queue, et la face extérieure de la cuisse et de la jambe avaient une couleur fauve-roussâtre approchante de celle du cerf; le derrière de

la tête, l'épaule, le bras, l'avant-bras presque en entier, les côtés de la poitrine et la face intérieure de la jambe étaient de couleur brune; cette couleur formait une bande le long de la partie inférieure des flancs et sur le devant de la cuisse et d'une partie de la jambe; il y avait une autre bande noire qui s'étendait le long de la face supérieure du cou sur le garrot et le long du dos jusqu'au milieu; cette bande était terminée par une large tache de la même couleur; il y avait aussi aux côtés de la couleur blanche de la gorge deux bandes noires qui se réunissaient au-dessous de ce blanc; la partie inférieure du cou et la partie antérieure de la poitrine, étaient de couleur noire; le dessous de la partie postérieure de la poitrine, les aisselles, le coude, le côté postérieur de l'avant-bras, le canon et tout le reste de la jambe de devant, le ventre, le scrotum, le périné, les aînes, la face intérieure de la cuisse, le canon et le reste des jambes de derrière étaient de couleur blanche mêlée d'une teinte de jaune et même de fauve plus ou moins apparente dans différents endroits; il y avait aussi un peu de gris et même de blanc de chaque côté de l'anus, à-peu-près comme sur le cerf.

Ce mouflon avait le poil dur et court, mais il était mort dans la mue à la fin de novembre, le plus long poil avait jusqu'à quatre pouces et se trouvait au-devant de la poitrine; celui des autres parties du corps n'avait qu'environ un pouce et demi de longueur.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . .	3	8	o
Hauteur du train de devant.	2	5	6
Hauteur du train de derrière.	2	6	o

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.	0	7	6
Circonférence du museau, prise derrière les naseaux.	0	7	8
Contour de la bouche	0	5	2
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.	0	2	8
Distance entre les naseaux en bas	0	0	4½
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	1	0
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes.	0	0	7
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres	0	6	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	2	0
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite	0	3	8
La même distance en suivant la courbure du chanfrein	0	4	7
Circonférence de la tête, prise au-devant des cornes	1	4	6
Longueur des oreilles.	0	3	8
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	2	8
Distance entre les oreilles et les cornes.	0	0	11
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	5	0
Longueur du cou.	0	10	0
Circonférence près de la tête.	1	0	6
Circonférence près des épaules.	1	4	0
Hauteur	0	5	3
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	2	4	0
Circonférence à l'endroit le plus gros.	2	4	6
Circonférence devant les jambes de derrière.	1	9	0
Longueur du tronçon de la queue.	0	3	8
Circonférence à son origine.	0	2	3
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou.	0	9	8
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	7	0

	pi.	po.	lig.
Circonférence du genou	0	4	6
Longueur du canon	0	6	0
Circonférence à l'endroit le plus minoe	0	3	0
Circonférence du boulet	0	4	6
Longueur du paturon	0	1	5
Circonférence du paturon	0	4	0
Circonférence de la couronne	0	4	6
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	0	10	6
Distance depuis le coude jusqu'au garrot	1	0	0
Distance depuis le coude jusqu'au bas du pied	1	6	6
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret	0	11	4
Circonférence près du ventre	0	10	6
Longueur du canon, depuis le jarret jusqu'au boulet	0	9	0
Circonférence	0	5	2
Longueur des ergots	0	0	11
Hauteur des sabots	0	2	4
Longueur depuis la pince jusqu'au talon dans les pieds de devant	0	2	10
Longueur dans les pieds de derrière	0	2	10
Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant	0	1	6
Largeur dans les pieds de derrière	0	1	4
Distance entre les deux sabots	0	0	$2\frac{1}{2}$
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	0	5	6
Circonférence prise sur les pieds de derrière	0	5	0

Ce mouflon pesait cinquante-une livres et demie; l'épiploon, les quatre estomacs et les intestins se sont trouvés semblables à ceux du bélier par la forme et leur situation, excepté la grosse convexité de la panse, qui était plus grande et plus saillante que celle du bélier;

en ouvrant les quatre estomacs, j'ai observé qu'ils différaient par leurs parties intérieures des estomacs du bœuf, du bélier et du bouc, comme les estomacs du cerf (1), du daim et du chevreuil, diffèrent de ceux des animaux domestiques; et même les papilles de la panse du mouflon étaient encore plus petites à proportion que celles du cerf et des autres animaux sauvages, qui ont été décrits dans cet ouvrage; les mailles du réseau du bonnet avaient moins d'étendue dans le mouflon que dans le bélier, et les papilles des feuillets du troisième estomac étaient plus petites et moins élevées.

Le foie et la rate du mouflon avaient la même figure et la même position que le foie et la rate du bélier, mais ils étaient moins épais; la vésicule du fiel du mouflon était plus plate que celle du bélier, et renfermait une liqueur de couleur brune-jaunâtre, tandis que la vésicule du fiel d'un bélier, qui a été disséqué en même temps que le mouflon, était beaucoup plus grande et presque entièrement remplie d'une liqueur teinte de jaune et de vert; il n'y avait point de douves dans le foie du mouflon, ni dans la vésicule, comme il s'en trouve dans les béliers, les moutons, etc.; le foie pesait quinze onces, et la rate une once six gros.

Le pancreas et les reins avaient la même conformation que dans le bélier, ils étaient moins compactes; le cœur avait la même figure que celui du bélier, mais il m'a paru plus gros à proportion; le mouflon ressemblait aussi au bélier, par la forme et le nombre des lobes du poumon, ils étaient moins séparés les uns des autres.

---

(1) Voyez le III[e] volume de cet ouvrage.

La langue ressemblait à celle du bélier, ainsi que la partie antérieure de l'épiglotte; le palais était traversé par treize sillons semblables à ceux du bélier, et il n'y avait aucune différence sensible de figure et de position entre le cerveau et le cervelet de cet animal, et le cerveau et le cervelet du mouflon, le cerveau pesait trois onces six gros, et le cervelet trois gros et dix-huit grains.

Le gland ressemblait à celui du bélier par sa forme, et surtout par le champignon qui le terminait; l'urètre débordait aussi, comme celui du bélier, de treize lignes au delà de l'extrémité du gland; le pli de la verge avait environ un pouce de longueur; ses cordons, la vessie, les testicules, etc. étaient semblables à ces mêmes parties, vues dans le bélier.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la panse de devant en arrière, depuis le bonnet jusqu'au bout de la convexité du côté gauche	1	0	0
Largeur	1	0	0
Hauteur	0	7	0
Circonférence transversale du corps de la panse	2	8	0
Circonférence longitudinale qui passe en devant auprès de l'œsophage et en arrière sur le sommet de la grosse convexité	3	0	0
Circonférence du cou de la panse	1	3	6
Profondeur de la scissure qui le sépare du corps	0	2	6
Circonférence de la base de la convexité droite	1	6	6
Circonférence de la base de la convexité gauche	0	9	6
Profondeur de la scissure qui sépare les deux convexités	0	3	0
Longueur du bonnet	0	6	0
Circonférence à l'endroit le plus gros	1	3	0
Grande circonférence du feuillet	0	10	3

	pi.	po.	lig.
Petite circonférence	0	9	0
Circonférence longitudinale du corps de la caillette	2	3	0
Circonférence transversale à l'endroit le plus gros.	1	2	6
Circonférence de l'œsophage	0	2	6
Circonférence du pylore	0	2	6
Longueur des plus grandes papilles de la panse..	0	0	1 ½
Largeur	0	0	0¼
Hauteur des cloisons du réseau du bonnet	0	0	0½
Diamètre des plus grandes figures du réseau	0	0	7
Longueur de la gouttière du bonnet	0	2	2
Largeur	0	0	6
Largeur des plus grands feuillets du troisième estomac	0	1	2
Largeur des moyens	0	0	6
Hauteur des plus grands replis de la caillette	0	0	8
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum	66	6	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros	0	2	3
Circonférence dans les endroits les plus minces..	0	2	0
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros	0	2	0
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	1	9
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	0	3	0
Circonférence dans les endroits les plus minces..	0	2	3
Longueur du cœcum.	0	10	0
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	8	9
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	7	6
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	7	0
Circonférence dans les endroits les plus minces..	0	2	3
Circonférence du rectum près du colon	0	3	0
Circonférence du rectum près de l'anus	0	4	0
Longueur du colon et du rectum pris ensemble..	16	6	0

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum	83	0	0
Longueur du foie	0	4	9
Largeur	0	8	9
Sa plus grande épaisseur	0	0	11
Longueur de la vésicule du fiel	0	2	5
Son plus grand diamètre	0	0	10
Longueur de la rate	0	5	6
Largeur	0	2	10
Largeur de l'extrémité droite	0	1	9
Largeur de l'extrémité gauche	0	2	9
Épaisseur	0	0	3½
Épaisseur du pancréas	0	0	3
Longueur des reins	0	2	11
Largeur	0	1	7
Épaisseur	0	0	10
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	3	1
Largeur	0	2	10
Largeur de la partie charnue, entre le centre nerveux et le sternum	0	3	3
Largeur de chaque côté du centre nerveux	0	4	6
Circonférence de la base du cœur	0	8	9
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	4	1
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	0	3	0
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors	0	0	7
Longueur de la langue	0	5	2
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité	0	1	4
Largeur de la langue	0	0	10
Largeur des sillons du palais	0	0	2
Hauteur des bords	0	0	0½
Longueur des bords de l'entrée du larynx	0	0	8

	pi.	po.	lig.
Largeur des mêmes bords	0	0	2
Distance entre leurs extrémités inférieures	0	0	3
Longueur du cerveau	0	2	9
Largeur	0	2	6
Épaisseur	0	1	5
Longueur du cervelet	0	1	2
Largeur	0	1	4
Épaisseur	0	1	0
Distance entre l'anus et le scrotum	0	5	6
Hauteur du scrotum	0	3	9
Épaisseur	0	2	0
Largeur	0	3	9
Distance entre le scrotum et l'orifice du prépuce	0	5	6
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland	0	2	2
Longueur du gland	0	1	6
Largeur	0	0	4
Épaisseur	0	0	5
Longueur de la verge depuis la bifurcation du corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce	0	10	0
Largeur de la verge	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Épaisseur	0	0	5
Longueur des testicules	0	2	9
Largeur	0	2	1
Épaisseur	0	1	6
Largeur de l'épididyme	0	0	8
Épaisseur	0	0	1
Longueur des canaux déférents	0	9	6
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue	0	0	0 $\frac{2}{3}$
Diamètre près de la vessie	0	0	3
Longueur des cordons de la verge	0	9	0
Diamètre	0	0	1
Grande circonférence de la vessie	0	9	6
Petite circonférence	0	8	6

	pi.	po.	lig.
Longueur des vésicules séminales	0	1	3
Largeur	0	0	9
Épaisseur	0	0	3 ½
Longueur de l'urètre	0	3	9
Circonférence	0	0	9

Le squelette (*pl.* 391) du mouflon ressemble si parfaitement à celui du bélier (1), qu'il m'a paru n'en différer que par l'os frontal, qui dans le mouflon n'est pas concave entre les deux yeux, comme dans le bélier, et par les dimensions des os, qui sont rapportées dans la table suivante.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'entre-deux des cornes	0	7	8
Largeur de la tête prise à l'endroit des orbites	0	4	7
Longueur des cornes	1	5	8
Circonférence à la base	0	7	6
Longueur de l'humérus	0	6	3
Circonférence à l'endroit le plus petit	0	2	3
Longueur de l'os du coude	0	8	4
Longueur de l'os du rayon	0	6	9
Largeur du milieu de l'os	0	0	8
Longueur du fémur	0	7	10
Circonférence du milieu de l'os	0	2	4
Longueur du tibia	0	9	2
Circonférence du milieu de l'os	0	1	11
Longueur des canons des jambes de devant	0	5	6
Largeur du milieu de l'os	0	0	7
Longueur des canons des jambes de derrière	0	6	0
Largeur du milieu de l'os	0	0	6

(1) Voyez le II[e] volume de cette Histoire des Mammifères, page 160 et suivantes.

DESCRIPTION D'UN BÉLIER D'ISLANDE.

Le bélier d'Islande (*pl.* 382, *fig.* 1) ressemble à nos béliers par la forme du corps et de la tête ; il n'en diffère que par le nombre des cornes, par la longueur de la queue et par la qualité de sa laine. Le bélier d'Islande, qui a servi de sujet pour cette description, avait trois longues cornes placées, une de chaque côté du front et la troisième entre les deux autres ; les deux cornes latérales étaient recourbées en bas et en dedans, à-peu-près comme celles de nos béliers ; la corne gauche se prolongeait en avant et approchait de la bouche, par son extrémité, au point de nuire à l'animal : aussi l'avait-on coupée par le bout ; la corne du milieu était dirigée en haut au sortir du front, sur la longueur de deux pouces, et plus loin elle se courbait à gauche jusqu'à son extrémité : mais elle avait beaucoup moins de courbure que les cornes latérales ; ces trois cornes n'étaient pas placées régulièrement sur le front ; la corne droite paraissait être dans le même endroit où est la corne droite des béliers qui n'en ont que deux ; la corne du milieu et la corne gauche du bélier d'Islande semblaient être à la place de la corne gauche des autres béliers, mais elles anticipaient au-delà de cette place sur le milieu du front et sur la tempe gauche ; la corne du milieu était la plus grande et touchait par sa base aux deux cornes latérales ; la corne gauche était plus petite que la droite.

La brebis d'Islande (*pl.* 382, *fig.* 2) n'avait que deux cornes, celle du côté droit était dirigée en arrière et recourbée en bas; la gauche était dirigée en dehors et très-recourbée en bas; la queue du mâle et de la femelle était très-courte.

La laine du bélier d'Islande différait beaucoup de celle de nos béliers, elle était grosse, longue, lisse, dure; elle avait jusqu'à huit pouces de longueur sur toutes les parties du corps, à l'exception de la tête, de la queue, du bas des jambes, etc.; sa couleur était brune-roussâtre presque sur tout le corps; la laine du dessous du cou et du devant de la poitrine était noire ou noirâtre; parmi cette longue laine, il y en avait une autre plus fine, moins lisse, plus douce, plus courte, plus ressemblante à celle de nos moutons et de couleur cendrée; la laine de la tête était fort courte, elle avait une couleur fauve très-pâle avec quelques teintes de brun; le bout du museau était blanchâtre; la queue était noire; le bas des jambes avait un poil court, comme celui des jambes de nos béliers; il était mêlé de brun et de noirâtre, et il y avait du gris sur le genou et sur les quatre pieds.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus....	3	7	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes...............	0	6	4
Circonférence du museau, prise derrière les naseaux..................................	0	7	7
Contour de la bouche.........................	0	5	8
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure..................................	0	2	6
Distance entre les naseaux en bas.............	0	0	3 ½
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.........	0	1	2

	pi.	po.	lig.
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes	0	0	7
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres	0	5	2
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	2	5
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite	0	3	6
La même distance en suivant la courbure du chanfrein	0	4	2
Circonférence de la tête prise au-devant des cornes.	1	7	0
Longueur des oreilles	0	2	9
Largeur de la base mesurée sur la courbure extérieure	0	3	2
Distance entre les oreilles et les cornes	0	0	4
Distance entre les deux oreilles, prise au bas	0	4	0
Longueur du cou	0	4	8
Circonférence près de la tête	1	3	6
Circonférence près des épaules	1	5	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	2	8	6
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	3	1	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière	2	4	0
Longueur du tronçon de la queue	0	4	0
Circonférence à son origine	0	3	6
Longueur du bras, depuis le coude jusqu'au genou	0	8	9
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	7	9
Circonférence du genou	0	5	0
Longueur du canon	0	5	3
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	3	6
Circonférence du boulet	0	5	6
Longueur du paturon	0	1	6
Circonférence du paturon	0	4	10
Circonférence de la couronne	0	5	8
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	0	7	6

	pi.	po.	lig.
Distance depuis le coude jusqu'au garrot.......	1	0	0
Distance depuis le coude jusqu'au bas du pied..	1	3	0
Longueur de la cuisse, depuis la rotule jusqu'au jarret..............................	0	11	3
Circonférence près du ventre.................	1	0	0
Longueur du canon, depuis le jarret jusqu'au boulet..............................	0	7	9
Circonférence........................	0	3	5
Longueur des ergots.....................	0	1	6
Hauteur des sabots..................	0	0	10
Longueur depuis la pince jusqu'au talon dans les pieds de devant.......................	0	2	7
Longueur dans les pieds de derrière...........	0	3	6
Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant..........................	0	1	11
Largeur dans les pieds de derrière............	0	1	9
Distance entre les deux sabots..........	0	0	3
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant......................	0	7	9
Circonférence prise sur les pieds de derrière....	0	9	0

Ce bélier d'Islande pesait quatre-vingt-six livres et demie; les intestins se sont trouvés placés comme dans nos béliers; la panse, les intestins grêles étaient dans le flanc droit; le cœcum s'étendait de devant en arrière dans la région hypogastrique et se recourbait à gauche; les circonvolutions spirales du colon étaient situées entre les deux convexités de la panse dans la région hypogastrique sur le cœcum, et on voyait quelques circonvolutions du colon dans le flanc gauche.

Les quatre estomacs et tous les intestins du bélier d'Islande ressemblaient parfaitement à ceux de notre bélier par la forme extérieure, et ils n'en différaient au

dedans qu'en ce que la couleur des parois internes n'était pas brune, et que les cloisons qui formaient le réseau du bonnet, n'étaient pas aussi élevées.

Le foie et la rate étaient plus étendus, moins épais, moins compactes et d'un rouge moins teint de brun que dans notre bélier; au reste, le foie, la vésicule du fiel et la rate de ces deux animaux avaient la même figure et la même conformation; le foie pesait une livre sept onces deux gros, et la rate deux onces deux gros et demi.

Les poumons ne différaient de ceux de notre bélier, qu'en ce que le lobe moyen du poumon droit n'était pas séparé en entier du lobe postérieur, et que la partie antérieure du poumon gauche avait une échancrure plus profonde; le cerveau pesait deux onces six gros.

Le squelette du bélier d'Islande ressemble autant que celui du mouflon au squelette de notre bélier; la seule différence que j'y aie remarqué, c'est que la partie postérieure de l'os frontal est plus élevée dans le bélier d'Islande, parce que les cornes sont plus grosses et en plus grand nombre.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'entre-deux des cornes....	0	6	7
Largeur de la tête, prise à l'endroit des orbites..	0	4	6
Longueur des cornes.	1	7	11
Circonférence à la base....................	0	7	6
Longueur de l'humérus......................	0	5	7
Circonférence à l'endroit le plus petit........	0	2	3
Longueur de l'os du coude..................	0	7	9
Longueur de l'os du rayon.	0	6	2
Largeur du milieu de l'os.	0	0	8
Longueur du fémur.	0	7	1

	pi.	po.	lig.
Circonférence du milieu de l'os..............	0	2	3
Longueur du tibia..................	0	8	3
Circonférence du milieu de l'os...........	0	1	10
Longueur des canons des jambes de devant.....	0	4	10
Largeur du milieu de l'os..................	0	0	$6\frac{2}{3}$
Longueur des canons des jambes de derrière....	0	5	8
Largeur du milieu de l'os..................	0	0	5

DESCRIPTION
D'UN BÉLIER DES INDES.

Le bélier des Indes (*pl.* 384, *fig.* 1) a, comme notre bélier, le chanfrein arqué, un enfoncement au devant de l'angle antérieur de l'œil, le front moins élevé que celui du bouc, et les yeux placés plus près des cornes : mais la tête est fort allongée et aplatie sur les côtés du museau, qui a beaucoup de hauteur lorsqu'on le regarde de profil, et qui paraît fort mince lorsque l'on voit l'animal en face; les oreilles sont longues et pendantes. Les cornes du bélier des Indes, qui a servi de sujet pour cette description, avaient une couleur noire ou noirâtre : elles étaient courtes et contournées en arc de cercle, elles s'étendaient obliquement en dehors et en arrière, et la pointe était dirigée en dedans, de façon que si on les avait prolongées dans la même direction, elles seraient entrées dans le cou, derrière la base des oreilles; ces cornes avaient une face plate sur leur côté intérieur; l'extérieur était arrondi près de la base, mais vers la pointe il se trouvait comme sur les cornes de notre bélier une arête qui divisait le côté extérieur en deux faces. Il y avait sous la gorge deux glands comme ceux des boucs et des chèvres; la queue descendait presque jusqu'à terre.

Cet animal avait, au lieu de laine, un poil semblable à celui du mouflon, non seulement par sa longueur et sa consistance, mais encore par ses couleurs; le chan-

frein, le bout du museau, l'endroit des sourcils, le dedans des oreilles, l'occiput, les alentours des glands et le coude étaient de couleur grise; il y avait aussi des poils de cette couleur sur le milieu de la face extérieure des jambes; le sommet de la tête, le tour des yeux, la face extérieure des oreilles, la plus grande partie de la mâchoire inférieure, la gorge, les glands, les côtés du cou et la partie postérieure du dessus, le dos, les côtés du corps, la croupe, l'épaule, la face extérieure du bras et de la cuisse, et les quatre jambes étaient de couleur fauve plus ou moins foncée et teinte en quelques endroits de couleur brune, surtout à côté du genou et sur les flancs, où il y avait une grande tache brune: la face intérieure de l'avant-bras et de la jambe était presque entièrement brune; cette couleur paraissait aussi sur le devant des canons et des pieds: les côtés du museau, le dessus des yeux, le tour de la base des cornes, la partie antérieure du dessus du cou et l'endroit des angles formés par les branches de la mâchoire inférieure, avaient une couleur noire ou noirâtre; le dessous du cou et la partie antérieure de la poitrine étaient de couleur de marron; la partie postérieure de la poitrine et le ventre avaient une couleur fauve, pâle et même blanchâtre dans quelques endroits; la queue était de couleur fauve et mêlée de gris et de brun sur environ un tiers de sa longueur, depuis son origine; le reste avait une couleur blanche légèrement teinte de jaune.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	4	1	0
Hauteur du train de devant..................	2	11	6
Hauteur du train de derrière................	2	11	0

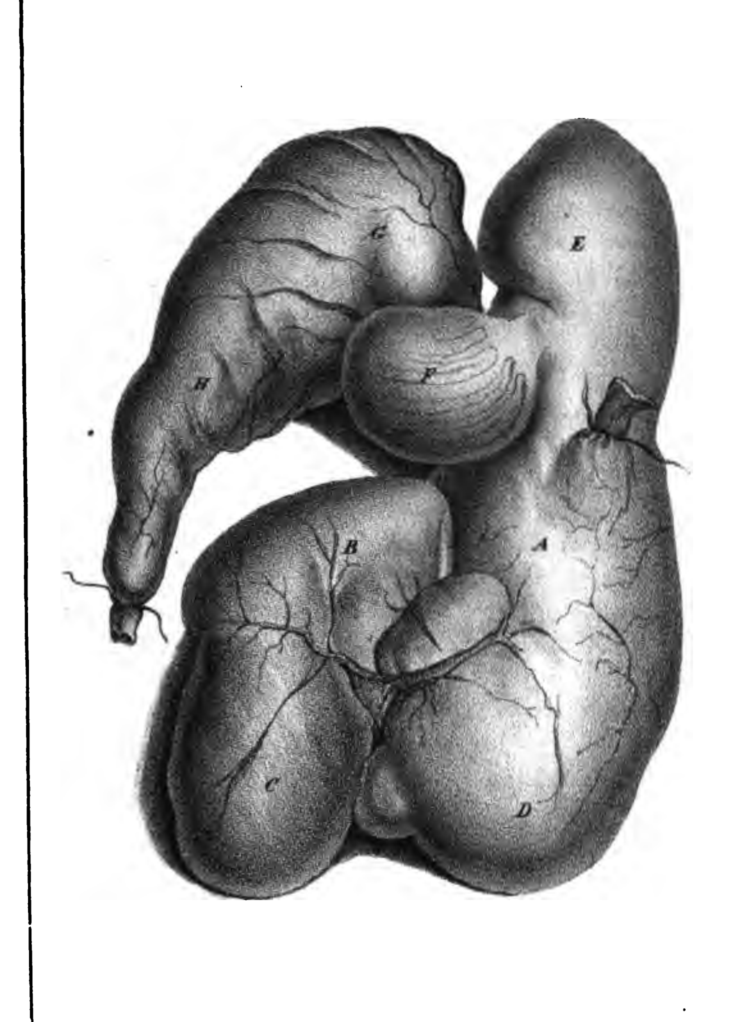
	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes	0	9	0
Circonférence du museau, prise derrière les naseaux	0	7	8
Contour de la bouche	0	6	8
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure	0	2	6
Distance entre les naseaux en bas	0	0	4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	1	2
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes	0	0	8½
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres	0	6	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	1	11
Distance entre les angles antérieurs des yeux mesurée en ligne droite	0	3	2
La même distance, en suivant la courbure du chanfrein	0	5	3
Circonférence de la tête prise au-devant des cornes	1	5	6
Longueur des oreilles	0	5	2
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	2	10
Distance entre les oreilles et les cornes	0	0	10
Distance entre les deux oreilles prise en bas	0	3	4
Longueur du cou	1	0	0
Circonférence près de la tête	1	2	0
Circonférence près les épaules	1	8	0
Hauteur	0	6	0
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant	2	10	6
Circonférence à l'endroit le plus gros	2	10	6
Circonférence devant les jambes de derrière	2	3	6
Longueur du tronçon de la queue	1	5	0
Circonférence à son origine	0	3	5

	pi.	po.	lig.
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou	0	11	0
Circonférence à l'endroit le plus gros.........	0	9	0
Circonférence du genou.....................	0	5	0
Longueur du canon....................	0	7	0
Circonférence à l'endroit le plus mince......	0	2	10
Circonférence du boulet....................	0	4	5
Longueur du paturon......................	0	1	8
Circonférence du paturon..............	0	4	2
Circonférence de la couronne................	0	5	0
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou...	0	11	0
Distance depuis le coude jusqu'au garrot......	0	11	10
Distance depuis le coude jusqu'au bas du pied..	1	9	6
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret............................	1	1	0
Circonférence près du ventre................	1	1	0
Longueur du canon, depuis le jarret jusqu'au boulet..........................	0	10	6
Circonférence..............................	0	3	6
Longueur des ergots........................	0	0	10
Hauteur des sabots.......................	0	1	10
Longueur depuis la pince jusqu'au talon dans les pieds de devant........................	0	2	6
Longueur dans les pieds de derrière..........	0	2	4
Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant........................	0	1	7
Largeur dans les pieds de derrière............	0	1	6
Distance entre les deux sabots............	0	0	2
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant......................	0	5	6
Circonférence prise sur les pieds de derrière.....	0	5	2

La différence la plus apparente que j'aie remarquée entre les parties molles intérieures du bélier des Indes et celles de notre bélier, était dans la figure et la grandeur proportionnelle des quatre estomacs (*pl.* 387), la

Belier des Indes.

Pl. 387



Munier direx.

Lith. de C. Motte

panse (*ABCD*) avait ses deux convexités (*CD*) beaucoup plus grandes à proportion que celles du bœuf (1), le bonnet (*E*) était aussi plus grand que le feuillet (*F*), tandis qu'il est au contraire plus petit dans le bœuf, et la caillette (*GH*) avait une étendue beaucoup plus grande en comparaison de celle de la panse (*ABCD*).

La vésicule du fiel était très-grande et débordait au-delà du foie, il y avait des douves dans ce viscère.

Les deux lobes du poumon gauche n'étaient pas entièrement séparés l'un de l'autre.

Le gland adhérait au prépuce, de façon que l'on ne pouvait pas le faire sortir au-dehors; il était terminé par des tubercules, comme celui de notre bélier et du bouc, et l'urètre se prolongeait au delà du gland comme dans ces animaux.

On a fait voir à Paris un autre bélier des Indes (*pl.* 385, *fig.* 1) à-peu-près de même grandeur que celui qui a servi de sujet pour la description précédente, il était couvert de laine et d'une sorte de poil ferme mêlés ensemble, ce poil et la laine étaient pelotonnés sur le cou et sur les épaules, comme le poil du lapin d'Angora (2); la tête du bélier dont il s'agit avait une couleur blanche, le poil du reste du corps était blanc ou fauve, la laine était grise; cet animal avait sous la gorge deux glands longs de deux pouces huit lignes.

(1) Voyez le XVII[e] volume de cet ouvrage, pl. 13, fig. 1.

(2) Voyez le tome XVIII de cet ouvrage, pl. 101.

DESCRIPTION
DE LA PARTIE DU CABINET
QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE
DU MOUFLON
ET DES AUTRES BREBIS.

1081. *Le squelette d'un mouflon.*

Ce squelette vient de l'animal qui a servi de sujet pour la description du mouflon; les principales dimensions de ce squelette y sont rapportées.

1082. *L'os hyoïde d'un mouflon.*

Cet os ressemble entièrement à celui du bélier.

1083. *Le squelette d'un bélier d'Islande.*

Les principales dimensions de ce squelette se trouvent dans la description du bélier d'Islande. Le squelette a été tiré du même animal qui a servi de sujet pour cette description.

1378. *Égagropile de bélier.*

Cette égagropile est presque régulièrement ronde, elle a trois pouces cinq lignes de diamètre. On l'a trouvée avec cinq autres pareilles dans la panse d'un bélier de quatre ans à Chandernagor; son écorce est si mince, qu'elle laisse beaucoup de poils à découvert.

1379. *Egagropile de mouton.*

Cette égagropile est de forme irrégulière, son plus grand diamètre est d'un pouce et demi; son écorce est brune, inégale et grenue dans quelques endroits.

1380. *Autre égagropile de mouton.*

Elle est plus petite que la précédente, mais au reste elle lui ressemble; elle a été trouvée près de Bordeaux et donnée par M. Geoffroi.

1381. *Autres égagropiles de mouton.*

Il y en a deux, une grosse et une petite; la plus grande a près de deux pouces et demi de diamètre; leur écorce est brune et même noirâtre. Elles ont été trouvées à Palnau, et envoyées par M. Rigolet, curé du lieu.

1382. *Autre égagropile.*

Son diamètre n'est que d'un pouce neuf lignes; elle n'a pour écorce qu'un feutre plus serré que celui du dedans; elle a été apportée de Quito, par M. de la Condamine, de l'Académie royale des Sciences.

1383. *Autre égagropile.*

Cette égagropile est oblongue, elle a quatre pouces et demi de longueur sur environ deux pouces et demi de diamètre; elle est composée de soies et non pas de poils, ces soies sont dirigées vers les bouts de l'égagropile.

LE BOUQUETIN,[1]

LE CHAMOIS,[2]

ET LES AUTRES CHÈVRES.

La Chèvre Bouquetin, *Capra Ibex*, Linn., Gmel., Bodd., Cuv.; *Hircus Ibex*.

L'Antilope Chamois, *Antilope rupicapra*, Pall., Linn., Erxleb., Cuv. (3).

Quoiqu'il y ait apparence que les Grecs connais-

(1) Bouquetin, autrefois Bouc estain, Boucstein, c'est-à-dire Bouc de rochers. *Stein* signifie *Pierre* dans la langue teutonique; en latin, *Ibex;* en allemand et en suisse, *Steinbock*.

Bouc Estain. Observ. de Belon, feuillet 14 recto, fig. feuillet 14 verso. *Ibex*. Gesner, hist. quad., pag. 303.

« Hircus cornibus supra nodosis, infra rotundatis, in dorsum recli- « natis.... Ibex. *Le bouc estain*. » Brisson, reg. anim., pag. 64.

« Ibex. Capra cornibus nodosis in dorsum reclinatis.... Cornibus « vastis reclinatis, corpore fulvo, aruneo nigro. » Linn., Syst. nat., edit. X, pag. 68.

(2) Chamois, en latin, *Rupicapra;* en italien, *Camuza;* en allemand, *Gemss;* en vieux français, *Ysard*, *Ysarus*, *Sarris*.

Chamois, *Cemas*, *Ysard*, *Rupicapra*. Observ. de Belon, feuillet 53

(3) Cet article renferme l'histoire et la description non seulement du bouquetin et du chamois que les naturalistes de notre époque regardent comme appartenant à deux espèces bien distinctes, mais encore celles de quelques variétés domestiques de la chèvre ordinaire, qui, selon les mêmes naturalistes, constitue une espèce très-différente des deux premières. Desm. 1828.



1. le Bouquetin. 2. le Chamois

saient le bouquetin et le chamois, ils ne les ont pas désignés par des dénominations particulières, ni même par des caractères assez précis, pour qu'on puisse les reconnaître; ils ne les ont indiqués que sous le nom générique de *Chèvres sauvages* (1): vraisemblablement, ils présumaient que ces animaux étaient de la même espèce que les chèvres domestiques (2), puisqu'ils ne leur ont point appliqué de noms propres, comme ils l'ont fait à tous les animaux d'espèces différentes : au contraire nos naturalistes modernes ont tous regardé le bouquetin et le chamois, comme deux espèces réellement distinctes, et toutes deux diffé-

---

verso, et 54 recto, fig. feuillet 53 verso. *Nota*. Belon prétend que le nom français *Chamois* vient du grec *Cemas;* mais il n'est pas sûr que le *Cemas* ou plutôt le *Kemas* d'Ælien, indique en effet le Chamois. Voyez les Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie I[re], page 205.

Rupicapra. Gesner, hist. quad., pag. 290.

Chamois. Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie I[re], page 203, fig. pl. 29, pag. 201.

« Hircus cornibus teretibus, erectis rugosis, ad apicem levibus et uncinatis,... Rupicapra. Le *Chamois* ou l'*Ysard*. » Brisson, reg. anim., pag. 66.

« Rupicapra. Capra cornibus erectis uncinatis.... rufo fusca, sed « albâ fronte, vertice, gulâ, auribus intus. » Linn., Syst. nat., edit. X, pag. 68.

(1) « Rupicapras inter capras silvestres adnumerare libet quoniam hoc « nomen apud solum Plinium legimus, et apud Græcos simpliciter *feræ* « *capræ* dicuntur ut conjicio : nam et magnitudine et figurâ tum cornuum « tum figurâ corporis ad villaticas proximè accedunt. » Gesner. Hist. quad., pag. 292.

(2) « Capræ quas alimus, a capris feris sunt ortæ a queis propter « Italiam, Capraria insula est nominata. » Varro.

rentes de celle de nos chèvres. Il y a des faits et des raisons pour et contre ces deux opinions, et nous allons les exposer en attendant que l'expérience nous apprenne si ces animaux peuvent se mêler et produire ensemble des individus féconds, et qui remontent à l'espèce originaire, ce qui seul peut décider la question.

Le bouquetin mâle diffère du chamois par la longueur, la grosseur et la forme des cornes; il est aussi beaucoup plus grand de corps, et il est plus vigoureux et plus fort; cependant le bouquetin femelle a les cornes différentes de celles du mâle, beaucoup plus petites et assez ressemblantes à celles du chamois (1); d'ailleurs ces animaux ont tous deux les mêmes habitudes, les mêmes mœurs et la même patrie; seulement le bouquetin, comme plus agile et plus fort s'élève jusqu'au sommet des plus hautes montagnes; au lieu que le chamois n'en habite que le second étage (2); mais ni l'un ni l'autre ne se trouvent dans les plaines : tous deux se fraient des chemins dans les neiges, tous deux franchissent les précipices en bondissant de rochers en rochers, tous deux sont couverts d'une peau ferme et solide, et

(1) « Fæmina in hoc genere mare suo minor est, minusque fusca, « major Caprâ villaticâ, Rupicapræ non adeo dissimilis : cornua ei « parva et ea quoque Rupicapræ aut vulgaris capræ cornibus ferè similia. » Stumpfius apud Gesner, pag. 305.

(2) « Rupes montium colunt Rupicapræ, non summas tamen ut Ibex, « neque tam altè et longè saliunt, descendunt aliquando ad inferiora « Alpium juga. » Gesner. Hist. quad., pag. 292.



P. Oudart del. Lith. de C. Motte

1. Le Bouquetin 2. Le Chamois.

vêtus en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur assez rude et d'un poil intérieur plus fin et plus fourni (1), tous deux ont une raie noire sur le dos, ils ont aussi la queue à-peu-près de la même grandeur; le nombre des ressemblances extérieures est si grand en comparaison des différences, et la conformité des parties intérieures est si complète, qu'en raisonnant en conséquence de tous ces rapports de similitude, on serait porté à conclure que ces deux animaux ne sont pas d'une espèce réellement différente, mais que ce sont simplement des variétés constantes d'une seule et même espèce; d'ailleurs les bouquetins (2), aussi

(1) Le chamois a les jambes plus longues que la chèvre domestique, mais le poil plus court; celui qui garnissait le ventre et les cuisses, qui était le plus long, n'avait que quatre pouces et demi; au dos et aux flancs le poil était de deux espèces; car outre le grand poil qui paraissait, il y en avait un petit, fort court et très-fin, caché dessous autour des racines du grand, comme au castor; la tête, le ventre et les jambes n'avaient que le gros poil. Mémoires pour servir à l'histoire des animaux. Partie Ire, page 203.

(2) Si les habitants de l'île de Crète peuvent prendre les faons des boucs estains (dont y a grande quantité) errants par les montagnes, ils les nourrissent avec les chèvres privées et les rendent apprivoisés. Mais les sauvages, dont y a grande quantité, sont à ceux qui les peuvent prendre ou tuer..... Ils sont couverts d'un poil fauve.... Ils deviennent gris en vieillissant, et portent une ligne noire dessus l'échine. Nous en avons aussi en nos montagnes (de Fran[illegible] principalement ès lieux précipiteux et de difficile accès.... Le bouc estain saute d'un rocher sur l'autre de plus de six pas d'intervalle, chose quasi incroyable à qui ne l'aurait vu. Observations de Belon, feuillet 14, recto et verso. — « Audio Rupicapras aliquando cicurari. » Gesner, de quad., pag. 292. — « Vaslesii ibicem in prima ætate captam omnino cicurari et cum

bien que les chamois, lorsqu'on les prend jeunes et qu'on les élève avec les chèvres domestiques, s'apprivoisent aisément, s'accoutument à la domesticité, prennent les mêmes mœurs, vont comme elles en troupeaux, reviennent de même à l'étable, et vraisemblablement s'accouplent et produisent ensemble. J'avoue cependant que ce fait le plus important de tous, et qui seul déciderait la question ne nous est pas connu; nous n'avons pu savoir (1), ni par nous, ni par les autres, si les bouquetins et les chamois produisent avec nos chèvres : seulement nous le soupçonnons; nous sommes à cet égard de l'avis des anciens, et de plus, notre présomption nous paraît fondée sur des analogies que l'expérience a rarement démenties.

« villaticis capris ad pascua ire et redire aiunt, progressu tamen ætatis « ferum ingenium non prorsus exuere. » Stumpfius apud Gesner. Hist. quad., pag. 305.

(1) *Nota.* Dans les compilations que MM. Arnault de Nobleville et Salerne ont faites sur l'histoire des animaux, il est dit (tome IV, page 264), que les chamois sont en rut presque tout le mois de septembre, que les femelles portent neuf mois, et qu'elles mettent bas pour l'ordinaire en juin. Si ces faits étaient vrais, ils indiqueraient très-clairement que le chamois n'est pas de la même espèce que la chèvre, qui ne porte qu'environ cinq mois; mais je les crois suspects, pour ne pas dire faux; les chasseurs, comme on peut le voir par les passages que je citerai, assurent au contraire que le chamois et le bouquetin ne sont en rut que dans le mois de novembre, et que les femelles mettent bas au mois de mai : ainsi le temps de la gestation, au lieu de s'étendre à neuf mois, doit se réduire à-peu-près à cinq, comme dans les chèvres domestiques. Au reste, nous en appelons à l'expérience, et nous ne croyons pas qu'elle nous démente.

Cependant, et voici les raisons contre; l'espèce du bouquetin et celle du chamois, sont toutes deux subsistantes dans l'état de nature, et toutes deux constamment distinctes; le chamois vient quelquefois de lui-même se mêler au troupeau des chèvres domestiques (1), le bouquetin ne s'y mêle jamais, à moins qu'on ne l'ait apprivoisé; le bouquetin et le bouc ont une très-longue barbe, et le chamois n'en a point; les cornes du chamois mâle et femelle sont très-petites; celles du bouquetin mâle sont si grosses (2) et si longues, qu'on n'imaginerait pas qu'elles pussent appartenir à un animal de cette taille; et le chamois paraît différer du bouquetin et du bouc par la direction de ses cornes, qui sont un peu inclinées en avant dans leur partie inférieure et courbées en arrière à la pointe en forme d'hameçon; mais, comme nous l'avons déja dit, en parlant des bœufs et des brebis, les cornes varient prodigieusement dans les

(1) « Rupicapræ aliquando accedunt usque ad greges caprarum cicu-« rum quos non refugiunt, quod non faciunt ibices. » Gesner. Hist. quad. pag. 292.

(2) « Ibex egregium ut et corpulentum animal, specie ferè cervinâ « minus tamen, cruribus quidem gracilibus et capite parvo cervum ex-« primit. Pulchros et splendidos oculos habet. Color pellis fuscus est. « Ungulæ bisulcæ et acutæ ut in rupicapris, cornua magni ponderis ei « reclinantur ad dorsum, aspera et nodosa, eoque magis quo grandior « ætas processerit; augentur enim quotannis donec jam vetulis tandem « nodi circiter viginti increverint. Bina cornua ultimi incrementi ad pon-« dus sedecim aut octodecim librarum accedunt........ Ibex saliendo « rupicapram longè superat; hoc tantum valet ut nisi qui viderit vix cre-« dat. » Stumpfius apud. Gesner, pag. 305.

animaux domestiques, elles varient beaucoup aussi dans les animaux sauvages suivant les différents climats; la femelle dans nos chèvres n'a pas les cornes absolument semblables à celles de son mâle; les cornes du bouquetin mâle ne sont pas fort différentes de celles du bouc, et comme la femelle du bouquetin se rapproche de nos chèvres et même du chamois par la taille et par la petitesse des cornes, ne pourrait-on pas en conclure que ces trois animaux, le bouquetin, le chamois et le bouc domestique, ne font en effet qu'une seule et même espèce, mais dans laquelle les femelles sont d'une nature constante et semblables entre elles; au lieu que les mâles subissent des variétés qui les rendent différents les uns des autres? Dans ce point de vue qui n'est peut-être pas aussi éloigné de la nature que l'on pourrait l'imaginer, le bouquetin serait le mâle dans la race originaire des chèvres, et le chamois en serait la femelle (1); je dis que ce point de vue n'est pas imaginaire, puisque l'on peut prouver par l'expérience qu'il y a des espèces dans la nature où la femelle peut également servir à des mâles d'espèces différentes et produire de tous deux; la brebis produit avec le bouc aussi

---

(1) *Nota.* Le défaut de barbe dans le chamois est un caractère féminin, qu'il faut réunir avec les autres; le chamois mâle paraît, ainsi que sa femelle, participer aux qualités féminines de la chèvre; ainsi l'on peut présumer que le bouc domestique engendrerait avec la femelle du chamois, et qu'au contraire le chamois mâle ne pourrait engendrer avec la chèvre domestique. Le temps confirmera ou détruira cette conjecture.

bien qu'avec le bélier, et produit toujours des agneaux, des individus de son espèce; le bélier au contraire ne produit point avec la chèvre; on peut donc regarder la brebis comme une femelle commune à deux mâles différents, et par conséquent elle constitue l'espèce indépendamment du mâle. Il en sera de même dans celle du bouquetin, la femelle seule y représente l'espèce primitive, parce qu'elle est d'une nature constante; les mâles au contraire ont varié, et il y a grande apparence que la chèvre domestique qui ne fait, pour ainsi dire, qu'une seule et même femelle avec celles du chamois et du bouquetin, produirait également avec ces trois différents mâles, lesquels seuls font variété dans l'espèce; et qui par conséquent n'en altèrent pas l'identité, quoiqu'ils paraissent en changer l'unité.

Ces rapports, comme tous les autres rapports possibles, doivent se trouver dans la nature des choses; il paraît même qu'en général les femelles contribuent plus que les mâles au maintien des espèces; car, quoique tous deux concourent à la première formation de l'animal; la femelle qui seule fournit ensuite tout ce qui est nécessaire à son développement et à sa nutrition, le modifie et l'assimile plus à sa nature; ce qui ne peut manquer d'effacer en beaucoup de parties les empreintes de la nature du mâle; ainsi lorsqu'on veut juger sainement une espèce, ce sont les femelles qu'il faut examiner. Le mâle donne la moitié de la

substance vivante; la femelle en donne autant, et fournit de plus toute la matière nécessaire pour le développement de la forme : une belle femme a presque toujours de beaux enfants; un bel homme avec une femme laide ne produit ordinairement que des enfants encore plus laids.

Ainsi dans la même espèce, il peut y avoir quelquefois deux races, l'une masculine et l'autre féminine, qui toutes deux subsistant et se perpétuant avec leurs caractères distinctifs, paraissent constituer deux espèces différentes, et c'est là le cas où il est, pour ainsi dire, impossible de fixer le terme entre ce que les naturalistes appellent *espèce* et *variété*. Supposons, par exemple, qu'on ne donnât constamment que des boucs à des brebis, et des béliers à d'autres; il est certain qu'après un certain nombre de générations, il s'établirait dans l'espèce de la brebis, une race qui tiendrait beaucoup du bouc, et pourrait ensuite se maintenir par elle-même; car, quoique le premier produit du bouc avec la brebis remonte presque entièrement à l'espèce de la mère, et que ce soit un agneau et non pas un chevreau; cependant cet agneau a déja le poil et quelques autres caractères de son père. Que l'on donne ensuite le même mâle, c'est-à-dire le bouc à ces femelles bâtardes, leur produit dans cette seconde génération approchera davantage de l'espèce du père, et encore plus dans la troisième, etc.; bientôt les caractères étrangers l'emporteront sur les caractères naturels, et cette

race factice pourra se soutenir par elle-même et former dans l'espèce une variété dont l'origine sera très-difficile à reconnaître : or, ce qui se peut d'une espèce à une autre, se peut encore mieux dans la même espèce; si des femelles très-vigoureuses n'ont constamment que des mâles faibles, il s'établira avec le temps une race féminine, et si en même temps des mâles très-forts n'ont que des femelles trop inférieures en force et en vigueur, il en résultera une race masculine, qui paraîtra si différente de la première, qu'on ne voudra pas leur accorder une origine commune, et qu'on viendra par conséquent à les regarder comme des espèces réellement distinctes et séparées.

Nous pouvons ajouter à ces réflexions générales quelques observations particulières. M. Linnæus (1) assure avoir vu en Hollande deux animaux du genre des chèvres, dont le premier avait

---

(1) « Capra cornibus depressis, incurvis, minimis, cranio incumbentibus. Magnitudo hædi hirci : pili longi, penduli; cornua lunata, « crassa, vix digitum longa adpressa ut ferè cutem perforent : habitat in « America. » *Nota*. Je doute que M. Linnæus ait été bien informé au sujet du pays natal de cet animal, et je le crois originaire d'Afrique; les raisons sur lesquelles je fonde ce doute et cette présomption, sont : 1° qu'aucun auteur n'a dit que cette espèce de chèvre, non plus que la chèvre commune se soient trouvées en Amérique; 2° que tous les voyageurs s'accordent au contraire à assurer qu'il se trouve en Afrique des chèvres grandes, moyennes et petites, toutes différentes les unes des autres; 3° parce que nous avons vu un animal qui nous est parvenu sous le nom de *Bouc d'Afrique*, et dont nous donnons la figure (pl. 392), lequel ressemble si fort à la description du *Capra cornibus depressis, etc.*, de M. Linnæus, que nous le regardons comme le même animal; ainsi

les cornes très-courtes, très-rabattues, presque appliquées sur le crâne, et le poil long; le second avait les cornes droites, recourbées en arrière au sommet, et le poil court; ces animaux qui paraissaient être d'espèce plus éloignée que le chamois et la chèvre commune, ont néanmoins produit ensemble, ce qui démontre que ces différences de la forme des cornes et de la longueur du poil ne sont pas des caractères spécifiques et essentiels, puisque ces animaux n'ont pas laissé de produire ensemble, et que par conséquent ils doivent être regardés comme étant de la même espèce; l'on peut donc tirer de cet exemple l'induction très-vraisemblable, que le chamois et notre chèvre, dont les principales différences consistent de même dans la forme des cornes et la longueur du poil, ne laissent pas d'être de la même espèce.

Nous avons au Cabinet du Roi le squelette d'un animal qui fut donné à la Ménagerie, sous le nom de *Capricorne;* il ressemble parfaitement au bouc domestique par la charpente du corps et la proportion des os, et particulièrement au bouquetin par la forme de la mâchoire inférieure; mais il

---

nous nous croyons fondés à assurer que cette petite espèce de chèvre est originaire d'Afrique et non pas d'Amérique.

« Capra cornibus erectis, apice recurvis. Magnitudo hædi hirci unius « anni. Pili breves, cervini, cornua vix digitum longa antrorsum recur- « vatâ apice : hæc cum precedenti coibat et pullum non diu superstitem « in vivario Cliffortiano producebat. Facies utrinsque adeo aliena, ut vix « speciem eandem at diversissimam argueret. » Linn. Syst. nat. edit. X, page 69.

diffère de l'un et de l'autre par les cornes : celles du bouquetin ont des tubercules proéminents et deux arêtes longitudinales, entre lesquelles est une face antérieure bien marquée ; celles du bouc n'ont qu'une arête et point de tubercules; les cornes du capricorne n'ont qu'une arête, point de face antérieure, et ont en même temps des rugosités sans tubercules, mais plus fortes que celles du bouc, elles indiquent donc une race intermédiaire entre le bouquetin et le bouc domestique; de plus les cornes du capricorne sont courtes et recourbées à la pointe comme celles du chamois, et en même temps elles sont comprimées et annelées : ainsi elles tiennent à la fois du bouc, du bouquetin et du chamois.

M. Browne (1) dans son histoire de la Jamaïque, rapporte qu'on trouve actuellement dans cette île :

(1) « Capra prima cornibus carinatis arcuatis. » Linn. Syst. Nat. The Nanny-goat.

« Capra secunda cornibus erectis uncinatis, pedibus longioribus. »

« Capra cornibus erectis uncinatis. » Linn. Syst. Nat.... The Ruppi-goat.

« These are not, either of them, natives of Jamaïca; but the latter is « often imported thither from the main and Rubee-island; and the other « from many parts of Europe. The milk of these animals is very pleasant « in all those warm countries, for it loses that rancid taste wich it natu-« rally has in Europe. A Kid is generally thought as good, if not better, « than a lamb, and frequently served up at the tables of every rank of « people. »

« Capra tertia cornibus nodosis in dorsum reclinatis. » Linn. Syst. Nat. The Bastard Ibex.

« This species seems to be a bastard sort of the Ibex-goat, it is the most « common Kind in Jamaïca, and esteemed the best by most people. It

1° la chèvre commune domestique en Europe; 2° le chamois; 3° le bouquetin; il assure que ces trois animaux ne sont point originaires d'Amérique, qu'ils y ont été transportés d'Europe; qu'ils ont, ainsi que la brebis, dégénéré dans cette terre nouvelle, qu'ils y sont devenus plus petits; que la laine des brebis s'est changée en poil rude comme celui de la chèvre; que le bouquetin paraît être d'une race bâtarde, etc. Nous croyons donc que la petite chèvre à cornes droites et recourbées au sommet, que M. Linnæus a vue en Hollande, et qu'il dit être venue d'Amérique, est le chamois de la Jamaïque, c'est-à-dire le chamois d'Europe, dégénéré et devenu plus petit en Amérique; et que le bouquetin de la Jamaïque que M. Browne appelle *Bouquetin bâtard*, est notre capricorne, qui ne paraît être en effet qu'un bouquetin dégénéré devenu plus petit, et dont les cornes auront varié sous le climat d'Amérique.

M. Daubenton (1), après avoir examiné scrupu-

« was first introduced there by the Spaniards, and seems now naturalized « in these parts. »

« Ovis prima cornibus compressis lunatis. » Linn. Syst. Nat. The Sheep. « These animals have been doubtless bred in Jamaïca ever since the time « of the Spaniards; and thrive very well in every quarter of the Island, « but they are generally very small. A shep carried from a cold climate « to any of those sultry regions, soon alters its appearance, for in an « year or two, instead of wool it puts out a coat of hair like a goat. » The civil and natural history of Jamaïca, by Patrick Browne, M. D. London, 1756, chap. 5, section IV.

(1) Voyez ci-après dans ce volume la description du Chamois.

leusement les rapports du chamois au bouc et au bélier, dit qu'en général il ressemble plus au bouc qu'au bélier; les principales disconvenances sont, après les cornes, la forme et la grandeur du front, qui est moins élevé et plus court dans le chamois que dans le bouc, et la position du nez qui est moins reculé que celui du bouc; en sorte que par ces deux rapports, le chamois ressemble plus au bélier qu'au bouc; mais en supposant, comme il y a tout lieu de le présumer, que le chamois est une variété constante de l'espèce du bouc, comme le dogue ou le lévrier sont des variétés constantes dans l'espèce du chien; on verra que ces différences dans la grandeur du front et dans la position du nez, ne sont pas à beaucoup près si grandes dans le chamois, relativement au bouc, que dans le dogue, relativement au lévrier, lesquels cependant produisent ensemble et sont certainement de la même espèce; d'ailleurs, comme le chamois ressemble au bouc par un grand nombre, et au bélier par un moindre nombre de caractères, si l'on veut en faire une espèce particulière, cette espèce sera nécessairement intermédiaire entre le bouc et le bélier; or, nous avons vu que le bouc et la brebis produisent ensemble: donc le chamois qui est intermédiaire entre les deux, et qui en même temps est beaucoup plus près du bouc que du bélier par le nombre des ressemblances, doit produire avec la chèvre, et

ne doit par conséquent être considéré que comme une variété constante dans cette espèce.

Il est donc presque prouvé que le chamois produirait avec nos chèvres, puisque ce même chamois transporté et devenu plus petit en Amérique, produit avec la petite chèvre d'Afrique; le chamois n'est donc qu'une variété constante dans l'espèce de la chèvre, comme le dogue dans celle du chien, et d'autre côté nous ne pouvons guère douter que le bouquetin ne soit la vraie chèvre, la chèvre primitive dans son état sauvage, et qu'il ne soit à l'égard des chèvres domestiques ce que le mouflon est à l'égard des brebis. Le *Bouquetin* ou *Bouc sauvage* ressemble entièrement et exactement au bouc domestique par la conformation, l'organisation, le naturel et les habitudes physiques, il n'en diffère que par deux légères différences, l'une à l'extérieur et l'autre à l'intérieur; les cornes du bouquetin sont plus grandes que celles du bouc, elles ont deux arêtes longitudinales, celles du bouc n'en ont qu'une; elles ont aussi de gros nœuds ou tubercules transversaux, qui marquent les années de l'accroissement, au lieu que celles des boucs ne sont, pour ainsi dire, marquées que par des stries transversales; la forme du corps est pour tout le reste absolument semblable dans le bouquetin et le bouc; à l'intérieur tout est aussi exactement pareil, à l'exception de la rate, dont la forme est ovale dans le

bouquetin et approche plus de celle de la rate du chevreuil ou du cerf que de celle du bouc ou du bélier : cette dernière différence peut provenir du grand mouvement et du violent exercice de l'animal; le bouquetin court aussi vite que le cerf, et saute plus légèrement que le chevreuil; il doit donc avoir la rate faite comme celle des meilleurs coureurs : cette différence vient donc moins de la nature que de l'habitude, et il est à présumer que si nos boucs domestiques devenaient sauvages, et qu'ils fussent forcés à courir et à sauter comme les bouquetins, la rate reprendrait bientôt la forme la plus convenable à cet exercice; et à l'égard de ses cornes, les différences quoique très-apparentes n'empêchent pas qu'elles ne ressemblent plus à celles du bouc qu'à celles d'aucun autre animal : ainsi le bouquetin et le bouc étant plus voisins l'un de l'autre que d'aucun autre animal par cette partie même, qui est la plus différente de toutes; l'on doit en conclure, tout le reste étant le même, que malgré cette légère et unique disconvenance, ils sont tous deux d'une seule et même espèce.

Je considère donc le bouquetin, le chamois et la chèvre domestique, comme une même espèce, dans laquelle les mâles ont subi de plus grandes variétés que les femelles, et je trouve en même temps dans les chèvres domestiques des variétés secondaires, qui sont moins équivoques et qu'il est plus aisé de reconnaître pour telles, parce

qu'elles appartiennent également aux mâles et aux femelles; on a vu que la chèvre d'Angora (1), quoique très-différente de la nôtre par le poil et par les cornes, est néanmoins de la même espèce; on peut assurer la même chose du bouc de Juda (*pl.* 393) duquel M. Linnæus (2) a eu raison de ne faire qu'une variété de l'espèce domestique; cette chèvre qui est commune en Guinée (3), à Angole et sur les autres côtes d'Afrique ne diffère, pour ainsi dire, de la nôtre qu'en ce qu'elle est plus petite, plus trapue, plus grasse; sa chair est aussi bien meilleure à manger, on la préfère dans son pays au mouton, comme nous préférons ici le mouton à la chèvre; il en est encore de même de la chèvre Mambrine (4) ou chèvre du Levant, à longues oreilles pendantes: ce n'est qu'une variété de la chèvre d'Angora, qui a aussi les oreilles pendantes, mais moins longues que la chèvre mambrine; les anciens connaissaient ces deux

(1) Voyez le II[e] volume de cette Histoire des mammifères, pag. 186, pl. 12.

(2) Linn. Syst. Nat. Edit. X, page 68.

(3) On trouve dans le pays de Guinée une grande quantité de chèvres semblables à celles d'Europe, sinon qu'elles y sont, comme toutes les autres bêtes, extraordinairement petites; mais elles sont beaucoup plus grasses et plus charnues que les moutons; c'est pourquoi il y a des personnes qui les estiment incomparablement plus, surtout les petits boucs que l'on châtre. Voyage de Bosman, page 238.

(4) *Chèvre Mambrine*, ainsi appelée, parce qu'on la trouve en Syrie sur le mont Mambre. — *Capra Indica.* Gesner, Hist. quad. page 267. — « Hircus cornibus minimis, erectis parumper retrorsum incurvis, au- « riculis longissimis pendulis..... Capra Syriaca. *La Chèvre de Syrie.* » Brisson, Reg. anim. page 72.

chèvres (1), et ils n'en séparaient pas les espèces de l'espèce commune : cette variété de la chèvre mambrine, s'est plus étendue que celle de la chèvre d'Angora : car on trouve ces chèvres à très-longues oreilles en Égypte (2) et aux Indes orientales (3), aussi bien qu'en Syrie; elles donnent beaucoup de lait (4), qui est d'assez bon goût, et que les Orientaux préfèrent à celui de la vache et du buffle.

A l'égard de la petite chèvre que M. Linnæus a vu vivante, et qui a produit avec le petit chamois d'Amérique, l'on doit penser, comme nous l'avons dit, qu'originairement elle a été transportée d'Afrique : car elle ressemble si fort à notre bouc d'Afrique, qu'on ne peut guère douter qu'elle ne

(1) « In Syriâ oves sunt caudâ latâ ad cubiti mensuram : Capræ auriculis mensurâ palmari et dodrantali, ac nonnullæ demissis, ita ut spectent « ad terram.... In Cilicia capræ tondentur ut alibi oves. » Aristot. Hist. anim. lib. VIII, cap. 28.

(2) « Ex capris complures sunt (in Ægypto) quæ ita aures oblongas « habent, ut extremitate terram usque contingant. » Prosper Alpin, Hist. Ægypt. lib. IV, page 229.

(3) Il y a à Pondichery des cabris qui sont tous différents des nôtres, ils ont de grandes oreilles, abattues, une mine extrêmement basse et niaise, la chair en est mauvaise; j'en ai goûté, et faute d'autre chose on en mange quelquefois à Pondichery. Nouveau Voyage, par le sieur Luillier. Roterdam, 1726, page 30.

(4) « Goats are remarkable for the length of its ears..... The size of « the animal is Somewhat larger than ours but their ears are often a foot « long and broad in proportion; they are chiefly Kept for their Milk of « which they yield no inconsiderable quantity; and it is Sweet and well « tasted. » Nat. hist. of Alepo. by Alex. Russel. M. D. London, 1756.

soit de cette espèce, ou qu'elle n'en ait au moins tiré sa première origine; cette même chèvre déja petite en Afrique sera devenue encore plus petite en Amérique, et l'on sait par le témoignage des voyageurs, qu'on a souvent et depuis long-temps transporté d'Afrique, comme d'Europe en Amérique, des brebis, des cochons et des chèvres, dont les races se sont maintenues dans ce Nouveau-Monde, et y subsistent encore aujourd'hui sans autre altération que celle de la taille.

En reprenant donc la liste des chèvres, et après les avoir considérées une à une et relativement entre elles, il me paraît que de neuf ou dix espèces dont parlent les nomenclateurs, l'on doit n'en faire qu'une; d'abord, 1° le bouquetin (*pl.* 388, *fig.* 1) est la tige et la souche principale de l'espèce; 2° le capricorne duquel nous donnons ici le squelette (*pl.* 391) n'est qu'un bouquetin bâtard ou plutôt dégénéré par l'influence du climat; 3° le bouc domestique tire son origine du bouquetin, qui n'est lui-même que le bouc sauvage; 4° le chamois (*pl.* 388, *fig.* 2) n'est qu'une variété dans l'espèce de la chèvre, avec laquelle il doit, comme le bouquetin, se mêler et produire; 5° la petite chèvre à cornes droites et recourbées à la pointe, dont parle M. Linnæus, n'est que le chamois d'Europe devenu plus petit en Amérique; 6° l'autre petite chèvre à cornes rabattues, et qui a produit avec ce petit chamois d'Amérique, est le même que

Pl. 392.



Meunier del. Lith. de C. Motte

1 le Bouc d'afrique 2. la Chèvre naine

le bouc d'Afrique (*pl.* 392, *fig.* 1), et la production de ces deux animaux, prouve que notre chamois et notre chèvre domestique doivent de même produire ensemble, et sont par conséquent de la même espèce; 7° la chèvre naine (*pl.* 392, *fig.* 2), qui probablement est la femelle du bouc d'Afrique, n'est aussi bien que son mâle, qu'une variété de l'espèce commune; 8° il en est de même du bouc et de la chèvre de Juda (*pl.* 393), et ce ne sont aussi que des variétés de notre chèvre domestique; 9° la chèvre d'Angora est encore de la même espèce, puisqu'elle produit avec nos chèvres (1); 10° la chèvre mambrine à très-grandes oreilles pendantes, est une variété dans la race des chèvres d'Angora; ainsi ces dix animaux n'en font qu'un pour l'espèce, ce sont seulement dix races différentes produites par l'influence du climat. *Capræ in multas similitudines transfigurantur*, dit Pline (2); et en effet, nous voyons par cette énumération, que les chèvres, quoique dans le fond semblables entre elles, varient beaucoup pour la forme extérieure; et si nous comprenions, comme Pline, sous le nom générique de *Chèvres*, non

---

(1) Voyez dans le II[e] volume de cette Histoire naturelle des mammifères, l'article de la Chèvre.

(2) « Capræ tamen in plurimas similitudines transfigurantur; sunt ca- « preæ, sunt rupicapræ, sunt ibices...... sunt et origes...... sunt et « Damæ et Pygargi et Strepsicerotes, multaque alia haud dissimilia. » Lib. VIII, cap. 53.

seulement celles dont nous venons de faire mention, mais encore le chevreuil, les gazelles, l'antilope, etc. cette espèce serait la plus étendue de la nature, et contiendrait plus de races et de variétés que celle du chien; mais Pline n'était pas assez bien informé de la différence réelle des espèces, lorsqu'il a joint celles du chevreuil, des gazelles, de l'antilope, etc. à l'espèce de la chèvre: ces animaux, quoique ressemblants à beaucoup d'égards à la chèvre, sont cependant tous d'espèces différentes, et l'on verra dans leur article, combien les gazelles varient, soit pour l'espèce, soit pour les races, et combien après l'énumération de toutes les chèvres et de toutes les gazelles, il reste encore d'autres animaux qui participent des unes et des autres. Dans l'histoire entière des quadrupèdes, je n'ai rien trouvé de plus difficile pour l'exposition, de plus confus pour la connaissance, et de plus incertain pour la tradition que cette histoire des chèvres, des gazelles et des autres espèces qui y ont rapport; j'ai fait mes efforts et employé toute mon attention pour y porter quelque lumière, et je n'aurai pas regret à mon temps, si ce que j'en écris aujourd'hui peut servir dans la suite à prévenir les erreurs, fixer les idées et aller au-devant de la vérité, en étendant les vues de ceux qui veulent étudier la nature; mais revenons à notre sujet.

Toutes les chèvres sont sujettes à des vertiges,



Meunier del. — Lith: de C. Motte

1. le Bouc de Juda. 2. la Chèvre de Juda. 3. autre bouc de Juda.

et cela leur est commun avec le bouquetin et le chamois (1), aussi bien que le penchant qu'elles ont à grimper sur les rochers; et encore une autre habitude naturelle, qui est de lécher continuellement les pierres (2), surtout celles qui sont empreintes de salpêtre ou de sel. On voit dans les Alpes des rochers creusés par la langue des chamois, ce sont ordinairement des pierres assez tendres et calcinables, dans lesquelles, comme l'on sait, il y a toujours une certaine quantité de nitre; ces convenances de naturel, ces habitudes conformes me paraissent encore être des indices assez sûrs de l'identité d'espèce dans ces animaux; les Grecs, comme nous l'avons dit, ne les ont pas séparés en trois espèces différentes : nos chasseurs, qui vraisemblablement n'avaient pas consulté les Grecs, les ont aussi regardés comme

(1) On trouve beaucoup de chamois ou de chèvres sauvages dans les montagnes de Suisse....... On nous apprend ici qu'ils sont sujets aux vertiges, et que quelquefois, lorsqu'ils sont attaqués de ce mal, ils se viennent mêler dans les prairies avec les chevaux et les vaches, et se laissent prendre très-facilement. Extrait du Voyage de Jean-Jacques Scheuchzer. Londres, 1708. Nouvelles de la République des Lettres. Amsterdam, Janvier 1703, page 182.

(2) « Conveniunt sæpe circa petras quasdam arenosas, et arenam inde « lingunt.... Qui Alpes incolunt Helvetii hos locos sua lingua *Fultzen* « tanquam salarios appellant. » Gesner, Hist. quad. page 292. — Ce qui paraît singulier au chamois, c'est qu'on trouve dans les Alpes divers rochers que ces bêtes ont creusés à force de les lécher; ce n'est pas, à ce que l'on croit, qu'il y ait du sel dans ces pierres : car il s'y en trouve très-rarement; mais ce sont des pierres poreuses composées de grains de sable qui s'en peuvent facilement détacher, et que les bêtes avalent comme quelque chose de bien friand. Extrait de Scheuchzer. Ibid. page 185.

étant de même espèce; Gaston Phæbus (1), en parlant du bouquetin, ne l'indique que sous le nom du *Bouc sauvage*, et le chamois qu'il appelle *Ysarus* et *Sarris*, n'est aussi selon lui qu'un autre bouc sauvage; j'avoue que toutes ces autorités ne font pas preuve complète, mais en les réunissant avec les raisons et les faits que nous venons d'exposer, ils forment au moins de si fortes présomptions sur l'unité d'espèce de ces trois animaux, qu'on ne peut guère en douter.

Le bouquetin et le chamois, que je regarde, l'un comme la tige mâle, et l'autre comme la tige femelle de l'espèce des chèvres, ne se trouvent, ainsi que le mouflon, qui est la souche des brebis, que dans les déserts et surtout dans les lieux escarpés des plus hautes montagnes; les Alpes, les Pyrénées, les montagnes de la Grèce et celles des îles de l'Archipel, sont presque les seuls endroits où l'on trouve le bouquetin et le chamois; quoique tous deux craignent la chaleur et n'habitent que la région des neiges et des glaces: ils craignent aussi la rigueur du froid excessif; l'été ils demeurent au nord de leurs montagnes; l'hiver ils cherchent la face du midi, et descendent des sommets jusque dans les vallons: ni l'un ni l'autre ne peuvent se soutenir sur les glaces unies, mais pour peu que la neige y forme des aspérités, ils

(1) Voyez la Vénerie de Gaston Phæbus, imprimée à la suite de celle de Dufouilloux. Paris, 1614, feuillets 68 et 69.

y marchent d'un pas ferme, et traversent en bondissant toutes les inégalités de l'espace. La chasse de ces animaux (1), surtout celle du bouquetin est

(1) Chasse du bouc sauvage : il y a deux sortes de boucs, les uns s'appellent *Boucs sauvages*, et les autres *Ysarus*, autrement dit *Sarris;* les boucs sauvages sont aussi grands qu'un cerf, mais ne sont si longs, ne si enjambés par haut, ores qu'ils aient autant de chair; ils ont autant d'ans que de grosses raies qu'ils ont au travers de leurs cornes... Ils ne portent que leurs perches, lesquelles sont grosses comme la jambe d'un homme, selon qu'ils sont viéils. Ils ne jettent point ni ne muent leurs têtes : et tant plus ils ont de raies en leurs cors, et plus leurs cors sont longs et plus gros, tant plus vieils sont les boucs. Ils ont grande barbe et sont bruns, de poil de loup et bien velus, et ont une raie noire sur l'eschine et tout au long des fesses, et ont le ventre fauve, les jambes noires et derrière fauve; leurs pieds sont comme des autres boucs privés ou chèvres ; leurs traces sont grosses et grandes, et rondes plus que d'un cerf; leurs os sont à l'advenant d'un bouc privé et d'une chièvre, fors qu'ils sont plus gros; ils naissent en mai; la biche sauvage faonne, ainsi qu'une biche chièvre ou daine, mais elle n'a qu'un bouc à la fois, et l'allaite ainsi que fait une chièvre privée.

Les boucs vivent d'herbes, de foings, comme les autres bêtes douces... Leurs fumées retirent (quand elles sont formées) sur la forme des fumées d'un bouc ou d'une chièvre privée; les boucs vont au rut environ la Toussaints, et demeurent un mois en leurs chaleurs; et puisque leur rut est passé, ils se mettent en ardre, et par ensemble descendent les hautes montaignes et rochers où ils auront demeuré tout l'été, tant pour la neige que pour ce qu'ils ne trouvent de quoi viander là sûs, non pas en un pays plain, mais vont vers les pieds des montaignes querir leur vie : et ainsi demeurent jusque vers Pasques, et lors ils remontent ès plus hautes montaignes qu'ils trouvent, et chacun prend son buisson, ainsi que font les cerfs. Les chièvres alors se départent des boucs, et vont demeurer près des ruisseaux pour faonner et y demeurer tout le long de l'été; lorsque les boucs sont hors d'avec les chièvres, attendant que le temps de leur rut soit venu, ils courent sûs aux gens et bestes, et se combattent entr'eux, ainsi que les cerfs, mais non de telle manière, car ils chantent plus laidement. Le bouc blesse d'un coup qu'il donne, non pas du bout de la tête, mais du milieu, tellement qu'il rompt les bras et les cuisses

très-pénible; les chiens y sont presque inutiles; elle est aussi quelquefois dangereuse, car lorsque l'animal se trouve pressé, il frappe le chasseur d'un violent coup de tête et le renverse souvent dans le précipice voisin (1); les chamois sont aussi vifs (2), mais moins forts que les bouquetins, ils

de ceux qu'il atteint, et encores qu'il ne fasse point de plaie, si est ce que s'il acule un homme contre un arbre ou contre terre, il le tuera. Le bouc est de telle nature, que si un homme, quelque puissant et fort qu'il soit, le frappe d'une barre de fer sur l'eschine, pour cela il ne baissera ne ployera l'eschine. Quant il est en rut, il a le col gros à merveilles, voire est de telle nature, que encores qu'il tombât de dix toises de haut il ne se ferait aucun mal.....

Du bouc, dit Ysarus ou Sarris; le bouc, dit Ysarus, est de pareille forme que le précédent, et n'est guères plus grand qu'un bouc privé, il est de pareille nature que le bouc sauvage.... Les deux sortes de boucs ont leur grefle et saison, et leur rut comme le cerf, et ce environ la Toussaints, et lors on les doit chasser jusqu'à leur rut; et pour ce qu'ils ne trouvent rien en hiver, ils mangent des pins et sapins ès bois, qui sont toujours verds, ce qui est leur réfreschement. Leur peau est chaude quand elle est corroyée en bonne saison: car le froid ni la pluie ne la peuvent percer, si le poil est dehors; leur chair n'est pas trop saine: car elle engendre fièvres..... La chasse du bouc n'est de grande maîtrise, parce qu'on ne peut accompagner les chiens, ne aller avec eux à pied ne à cheval. Gaston Phœbus, vénerie de Dufouilloux, feuillets 68 et 69.

(1) « Ibex venatorem expectat, et sollicitè observat an inter ipsum et « rupem minimum intersit spatium; nam si visu dumtaxat intertueri (ut « ita loquar) possit, impetu facto se transfert et venatorem impulsum « præcipitat. » Stumpfius apud Gesner, page 305.

(2) M. Perroud, entrepreneur des mines de cristal dans les Alpes, ayant amené un chamois vivant à Versailles, nous a donné de bonnes informations sur les habitudes naturelles de cet animal, et nous les publions ici avec plaisir et reconnaissance. « Le chamois est un animal sau- « vage et néanmoins fort docile, il n'habite que les montagnes et les ro- « chers; il est de la grandeur d'une chèvre domestique, il lui ressemble

sont en plus grand nombre, ils vont ordinairement en troupeaux; cependant il y en a beaucoup

---

« en beaucoup de choses, il est d'une vivacité charmante et d'une agilité « admirable. Le poil du chamois est court comme celui d'une biche, au « printemps il est d'un gris-cendré, en été d'un fauve-de-biche, en « automne couleur de fauve-brun mêlé de noir, et en hiver d'un brun- « noirâtre. On trouve des chamois en quantité dans les montagnes du « haut Dauphiné, du Piémont, de la Savoie, de la Suisse et de l'Alle- « magne; les chamois sont sociables entre eux, on les trouve deux, trois, « quatre, cinq, six ensemble, et très-souvent par troupeaux de huit à « dix; quinze ou vingt et plus; on en voit jusqu'à soixante et quatre- « vingts ensemble, et quelquefois jusqu'à cent qui sont dispersés par di- « vers petits troupeaux sur le penchant d'une même montagne; les gros « chamois mâles se tiennent seuls et éloignés des autres, excepté dans le « temps du rut qu'ils s'approchent des femelles et en écartent les jeunes. « Ils ont alors une odeur très-forte, comme les boucs et même encore « plus forte; ils bêlent souvent et courent d'une montagne à l'autre: le « temps de leur accouplement est en octobre et novembre, ils font leurs « petits en mars et avril; une jeune femelle prend le mâle à un an et « demi: ils font un petit par portée et quelquefois deux, mais assez « rarement; le petit suit sa mère jusqu'au mois d'octobre, quelquefois « plus long-temps, si les chasseurs ou les loups ne les dispersent pas: « on assure qu'ils vivent entre vingt et trente ans; la viande du chamois « est bonne à manger; un chamois bien gras aura jusqu'à dix et douze « livres de suif, qui surpasse en dureté et bonté celui de la chèvre; le « sang du chamois est extrêmement chaud; on prétend qu'il approche « beaucoup du sang du bouquetin pour les qualités et les vertus; ce « sang peut servir aux mêmes usages que celui du bouquetin, les effets « en sont les mêmes en en prenant une double dose; il est très-bon « contre les pleurésies, il a la propriété de décailler le sang et d'ouvrir la « transpiration; les chasseurs mélangent quelquefois le sang du bouquetin « et du chamois, d'autres fois ils vendent celui du chamois pour du sang « du bouquetin; il est très-difficile d'en faire la différence ou la sépa- « ration, cela paraît annoncer que le sang du chamois diffère très-peu « de celui du bouquetin. On ne connaît point de cri au chamois, s'il a « de la voix c'est très-peu de chose; car on ne lui connaît qu'un bêle- « ment fort bas, peu sensible, ressemblant un peu à la voix d'une chèvre

moins aujourd'hui qu'il n'y en avait autrefois, du moins dans nos Alpes et dans nos Pyrénées; le

« enrouée; c'est par ce bêlement qu'ils s'appellent entre eux, surtout les « mères et les petits; mais quand ils ont peur ou qu'ils aperçoivent leur « ennemi ou quelque chose qu'ils ne peuvent pas distinguer, ils s'aver- « tissent par un sifflement dont je vais parler tout-à-l'heure. La vue du « chamois est des plus pénétrantes, il n'y a rien de si fin que son odorat, « quand il voit un homme distinctement, il le fixe pour un instant, et « s'il en est près il s'enfuit; il a l'ouïe aussi fin que l'odorat, car il en- « tend le moindre bruit; quand le vent souffle un peu, et que ce vent « vient du côté d'un homme à lui, il le sentira de plus d'une demi- « lieue; quand donc il sent ou qu'il entend quelque chose, et qu'il ne « peut pas en faire la découverte par les yeux, il se met à siffler avec « tant de force que les rochers ou les forêts en retentissent; s'ils sont « plusieurs, ils s'en épouvantent tous: ce sifflement est aussi long que « l'haleine peut tenir sans reprendre, il est d'abord fort aigu et baisse « sur la fin; le chamois se repose un instant, regarde de tous côtés et « recommence à siffler, il continue d'intervalle en intervalle, il est dans « une agitation extrême, il frappe la terre du pied de devant et quel- « quefois des deux, il se jette sur des pierres grandes et hautes, il regarde, « il court sur des éminences, et quand il a découvert quelque chose il « s'enfuit; le sifflement du mâle est plus aigu que celui de la femelle; ce « sifflement se fait par les narines, et n'est proprement qu'un souffle aigu « très-fort, semblable au son que pourrait rendre un homme en tenant « la langue au palais, ayant les dents à-peu-près fermées, les lèvres ou- « vertes et un peu allongées, et qui soufflerait vivement et long-temps. « Le chamois se nourrit des meilleures herbes, il choisit les parties les « plus délicates des plantes, comme la fleur et les bourgeons tendres; il « est très-friand de quelques herbes aromatiques, particulièrement de la « carline et du génippy, qui sont les plantes qu'on croit les plus chaudes « des Alpes; il boit très-peu quand il mange de l'herbe verte, il aime « beaucoup les feuillages et les petits bouts tendres des arbrisseaux; il « rumine comme la chèvre après avoir mangé; la nourriture dont il fait « usage paraît annoncer la grande chaleur de son tempérament. On ad- « mire en cet animal, deux beaux grands yeux ronds qui ont du feu, « représentant la vivacité de son naturel; sa tête est couronnée de deux « petites cornes de la longueur de demi-pied jusqu'à neuf pouces, d'un

nom de *Chamoiseurs* que l'on a donné à tous les passeurs de peaux, semble indiquer que dans ce

---

« beau noir, posées dans le front presque entre les yeux, au contraire de « celles des autres animaux qui se jettent en arrière, celles-ci sortent en « avant sur les yeux et se recourbent à leurs extrémités très-rondement « et finissent en pointe fort aiguë; il ajuste fort joliment ses oreilles à la « pointe de ses cornes, il a deux lames de poil noir à côté de la face en « descendant des cornes; le reste de la tête est d'un fauve-blanc qui ne « change jamais de couleur; on fait usage des cornes de chamois pour « les porter sur des cannes; les cornes des femelles sont plus petites et « moins courbes, les maréchaux s'en servent pour tirer du sang aux che-« vaux. Les peaux de chamois que l'on fait passer à l'apprêt de la cha-« moiserie sont très-fortes, nerveuses et bien souples; on en fait de très-« bonnes culottes en jaune ou en noir pour monter à cheval, on en fait « de très-bons gants et quelquefois des vestes pour la fatigue; ces sortes « d'habillements sont d'une longue durée et de très-grand usage pour les « artisans. Les chamois n'habitent que les pays froids, on les trouve plus « volontiers dans les rochers escarpés et sourcilleux que partout ailleurs; « ils fréquentent les bois, mais ce ne sont que les forêts hautes et de la der-« nière région; ces forêts sont plantées de sapins, de mélèses et de hêtres; « ces animaux craignent si fort la chaleur, que pendant l'été on ne les « trouve jamais que dans les antres des rochers à l'ombre, souvent parmi « des tas de neiges congelés ou des glaces, ou dans ces forêts hautes et « bien couvertes toujours du côté du penchant des montagnes ou rochers « scabreux qui font face au nord, et qui sont à l'abri des rayons du « soleil; ils vont à la pâture le matin et le soir, et rarement pendant la « journée; ils parcourent les rochers avec beaucoup d'aisance, les chiens « ne peuvent pas les suivre dans tous les précipices; il n'y a rien de si « admirable que de les voir monter et descendre des rochers inaccessi-« bles, ils ne montent ni ne descendent pas perpendiculairement, mais « en décrivant une ligne oblique en se jetant en travers, surtout en des-« cendant, ils se jettent du haut en bas au travers d'un rocher qui est à-« peu-près perpendiculaire, de la hauteur de plus de vingt et trente « pieds, sans qu'il y ait la moindre place pour poser ou retenir leurs « pieds; ils frappent le rocher trois à quatre fois des pieds en se pré-« cipitant, et vont s'arrêter à quelque petite place au-dessous, qui est « propre à les retenir; il paraît, à les voir dans les précipices, qu'ils

temps les peaux de chamois étaient la matière la plus commune de leur métier, au lieu qu'aujour-

« aient plutôt des ailes que des jambes, si grande est la force de leurs « nerfs; on a prétendu que le chamois s'accroche par les cornes pour « monter et descendre les rochers, je n'ai jamais vu qu'il se serve de ses « cornes pour cet usage; j'en ai beaucoup vu et j'en ai tué plusieurs, je « n'ai pu vérifier ce fait, je n'ai trouvé aucun chasseur qui m'ait assuré « l'avoir vu, ils ne m'en ont jamais dit autre chose que ce que je viens « de dire. Si le chamois monte et descend aisément les rochers, c'est par « son agilité et la force de ses jambes, il les a fort hautes et bien dégagées, « celles de derrière paraissent un peu plus longues et toujours recour-« bées, cela les favorise pour s'élancer de loin; et quand ils se jettent de « bien haut, ces jambes un peu repliées reçoivent le choc qu'ils font en « se précipitant, elles font l'effet de deux ressorts et rompent la force du « coup. On prétend que quand il y a plusieurs chamois ensemble, il y en « a un qui fait sentinelle, et qu'il est député pour veiller à la sûreté des « autres; j'en ai vu plusieurs troupeaux, mais je n'ai pas pu faire cette « distinction; il est vrai que quand il y en a plusieurs, il y en a toujours « qui regardent pendant que les autres mangent, je n'ai rien distingué « en cela de plus particulier que dans un troupeau de moutons; car le « premier qui aperçoit quelque chose qui lui est étranger avertit les autres, « et dans un instant leur imprime à tous la même crainte dont lui-même « a été frappé. Pendant la rigueur de l'hiver et dans les grandes neiges les « chamois habitent les forêts les plus hautes et vivent de feuillages de sapin, « de bourgeons d'arbres, d'arbrisseaux et de quelque peu d'herbes sèches « ou vertes, s'ils en trouvent, qu'ils découvrent avec le pied; les forêts « où ils se plaisent sont celles qui sont remplies de précipices et de rochers; « la chasse du chamois est très-pénible et extrêmement difficile, celle « qui est la plus en usage est de les tuer en les surprenant à la faveur de « quelques éminences, de quelques rochers ou grosses pierres, en se glis-« sant adroitement de loin, derrière et sans bruit, en examinant encore « si le vent n'y sera pas contraire; quand on arrive à portée, on s'ajuste « derrière ces éminences ou grosses pierres en se couchant quelquefois, « ôtant son chapeau, ne sortant que la tête et les bras pour faire adroite-« tement un coup de fusil; les armes dont on se sert sont des carabines « rayées, bien ajustées pour tirer de loin avec une seule balle, qui est « forcée dans le canon; on a autant de soin pour tenir ces armes nettes,

d'hui ce sont les peaux de chèvres, de moutons, de cerf, de chevreuil et de daim, qui font plus que celles du chamois l'objet du travail et du commerce des chamoiseurs.

Et à l'égard de la propriété spécifique que l'on attribue au sang du bouquetin pour de certaines maladies, et surtout pour la pleurésie; propriété qu'on croyait particulière à cet animal, et qui par conséquent aurait indiqué qu'il était lui-même d'une nature particulière; on a reconnu que le sang du chamois (1), et même celui du bouc domestique (2) avait les mêmes vertus lorsqu'on le nourrissait avec les herbes aromatiques, que le bouquetin et le chamois ont coutume de paître; en sorte que par cette même propriété ces trois animaux paraissent encore se réunir à une seule et même espèce.

« comme on en a pour tirer au prix de l'arquebuse; on fait aussi cette « chasse comme on ferait celle du cerf ou autres animaux, en postant « quelques chasseurs dans les passages, tandis que les autres vont faire « la battue et forcer le gibier; il est plus à propos de faire ces battues par « des hommes qu'avec des chiens, les chiens dispersent trop vite les chamois, et les éloignent tout de suite à quatre ou cinq lieues. » — Voyez aussi, à ce sujet, la troisième Description du Voyage des Alpes, de Scheuchzer. Londres, 1708, pages 11 et suivantes.

(1) Voyez la note précédente, communiquée par M. Perroud.

(2) Voyez l'Histoire des animaux, par MM. Arnault de Nobleville et Salerne, tome IV, pages 243 et 244.

ADDITION

AUX ARTICLES

DES CHÈVRES GRANDES ET PETITES.

DES CHÈVRES D'EUROPE.

Pontoppidan rapporte que les chèvres sont en Norwège en si grande quantité, que dans le seul port de Berguen, on embarque tous les ans jusqu'à quatre-vingt mille peaux de boucs non apprêtées, sans compter celles auxquelles on a déja donné la façon. Les chèvres conviennent en effet beaucoup à la nature de ce pays; elles vont chercher leur nourriture jusque sur les montagnes les plus escarpées. Les mâles sont fort courageux, ils ne craignent pas un loup seul, et ils aident même les chiens à défendre le troupeau (1).

DU BOUC DE JUDA.

Nous donnons ici (*pl.* 393, *fig.* 3) la figure d'un bouc de Juda ou *Juida*, qui nous a paru avoir quelques différences avec celui que nous donnons (*même planche*, *fig.* 1). M. Bourgelat l'avait vivant à l'École vétérinaire, et il en conserve encore la dé-

(1) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. Journal étranger. Juin 1756.

pouille dans son beau cabinet d'Anatomie zoologique. Ce bouc était considérablement plus grand de corps que celui de notre *figure* 1; il avait deux pieds neuf pouces de longueur, sur un pied sept pouces de hauteur, tandis que l'autre n'avait que vingt-quatre pouces et demi, sur dix-sept pouces de hauteur; la tête et tout le corps sont couverts de grands poils blancs, le bout des narines noir; les cornes se touchent presque en naissant, s'écartant ensuite, et sont beaucoup plus longues que celles du premier bouc, auquel celui-ci ressemble par les pieds et par les sabots qui sont fort courts. Ces différences sont trop légères pour séparer ces deux animaux que nous croyons être tous deux des variétés de la même espèce.

Nous avons parlé (*vol. XVII, pag.* 186) des chèvres de Syrie à oreilles pendantes, qui sont à-peu-près de la grandeur de nos chèvres, et qui peuvent produire avec elles, même dans notre climat; mais il existe à Madagascar une chèvre considérablement plus grande, et qui a aussi les oreilles pendantes, et si longues, que lorsqu'elle descend, les oreilles lui couvrent les yeux, ce qui l'oblige à un mouvement de tête presque continuel pour les jeter en arrière; en sorte que quand on la poursuit elle cherche toujours à grimper et jamais à descendre. Cette indication qui nous a été donnée par M. Commerson, est trop succincte pour qu'on puisse dire, si cette chèvre est de la même race que celle de Syrie, ou si c'est une

race différente qui aurait également les oreilles pendantes.

M. le vicomte de Querhoënt nous a communiqué la note suivante :

« Les chèvres et les cabrits qu'on a lâchés à l'île de l'Ascension y ont beaucoup multiplié; mais ils sont fort maigres, surtout dans la saison sèche. Toute l'île est battue des sentiers qu'ils ont faits; ils se retirent la nuit dans les excavations des montagnes; ils ne sont pas tout-à-fait aussi grands que les chèvres et les cabrits ordinaires; ils sont si peu vigoureux, qu'on les prend quelquefois à la course; ils ont presque tous le poil d'un brun-foncé. »

NOUVELLE ADDITION

AUX ARTICLES DES CHÈVRES ET DES BREBIS.

Nous donnons ici (1) la figure d'un bouc, dont les sabots avaient pris un accroissement extraordinaire; ce défaut ou plutôt cet excès, est assez commun dans les boucs et les chèvres qui habitent les plaines et les terrains humides.

Il y a des chèvres beaucoup plus fécondes que les autres, selon leur race et leur climat. M. Secretary, chevalier de Saint-Louis, étant à Lille en Flandre en 1773 et 1774, a vu chez madame De-

(1) Nous supprimons cette figure, comme ne représentant qu'un bouc dont les pieds ont été déformés sans doute par un long séjour dans une étable dont le sol était humide. DESM. 1828.

nizet, six beaux chevreaux qu'une chèvre avait produits d'une seule portée; cette même chèvre en avait produit dix dans deux autres portées, et douze dans trois portées précédentes (1).

Feu M. de la Nux, mon correspondant à l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a aussi dans cette île, des races subsistantes depuis plus de quinze ans, provenant des chèvres de France et des boucs des Indes; que nouvellement on s'était procuré des chèvres de Goa très-petites et très-fécondes, qu'on a mêlées avec celles de France, et qu'elles se sont perpétuées et fort multipliées. J'ai rapporté dans l'article des Mulets, les essais que j'ai faits sur le mélange des boucs et des brebis; et ces essais démontrent qu'on en obtient aisément des métis qui ne diffèrent guère des agneaux que par la toison, qui est plutôt de poil que de laine. M. Roume de Saint-Laurent, fait à ce sujet une observation qui est peut-être fondée; « comme l'espèce des chèvres, dit-il, et celle des brebis produisent ensemble des métis nommés *Chabins*, qui se reproduisent, il se pourrait que ce mélange eût influé sur la masse de l'espèce, et fût la cause de l'effet que l'on a attribué au climat des îles, où l'espèce de la chèvre a dominé sur celle de la brebis. »

On sait que les grandes brebis de Flandre,

---

(1) Lettre de M. Secretary à M. de Buffon, datée de Monflanquin en Agénois, le 4 janvier 1777.

produisent communément quatre agneaux chaque année : ces grandes brebis de Flandre, viennent originairement des Indes orientales, d'où elles ont été apportées par les Hollandais, il y a plus de cent ans; et l'on prétend avoir remarqué qu'en général les animaux ruminants qu'on a amenés des Indes en Europe, ont plus de fécondité que les races européennes(1).

M. le baron de Bock, a eu la bonté de m'informer de quelques particularités que j'ignorais sur les variétés de l'espèce de la brebis en Europe. Il m'écrit qu'il y en a trois espèces en Moldavie, celle de montagne, celle de plaine et celle de bois. « Il est fort difficile de se figurer, dit-il, la quantité innombrable de ces animaux qu'on y rencontre. Les marchands grecs, pourvoyeurs du Grand-Seigneur, en achetaient au commencement de ce siècle plus de seize mille tous les ans, qu'ils menaient à Constantinople, uniquement pour l'usage de la cuisine de Sa Hautesse. Ces brebis sont préférées à toutes les autres, à cause du bon goût et de la délicatesse de leur chair; dans les plaines elles deviennent beaucoup plus grandes que sur les montagnes, mais elles y multiplient moins. Ces deux premières espèces sont réduites en servitude; la troisième qu'on appelle *Brebis des bois*, est entièrement sauvage; elle est aussi très-diffé-

(1) Instruction sur la manière de perfectionner les brebis, par M. Hartfer, pages 40 et suivantes.

rente de toutes les brebis que nous connaissons; sa lèvre supérieure dépasse l'inférieure de deux pouces, ce qui la force à paître en reculant; le peu de longueur et le défaut de flexibilité dans son cou, l'empêchent de tourner la tête de côté et d'autre; d'ailleurs quoiqu'elle ait les jambes très-courtes, elle ne laisse pas de courir fort vîte, et ce n'est qu'avec grande peine que les chiens peuvent l'atteindre; elle a l'odorat si fin qu'elle évente, à la distance d'un mille d'Allemagne, le chasseur ou l'animal qui la poursuit et prend aussitôt la fuite. Cette espèce se trouve sur les frontières de la Transylvanie, comme dans les forêts de Moldavie; ce sont des animaux très-sauvages et qu'on n'a pas réduits en domesticité; cependant on peut apprivoiser les petits. Les naturels du pays en mangent la chair, et sa laine mêlée de poil, ressemble à ces fourrures qui nous viennent d'Astracan.»

Il me paraît que cette troisième brebis dont M. le baron de Bock donne ici la description, d'après le prince Cantemir, est le même animal que j'ai indiqué sous le nom de *Saïga*, et qui se trouve par conséquent en Moldavie et en Transylvanie, comme dans la Tartarie et dans la Sibérie.

Et à l'égard des deux premières brebis; savoir, celle de plaine et celle de montagne, je soupçonne qu'elles ont beaucoup de rapports avec les brebis valachiennes, dont j'ai donné les figures (*planche* 386), d'autant plus que M. le baron

de Bock m'écrit, qu'ayant comparé les figures de ces brebis valachiennes, avec sa description de la brebis des bois (*Saïga*), elles ne lui ont paru avoir aucun rapport; mais qu'il est très-possible que ces brebis valachiennes soient les mêmes que celles qui se trouvent sur les montagnes ou dans les plaines de la Moldavie (1).

A l'égard des brebis d'Afrique et du cap de Bonne-Espérance, M. Forster a observé les particularités suivantes.

« Les brebis du cap de Bonne-Espérance ressemblent, dit-il, pour la plupart au bélier de Barbarie; néanmoins les Hottentots avaient des brebis lorsque les Hollandais s'y établirent; ces brebis ont, pour ainsi dire, une masse de graisse au lieu de queue. Les Hollandais amenèrent au Cap des brebis de Perse, dont la queue est longue et très-grosse jusqu'à une certaine distance de l'origine, et ensuite mince jusqu'à l'extrémité. Les brebis que les Hollandais du Cap élèvent à présent, sont d'une race moyenne entre les brebis de Perse et celles des Hottentots; on doit présumer que la graisse de la queue de ces animaux vient principalement de la nature ou qualité de la pâture; après avoir été fondue elle ne prend jamais de la consistance comme celle de nos brebis d'Europe, et reste au contraire toujours liquide comme

(1) Lettres de M. le baron de Bock à M. de Buffon, Metz; 26 août et 11 septembre 1778.

l'huile. Les habitants du Cap ne laissent pas néanmoins d'en tirer parti, en ajoutant quatre parties de cette graisse de queue avec une partie de graisse prise aux rognons, ce qui compose une sorte de matière qui a de la consistance et le goût même du sain-doux que l'on tire des cochons; les gens du commun la mangent avec du pain, et l'emploient aussi aux mêmes usages que le sain-doux et le beurre. Tous les environs du Cap sont des terres arides et élevées, remplies de particules salines, qui, étant entraînées par les eaux des pluies dans des espèces de petits lacs, en rendent les eaux plus ou moins saumâtres. Les habitants n'ont pas d'autre sel que celui qu'ils ramassent dans ces mares et salines naturelles; on sait combien les brebis aiment le sel et combien il contribue à les engraisser; le sel excite la soif qu'elles étanchent en mangeant les plantes grasses et succulentes qui sont abondantes dans ces déserts élevés, telles que le *Sedum*, *l'Euphorbe*, *le Cotyledon*, etc. et ce sont apparemment ces plantes grasses qui donnent à leur graisse une qualité différente de celle qu'elle prend par la pâture des herbes ordinaires; car ces brebis passent tout l'été sur les montagnes qui sont couvertes de ces plantes succulentes; mais en automne on les ramène dans les plaines basses pour y passer l'hiver et le printemps; ainsi les brebis étant toujours abondamment nourries ne perdent rien de leur embonpoint pendant l'hiver; dans les montagnes, surtout

dans celles du canton qu'on appelle *Bockenland* ou *pays des chèvres*, ce sont des esclaves tirés de Madagascar et des Hottentots, avec quelques grands chiens, qui prennent soin de ces troupeaux et les défendent contre les hyènes et les lions; ces troupeaux sont très-nombreux, et les vaisseaux qui vont aux Indes ou en Europe, font leurs provisions de ces brebis; on en nourrit aussi les équipages de tous les navires pendant leur séjour au Cap; la graisse de ces animaux est si copieuse, qu'elle occupe tout le croupion et les deux fesses, ainsi que la queue; mais il semble que les plantes grasses, succulentes et salines qu'elles mangent sur les montagnes pendant l'été, et les plantes aromatiques et arides dont elles se nourrissent dans les plaines pendant l'hiver, servent à former deux différentes graisses; ces dernières plantes ne doivent donner qu'une graisse solide et ferme, comme celle de nos brebis qui se dépose dans l'omentum, le mésentère et le voisinage des rognons, tandis que la nourriture qui provient des plantes grasses, forme cette graisse huileuse qui se dépose sur le croupion, les fesses et la queue; il semble aussi que cette masse de graisse huileuse empêche l'accroissement de la queue, qui de génération en génération deviendrait plus courte et plus mince, et se réduirait peut-être à n'avoir plus que trois ou quatre articulations, comme cela se voit dans les brebis des Calmouques, des Mongous et des Kirghises, lesquelles n'ont absolument

qu'un tronçon de trois ou quatre articulations; mais comme le pays du Cap a beaucoup d'étendue, et que les pâturages ne sont pas tous de la nature de ceux que nous venons de décrire, et que de plus les brebis de Perse à queue grosse et courte, y ont été autrefois introduites et se sont mêlées avec celles des Hottentots; la race bâtarde a conservé une queue aussi longue que celles des brebis d'Angleterre, avec cette différence que la partie qui est attenante au corps est déja renflée de graisse, tandis que l'extrémité est mince comme dans les brebis ordinaires. Les pâturages à l'est du Cap n'étant pas exactement de la nature de ceux qui sont au nord, il est naturel que cela influe sur la constitution des brebis qui restent dans quelques endroits sans dégénération, et avec la queue longue et une bonne quantité de graisse aux fesses et au croupion, sans cependant atteindre cette monstrueuse masse de graisse, par laquelle les brebis des Calmouques sont remarquables; et comme ces brebis changent souvent de maître, et sont menées d'un pâturage au nord du Cap à un autre à l'est, ou même dans le voisinage de la ville, et que les différentes races se mêlent ensemble, il s'ensuit que les brebis du Cap ont plus ou moins conservé la longueur de leur queue. Dans notre trajet du Cap de Bonne-Espérance à la Nouvelle-Zélande, en 1772 et 1773, nous trouvâmes que ces brebis du Cap ne peuvent guère être transportées vivantes dans des climats très-

éloignés, car elles n'aiment pas à manger de l'orge ni du blé, n'y étant pas accoutumées, ni même du foin qui n'est pas de bonne qualité au Cap; par conséquent ces animaux dépérissaient de jour en jour; ils furent attaqués du scorbut, leurs dents n'étaient plus fixes et ne pouvaient plus broyer la nourriture; deux béliers et quatre brebis moururent, et il n'échappa que trois moutons du troupeau que nous avions embarqué. Après notre arrivée à la Nouvelle-Zélande, on leur offrit toutes sortes de verdures, mais ils les refusèrent, et ce ne fut qu'après deux ou trois jours que je proposai d'examiner leurs dents; je conseillai de les fixer avec du vinaigre, et de les nourrir de farine et de son trempés d'eau chaude. On préserva de cette manière les trois moutons qu'on amena à Taïti, où on en fit présent au Roi; ils reprirent leur graisse dans ce nouveau climat en moins de sept à huit mois. Pendant leur abstinence dans la traversée du Cap à la Nouvelle-Zélande, leur queue s'était non seulement dégraissée, mais décharnée et comme desséchée, ainsi que le croupion et les fesses. »

M. de la Nux, habitant de l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a dans cette île une race existante de ces brebis du cap de Bonne-Espérance, qu'on a mêlée avec des brebis venues de Surate, qui ont de grandes oreilles et la queue très-courte; cette dernière race s'est aussi mêlée avec celle des brebis à grande queue du sud de Madagascar, dont

la laine n'est que faiblement ondée. La plupart des caractères de ces races primitives sont effacés, et on ne réconnaît guère leurs variétés qu'à la longueur de la queue; mais il est certain que dans les îles de France et de Bourbon toutes les brebis transportées d'Europe, de l'Inde, de Madagascar et du Cap, s'y sont mêlées et également perpétuées, et qu'il en est de même des bœufs grands et petits. Tous ces animaux ont été amenés de différentes parties du monde, car il n'y avait dans ces deux îles de France et de Bourbon, ni hommes, ni aucuns animaux terrestres, quadrupèdes ou reptiles, ni même aucuns oiseaux que ceux de mer; le bœuf, le cheval, le cerf, le cochon, les singes, les perroquets, etc. y ont été apportés; à la vérité les singes n'ont pas encore passé (en 1770) à l'île de Bourbon, et l'on a grand intérêt d'en interdire l'introduction pour se garantir des mêmes dommages qu'ils causent à l'île de France; les lièvres, les perdrix et les pintades y ont été apportés de la Chine, de l'Inde ou de Madagascar; les pigeons, les ramiers, les tourterelles, sont pareillement venus de dehors; les martins, ces oiseaux utiles auxquels les deux îles doivent la conservation de leurs récoltes par la destruction des sauterelles, n'y sont que depuis vingt ans, quoiqu'il y ait peut-être déja plusieurs centaines de milliers de ces oiseaux sur les deux îles; les oiseaux jaunes sont venus du Cap, et les bengalis de Bengale. On pourrait encore nommer aujour-

d'hui les personnes auxquelles sont dues les importations de la plupart de ces espèces dans l'île de Bourbon; en sorte qu'excepté les oiseaux d'eau, qui, comme l'on sait, font des émigrations considérables, on ne reconnaît aucun être vivant qu'on puisse assigner pour ancien habitant des îles de France et de Bourbon; les rats qui s'y sont prodigieusement multipliés, sont des espèces européennes venues dans les vaisseaux.

DESCRIPTION DU BOUQUETIN.

Le bouquetin (*pl.* 388) ressemble au bouc par la forme du corps, mais il en diffère par celle des cornes, qui sont plus grandes; elles ont sur le côté antérieur une face entre deux arêtes longitudinales, dont l'interne est saillante et correspond à l'arête unique qui se trouve sur les cornes du bouc; il y a sur la face antérieure des cornes du bouquetin des arêtes transversales, saillantes et terminées par des tubercules, placés sur l'arête longitudinale du côté interne de cette face; ces tubercules sont d'autant plus nombreux que les cornes sont plus longues et que l'animal est plus âgé; celui qui a servi de sujet pour cette description était fort jeune, il n'avait point de barbe; la longueur des cornes et la circonférence de leur base n'étaient que de six pouces et demi, elles avaient plusieurs arêtes transversales sur leur face antérieure et seulement deux gros tubercules, l'un à la base de la corne et l'autre à un pouce plus haut; les arêtes transversales sont au nombre de vingt sur de grandes cornes (*pl.* 390) de bouquetin qui sont au Cabinet, et qui ont deux pieds neuf pouces de longueur et neuf pouces de circonférence à la base (*A*); les tubercules sont fort petits sur la partie inférieure de ces cornes et beaucoup plus gros sur le reste de leur étendue. Les cornes du bouquetin ont une couleur noirâtre,

elles sont dirigées obliquement en arrière et en dehors, courbées en bas et quelquefois un peu recourbées en dedans par l'extrémité; les bases des grandes cornes, dont je viens de faire mention, ne sont qu'à cinq lignes de distance l'une de l'autre, mais il y a un pied et demi entre leurs extrémités (*BB*).

La plus grande partie du corps du jeune bouquetin, qui fait le sujet de cette description, et qui mourut à la Ménagerie de Versailles au plus fort de l'été, était d'une couleur cendrée teinte de jaunâtre, et il y avait dans quelques endroits du fauve-pâle et du brun-noirâtre; le bout du museau, les côtés de la tête et du museau étaient de couleur cendrée-claire, avec une légère teinte de jaunâtre, qui était un peu plus foncée sur la face extérieure des oreilles, sur le dos et sur les côtés du corps, et encore plus approchante du fauve sur la face postérieure et sur les côtés du cou, sur la croupe, sur les fesses, sur la face extérieure de l'avant-bras et de la jambe, et sur la face antérieure des canons; le chanfrein, le front, le sommet de la tête et l'occiput avaient une couleur brune avec un mélange de blanc, parce que les poils étaient bruns sur la plus grande partie de leur longueur, et blancs à la pointe; il y avait une bande brune qui s'étendait depuis l'occiput le long du cou, du dos et des lombes jusqu'à la queue; la mâchoire inférieure, à l'exception du menton, l'endroit des branches de cette même mâchoire, la face antérieure du cou, les épaules, la face extérieure du bras et du coude, la plus grande partie de la poitrine, le bas des côtés du corps, la queue, le genou, la face antérieure de l'avant-bras et de la jambe, le talon et les quatre pieds avaient une couleur brune plus ou moins teinte de cendré ou de

noirâtre, et mêlée de fauve dans quelques endroits; la face intérieure de l'oreille était nue, noirâtre et bordée de poils gris-blanchâtres; la partie postérieure du milieu de la poitrine, le ventre, la face postérieure des jambes de devant depuis le coude jusqu'au boulet, les aînes, la face intérieure de la cuisse et de la jambe, et une partie des faces postérieure et extérieure du canon des jambes de derrière avaient aussi une couleur grise-blanchâtre, mêlée d'une légère teinte de jaunâtre dans quelques endroits; il y avait un épi sur l'occiput; la longueur des plus longs poils n'était que de quinze à seize lignes.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	3	1	0
Hauteur du train de devant	1	10	0
Hauteur du train de derrière	1	11	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes	0	6	3
Circonférence du museau prise derrière les naseaux	0	6	0
Contour de la bouche	0	4	6
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure	0	2	0
Distance entre les naseaux en bas	0	0	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	1	0
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes	0	0	7
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres	0	4	11
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	1	10
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite	0	3	4
La même distance en suivant la courbure du chanfrein	0	4	0

	pi.	po.	lig.
Circonférence de la tête prise au-devant des cornes	1	2	6
Longueur des oreilles	0	4	6
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	3	6
Distance entre les oreilles et les cornes	0	1	4
Distance entre les deux oreilles, prise au bas	0	2	2
Longueur du cou	0	8	0
Circonférence près de la tête	0	9	0
Circonférence près des épaules	1	1	0
Hauteur	0	3	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	1	10	0
Circonférence à l'endroit le plus gros	2	3	0
Circonférence devant les jambes de derrière	1	8	0
Longueur du tronçon de la queue	0	4	0
Circonférence à son origine	0	2	0
Longueur du bras, depuis le coude jusqu'au genou	0	7	6
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	6	3
Circonférence du genou	0	4	4
Longueur du canon	0	4	8
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	2	8
Circonférence du boulet	0	4	6
Longueur du paturon	0	1	5
Circonférence du paturon	0	4	0
Circonférence de la couronne	0	4	6
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	0	8	0
Distance depuis le coude jusqu'au garrot	0	8	3
Distance depuis le coude jusqu'au bas du pied	1	2	6
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret	0	10	0
Circonférence près du ventre	0	8	0
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet	0	7	0

	pi.	po.	lig.
Circonférence	0	2	10
Longueur des ergots	0	1	0
Hauteur des sabots	0	1	5
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant	0	2	3
Longueur dans les pieds de derrière	0	2	1
Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant	0	1	8
Largeur dans les pieds de derrière	0	1	4
Distance entre les deux sabots	0	0	3
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	0	6	0
Circonférence prise sur les pieds de derrière	0	5	4

Le bouquetin ressemble aux autres animaux ruminants, qui ont déja été décrits dans cet ouvrage, par la situation de l'épiploon, par le nombre, la figure et la position des quatre estomacs, des intestins et de tous les viscères; cependant la panse était plus ressemblante par sa forme extérieure aux panses du bœuf, du bélier et du bouc, qu'à celles du cerf, du daim et du chevreuil: car elle n'avait que deux convexités à sa partie postérieure, et on n'apercevait aucun vestige d'une troisième; mais les papilles qui se trouvent sur les parois intérieures de la panse des ruminants, n'étaient pas aussi nombreuses et aussi grandes que dans les animaux domestiques : à cet égard, le bouquetin avait plus de rapport au chevreuil qu'au bouc; les plus grandes papilles avaient deux lignes de longueur et une ligne de largeur à l'extrémité, qui était arrondie et semblait tenir à un pédicule, tant la partie qui sortait des parois de la panse était étroite; les cloisons du bonnet avaient peu de hauteur; il ne se trouvait que dix grands feuil-

lets dans le troisième estomac, et par conséquent dix moyens et vingt petits, ce qui faisait quarante en tout.

Le foie ressemblait à celui des autres animaux ruminants, il y avait une très-grosse vésicule du fiel, qui débordait presque en entier au-delà du foie; la couleur de ce viscère était à l'intérieur d'un rouge plus foncé qu'à l'extérieur; il pesait dix onces et demie; le poids de la liqueur contenue dans la vésicule du fiel était de deux onces et quarante grains; elle avait une couleur brune-rougeâtre, et laissait une teinte de vert sur les parois du vase de verre qui la contenait.

La rate était à-peu-près ovale comme celles du cerf, du daim et du chevreuil, elle avait une couleur rougeâtre, mêlée de gris à l'extérieur, et elle était d'un rouge-foncé dans l'intérieur, elle pesait sept gros.

L'enfoncement des reins était très-petit, on distinguait aisément leurs diverses substances intérieures, et les mamelons étaient tous réunis.

Le diaphragme était fort épais, surtout la partie charnue; le cœur était posé dans le milieu de la poitrine, la pointe tournée à gauche; le poumon droit était composé de quatre lobes placés et proportionnés comme dans la plupart des animaux quadrupèdes; le poumon gauche avait deux lobes, mais ils n'étaient pas séparés l'un de l'autre jusqu'à la racine.

La langue était mince et arrondie à l'extrémité, parsemée sur sa partie antérieure de papilles presque imperceptibles et de petits points blancs, et sillonnée longitudinalement dans le milieu; les papilles de la partie postérieure étaient les plus grosses, et il y avait de plus un grand nombre de glandes à calice; le palais était

traversé par dix ou douze sillons, dont les postérieurs avaient plus de largeur que les antérieurs; leurs bords étaient tous interrompus dans le milieu de leur longueur par un petit sillon qui s'étendait longitudinalement dans le milieu du palais; les bords des sillons transversaux qui se trouvaient à l'un des côtés du sillon longitudinal n'étaient point placés vis-à-vis ceux de l'autre côté.

Le cerveau pesait trois onces sept gros et dix-huit grains, et le cervelet cinq gros et dix-huit grains; aussi paraissait-il grand en comparaison du cerveau et de la grandeur de l'animal.

Il n'y avait que deux mamelons, un de chaque côté près du scrotum qui était fort petit, quoiqu'il renfermât les deux testicules.

Le gland ressemblait beaucoup à celui du bélier et du bouc (1); cependant il y avait quelques différences dans la forme du champignon charnu qui le terminait; les parois intérieures du prépuce qui touchaient le gland, et celles du gland étaient marquetées de noir et de blanc, mais de façon que le noir dominait: au contraire le blanc ou le couleur de chair était plus apparent sur le champignon du gland, qui était parsemé de petites lignes noires; l'urètre sortait du gland comme dans le bélier et dans le bouc de la longueur de sept lignes; les testicules étaient de figure ovoïde et de couleur grise au-dehors et d'un jaune rougeâtre au-dedans, ils avaient peu de grosseur, de même que les vésicules séminales; la vessie ressemblait à une poire peu allongée; la verge formait une double courbure, et il y avait

(1) Voyez le tome II de cette Histoire des Mammifères, p. 150 et 200.

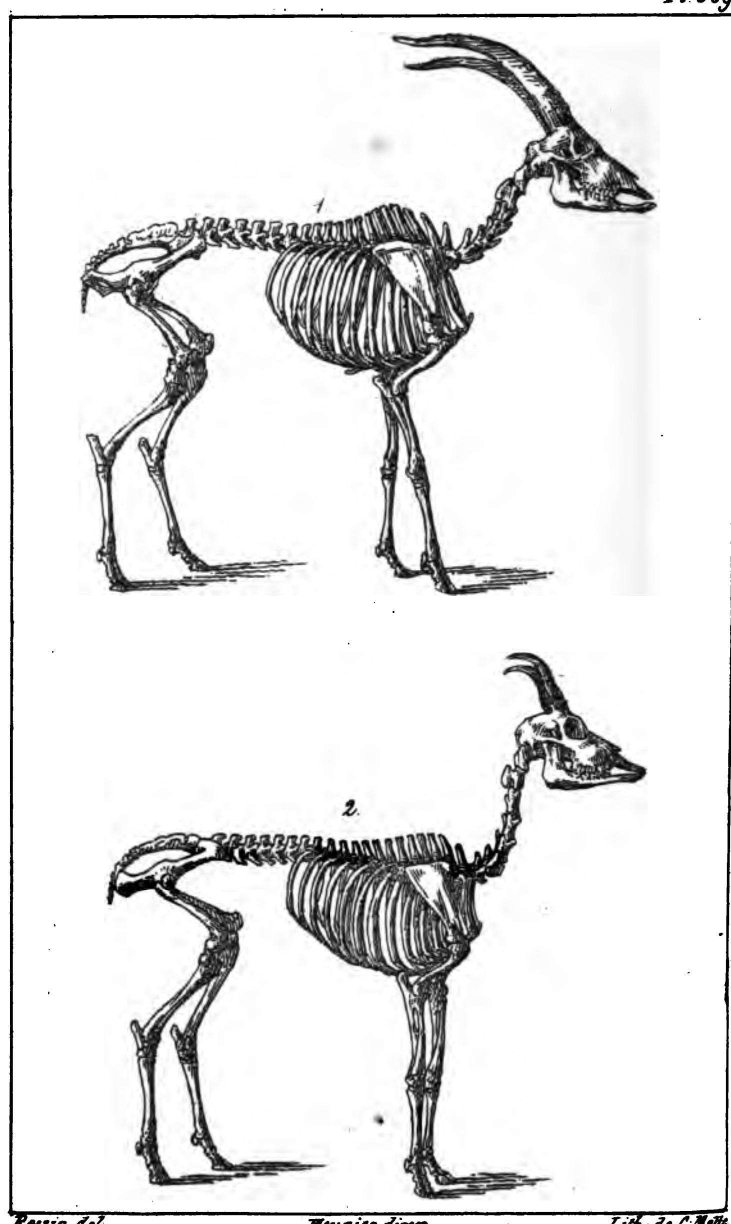
onze lignes de distance entre les deux plis; enfin elle était accompagnée de deux cordons comme dans le taureau, le bélier, le bouc, etc.

En général, cet animal ressemblait beaucoup au bouc par la conformation intérieure; la plus grande différence que j'y aie remarquée a été la figure de la rate, qui au lieu d'être allongée comme dans le bouc était à-peu-près ovale comme celle du cerf, du daim et du chevreuil.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la panse de devant en arrière depuis le bonnet jusqu'au bout de la convexité du côté gauche	0	11	6
Largeur	0	11	6
Hauteur	0	5	8
Circonférence transversale du corps de la panse..	2	5	6
Circonférence longitudinale qui passe en devant auprès de l'œsophage et en arrière sur le sommet de la grosse convexité	2	8	0
Circonférence du col de la panse	1	1	0
Profondeur de la scissure qui le sépare du corps.	0	4	0
Circonférence de la base de la convexité droite..	1	4	6
Circonférence de la base de la convexité gauche.	0	9	6
Profondeur de la scissure qui sépare les deux convexités	0	2	6
Longueur du bonnet	0	5	3
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	10	6
Grande circonférence du feuillet	0	8	0
Petite circonférence	0	6	0
Circonférence longitudinale du corps de la caillette	1	9	0
Circonférence transversale à l'endroit le plus gros	1	5	0
Circonférence de l'œsophage	0	2	9
Circonférence du pylore	0	1	6
Longueur des plus grandes papilles de la panse..	0	0	2

	pi.	po.	lig.
Largeur	0	0	1
Hauteur des cloisons du réseau du bonnet	0	0	½
Diamètre des plus grandes figures du réseau	0	0	5
Longueur de la gouttière du bonnet	0	1	6
Largeur	0	0	5
Largeur des plus grands feuillets du troisième estomac	0	0	11
Largeur des moyens	0	0	6
Hauteur des plus grands replis de la caillette	0	0	9
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum	41	0	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros	0	3	8
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	9
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros	0	2	3
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	1	6
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros	0	2	9
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	2	3
Longueur du cœcum	0	10	0
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	7	6
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	6	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	6	0
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	2	3
Circonférence du rectum près du colon	0	3	6
Circonférence du rectum près de l'anus	0	4	3
Longueur du colon et du rectum pris ensemble	15	0	0
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum	56	0	0
Longueur du foie	0	3	10
Largeur	0	6	4
Sa plus grande épaisseur	0	1	2

	pi.	po.	lig.
Longueur de la vésicule du fiel	0	3	1
Largeur	0	2	2
Épaisseur	0	0	10
Longueur de la rate	0	2	9
Largeur	0	2	2
Épaisseur	0	0	5
Longueur des reins	0	1	10
Largeur	0	1	5
Épaisseur	0	0	10
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	2	7
Largeur	0	4	0
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum	0	1	10
Largeur de chaque côté du centre nerveux	0	2	2
Circonférence de la base du cœur	0	8	0
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	3	7
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	0	2	7
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors	0	0	6
Longueur de la langue	0	4	0
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité	0	1	2
Largeur de la langue	0	0	8
Longueur du cerveau	0	2	10
Largeur	0	3	0
Épaisseur	0	1	1
Longueur du cervelet	0	1	4
Largeur	0	1	10
Épaisseur	0	0	11
Distance entre l'anus et le scrotum	0	4	4
Hauteur du scrotum	0	1	0
Épaisseur du scrotum	0	0	8
Largeur	0	1	4



Rossin del. Meunier direx. Lith. de C. Motte.

1. Squelette du Bouquetin. 2 Squelette du Chamois.

	pi.	po.	lig.
Distance entre le scrotum et l'orifice du prépuce.	0	5	4
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland	0	1	9
Longueur du gland	0	1	1
Largeur	0	0	3
Épaisseur	0	0	4
Longueur de la verge depuis la bifurcation du corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	7	0
Largeur de la verge	0	0	3½
Épaisseur	0	0	4½
Longueur des testicules	0	0	11
Largeur	0	0	7
Épaisseur	0	0	4
Largeur de l'épididyme	0	0	1
Épaisseur	0	0	½
Longueur des canaux déférents	0	8	0
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue	0	0	1
Diamètre près de la vessie	0	0	1½
Longueur des cordons de la verge	0	10	0
Diamètre	0	0	1¼
Grande circonférence de la vessie	0	11	6
Petite circonférence	0	8	6
Longueur des vésicules séminales	0	0	9
Largeur	0	0	6
Épaisseur	0	0	3
Longueur de l'urètre	0	3	6
Circonférence	0	1	0

Les os de la tête du bouquetin sont très-ressemblants à ceux du bouc, excepté l'os frontal qui est moins élevé au-devant des cornes; les dents de ces deux animaux se ressemblent aussi pour le nombre, la forme et la situation.

DESCRIPTION DU CHAMOIS.

Au premier coup d'œil, le chamois (*pl.* 388) paraît ne différer du bouc que par les cornes; mais en l'observant avec plus d'attention, on voit qu'il a le nez moins reculé en arrière que celui du bouc, et par conséquent la lèvre supérieure moins saillante au devant des narines et le front moins élevé, et il y a aussi moins de hauteur depuis le bas de la mâchoire du dessous jusqu'au chanfrein, au front et au sommet de la tête; à cet égard le chamois ressemble plus au bélier qu'au bouc, mais il n'a pas le chanfrein arqué comme le bélier, et en général il est plus ressemblant au bouc; il a le tronçon de la queue aussi court, mais ses jambes sont un peu plus grosses; il n'a point de longs poils sous le menton en forme de barbe, ni de glands au-devant de la partie supérieure du cou.

Les cornes du chamois sont placées au-dessus de la partie postérieure des orbites, dirigées en haut et un peu inclinées en dehors dans la plus grande partie de leur longueur, depuis la base et même en avant dans leur partie inférieure; l'extrémité est recourbée en arrière et en bas comme un crochet; la partie inférieure de ces cornes est presque ronde, le reste est aplati sur les côtés, elles ont une couleur brune, de petites stries

longitudinales, et des anneaux transversaux très-peu apparents.

Le poil du chamois est plus long et beaucoup plus épais que celui du bouc; le dessus du museau, le chanfrein, l'entre-deux des yeux et des cornes, et le derrière de la tête d'un chamois, que j'ai décrit à la fin de septembre étaient de couleur fauve très-pâle; la lèvre du dessus, la mâchoire du dessous et la gorge étaient de même couleur fauve; il y avait de chaque côté de la tête une large bande noirâtre, cette bande formait deux pointes en avant, dont l'une s'étendait jusqu'à la narine et l'autre au-dessus des coins de la bouche, et au-dessus de la lèvre supérieure; cette bande entourait les yeux et allait jusqu'à la corne et jusqu'à l'oreille: il y avait aussi une tache de couleur fauve au bas du front contre chaque œil; la face externe des oreilles était de couleur noirâtre; la face interne avait des teintes de fauve et de blanc; la pointe était noirâtre, une bande noire s'étendait depuis l'occiput le long du cou, du dos et de la croupe jusqu'au bout de la queue; les côtés et le dessous du cou, les côtés du corps et de la croupe, l'épaule, la face externe du bras, de la cuisse, du haut de l'avant-bras et du haut de la jambe étaient de couleur mêlée de différentes teintes de fauve et de cendré, parce que chaque poil était de couleur cendrée-claire sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine, et que la pointe avait différentes teintes de fauve; les fesses étaient de couleur fauve-claire mêlée de blanc, les poils ayant une couleur blanchâtre à la racine et une couleur fauve-pâle à la pointe; la poitrine était noirâtre, à l'exception de la partie postérieure du sternum qui était fauve; le milieu de la partie antérieure

du ventre avait aussi une couleur fauve, la partie postérieure était noirâtre; la face interne du bras et de la cuisse, la face interne et le bas de la face externe de l'avant-bras et de la jambe proprement dite, et tout le reste des quatre jambes étaient de couleur noire ou noirâtre, avec quelques teintes de fauve sur le genou, sur le talon et sur les pieds.

J'ai vu un autre chamois au commencement de février, il différait du précédent par les couleurs du poil; la bande des côtés de la tête et la face externe des oreilles étaient brunes; la face interne était blanche, bordée de fauve-pâle et brune à la pointe; il n'y avait point de bande noire sur le haut du cou, sur le dos et sur la croupe; ces parties, les côtés et le dessous du cou, l'épaule, la face externe du bras et de la cuisse; l'avant-bras et la jambe étaient de couleur brune-noirâtre; les poils du dessus du cou et du dos formaient une crinière, et avaient la pointe fauve; il y avait aussi de ces poils à pointe fauve sur les côtés du cou et sur l'épaule; les côtés du corps n'étaient que bruns avec quelque mélange de fauve, lorsqu'on les voyait de près, et leur poil était moins long que celui de l'autre chamois; dès qu'on l'abaissait on voyait la couleur grise-cendrée qui était sur la plus grande partie de sa longueur, il y avait du brun au-dessus du cendré, et la pointe de la plupart des poils de l'épaule et de la croupe était fauve; les fesses étaient blanches avec des teintes de fauve. Le chamois ressemble au chevreuil, à cet égard, comme par la couleur grise-cendrée de son poil, qui est cependant plus long et moins dur; la poitrine avait une couleur brune-noirâtre; la partie antérieure du ventre était fauve, et la postérieure mêlée de blanc

et de cendré; les poils des bords du prépuce étaient bruns, ceux qui couvraient le prépuce avaient du fauve à l'extrémité, et ceux de la verge et du scrotum étaient bruns; les canons et les pieds étaient noirâtres avec un mélange de fauve; les côtés des pieds n'avaient que du fauve.

La face inférieure des sabots du chamois, qui touche la terre, est concave et terminée par un bord saillant, principalement sur le côté extérieur; l'empreinte de ce bord sur la terre, fait reconnaître le pas de cet animal.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	3	2	6
Hauteur du train de devant....................	2	0	6
Hauteur du train de derrière..................	2	1	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.	0	6	0
Circonférence du museau derrière les naseaux...	0	6	6
Contour de la bouche..........................	0	5	0
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.	0	2	2
Distance entre les naseaux en bas.............	0	0	4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.........	0	1	4
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes..............................	0	0	10
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres..................................	0	5	2
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.....	0	2	0
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	0	3	4
Circonférence de la tête, prise au-devant des cornes................................	1	1	0
Longueur des oreilles.........................	0	4	3
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.............................	0	3	6

	pi.	po.	lig.
Distance entre les oreilles et les cornes	0	2	3
Distance entre les deux oreilles, prise au bas	0	1	2
Longueur du cou	0	9	0
Circonférence dans le milieu	0	11	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	2	3	0
Circonférence à l'endroit le plus gros	2	5	0
Circonférence devant les jambes de derrière	2	1	0
Longueur du tronçon de la queue	0	3	2
Circonférence à son origine	0	2	8
Longueur du bras, depuis le coude jusqu'au genou	0	8	6
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	6	6
Circonférence du genou	0	4	6
Longueur du canon	0	6	0
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	3	0
Circonférence du boulet	0	3	7
Longueur du paturon	0	1	2
Circonférence du paturon	0	3	9
Circonférence de la couronne	0	4	6
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	0	8	10
Distance depuis le coude jusqu'au garrot	0	9	0
Distance depuis le coude jusqu'au bas du pied	1	4	6
Longueur de la cuisse, depuis la rotule jusqu'au jarret	0	11	6
Circonférence près du ventre	0	11	0
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet	0	8	2
Circonférence	0	3	3
Longueur des ergots	0	1	0
Hauteur des sabots	0	1	9
Longueur depuis la pince jusqu'au talon dans les pieds de devant	0	2	1
Longueur dans les pieds de derrière	0	2	1

	pi.	po.	lig.
Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant	0	1	4
Largeur dans les pieds de derrière	0	1	6
Distance entre les deux sabots	0	0	8
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	0	5	9
Circonférence sur les pieds de derrière	0	6	0

Le foie ressemblait à celui du bélier et du bouc; la vésicule du fiel avait la forme d'une poire.

Le rein droit était plus avancé que le gauche de toute sa longueur.

Le diaphragme était fort épais.

Le poumon droit avait quatre lobes, trois rangés de file et le quatrième placé près de la base du cœur; le lobe moyen était fort petit, le quatrième avait aussi moins de grosseur qu'il n'en a dans la plupart des quadrupèdes; je n'ai vu qu'un lobe dans le poumon gauche, il était aussi étendu de devant en arrière que le poumon droit, mais sa partie antérieure était très-mince; il y avait dans le milieu de la partie inférieure une scissure qui l'aurait séparé en deux lobes, si elle avait été plus profonde: dans ce cas les poumons auraient eu six lobes, ce qui est encore bien loin des huit, dont M. Perrault a fait mention (1); je n'ai vu aucun vestige du septième ni du huitième.

Le cœur ressemblait à celui du bouc et du bélier; il ne sortait qu'une branche de la crosse de l'aorte.

Les parties antérieure et moyenne antérieure de la langue étaient couvertes de très-petites papilles et par-

---

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux. Partie I, page 209.

semées de grains glanduleux; le reste de la langue avait de grosses papilles, presque toutes dirigées en arrière, et de petites glandes dispersées en grand nombre sur la partie postérieure, quelques-unes étaient rangées en files sur les bords de la langue.

Le palais était traversé par treize sillons, dont les deux ou trois derniers n'avaient que très-peu de largeur et de profondeur; au reste, ils ressemblaient à ceux du bélier et du bouc.

Il y avait trois mamelons du côté droit et seulement deux du côté gauche, sur le ventre au-devant du scrotum, ils étaient à deux lignes et demie de distance les uns des autres dans chaque côté; mais ceux de l'un des côtés étaient éloignés de deux pouces et demi de ceux de l'autre côté.

Le gland était terminé par un champignon long de six lignes, large de deux, et épais d'une et demie, posé sur l'urètre qui débordait encore de cinq lignes au-delà du champignon; cette partie de l'urètre flottait au-dehors du gland, comme dans le bélier et le bouc; le pli de la verge avait quinze lignes de longueur.

Le squelette (*pl.* 389, *fig.* 2) du chamois ressemble plus à ceux du bouc et du bélier, qu'à ceux des gazelles, du cerf, du chevreuil, etc. par la hauteur de la tête, depuis le bas de la mâchoire inférieure jusqu'au front, relativement à la longueur depuis l'extrémité des mâchoires jusqu'à l'occiput, et par la figure et la grandeur des deux dents incisives du milieu, qui sont moins larges à leur extrémité. Le chamois ressemble au bouc et diffère du bélier, des gazelles, du cerf, du chevreuil, en ce qu'il n'a point d'enfoncement au-devant des orbites; il diffère du bouc par la forme de l'os frontal qui est

concave au-devant des cornes et par la direction des prolongements qui entrent dans les cornes, et qui sont un peu inclinés en avant.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale diffère de celle du bouc, en ce qu'elle est moins haute et presque aussi saillante en arrière qu'en avant, ce qui ne se trouve ni dans la gazelle, ni dans le cerf, le chevreuil, etc.; la branche inférieure de l'apophyse oblique de la sixième vertèbre n'est pas échancrée comme dans le bouc, elle ressemble à celle de la gazelle, du chevreuil, etc.

Le chamois a treize vertèbres dorsales, treize côtes de chaque côté, huit vraies et cinq fausses, six os dans le sternum, six vertèbres lombaires, comme le bouc, le chevreuil et les gazelles, etc.; il y avait cinq fausses vertèbres dans le sacrum et dix dans la queue.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'entre-deux des cornes...	0	6	1
Largeur de la tête prise à l'endroit des orbites..	0	3	10
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis l'extrémité des dents incisives jusqu'au contour de ses branches..........................	0	5	8
Longueur des os propres du nez............	0	2	5
Largeur..................................	0	0	5
Largeur des orbites......................	0	1	5½
Hauteur..................................	0	1	4½
Longueur des cornes......................	0	6	5
Circonférence à la base..................	0	2	7
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas................................	0	6	6
Longueur d'un côté à l'autre..............	0	0	9
Longueur du corps de la seconde vertèbre.....	0	1	9½
Hauteur de l'apophyse épineuse............	0	0	6

	pi.	po.	lig.
Largeur	0	1	8
Longueur de la huitième côte, qui est la plus longue	0	8	8
Largeur de la côte la plus large	0	0	7
Longueur du sternum	0	9	1
Longueur du corps de l'avant-dernière vertèbre lombaire	0	1	2
Longueur de l'os sacrum	0	3	8
Largeur de la partie antérieure	0	2	3
Largeur de la partie postérieure	0	0	9
Longueur de la première fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue	0	0	8½
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'au-dessus de l'os	0	4	1½
Largeur du bassin	0	2	1½
Hauteur	0	3	6
Longueur de l'omoplate	0	5	9
Longueur de sa base	0	3	4
Longueur de l'humérus	0	6	7
Circonférence à l'endroit le plus petit	0	2	2
Longueur de l'os du coude	0	8	1
Hauteur de l'olécrane	0	1	3
Longueur de l'os du rayon	0	6	7
Largeur du milieu de l'os	0	0	7
Longueur du fémur	0	7	4
Circonférence du milieu de l'os	0	2	0
Longueur des rotules	0	1	1
Largeur	0	0	7
Épaisseur	0	0	7
Longueur du tibia	0	9	3
Circonférence du milieu de l'os	0	1	11
Hauteur du carpe	0	0	8½
Longueur du calcaneum	0	2	4
Longueur des canons des jambes de devant	0	5	2

	pi.	po.	lig.
Largeur du milieu de l'os	o	o	6
Longueur des canons des jambes de derrière	o	6	o
Largeur du milieu de l'os	o	o	5 ½
Longueur des os des premières phalanges des doigts	o	1	8
Longueur des os des secondes phalanges	o	1	o
Longueur des os des troisièmes phalanges	o	1	5

DESCRIPTION DU BOUC DE JUDA.

Le bouc de Juda (*pl.* 393, *fig.* 1) ressemble beaucoup au bouc de ce pays-ci, mais il est plus petit, la description suivante a été faite sur une chèvre de Juda (*pl.* 393, *fig.* 2) qui avait la tête et le museau plus large que notre chèvre, le front moins élevé, l'œil moins grand, la lèvre inférieure plus avancée, les oreilles plus courtes, etc.

Le bout du museau, la bouche, la barbe, le chanfrein, le sommet de la tête et l'occiput étaient noirs; il y avait sur le cou une sorte de crinière fort courte, de même couleur, et le long du dos une bande noire qui s'étendait jusqu'au bout de la queue; une partie de la mâchoire inférieure, la gorge et la poitrine étaient aussi de couleur noire; une autre bande de même couleur descendait le long du cou depuis la gorge jusqu'à la poitrine et remontait de chaque côté sur l'épaule, depuis la poitrine jusqu'au garrot; la face antérieure du bras, le genou et le bas de la jambe gauche de devant étaient noirs; l'autre jambe de devant était en partie blanche et en partie noire; les côtés et la partie postérieure du ventre, les aînes, la face intérieure des cuisses, leur côté antérieur et postérieur, le tour de l'anus, les talons et une partie du reste des jambes de derrière étaient noirs; il y avait une tache blanche sous la mâchoire inférieure, une large bande de même couleur

s'étendait depuis le milieu du ventre jusqu'à la poitrine, cette bande se partageait en deux branches plus étroites, qui remontaient de chaque côté de la poitrine; les côtés de la tête, du cou et du corps, les oreilles et la face extérieure des bras et des cuisses avaient une couleur fauve-pâle mêlée d'une teinte blanchâtre; en écartant les poils on voyait que chacun était noir sur environ la moitié de sa longueur depuis la racine; il y avait au-dessus du noir une couleur fauve-claire, plus haut du blanc, et enfin l'extrémité était noirâtre dans la plupart.

Les poils de la barbe n'avaient que trois pouces de longueur, et ils étaient peu nombreux, ils formaient deux petits bouquets, un de chaque côté de la mâchoire; le poil le plus long de tout le corps était sur le milieu du ventre et avait la même longueur que celui de la barbe; le poil de la crinière était long de deux pouces et demi, et en général le poil du corps avait un pouce et demi ou deux pouces, il était plus court, plus ferme et plus rude que le poil de la chèvre de ce pays-ci: celle de Juda avait des callosités aux genoux, et le devant de la poitrine avait perdu son poil en frottant contre la terre; ses cornes avaient été coupées, il n'en restait que deux petits moignons placés à neuf lignes de distance l'un de l'autre.

Nous avons vu une autre chèvre de Juda, qui ne nous a paru différer de celle qui a servi de sujet pour la description précédente, qu'en ce qu'elle était un peu plus petite; ses cornes étaient un peu courbées en arrière, elles n'avaient qu'un pouce de largeur près de la tête de l'animal et deux pouces de longueur, mais elles semblaient avoir été tronquées, elles étaient éloignées

l'une de l'autre de dix lignes par le bas et de deux pouces à l'extrémité, leur couleur et celle des sabots était d'un gris-noirâtre; cette chèvre avait une couleur isabelle, presque sur toutes les parties du corps; savoir, le dessus de la tête, les oreilles, la barbe, le dessus et les côtés du cou, les côtés du corps et la croupe; mais le nez, le dessous du cou, de la poitrine et du ventre, le bas de l'épaule et des cuisses, les quatre jambes et la queue étaient de couleur blanche mêlée d'un peu de jaune; il y avait sur le cou et sur le dos une raie noire qui s'étendait depuis le derrière de la tête jusqu'à la queue, et sur les côtés du museau une tache noire qui allait depuis les coins de la bouche jusqu'à l'œil; le poil de la barbe était long de cinq pouces.

On avait amené cette chèvre du royaume de Juda avec un mâle (*pl.* 393, *fig.* 1), qui avait une odeur de bouc beaucoup plus forte que celle de la femelle; ses cornes étaient droites, longues de trois pouces, larges d'un pouce et demi à leur racine, et éloignées l'une de l'autre de cinq lignes par le bas, et de près de deux pouces à leur extrémité qui paraissait avoir été coupée; le mâle avait la tête moins large et moins grosse que la femelle, le bout du museau plus pointu, le poil plus long, blanc et de qualité approchante de celle de la laine, mais cependant plus dur et moins fin; le chanfrein était concave sur sa longueur; les cornes avaient une couleur blanchâtre, et les sabots étaient jaunâtres; il y avait sur le cou et sur le dos une crinière qui s'étendait depuis le derrière de la tête jusqu'à la queue, et qui était formée par des poils plus durs que ceux du reste du corps; les plus longs poils de cette crinière se trouvaient sur le cou et avaient jusqu'à cinq pouces et demi; les poils de

la barbe n'avaient que quatre pouces et demi, et ceux du corps environ deux pouces.

Le mâle et la femelle avaient les oreilles presque toujours dirigées en avant, quelquefois en dehors, mais jamais en arrière; leur queue était terminée par de longs poils qui avaient près de trois pouces et demi.

Les dimensions rapportées dans la table suivante, ont été prises sur le bouc de Juda (*pl.* 393, *fig.* 1).

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	2	0	6
Hauteur du train de devant	1	5	0
Hauteur du train de derrière	1	5	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes................	0	5	6
Circonférence du museau, prise derrière les naseaux	0	5	2
Contour de la bouche.....................	0	4	9
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.	0	2	3
Distance entre les naseaux en bas............	0	0	2 ½
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	10
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes...........................	0	0	5
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres..............................	0	3	5
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.....	0	1	9
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite....................	0	2	6
La même distance en suivant la courbure du chanfrein..............................	0	3	0
Circonférence de la tête, prise au-devant des cornes.............................	1	1	8
Longueur des oreilles.....................	0	3	4
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure............................	0	2	6

	pi.	po.	lig.
Distance entre les oreilles et les cornes........	0	1	5
Distance entre les deux oreilles, prise au bas...	0	2	3
Longueur du cou.....................	0	5	4
Circonférence près de la tête.............	0	10	0
Circonférence près des épaules.............	1	0	0
Hauteur.........................	0	3	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant........................	1	10	0
Circonférence à l'endroit le plus gros..........	2	1	0
Circonférence devant les jambes de derrière....	1	10	0
Longueur du tronçon de la queue	0	3	6
Circonférence à son origine................	0	2	0
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou.........................	0	5	4
Circonférence à l'endroit le plus gros..........	0	5	4
Circonférence du genou..................	0	3	0
Longueur du canon.....................	0	2	10
Circonférence à l'endroit le plus mince.........	0	2	3
Circonférence du boulet..................	0	3	6
Longueur du paturon...................	0	1	0
Circonférence du paturon.................	0	3	8
Circonférence de la couronne..............	0	4	5
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou..	0	5	0
Distance depuis le coude jusqu'au garrot.......	0	7	0
Distance depuis le coude jusqu'au bas du pied..	0	9	6
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret........................	0	6	3
Circonférence près du ventre..............	0	7	0
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet.........................	0	4	2
Circonférence.......................	0	2	8
Longueur des ergots....................	0	0	11
Hauteur des sabots	0	1	2
Longueur depuis la pince jusqu'au talon dans les pieds de devant....................	0	1	8

	pi.	po.	lig.
Longueur dans les pieds de derrière	o	1	8
Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant	o	1	7
Largeur dans les pieds de derrière	o	1	6
Distance entre les deux sabots	o	o	5
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	o	4	8
Circonférence prise sur les pieds de derrière	o	4	4

La chèvre de Juda, dont les dimensions ont été rapportées dans la table précédente, pesait quarante-six livres; à l'ouverture de l'abdomen l'épiploon s'est trouvé semblable à celui du bouc de ce pays-ci et fort chargé d'un suif très-blanc; les quatre estomacs et les intestins avaient la même situation et la même conformation que dans cet animal, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur: car j'ai ouvert et disséqué un bouc en même temps que la chèvre, dont il s'agit; mais la couleur du velouté des trois premiers estomacs était brune dans la chèvre, tandis qu'elle était jaunâtre dans le bouc; les papilles du bonnet et du feuillet étaient plus grosses, plus courtes et moins pointues dans la chèvre; la longueur de ses intestins grêles était de quarante pieds depuis le pylore jusqu'au cœcum, et celle du colon et du rectum pris ensemble, de treize pieds, ce qui faisait cinquante-trois pieds pour la longueur du canal intestinal, indépendamment du cœcum. Quoique le bouc fût de grandeur médiocre, relativement aux boucs ordinaires, il était beaucoup plus grand que la chèvre, et il avait les intestins grêles longs de cinquante pieds; le colon et le rectum pris ensemble avaient vingt pieds, ainsi la longueur totale du canal intestinal était de soixante-dix pieds, non compris le cœcum.

Le foie de la chèvre de Juda était très-ressemblant à celui du bouc, mais la vésicule du fiel n'avait pas autant de longueur que celle du bouc, car elle ne s'étendait pas au-delà des bords du foie: ce viscère avait au dehors et au dedans une couleur très-pâle et presque livide, il pesait onze onces six gros et demi; j'ai tiré de la vésicule du fiel une liqueur jaune, comme celle de la vésicule du bouc, cette liqueur pesait un gros et cinquante grains; il ne s'est trouvé aucun ver dans le foie de la chèvre de Juda, ni dans celui du bouc: ces deux animaux ont été ouverts dans le milieu du mois de mars: la rate de la chèvre de Juda était à proportion plus large que celle du bouc et presque carrée, elle avait une couleur grisâtre au dehors et rouge-foncée au dedans, elle pesait une once quatre gros et demi.

Quoique le rein droit de la chèvre de Juda fût plus avancé que le gauche de toute sa longueur, cependant il ne l'était pas tant que dans le bouc; mais les reins de ces deux animaux se ressemblaient au dedans et au dehors, excepté que l'enfoncement était moins profond à proportion dans les reins de la chèvre de Juda.

Les poumons étaient pareils à ceux du bouc, tant pour le nombre des lobes que pour leur figure et leur situation; il y avait dans le grand lobe du côté droit deux kistes gros comme des noix et remplis d'une liqueur qui n'avait presque aucune saveur: le cœur, la langue, l'épiglotte, les bords de l'entrée du larynx et le cervelet de la chèvre de Juda ressemblaient à ces mêmes parties, vues dans le bouc; mais les anfractuosités du cerveau étaient un peu différentes dans ces deux animaux; le cerveau de la chèvre de Juda pesait une once six gros, et le cervelet trois gros et vingt-huit grains.

Il n'y avait que deux mamelons, ils étaient longs de neuf lignes chacun, et placés à quinze lignes de distance l'un de l'autre; ils avaient quatre lignes de diamètre à la base.

Je n'ai reconnu aucune différence marquée entre les parties intérieures et extérieures de la génération, observées dans cette chèvre et dans la chèvre de ce pays-ci et la brebis; l'orifice interne de la matrice de la chèvre de Juda était bordé par plusieurs petits tubercules; il s'est trouvé sur les parois intérieures des cornes de la matrice, quantité de petits calices en forme de godets, d'une ou deux lignes de diamètre.

Les testicules paraissaient être tuméfiés; en effet, cette chèvre était en chaleur lorsqu'elle fut tuée; on voyait une caroncule grosse comme une lentille sur l'un des testicules : en les ouvrant il en a jailli une liqueur très-claire qui sortait de grandes vésicules lymphatiques, dont les cavités restaient vides au dedans du testicule.

Le squelette (*pl.* 391, *fig.* 2) du bouc de Juda ressemble à celui du bouc.

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

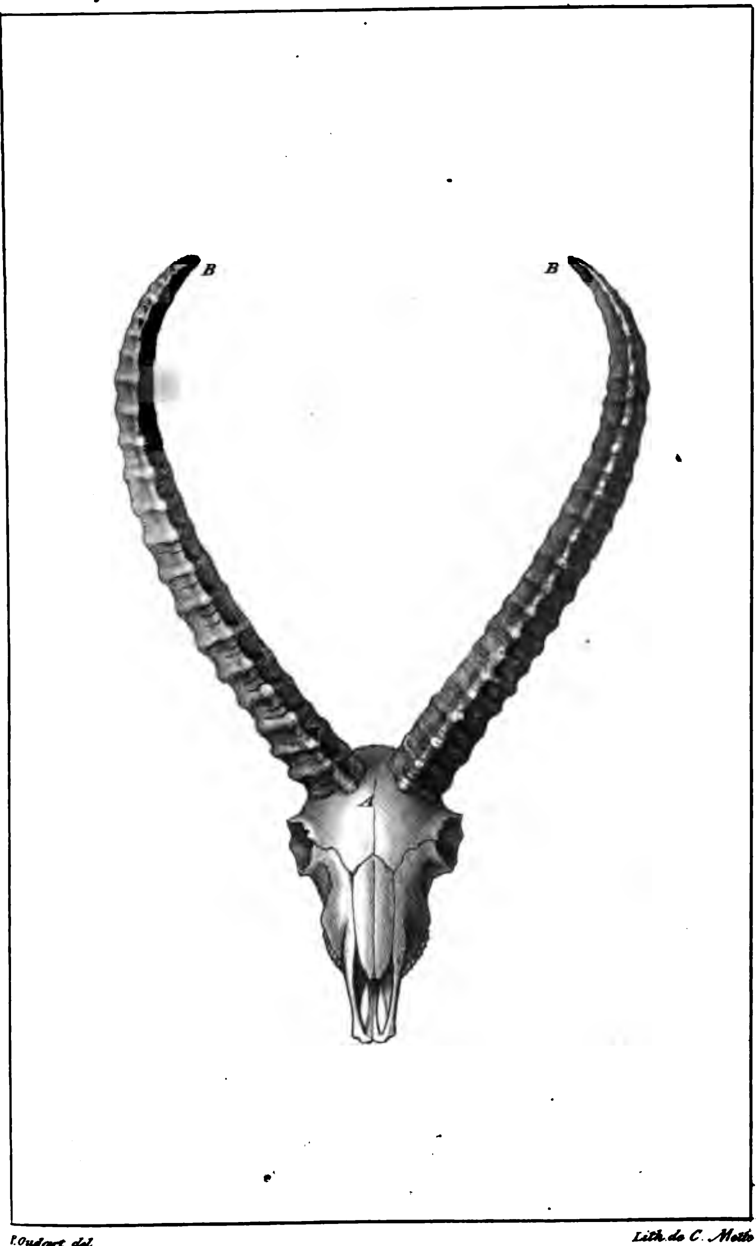
DU BOUQUETIN, DU CAPRICORNE, DU CHAMOIS ET DU BOUC DE JUDA.

1131. *La tête d'un bouquetin.*

CETTE tête est longue de neuf pouces depuis l'extrémité de la mâchoire supérieure jusqu'aux condyles de l'os occipital, et large de cinq pouces à l'endroit des orbites des yeux; les cornes ont un pied sept pouces de longueur, et huit pouces trois lignes de circonférence à la base : elles sont courbées en arrière et en bas; leur courbure est plus forte à leur extrémité que dans le reste de leur longueur; leurs extrémités sont à un pied cinq pouces de distance l'une de l'autre, et les bases seulement à sept lignes : il y a sur chaque corne six ou sept gros tubercules sur la face antérieure.

1132. *Autre tête de bouquetin.*

La longueur de la tête depuis l'extrémité de la mâchoire supérieure jusqu'aux condyles de l'occipital est de dix pouces; les cornes sont beaucoup plus grandes que celles du numéro précédent; leurs dimensions se trouvent dans la description du bouquetin.



P. Oudart del. Lith. de C. Motte

1133. *Le squelette d'un capricorne.*

Ce squelette (*pl.* 391, *fig.* 1) vient d'un animal fort jeune, car toutes les épiphyses ont encore leurs joints; les os ressemblent presque entièrement à ceux du bouc, pour le nombre, la position, la figure, et singulièrement par les grandeurs relatives des os des jambes : j'ai seulement remarqué que le contour des branches de la mâchoire inférieure a plus de ressemblance avec celui du bouquetin; mais les cornes diffèrent de celles de cet animal et de celles du bouc, elles ont cinq pouces de longueur et de circonférence à la base; elles sont dirigées obliquement en arrière et en dehors, courbées en bas et un peu recourbées en haut par la pointe; il y a un pouce de distance entre leurs bases, et six pouces et demi entre leurs extrémités, elles sont aplaties sur les côtés; elles ont une arête longitudinale sur le devant de leur partie inférieure, et un sillon à côté de cette arête sur leur face interne : ces cornes sont brunes, striées longitudinalement et entourées de douze anneaux transversaux plus saillants sur le devant des cornes que sur le derrière; elles ressemblent à celles du bouc par leur couleur, par leur arête, mais elles en diffèrent par leur sillon, par leurs stries et par leurs anneaux : elles auraient plus de rapport aux cornes du bouquetin par les anneaux; mais elles n'ont point de face antérieure, comme celles du bouquetin, et il ne paraît pas que cette face eût pu se former avec l'âge par l'accroissement des cornes.

La longueur de ce squelette est de deux pieds neuf pouces, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la tête a sept pouces trois lignes de longueur, trois pouces onze lignes de

largeur à l'endroit des orbites des yeux, et un pied deux pouces de circonférence; le train de devant a un pied onze pouces et demi de hauteur, et le train de derrière un pied onze pouces.

1134. *Les cornes d'un jeune chamois.*

Ces cornes n'ont que six pouces et demi de longueur en suivant leur courbure, et trois pouces de circonférence à la base.

1135. *Autres cornes de chamois.*

Leur longueur est d'environ huit pouces et demi, elles ont trois pouces et demi de circonférence à la base; ces cornes tiennent à une portion de l'os frontal, il y a cinq lignes de distance entre leurs bases, et trois pouces dix lignes entre leurs pointes.

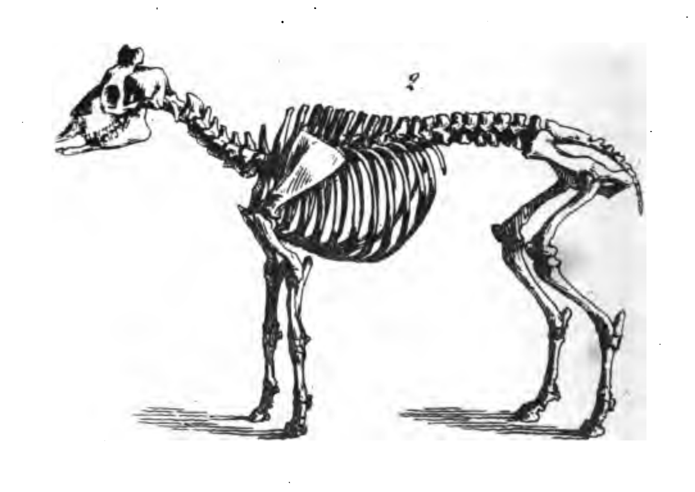
1136. *Autres cornes de chamois.*

Ces cornes tiennent à une portion de l'os frontal, comme les précédentes; mais elles sont un peu plus longues et beaucoup plus écartées l'une de l'autre par leur extrémité, elles ont environ neuf pouces et demi de longueur, et près de trois pouces et demi de circonférence à la base; il y a cinq lignes de distance entre leurs bases, et cinq pouces et demi entre leurs pointes.

1137. *La tête d'un chamois.*

Cette tête est longue de sept pouces sept lignes depuis l'extrémité de la mâchoire supérieure jusqu'aux condyles de l'occipital, et large de trois pouces neuf lignes à l'endroit des orbites des yeux; les cornes ont neuf pouces de longueur, prise en suivant leur courbure, et trois pouces trois lignes de circonférence à la





Rossin del   Maurier dir.   Lithog del Motte

1 Squelette du Capricorne   2 Squelette du Bouc de Juda

base; leurs extrémités sont à trois pouces de distance l'une de l'autre, et les bases à quatre lignes.

1138. *Le squelette d'un chamois.*

Ce squelette a servi de sujet pour la description des os du chamois, il vient d'un jeune individu; la partie antérieure de la mâchoire du dessus et les prolongements de l'os frontal, qui entraient dans les cornes, ont été cassés, etc.

1139. *Le squelette d'un bouc de Juda.*

La longueur de ce squelette est de deux pieds neuf pouces, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la tête est longue de six pouces dix lignes, elle a trois pouces huit lignes dans sa plus grande largeur, et treize pouces et demi de circonférence; le train de devant a un pied et demi de hauteur, et le train de derrière un pied cinq pouces et demi.

1495. *Bézoards de chèvre.*

Ces bézoards sont au Cabinet, sous la dénomination de bézoards de couleuvre; mais M. Bourdier, médecin de la compagnie des Indes, à Pondichéri, les ayant vus, les a reconnus pour des bézoards de chèvre des Indes: ils sont au nombre de deux, l'un est entier et de forme ovoïde irrégulière, dont le grand diamètre a deux pouces sept lignes de longueur; sa surface extérieure n'a que de très-petites inégalités, elle est de couleur d'olive-pâle sur les endroits exposés aux frottements, et plus foncée sur les autres : il ne pèse que trois onces sept gros et soixante-dix grains. L'autre bézoard avait à-peu-près la même forme, la même pesanteur spécifique et les mêmes couleurs, mais il était en grande partie brisé:

ayant cassé ce qui en restait, j'ai trouvé au centre un brin d'herbe qui fait le noyau de ce bézoard; les couches dont il est composé, sont concentriques et de différentes épaisseurs; il y en a de si déliées, que l'on ne peut les apercevoir qu'à l'aide de la loupe, leurs faces sont unies, de couleur jaunâtre, brune ou olivâtre: leur substance ressemble à de la colle forte pour la couleur et la consistance, quoiqu'elle soit moins dure; on n'y voit aucune structure particulière ni aucun vestige de cristallisation.

DESCRIPTION

DES BÉZOARDS ORIENTAUX ET OCCIDENTAUX.

On donne le nom de *Bézoard* à plusieurs matières de nature très-différente; pour reconnaître l'abus que l'on a fait de cette dénomination; il faut remonter à son étymologie : soit qu'elle vienne du mot *Pazan* ou *Pazar*, qui est le nom du *Bouc* en langue persane, ou du mot *Beluzaar*, qui signifie un contre-poison en hébreu ou en chaldéen; c'est une preuve que le nom de *Bézoard* n'a d'abord été donné qu'à des concrétions qui se trouvent dans le corps de quelques animaux de l'Asie; on ne sait pas précisément quels sont ces animaux, mais il y a lieu de présumer sur les relations des voyageurs, qu'ils ressemblent aux boucs et aux gazelles; au moins il est certain qu'ils sont du nombre des animaux à pied fourchu qui ont des cornes; le bézoard qu'ils donnent est au-dehors et au-dedans de couleur d'olive-brune-foncée pour l'ordinaire et même noirâtre, sa surface est luisante et polie.

Après la découverte de l'Amérique, on a aussi donné le nom de *Bézoard* à des concrétions qui se sont trouvées dans des animaux de cette partie

du monde, et qui ont une couleur blanchâtre dans leur intérieur; leur surface externe n'est pas aussi luisante ni aussi polie que celle des bézoards orientaux; elle a une couleur blanchâtre mêlée de jaune ou de noir, le plus souvent avec des teintes brillantes qui semblent être dorées ou bronzées; pour distinguer ces concrétions de celles de l'Asie, on les a nommées *Bézoards occidentaux*, et alors le bézoard proprement dit et anciennement connu, a été appelé *Bézoard oriental.*

Tous les bézoards sont composés de couches concentriques, et plusieurs ont au centre un corps étranger, qui est le noyau sur lequel porte leur première couche; on a trouvé dans les bézoards orientaux, des marcassites, du talc, des cailloux, du gravier, des pailles, des brins d'herbes, du bois, des semences de plantes ressemblantes à celles des faséoles, des cerises, des mirabolans, de la casse, des tamarins, de l'acacia d'Égypte, etc. (1); ces différentes substances, et principalement les semences de plantes qui sont au centre des bézoards orientaux, donnent lieu de croire qu'ils se forment dans l'estomac ou dans les intestins des animaux : car s'ils se trouvaient dans la vésicule du fiel, dans les reins, dans la vessie ou dans les autres cavités du corps, ils n'auraient pas si fréquemment pour noyau des substances qui ne

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1710, page 235; et 1712, page 202.

peuvent y pénétrer que par des accidents et des hasards fort extraordinaires; au contraire ces substances entrent aisément avec les aliments dans l'estomac et dans les intestins; j'ai trouvé dans la panse des bœufs que j'ai disséqués, grand nombre de graviers qui auraient pu faire le noyau de plusieurs bézoards.

Bontius dit que les bézoards orientaux sont dans le ventre des animaux qui les produisent; il y a de ces animaux dans différentes provinces de la Perse. Kœmpfer s'étant informé de ce que l'on pensait dans ces pays au sujet de la partie des animaux dans laquelle le bézoard se forme, rapporte que c'est le pylore ou le fond du quatrième estomac; que si le bézoard ne s'y engendre pas, au moins il y séjourne et y prend de l'accroissement; et que s'il n'est pas bien engagé dans les plis de l'estomac, il passe par le pylore, il suit le conduit intestinal, et il sort avec les excréments; mais ces faits ne sont pas prouvés, aucun observateur n'a ouvert un animal portant des bézoards pour savoir précisément quelles parties les renferment; Kœmpfer n'a traité du bézoard que sur des récits dont la plupart sont peu vraisemblables.

J'ai fait une observation qui peut donner lieu de présumer que les bézoards se forment dans l'estomac ou dans les intestins des animaux; j'ai remarqué sur les dents mâchelières des ruminants, tels que les bœufs, les béliers, les boucs, les buf-

fles, les gazelles, les cerfs, les daims, les chevreuils, etc. une couche de matière noirâtre et luisante, avec des teintes brillantes qui paraissent être dorées et bronzées; dans les endroits où cette matière a de l'épaisseur, elle recouvre un tartre blanchâtre; j'ai aussi vu sur plusieurs bézoards occidentaux une couche de matière ressemblante à celle qui revêt les dents mâchelières des animaux ruminants; elle a les mêmes couleurs et les mêmes teintes brillantes et dorées; cette matière ne peut venir que des herbes que broutent ces animaux et qu'ils mâchent; lorsqu'ils ruminent, les sucs qu'ils en expriment s'attachent à leurs dents et y forment une sorte de tartre analogue aux sucs concrets des herbes crues, dont ils se nourrissent; on ne peut guère douter que les mêmes sucs, qui s'épaississent et se durcissent sur les dents des animaux ruminants, ne s'épaississent et ne se durcissent aussi sur la face extérieure des couches des bézoards qui se trouvent dans leurs estomacs ou dans leurs intestins, puisque les bézoards occidentaux sont revêtus d'une matière ressemblante à celle qui revêt les dents, et que le caractère singulier des reflets dorés et bronzés est aussi éclatant sur les bézoards que sur les dents; les bézoards orientaux n'ont point de ces reflets, mais leur surface est aussi luisante que celle de la matière qui recouvre les dents, elle a le même fond de couleur, et leur substance paraît avoir des rapports avec les sucs concrets

des herbes; on pourrait soupçonner qu'elle est composée en partie de ces sucs et en partie d'une matière tartareuse ou pierreuse, colorée par ces sucs concrets et mêlée avec eux : en observant au microscope la matière qui est sur les dents, et celle du bézoard oriental, j'ai vu ces parties tartareuses ou pierreuses.

Le même mélange de ces parties avec des sucs concrets, qui s'attache aux dents, se fait aussi dans l'estomac et dans les intestins; je suis porté à croire qu'il y forme les bézoards en s'y pelotonnant ou en s'attachant aux noyaux de matières étrangères qui s'y trouvent; dès qu'une première couche enveloppe un noyau, c'est déja un petit bézoard; en roulant sur les parois de l'estomac ou des intestins, il se polit comme la matière qui revêt les dents est polie par le frottement des lèvres, des joues et de la langue; une seconde couche succède à la premiere durant le repos de l'animal et dans d'autres circonstances qui arrêtent le mouvement du bézoard; cette couche prend du poli comme la première, et les autres se forment successivement de la même façon : lorsque l'on ouvre un bézoard, on voit que ces couches sont de différentes épaisseurs, mais elles ont toutes à-peu-près le même poli sur leur face extérieure.

La forme des bézoards dépend de celle de leurs noyaux, principalement lorsqu'ils ne sont composés que d'un petit nombre de couches; la plupart sont ronds ou arrondis, il y en a d'oblongs,

d'anguleux et de formes très-irrégulières; plus ils deviennent gros, plus ils s'arrondissent, parce que les endroits les plus saillants étant plus exposés au frottement, les couches y prennent moins d'épaisseur que dans les endroits plats ou concaves.

Lorsqu'un bézoard cesse d'acquérir de nouvelles couches, les anciennes s'usent et se détruisent dans les endroits les plus convexes; alors on voit à l'extérieur leur épaisseur et leurs joints comme sur une agate-onyx; les bézoards ne perdent donc rien de leur dureté dans le corps de l'animal, quoiqu'ils n'y prennent plus d'accroissement; comment peut-on croire, comme le dit Kœmpfer, qu'ils se ramollissent, se dissolvent et se détruisent, lorsque l'animal passe plusieurs jours sans manger? le même auteur ajoute, avec aussi peu de vraisemblance, que le bézoard n'est pas dur et solide dans le corps de l'animal, qu'au contraire on l'en tire mou et friable, comme un jaune d'œuf durci dans l'eau-bouillante; que pour conserver le bézoard dans son entier et dans tout son lustre, on le met dans la bouche pour lui donner le temps de se durcir: il est pourtant bien certain qu'il se polit dans le corps de l'animal durant tout le temps de sa formation, puisque toutes ses couches sont polies sur leurs faces extérieures; d'ailleurs en le tenant dans la bouche on ne lui donnerait pas plus de dureté ni de poli, qu'il n'aurait pu en prendre dans le corps de l'a-

nimal, puisqu'on le mettrait de nouveau dans un lieu où il aurait à-peu-près la même chaleur et la même humidité. Il me semble que Kœmpfer avait été mieux instruit lorsqu'il a dit que la formation du bézoard dépend de la qualité des herbes dont l'animal se nourrit; les plantes glutineuses, aromatiques, résineuses, qui croissent sur les lieux élevés des pays chauds, paraissent en effet les plus propres pour la production du bézoard. Mais il y a peu de pays où les herbes reçoivent de la nature du sol, de la qualité de l'air et de l'action du soleil les sucs propres à former des bézoards orientaux: la structure du corps doit aussi contribuer à cette formation; car il ne paraît pas que toutes les espèces d'animaux produisent des bézoards, même dans les pays chauds.

J'ai lieu de présumer que dans tous les pays les sucs des herbes produisent sur les dents mâchelières des différentes espèces d'animaux ruminants, dont j'ai déja fait l'énumération, une matière qui a des reflets de couleur dorée ou bronzée, car je l'ai remarquée sur tous les individus de ces espèces que j'ai disséqués, ou dont j'ai seulement vu les squelettes : mais cette matière ne s'attache aux bézoards que dans les pays où se trouvent les animaux qui donnent les bézoards occidentaux qui en sont revêtus, on dit que c'est en Amérique; la matière brillante et dorée revêt leurs couches successives sans pénétrer dans l'intérieur de ces couches, ou au moins sans y por-

ter sa couleur brune, comme dans le bézoard oriental; car la substance intérieure des couches du bézoard occidental est blanche ou jaunâtre: il y a lieu de croire que ce bézoard vient d'un animal ruminant, et que ceux qui ne sont pas revêtus de matière dorée viennent d'animaux qui n'ont rien de cette matière sur les dents. J'ai vu un bézoard trouvé dans le colon d'un cheval, il n'a aucune écorce dorée, aussi les dents du cheval n'en ont point; mais pourquoi les sucs concrets qui forment cette écorce sur les bézoards occidentaux ne se mêlent-ils pas avec la partie tartareuse ou pierreuse, comme dans le bézoard oriental? Pourquoi la surface de ce bézoard n'a-t-elle pas des reflets de couleur dorée ou bronzée comme les bézoards occidentaux? Ces différences ne viennent peut-être que de celles qui sont dans la qualité des sucs des plantes et des parties pierreuses ou tartareuses, lorsque les parties cristallines sont abondantes et pures, leur cristallisation se fait peut-être avec trop de force pour permettre le mélange du suc concret des plantes.

La cristallisation du bézoard occidental est fort régulière et paraît très-pure; après avoir cassé une des couches de ce bézoard, on aperçoit, à l'œil nu, dans l'épaisseur de la couche, de petites stries transversales et brillantes; en les regardant au microscope on les trouve encore plus brillantes, et on reconnaît que ce sont des aiguilles cristallines, qui paraissent dirigées de dedans en

dehors, depuis la face interne de la couche jusqu'à la face externe; les plus grandes de ces aiguilles s'étendent d'une face à l'autre et laissent entre elles des intervalles remplis par des aiguilles plus petites, qui tiennent aux grandes comme des branches à une tige; toutes ces aiguilles grandes et petites ont moins de grosseur à leur origine que dans le reste de leur étendue; elles semblent naître d'un point d'où sortent plusieurs aiguilles divergentes et dirigées plus ou moins obliquement, et les grandes aiguilles paraissent être un faisceau d'aiguilles plus petites : elles sont toutes rayées transversalement par de petites lignes blanchâtres, placées fort près les unes des autres, et parallèles aux faces de la couche; ces lignes indiquent peut-être les différents degrés de l'accroissement de chaque aiguille; celles qui traversent les couches, et qui sont traversées elles-mêmes par des lignes parallèles peuvent, à ce qu'il m'a paru jusqu'à présent, faire le caractère distinctif des bézoards occidentaux qui se forment dans les estomacs ou les intestins des animaux ruminants, comme il y a lieu de le présumer à l'inspection des teintes dorées et bronzées, qui sont sur la plupart de ces bézoards, dans lesquels j'ai vu des aiguilles traversées par des lignes parallèles; de onze de ces bézoards que j'ai observés dans leurs parties internes, sept ont des teintes dorées et bronzées, quoiqu'elles manquent aux autres; je

n'en suis pas moins porté à croire que ceux-ci ont aussi été formés dans les estomacs ou les intestins, parce qu'ils ont le même caractère de cristallisation; il y a d'autres bézoards que l'on pourrait regarder comme occidentaux, parce qu'ils sont très-différents des bézoards orientaux, et qu'ils se forment dans les intestins des animaux: tel est le bézoard que j'ai déja cité, et qui a été trouvé dans le colon d'un cheval de ce pays-ci, et d'autres bézoards dont il sera fait mention dans la suite de cet ouvrage.

Les médecins grecs ne connaissaient pas les bézoards; il paraît que les Arabes reçurent des Persans le bézoard oriental, et le regardèrent comme un contre-poison; en effet, on a reconnu que cette matière contient un sel volatil alkali, sulfureux et huileux, qui excite la transpiration et qui donne des forces; mais on n'a jamais bien su si ces propriétés sont à un degré éminent, même dans les bézoards orientaux; cependant on en a fait usage pendant long-temps, et on les emploie encore quelquefois: si le bézoard était un remède efficace, il se serait d'autant mieux maintenu en vogue, qu'il vient de loin, que son origine n'est pas bien connue, et que le bézoard oriental se vend fort cher (1); ceux qui exaltent ses vertus, prétendent qu'elles ne sont jamais équi-

(1) Son prix est de dix ou douze livres le gros.

voques, lorsqu'on emploie de vrais bézoards; mais plus j'ai observé les bézoards et plus il m'a paru qu'il est aisé de reconnaître ceux qui sont apprêtés; quoique les bézoards orientaux soient peu figurés dans leurs parties intérieures, il serait très-difficile de faire les aiguilles transversales, qui sont apparentes dans plusieurs de leurs couches, et il est bien certain que l'on ne pourrait pas imiter la cristallisation du bézoard occidental : on ne parviendrait pas même à contrefaire les pierres des reins, de la vessie, etc.; d'ailleurs elles ne sont que trop communes, et elles ne méritent pas d'être fabriquées : car il n'y a pas lieu d'espérer qu'elles fassent jamais de bien aux hommes pour tant de maux qu'elles leur causent; les moyens que l'on a indiqués afin de distinguer les vrais bézoards orientaux des bézoards factices sont tous fautifs; on pourrait les composer de manière qu'un fer rouge les percerait sans faire bouillonner leur substance, et on leur donnerait aisément une couleur qui laisserait des teintes olivâtres ou verdâtres sur un papier enduit de craie, de céruse ou de chaux; on parviendrait aussi sans grande difficulté à les former par couches concentriques et polies sur leurs surfaces, à leur donner un noyau et à imiter leurs couleurs; mais avec toutes ces précautions, la supercherie sera découverte au premier coup-d'œil, ou au moins à l'aide d'une loupe, si l'on enlève quelque partie de cette ma-

tière apprêtée; au contraire on reconnaîtra dans les vrais bézoards, principalement dans les bézoards occidentaux, les caractères propres et inimitables de leur structure, pour peu qu'on l'ait observée.

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

QUI A RAPPORT

AUX BÉZOARDS ORIENTAUX ET OCCIDENTAUX.

1155. *Un bézoard oriental.*

La forme de ce bézoard approche de l'ovoïde; il pèse une once cinquante-trois grains; il a un pouce et demi de longueur, quatorze lignes de largeur et treize lignes d'épaisseur; sa couleur est brune-olivâtre, sa surface est un peu inégale, parce que les couches extérieures ne sont pas entières, mais les endroits des fractures sont polis, ce qui prouve que les couches ont été entamées dans le corps de l'animal qui portait ce bézoard.

1156. *Autre bézoard oriental.*

Ce bézoard est oblong, il a environ onze lignes de diamètre et dix-sept lignes de longueur, il pèse cinq gros et soixante-neuf grains; il a le même poli et à-peu-près la même couleur brune-olivâtre que le précédent, mais avec des teintes plus claires et d'autres plus foncées, qui forment sur sa surface des veines ou des bandes circulaires et concentriques comme celles d'un caillou-onyx: ces veines indiquent les coupes des couches dont ce bézoard est composé, et qui ont été entamées par le frottement dans le corps de l'animal.

1157. *Autre bézoard oriental.*

Ce bézoard est oblong et de couleur noirâtre, il a un pouce de longueur et cinq à six lignes de diamètre; il pèse près d'un gros et demi.

1158. *Autre bézoard oriental.*

1159. *Autre bézoard oriental.*

Le poids de chacun de ces deux bézoards est d'un gros et quelques grains, le premier est noirâtre, le second a des teintes de couleur d'olive-pâle.

1160. *Autre bézoard oriental.*

Ce bézoard pèse un gros moins quelques grains, il est de couleur brune-noirâtre et olivâtre.

1161. *Autre bézoard oriental.*

La couleur de ce bézoard est olivâtre, il pèse trente grains, il a quelques tubercules sur sa surface et un grenetis très-fin entre les tubercules dans les endroits qui n'étaient pas exposés au frottement.

1162. *Autre bézoard oriental.*

La couleur de ce bézoard est brune; il a une forme très-irrégulière, et il est couvert de tubercules : il pèse quarante-sept grains.

1163. *Autre bézoard oriental.*

Ce bézoard ressemble au précédent, par sa couleur, sa forme et ses tubercules : son poids est de vingt-six grains.

1164. *Autre bézoard oriental.*

Quoique ce bézoard soit plus gros que le précédent, il ne pèse que quatorze à quinze grains; il est de forme irrégulière et de couleur olivâtre.

1165. *Autre bézoard oriental.*

Ce bézoard est de même couleur que celui qui le précède, mais il est plus petit, cependant il a le même poids; sa forme approche de celle d'un rein.

1166. *Autre bézoard oriental.*

La forme de ce bézoard est cylindrique, il a un pouce de longueur sur trois lignes et demie de diamètre, sa couleur est brune olivâtre: il pèse trente-six grains.

1167. *Bézoards orientaux.*

Ces bézoards sont cylindriques; leur diamètre n'est que d'environ deux lignes; ils ont été cassés de manière que l'on voit un brin d'herbe qui fait l'axe du cylindre, et le noyau du bézoard.

1168. *Autres bézoards orientaux.*

La forme de ces bézoards est cylindrique, comme celle des précédents, et ils ont aussi des brins d'herbes à leur centre, mais leur diamètre n'est que d'environ une ligne.

1169. *Bézoard oriental.*

Ce bézoard est oblong et aplati; il a été cassé à l'un des bouts, de manière que l'on voit dans l'intérieur un morceau de caillou blanc qui en fait le noyau: il pèse un gros moins quelques grains.

1170. *Fragments de bézoards orientaux.*

On voit sur ces fragments l'épaisseur et la structure des couches dont ils sont composés.

1171. *Autres fragments de bézoards.*

Ces fragments sont remarquables, en ce que leur couche intérieure est composée de poils pelotonnés et serrés comme dans un feutre; le bézoard oriental dont

ils faisaient partie, avait donc pour noyau une sorte d'égagropile, c'est-à-dire une pelotte de poils, qui, au lieu d'être revêtue d'une matière semblable à celle qui recouvre les égagropiles, était enveloppée par des couches de matière de bézoard oriental.

1172. *Noyaux de bézoards orientaux.*

Ces noyaux sont des semences de plantes, et des morceaux de bois.

1173. *Bézoard occidental.*

Ce bézoard est de couleur jaunâtre et de forme ovoïde irrégulière; les faces extérieures de ses couches sont polies: son grand diamètre a deux pouces cinq lignes de longueur, et le petit a depuis un pouce huit lignes jusqu'à deux pouces: il pèse six onces; la plus grande partie des couches extérieures s'enlève et laisse voir les coupes de ses couches, sur lesquelles on distingue les aiguilles brillantes dont elles sont composées.

1174. *Fragments d'un bézoard occidental.*

En rapprochant ces fragments, on voit que le bézoard occidental, dont ils faisaient partie, était à-peu-près aussi gros que le précédent, mais les couches n'ont pas autant de poli, et leurs aiguilles ne sont pas aussi brillantes et aussi distinctes: la substance de ce bézoard est moins pure.

1175. *Bézoard occidental.*

Ce bézoard est de forme ovoïde irrégulière, il a quinze lignes de longueur sur son grand diamètre; sa surface est jaunâtre et parsemée de petits grains bruns avec des reflets dorés; je l'ai trouvé entamé d'un côté jusqu'à sa seconde couche: je l'ai cassé en deux parties pour voir

l'intérieur, et j'ai reconnu par cette fracture que la première et la seconde couche sont composées d'aiguilles semblables à celles du bézoard, rapporté sous le *n*° 1173; la surface externe de la troisième couche a des couleurs dorées et bronzées, comme celles de la matière qui revêt les dents mâchelières des animaux ruminants qui ont des cornes; les mêmes couleurs sont aussi sur la surface interne de la seconde couche.

1176. *Autre bézoard occidental.*

La longueur de ce bézoard est à-peu-près la même que celle du précédent, mais sa forme est bien différente; il y a dans le milieu une sorte d'étranglement en forme de gouttière circulaire: il a été cassé dans cet endroit, on voit au centre un brin d'herbe qui fait le noyau; toute sa substance est mêlée de matière étrangère, qui paraît être des herbes sèches; sa surface est en partie d'un blanc-sale, en partie brune et en partie noirâtre, avec quelques teintes dorées.

1177. *Autre bézoard occidental.*

Ce bézoard est un peu plus petit que le précédent, il lui ressemble par ses couleurs et par son noyau; mais il est de forme très-irrégulière, et sa substance est moins mêlée de matière étrangère.

1178. *Autre bézoard occidental.*

La longueur de ce bézoard est de treize lignes; ses couches ont été entamées; sa couleur est jaunâtre avec des teintes noirâtres.

1179. *Autre bézoard occidental.*

Le plus grand diamètre de ce bézoard est de onze lignes, il est de même couleur que le précédent : sa première couche a été entamée.

1180. *Autre bézoard occidental.*

La première couche de ce bézoard est en partie détruite et peut être enlevée; on détache aussi une portion de la seconde : la surface externe de la première et de la troisième couche est en partie de couleur brune ou noirâtre, avec des teintes dorées et bronzées; il y a aussi de ces teintes sur la surface interne de la seconde couche : le reste de ce bézoard est de couleur blanchâtre ou jaunâtre, il a presque la même grosseur que le précédent.

1181. *Autre bézoard occidental.*

Ce bézoard est ovoïde, son grand diamètre a neuf lignes, et le petit sept ou huit; on peut enlever une partie de sa première couche : il a les mêmes couleurs que le précédent.

1182. *Autre bézoard occidental.*

La forme de ce bézoard est très-irrégulière, il est divisé en deux parties, et il y a au centre un gros noyau qui paraît composé d'herbes sèches; sa couleur est blanchâtre et brune, avec les reflets bronzés; son plus grand diamètre a dix lignes.

1183. *Portion de bézoard occidental.*

Il paraît que cette portion faisait la moitié du bézoard précédent, et on y voit les mêmes couleurs et un trou où était vraisemblablement le brin d'herbe qui faisait le noyau ; la première couche est fort épaisse et bien cristallisée, on y distingue à l'œil nu les aiguilles cristallines dont elle est composée, et on y voit au microscope les lignes transversales de chaque aiguille : ce caractère est apparent sur les huit bézoards précédents dans les endroits où la cristallisation est bien formée.

1184. *Autre bézoard occidental.*

La surface de ce bézoard est de couleur jaunâtre ou noirâtre avec de belles teintes dorées et bronzées; quoique je ne l'aie pas entamé pour voir la structure de ses couches, il y a lieu de présumer qu'elles sont composées de cristaux semblables à ceux des autres bézoards occidentaux, puisqu'il a des teintes dorées et bronzées; il est presque rond, son plus grand diamètre a sept lignes et demie.

1433. *Un gros bézoard.*

Ce bézoard pèse une livre quatorze onces sept gros; il a trois pouces sept lignes de hauteur, et onze pouces de circonférence à l'endroit le plus gros; sa forme est irrégulière, cependant il a trois faces longitudinales, une petite face tuberculeuse à l'un des bouts, et à l'autre une grande face concave et polie, qui dénote que ce bézoard était appliqué contre un autre bézoard dans le corps de l'animal qui l'a produit; sa substance est de couleur olivâtre et pâle; sa surface est grenue à gros grains plats; sa couche extérieure a été entamée; on voit à l'endroit de la fracture qu'elle a jusqu'à trois lignes d'épaisseur, et qu'elle est composée d'autres couches plus minces; la surface extérieure de la seconde couche a des grains plus distincts que ceux de la première. Ce bézoard ressemble un peu à celui du rhinocéros, et il ne peut venir que d'un aussi grand animal. *Voyez le tome IX* de cet ouvrage, *page* 278.

1434. *Autre bézoard.*

La forme de ce bézoard est très-régulière et approche d'un ovoïde, mais il est un peu plus aplati sur les deux côtés opposés, il pèse trois onces six gros et trente grains; il a deux pouces de longueur, un pouce sept

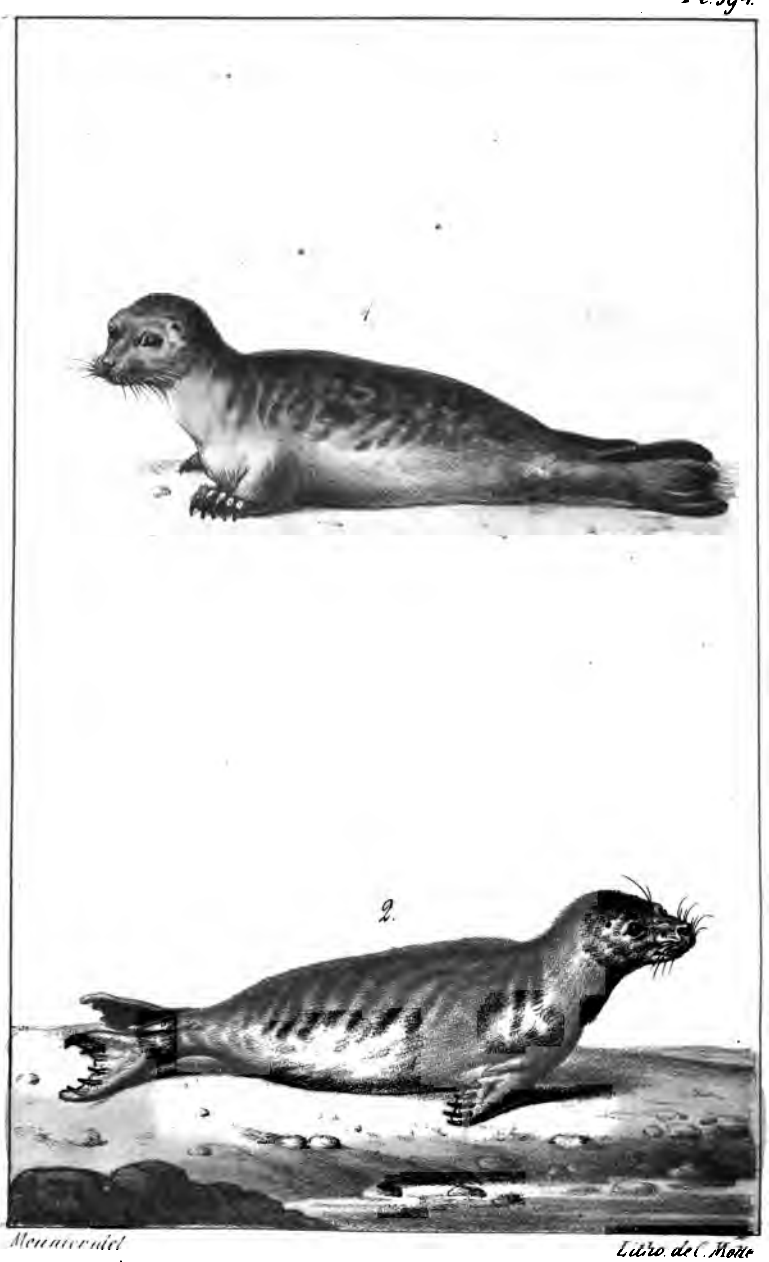
lignes de largeur, et un pouce et demi d'épaisseur; sa première couche a été détruite dans plusieurs endroits; les parties qui restent sont fort minces, tuberculeuses, à petits grains, et de couleur grise; les endroits de la seconde couche qui sont découverts ont une couleur d'olive, et leur surface est polie; ce bézoard a été cassé plus profondément pour mettre à découvert sa partie interne; l'on peut enlever des fragments des couches dont il est composé, et dont la surface et la substance sont de couleur grise. Il a été donné au Cabinet, par M. de la Porte, ancien premier commis de la marine.

1435. *Autre bézoard.*

Ce bézoard a été envoyé du Pérou, il est renfermé dans une filigrane d'or. Il a la forme d'un ovoïde aplati sur sa longueur; son grand diamètre est de quinze lignes; il a huit lignes et demie dans sa plus grande largeur, et sept lignes d'épaisseur; il pèse trois gros et cinquante-cinq grains; sa surface est de couleur olivâtre très-pâle; elle a des tubercules plats tels que l'on en voit sur les pierres de la vessie.

1436. *Autre bézoard.*

Ce bézoard est très-remarquable par sa figure régulière, c'est un globe de quatorze lignes de diamètre; il pèse une once deux gros et soixante-cinq grains; sa surface est de couleur grise avec quelques taches brunes un peu tuberculeuses; c'est au grain de ces taches et au poli gras du globe que je le prends pour un bézoard, quoique la régularité de sa forme désigne plutôt un globe qu'un bézoard.



Meunier del. Litho. de C. Motte

1 le Phoque. 2 Variété du Phoque commun.

LES PHOQUES,
LES MORSES
ET LES LAMANTINS.

Assemblons pour un instant tous les animaux quadrupèdes, faisons-en un groupe, ou plutôt formons-en une troupe dont les intervalles et les rangs représentent à-peu-près la proximité ou l'éloignement qui se trouve entre chaque espèce; plaçons au centre les genres les plus nombreux, et sur les flancs, sur les ailes ceux qui le sont le moins; resserrons-les tous dans le plus petit espace, afin de les mieux voir; et nous trouverons qu'il n'est pas possible d'arrondir cette enceinte: que, quoique tous les animaux quadrupèdes tiennent entre eux de plus près qu'ils ne tiennent aux autres êtres, il s'en trouve néanmoins en grand nombre qui font des pointes au-dehors, et semblent s'élancer pour atteindre à d'autres classes de la nature; les singes tendent à s'approcher de l'homme et s'en approchent en effet de très-près; les chauve-souris sont les singes des oiseaux qu'elles imitent par leur vol; les porcs-épics, les hérissons par les tuyaux dont ils sont couverts, semblent

nous indiquer que les plumes pourraient appartenir à d'autres qu'aux oiseaux; les tatous, par leur test écailleux, s'approchent de la tortue et des crustacées; les castors, par les écailles de leur queue, ressemblent aux poissons; les fourmillers, par leur espèce de bec ou de trompe sans dents et par leur longue langue, nous rappellent encore les oiseaux; enfin les phoques, les morses et les lamantins font un petit corps à part qui forme la pointe la plus saillante pour arriver aux cétacées.

Ces mots *Phoque*, *Morse* et *Lamantin*, sont plutôt des dénominations génériques que des noms spécifiques, nous comprenons sous celle de phoque, 1° le *Phoca* des anciens, qui vraisemblablement est celui que nous avons fait représenter (*pl.* 400, *fig.* 2); 2° le Phoque commun que nous appelons *Veau marin* (*pl.* 394, *fig.* 1); 3° le grand Phoque, dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les Transactions philosophiques, *n*° 469; 4° le très-grand Phoque que l'on appelle *Lion marin*, et dont l'auteur du voyage d'Anson a donné la description et les figures.

Par le nom de *Morse*, nous entendons les animaux que l'on connaît vulgairement sous celui de *Vaches marines* ou *Bêtes à la grande dent*, dont nous connaissons deux espèces, l'une (*pl.* 402, *fig.* 1) qui ne se trouve que dans les mers du Nord, et l'autre qui n'habite au contraire que les mers du Midi, à laquelle nous avons donné le nom de *Dugon*, dont nous avons fait graver la tête (*pl.* 403,

fig. 3 et 4); enfin sous celui de *Lamantin*, nous comprenons les animaux (*pl.* 402, *fig.* 2, 3 et 4) qu'on appelle *Manati*, bœufs marins de Saint-Domingue, à Cayenne et dans les autres parties de l'Amérique méridionale, aussi bien que le lamantin du Sénégal et des autres côtes de l'Afrique, qui ne nous paraît être qu'une variété du lamantin de l'Amérique.

Les phoques et les morses sont encore plus près des quadrupèdes que des cétacées, parce qu'ils ont quatre espèces de pieds, mais les lamantins qui n'ont que les deux de devant, sont plus cétacées que quadrupèdes, tous diffèrent des autres animaux par un grand caractère; ils sont les seuls qui puissent vivre également et dans l'air et dans l'eau, les seuls par conséquent qu'on dût appeler *Amphibies*. Dans l'homme et dans les animaux terrestres et vivipares, le trou de la cloison du cœur, qui permet au fœtus de vivre sans respirer, se ferme au moment de la naissance, et demeure fermé pendant toute la vie; dans ces animaux, au contraire, il est toujours ouvert, quoique la mère les mette bas sur terre, qu'au moment de leur naissance l'air dilate leurs poumons, et que la respiration commence et s'opère comme dans tous les autres animaux. Au moyen de cette ouverture dans la cloison du cœur, toujours subsistante, et qui permet la communication du sang de la veine-cave à l'aorte, ces animaux ont l'avantage de respirer quand il leur plaît, et

de se passer de respirer quand il le faut. Cette propriété singulière leur est commune à tous; mais chacun a d'autres facultés particulières dont nous parlerons, en faisant autant qu'il est en nous l'histoire de toutes les espèces de ces animaux amphibies.

LES PHOQUES.(1)

En général, les phoques ont la tête ronde comme l'homme, le museau large comme la loutre, les

(1) Phoque. *Phoca* en grec et en latin; mot auquel de Laët et d'autres ont donné une terminaison française, et que nous avons adopté comme terme générique. Dans plusieurs langues de l'Europe, on a indiqué ces animaux par les dénominations de *Veaux de mer, Chiens de mer, Loups de mer, Veaux marins, Chiens marins, Loups marins, Renards marins*. Nous en connaissons trois et peut-être quatre espèces; 1° le petit phoque noir (pl. 53) à poil ondoyant et long, que nous croyons être le phoca des anciens, c'est-à-dire le Φώκη d'Aristote, et le *Vitulus marinus* ou *Phoca* de Pline, et c'est probablement celui dont Belon a donné la figure, et qu'il a indiqué sous le nom de *Phoca, Vitulus marinus, Vecchio marino*, veau ou loup de mer. De la nature des Poissons, p. 16; 2° le phoque de notre océan (pl. 45) qui est plus grand et d'un poil gris qu'on appelle *Veau marin*, et auquel nous conservons cette dénomination, faute d'autre, et aussi pour ne pas tomber dans l'erreur en adoptant un nom étranger qui pourrait être celui d'une autre espèce; nous croyons néanmoins que cet animal est celui que les Allemands appellent *Rubbe* ou *Säll*, les Anglois *Soile*, les Suédois *Siäl*, les Norvégiens *Kaabe*, et c'est certainement le même que MM. de l'Académie des Sciences ont indiqué comme nous sous le même nom de *Veau marin*, et dont ils ont donné la figure et la description, page 189 et planche 27 de la partie 1re de leurs Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux. Enfin, il nous paraît que c'est encore le même, dont de Laët a donné la figure et qu'il appelle *Chien marin*, ou *Phoque*. Description des Indes occidentales, page 41. Je ne cite pas les autres auteurs, parce qu'ils ont copié les figures de ceux-ci, ou qu'ils en ont donné de défectueuses; 3° le grand phoque, dont M. Parsons a donné la des-

yeux grands et placés haut, peu ou point d'oreilles externes, seulement deux trous auditifs aux côtés de la tête, des moustaches autour de la gueule, des dents assez semblables à celles du loup, la langue fourchue ou plutôt échancrée à la pointe, le cou bien dessiné, le corps, les mains et les pieds couverts d'un poil court et assez rude, point de bras ni d'avant-bras apparents; mais deux mains ou plutôt deux membranes, deux peaux renfermant cinq doigts et terminées par cinq ongles; deux pieds sans jambes tout pareils aux mains, seulement plus larges et tournés en arrière comme pour se réunir à une queue très-courte qu'ils accompagnent des deux côtés, le corps allongé comme celui d'un poisson, mais renflé vers la poitrine, étroit à la partie du ventre, sans hanches, sans croupe et sans cuisses au dehors; animal d'autant plus étrange qu'il paraît fictif, et qu'il est le modèle sur lequel l'imagination des poètes enfanta les Tritons, les Sirènes, et ces dieux de la mer à tête humaine, à corps de quadrupède, à queue de poisson; et le phoque règne en effet dans cet empire muet par sa voix, par sa figure, par son intelligence, par les facultés, en un mot, qui lui sont communes avec les habitants de la terre, si supérieures à celles des poissons, qu'ils

---

cription et la figure dans les Transactions philosophiques, n° 469; 4° le lion marin, dont on trouve la description et la figure dans le voyage d'Anson, page 100, et qui pourrait bien être le même que le grand phoque décrit par M. Parsons.

semblent être non seulement d'un autre ordre, mais d'un monde différent; aussi cet amphibie, quoique d'une nature très-éloignée de celle de nos animaux domestiques, ne laisse pas d'être susceptible d'une sorte d'éducation; on le nourrit en le tenant souvent dans l'eau, on lui apprend à saluer de la tête et de la voix, il s'accoutume à celle de son maître, il vient lorsqu'il s'entend appeler, et donne plusieurs autres signes d'intelligence et de docilité (1).

Il a le cerveau et le cervelet proportionnellement plus grands que l'homme, les sens aussi bons qu'aucun des quadrupèdes, par conséquent le sentiment aussi vif, et l'intelligence aussi prompte; l'un et l'autre se marquent par sa douceur, par ses habitudes communes, par ses qualités sociales, par son instinct très-vif pour sa femelle, et très-attentif pour ses petits, par sa voix (2) plus expressive et plus modulée que celle des autres animaux; il a aussi de la force et des armes, son

(1) « Vituli marini accipiunt disciplinam, voceque pariter et visu populum salutant : incondito fremitu nomine vocati respondent. » Plin. Hist. nat. lib. IX, cap. 13. — Un matelot hollandais avait tellement apprivoisé un veau marin, qu'il lui faisait faire cent sortes de singeries. Voyages de Misson, tom. III, page 113.

(2) Nous entendions souvent pendant la nuit, sur les côtes du Canada, la voix des loups marins qui ressemblait presque à celle des chats-huants. Histoire de la nouvelle France, par l'Escarbot. Paris, 1612, pag. 600. — Quand nous arrivâmes à l'île de Juan Fernandès, nous entendions crier les loups marins jour et nuit; les uns bêlaient comme des agneaux, les autres aboyaient comme des chiens ou hurlaient comme des loups. Voyage de Woodes Rogers, page 206.

corps est ferme et grand, ses dents tranchantes, ses ongles aigus; d'ailleurs il a des avantages particuliers, uniques, sur tous ceux qu'on voudrait lui comparer; il ne craint ni le froid ni le chaud, il vit indifféremment d'herbe, de chair ou de poisson; il habite également l'eau, la terre et la glace; il est avec le morse le seul des quadrupèdes qui mérite le nom d'*Amphibie,* le seul qui ait le trou ovale du cœur ouvert (1), le seul par conséquent qui puisse se passer de respirer, et auquel l'élément de l'eau soit aussi convenable, aussi propre que celui de l'air; la loutre et le castor ne sont pas de vraies amphibies, puisque leur élément est l'air; et que n'ayant pas cette ouverture dans la cloison du cœur, ils ne peuvent rester long-temps sous l'eau, et qu'ils sont obligés d'en sortir ou d'élever leur tête au-dessus pour respirer.

Mais ces avantages, qui sont très-grands, sont balancés par des imperfections qui sont encore plus grandes. Le veau marin est manchot ou plutôt estropié des quatre membres, ses bras, ses cuisses et ses jambes sont presque entièrement enfermés dans son corps; il ne sort au-dehors que les mains

(1) Comme les phocas sont destinés à être long-temps dans l'eau, et que le passage du sang par le poumon ne peut se faire sans la respiration, ils ont le trou ovalaire tel qu'il est dans le fœtus, qui ne respire pas non plus; c'est une ouverture placée au-dessous de la veine-cave, et une communication du ventricule droit du cœur avec le gauche, qui fait passer directement le sang de la cave dans l'aorte, et lui épargne le long chemin qu'il aurait à prendre par le poumon. Histoire de l'Académie des Sciences, depuis 1666, tome I, page 84.

et les pieds, lesquels sont à la vérité tous divisés en cinq doigts; mais ces doigts ne sont pas mobiles séparément les uns des autres, étant réunis par une forte membrane, et ces extrémités sont plutôt des nageoires que des mains et des pieds, des espèces d'instruments faits pour nager et non pour marcher; d'ailleurs les pieds étant dirigés en arrière, comme la queue, ne peuvent soutenir le corps de l'animal qui, quand il est sur terre, est obligé de se traîner comme un reptile (1), et par un mouvement plus pénible; car son corps ne pouvant se plier en arc, comme celui du serpent, pour prendre successivement différents points d'appui, et avancer ainsi par la réaction du terrain, le phoque demeurerait gisant au même lieu, sans sa gueule et ses mains qu'il accroche à ce qu'il peut saisir, et il s'en sert avec tant de dextérité qu'il monte assez promptement sur un rivage élevé, sur un rocher et même sur un glaçon, quoique rapide

(1) Les loups marins, que quelques-uns appellent *Veaux marins* des côtes du Canada, sont gros comme des dogues, ils se tiennent presque toujours dans l'eau, ne s'écartant jamais du rivage de la mer. Ces animaux rampent plus qu'ils ne marchent, car s'étant élevés de l'eau, ils ne font plus que glisser sur le sable ou sur la vase....... Les femelles font leurs petits sur des rochers ou sur de petites îles près de la mer. Ces animaux vivent de poissons; ils cherchent les pays froids. Voyage de la Hontan, tome II, pag. 45. — S'élevant par un bout à la faveur de leurs nageoires et tirant leur derrière sous eux, ils se rebondissent par manière de dire, et jettent le corps en avant, tirant leur derrière après eux, se relevant ensuite et sautant encore du devant alternativement, ils vont et viennent de cette manière pendant qu'ils sont à terre. Voyage de Dampier, tom. I, pag. 117.

et glissant (1). Il marche aussi beaucoup plus vite qu'on ne pourrait l'imaginer, et souvent, quoique blessé, il échappe par la fuite au chasseur (2).

Les phoques vivent en société ou du moins en grand nombre dans les mêmes lieux; leur climat naturel est le Nord, quoiqu'ils puissent vivre aussi dans les zones tempérées, et même dans les climats chauds; car on en trouve quelques-uns sur les rivages de presque toutes les mers de l'Europe et jusque dans la Méditerranée; on en trouve aussi dans les mers méridionales de l'Afrique et de l'Amérique (3); mais ils sont infiniment plus communs, plus nombreux dans les mers septentrio-

(1) Les veaux marins ont des dents très-tranchantes avec lesquelles ils couperaient un bâton de la grosseur du bras; quoiqu'ils paraissent boiteux du train de derrière, ils grimpent sur les glaçons où ils dorment... Les veaux marins qui habitent sur les rivages sont plus gras et donnent beaucoup plus d'huile que ceux qui habitent sur les glaces.... L'on trouve quelquefois les veaux marins sur des glaçons si élevés et si escarpés qu'il est étonnant comment ils ont pu y monter, et on les y voit souvent accrochés au nombre de vingt ou trente. Description de la pêche de la Baleine, par Zorgdrager, page 193.

(2) Je donnai plusieurs coups d'épée à un veau marin, qui ne l'empêchèrent pas de courir plus vite que moi, et de se jeter dans l'eau, d'où je ne le vis plus ressortir. Recueil des voyages du Nord, tome II, pag. 130.

(3) Il y a beaucoup de veaux marins dans les parties septentrionales de l'Europe et de l'Amérique, et dans les parties méridionales de l'Afrique, comme aux environs du cap de Bonne-Espérance et au détroit de Magellan, et quoique je n'en aie jamais vu dans les Indes occidentales que dans la baie de Campêche, il y en a néanmoins sur toute la côte de la mer méridionale de l'Amérique, depuis la terre del Fuego jusqu'à la ligne équinoxiale; mais du côté du nord de la ligne, je n'en ai jamais vu qu'à vingt-un degrés de latitude; je n'en ai jamais vu non plus dans les Indes orientales. Voyage de Dampier, tom. I, pag. 118.

nales de l'Asie, de l'Europe (1) et de l'Amérique, et on les retrouve en aussi grande quantité dans celles qui sont voisines de l'autre pôle au détroit de Magellan, à l'île de Juan Fernandès, etc. (2). Il paraît seulement que l'espèce varie, et que selon les différents climats elle change pour la grandeur, la couleur et même pour la figure; nous avons vu quelques-uns de ces animaux vivants, et l'on nous a envoyé les dépouilles de plusieurs autres: dans le nombre, nous en avons choisi deux pour les faire dessiner; le premier (*pl.* 394, *fig.* 1) est le phoque de notre océan (3), dont il y a plusieurs variétés; nous en avons vu un, dont

(1) « In mari Bothnico et Finnico maxima vitulorum marinorum sive « phocarum multitudo reperitur. » Olaï Magn. de Gent. sept. pag. 163. — On trouve dans le Groënland beaucoup de veaux marins sur la côte de l'ouest; on en trouve peu vers le Spitzberg.... Les plus grands veaux marins ont ordinairement depuis cinq jusqu'à huit pieds de long, et leur graisse fournit la meilleure huile...... Comme ils se plaisent autant sur la glace que sur terre, l'on en voit des troupeaux de cent rasssemblés sur un même glaçon.... L'endroit où l'on prend les veaux marins est principalement entre le soixante-quatorzième et le soixante-dix-septième degré sur la lisière des glaces de l'ouest. On en prend aussi beaucoup annuellement dans le détroit de Davis et près de la Zemble. Description de la pêche de la Baleine, par Corneille Zorgdrager. Nuremb. 1750, vol. Ier, in-4°, pag. 192, traduit de l'allemand, par M. le marquis de Montmirail.

(2) Au mois de novembre, les chiens marins (*Phocas*) se rendent sur l'île de Juan Fernandès pour y faire leurs petits; ils sont alors de si mauvaise humeur que, bien loin de se retirer à l'approche d'un homme, ils se jettent sur lui pour le mordre, quoiqu'il soit armé d'un bâton... Le rivage en est quelquefois tout couvert à plus d'un demi-mille à la ronde. Voyage de Woodes Rogers, tom. I, pag. 206.

(3) C'est le Phoque commun, *Phoca vitulina*, Linn., Erxleb., Cuv. Desm. 1828.

les proportions du corps paraissaient différentes, car il avait le cou plus court, le corps plus allongé et les ongles plus grands que celui dont nous donnons la figure; mais ces différences ne nous ont pas paru assez considérables pour en faire une espèce distincte et séparée. Le second (*pl.* 400, *fig.* 2) (1) qui est le phoque de la Méditerranée et des mers du midi, et que nous présumons être le *Phoca* des anciens, paraît être d'une autre espèce, car il diffère des autres par la qualité et la couleur du poil qui est ondoyant et presque noir, tandis que le poil des premiers est gris et rude, il en diffère encore par la forme des dents et par celle des oreilles; car il a une espèce d'oreille externe très-petite à la vérité, au lieu que les autres n'ont que le trou auditif sans apparence de conque; il a aussi les dents incisives terminées par deux pointes, tandis que les deux autres ont ces mêmes dents incisives unies et tranchantes à droit fil comme celles du chien, du loup et de tous les autres quadrupèdes; il a encore les bras situés plus bas, c'est-à-dire plus en arrière du corps que les autres qui les ont placés plus en avant; néanmoins ces disconvenances ne sont peut-être que des variétés dépendantes du climat, et non pas des différences spécifiques, attendu que dans les mêmes lieux et surtout dans ceux où ces animaux

(1) C'est une OTARIE des zoologistes modernes, *Phoca pusilla*, Linn., Erxl.; *Phoca parva*, Bodd.; *Otaria Peronii*, Desm. DESM. 1828.

abondent, on en trouve de plus grands, de plus petits, de plus gros, de plus minces, et de couleur ou de poil différents, suivant le sexe et l'âge (1).

C'est par une convenance qui d'abord paraît assez légère, et par quelques rapports fugitifs que nous avons jugé que ce second phoque (*pl.* 400, *fig.* 2) était le *Phoca* des anciens; on nous a assuré que l'individu que nous avons vu venait des Indes, et il est au moins très-probable qu'il venait des mers du Levant; il était adulte, puisqu'il avait toutes ses dents; il était d'un cinquième moins grand

(1) « Canities ut homini et equo sic quoque vitulo marino accidit. » Olaï Magn. de Gent. sept. pag. 165. — Les veaux marins sont couverts de poils courts et de différentes couleurs, les uns sont noirs et blancs, quelques-uns jaunes, d'autres gris, et on en voit de rouges. Description de la pêche de la Baleine, par Zorgdrager, pag. 191. — Près de la baie Saint-Mathias sur les terres Magellaniques, nous découvrîmes deux îles pleines de loups marins, en si grand nombre, qu'il n'aurait pas fallu deux heures pour en remplir nos cinq vaisseaux; ils sont de la taille d'un veau, et de diverses couleurs. Histoire des Navigations aux terres Australes. Paris, 1746, in-4°, tom. I, pag. 127. — Les veaux marins de Spitzberg n'ont pas la tête faite tous de la même façon, les uns l'ont plus ronde, les autres plus longue et plus décharnée au-dessous du museau..... Ils sont aussi de diverses couleurs, et marquetés comme les tigres; les uns sont d'un noir tacheté de blanc, quelques-uns jaunes, quelques-uns gris et d'autres rouges..... Ils n'ont pas tous la prunelle de l'œil d'une même couleur, les uns l'ont d'une couleur cristalline, les autres blanche, les autres jaunâtre et les autres rougeâtre. Recueil des voyages du Nord, tome II, page 118 et suivantes. — La peau du veau marin est couverte d'un poil ras de diverses couleurs; il y a de ces animaux qui sont tout blancs, et tous le sont en naissant; quelques-uns, à mesure qu'ils croissent, deviennent noirs, d'autres roux, plusieurs ont toutes ces couleurs ensemble. Histoire de la Nouvelle-France, par Charlevoix, tome III, page 147.

que les phoques adultes de nos mers, et des deux tiers plus petit que ceux de la mer glaciale; car, quoiqu'il eût toutes ses dents, il n'avait que deux pieds trois pouces de longueur, tandis que celui que M. Parsons a décrit et dessiné avait sept pieds et demi d'Angleterre, c'est-à-dire sept pieds de Paris, quoiqu'il ne fût pas adulte, puisqu'il n'avait encore que quelques dents: or, tous les caractères que les anciens donnent à leur *Phoca*, ne désignent pas un animal aussi grand, et conviennent à ce petit phoque qu'ils comparent souvent au castor et à la loutre, lesquels sont de trop petite taille pour être comparés avec ces grands phoques du nord; et, ce qui a achevé de nous persuader que ce petit phoque est le *Phoca* des anciens, c'est un rapport qui, quoique faux dans son objet, ne peut cependant avoir été imaginé que d'après le petit phoque dont il est ici question, et n'a jamais pu en aucune manière avoir été attribué aux phoques de nos côtes, ni aux grands phoques du nord. Les anciens, en parlant du *Phoca*, disent que son poil est ondoyant, et que par une sympathie naturelle il suit les mouvements de la mer; qu'il se couche en arrière dans le temps que la mer baisse, qu'il se relève en avant lorsque la marée monte (1), et que cet effet sin-

(1) « Pelles eorum etiam detractas corpori sensum æquorum retinere « tradunt semper æstu maris recedente inhorrescere. » Plin. Hist. nat. lib. IX, cap. 13. — Severinus dit avoir vu ce miracle, mais il l'exprime avec tant d'exagération, qu'il en est moins croyable; il dit que, quand

gulier subsiste même dans les peaux long-temps après qu'elles ont été enlevées et séparées de l'animal : or, l'on n'a pu imaginer ce rapport ni cette propriété dans les phoques de nos côtes, ni dans ceux du nord, puisque le poil et des uns et des autres est court et roide; elle convient au contraire en quelque façon à ce petit phoque dont le poil est ondoyant et beaucoup plus souple et plus long que celui des autres; en général les phoques des mers méridionales ont le poil beaucoup plus fin et plus doux (1) que ceux des mers septentrionales; d'ailleurs Cardan dit affirmativement (2), que cette propriété qui avait passé pour fabuleuse a été trouvée réelle aux Indes : sans donner à cette assertion de Cardan plus de foi qu'il ne faut, elle indique au moins que c'est au phoque des Indes que cet effet arrive; il y a toute apparence que dans le fond ce n'est autre chose qu'un phénomène électrique, dont les anciens et les modernes, ignorant la cause, ont attribué l'effet au flux et au reflux de la mer. Quoi qu'il en soit, les raisons que nous venons d'exposer sont suffisantes pour qu'on puisse présumer que ce petit phoque est le *Phoca* des anciens, et il y a aussi

---

le vent du septentrion souffle, les poils qui s'étaient élevés au vent du midi se couchent tellement, qu'ils semblent disparaître. Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie I, page 193.

(1) Les veaux marins, de l'île de Juan Fernandès, ont une fourrure si fine et si courte, que je n'en ai vu de pareille nulle part ailleurs. Voyage de Dampier, tome I, page 118.

(2) Cardan, *de Subtilitate*, lib. X.

toute apparence que c'est celui que Rondelet (1) appelle *Phoca de la Méditerranée*, lequel, selon lui, a le corps à proportion plus long et moins gros que le phoque de l'Océan. Le grand phoque dont M. Parsons a donné les dimensions et la figure, et qui venait vraisemblablement des mers septentrionales, paraît être d'une espèce différente des deux autres (2); puisque n'ayant encore presque point de dents et n'étant pas adulte, il ne laissait pas d'être plus que double en grandeur dans toutes ses dimensions, et qu'il avait par conséquent dix fois plus de volume et de masse que les autres. M. Parsons (ainsi que l'a très-bien remarqué M. Klein) (3) a dit beaucoup de choses en peu de mots au sujet de cet animal; comme ses observations sont en anglais, j'ai cru devoir en donner ici la traduction par extrait (4).

---

(1) Rondelet, *de Piscibus*, lib. XVI.

(2) C'est le PHOQUE BARBU, *Phoca barbata*, Muller, Erxl., Oth. Fabr., Desm. *Phoca major*, Parsons.

(3) Klein, de Quad. pag. 93.

(4) Ce veau marin se voyait à Londres en *Charing cross*, au mois de février 1742 - 3..... Les figures données par Aldrovande, Jonston et d'autres, étant de profil, nous jettent dans deux erreurs; la première, c'est qu'elles font paraître le bras, qui cependant n'est pas visible au-dehors dans quelque position que soit l'animal; la seconde, c'est qu'elles représentent les pieds comme deux nageoires, tandis que ce sont deux vrais pieds avec des membranes et cinq doigts et cinq ongles, et que les doigts sont composés de trois articulations. Les ongles des pieds de devant sont grands et larges; ces pieds sont assez semblables à ceux d'une taupe; ils paraissent faits pour ramper sur la terre et pour nager : il y a une membrane étroite entre chaque doigt; mais les pieds de derrière ont des membranes beaucoup plus larges, et ils ne servent à l'animal que pour ramer

Voilà donc trois espèces de phoques qui semblent être différentes les unes des autres. Le petit phoque noir des Indes et du Levant, le veau marin ou phoque de nos mers, et le grand phoque des mers du nord, et c'est à la première espèce qu'il faut rapporter tout ce que les anciens ont écrit du *Phoca*. Aristote connaissait assez bien cet animal, lorsqu'il a dit qu'il était d'une nature ambiguë et moyenne entre les animaux aquatiques et terrestres; que c'est un quadrupède imparfait et manchot; qu'il n'a point d'oreilles externes,

---

dans l'eau....... Cet animal était femelle, et mourut le 16 février 1742-3. Il avait autour de la gueule de grands poils d'une substance transparente et cornée. Ses viscères étaient comme il suit; les estomacs, les intestins, la vessie, les reins, les uretères, le diaphragme, les poumons, les gros vaisseaux du sang et les parties extérieures de la génération étaient comme dans la vache; la rate avait deux pieds de long, quatre pouces de large, et était fort mince; le foie était composé de six lobes, chacun de ces lobes était long et mince comme la rate; la vésicule du fiel était fort petite, le cœur était long et mou dans sa contexture, ayant un trou ovale fort large, et les colonnes charnues fort grandes. Dans l'estomac le plus bas, il y avait environ quatre livres pesant de petits cailloux tranchants et anguleux, comme si l'animal les avait choisis pour hacher sa nourriture....... Le corps de la matrice était petit en comparaison des deux cornes qui étaient très-grandes et très-épaisses... Les ovaires étaient fort gros, et les cornes de la matrice étaient ouvertes par un grand trou du côté des ovaires. Je donne la figure de ces parties...... aussi-bien que celle de l'animal que j'ai dessiné moi-même avec le plus grand soin. Cet animal est vivipare, il allaite ses petits; sa chair est ferme et musculeuse; il était fort jeune quoiqu'il eût sept pieds et demi de longueur, car il n'avait presque point de dents, et il n'avait encore que quatre petits trous régulièrement placés et formant un carré autour du nombril, c'était les vestiges des quatre mamelles qui devaient paraître avec le temps. Trans. Phil. n° 469, pages 383 et 386.

mais seulement des trous très-apparents pour entendre; qu'il a la langue fourchue, des mamelles et du lait, et une petite queue comme un cerf: mais il paraît qu'il s'est trompé en assurant que cet animal n'a point de fiel; il est certain qu'il en a au moins la vésicule : M. Parsons dit, à la vérité, que la vésicule du fiel, dans le grand phoque qu'il a décrit, était fort petite; mais M. Daubenton a trouvé dans notre phoque qu'il a disséqué (et qui est celui de la *planche* 394, *fig.* 1) une vésicule du fiel proportionnée à la grandeur du foie; et MM. de l'académie des Sciences, qui ont aussi trouvé cette vésicule de fiel dans le phoque qu'ils ont décrit, ne disent pas qu'elle fût d'une petitesse remarquable.

Au reste, Aristote ne pouvait avoir aucune connaissance des grands phoques des mers glaciales, puisque de son temps tout le nord de l'Europe et de l'Asie était encore inconnu; les Grecs et même les Romains regardaient les Gaules et la Germanie comme leur nord : les Grecs surtout connaissaient peu les animaux de ces pays; il y a donc toute vraisemblance qu'Aristote, qui parle du *Phoca* comme d'un animal commun, n'a entendu par ce nom que le *Phoca* de la Méditerranée, et qu'il ne connaissait pas plus les phoques de notre océan que les grands phoques des mers du nord.

Ces trois animaux, quoique différents par l'espèce, ont beaucoup de propriétés communes, et doivent être regardés comme d'une même nature.

Les femelles mettent bas en hiver; elles font leurs petits à terre sur un banc de sable, sur un rocher ou dans une petite île et à quelque distance du continent; elles se tiennent assises pour les allaiter (1), et les nourrissent ainsi pendant douze ou quinze jours dans l'endroit où ils sont nés, après quoi la mère emmène ses petits avec elle à la mer, où elle leur apprend à nager et à chercher à vivre; elle les prend sur son dos lorsqu'ils sont fatigués. Comme chaque portée n'est que de deux ou trois, ses soins ne sont pas fort partagés, et leur éducation est bientôt achevée: d'ailleurs ces animaux ont naturellement assez d'intelligence et beaucoup de sentiment; ils s'entendent, ils s'entr'aident et se secourent mutuellement; les petits reconnaissent leur mère au milieu d'une troupe nombreuse; ils entendent sa voix, et dès qu'elle les appelle, ils arrivent à elle sans se tromper (2). Nous ignorons combien de temps dure la gestation; mais à en juger par celui de l'accroissement, par la durée de la vie et aussi par la grandeur de l'animal, il paraît que ce temps doit être de plusieurs mois, et l'accroissement étant de quelques années, la durée de la vie doit être assez longue; je suis même très-porté à croire que ces animaux vivent beaucoup plus de temps qu'on

(1) Quand les veaux marins sont en mer, leurs pieds de derrière leur servent de queue pour nager, et à terre, de siége quand ils donnent à téter à leurs petits. Voyage de Dampier, tome I, page 117.

(2) Idem, tome I, page 119.

n'a pu l'observer, peut-être cent ans et davantage: car on sait que les cétacées en général vivent bien plus long-temps que les animaux quadrupèdes, et comme le phoque fait une nuance entre les uns et les autres, il doit participer de la nature des premiers, et par conséquent vivre plus que les derniers.

La voix du phoque peut se comparer à l'aboiement d'un chien enroué: dans le premier âge, il fait entendre un cri plus clair, à-peu-près comme le miaulement d'un chat; les petits qu'on enlève à leur mère miaulent continuellement, et se laissent quelquefois mourir d'inanition plutôt que de prendre la nourriture qu'on leur offre. Les vieux phoques aboient contre ceux qui les frappent, et font tous leurs efforts pour mordre et se venger; en général, ces animaux sont peu craintifs, même ils sont courageux. L'on a remarqué que le feu des éclairs ou le bruit du tonnerre, loin de les épouvanter, semble les récréer; ils sortent de l'eau dans la tempête; ils quittent même alors leurs glaçons pour éviter le choc des vagues, et ils vont à terre s'amuser de l'orage et recevoir la pluie qui les réjouit beaucoup. Ils ont naturellement une mauvaise odeur, et que l'on sent de fort loin lorsqu'ils sont en grand nombre: il arrive souvent que quand on les poursuit ils lâchent leurs excréments, qui sont jaunes et d'une odeur abominable; ils ont une quantité de sang prodigieuse, et comme ils ont aussi une grande sur-

charge de graisse, ils sont par cette raison d'une nature lourde et pesante; ils dorment beaucoup et d'un sommeil profond (1); ils aiment à dormir au soleil sur des glaçons, sur des rochers, et on peut les approcher sans les éveiller; c'est la manière la plus ordinaire de les prendre. On les tire rarement avec des armes à feu, parce qu'ils ne meurent pas tout de suite, même d'une balle dans la tête; ils se jettent à la mer et sont perdus pour le chasseur : mais comme l'on peut les approcher de près lorsqu'ils sont endormis, ou même quand ils sont éloignés de la mer, parce qu'ils ne peuvent fuir que très-lentement; on les assomme à coups de bâton et de perche : ils sont très-durs et très-vivaces; « ils ne meurent pas facilement, « dit un témoin oculaire; car, quoiqu'ils soient « mortellement blessés, qu'ils perdent presque « tout leur sang et qu'ils soient même écorchés, « ils ne laissent pas de vivre encore, et c'est quel- « que chose d'affreux que de les voir se rouler « dans leur sang. C'est ce que nous observâmes « à l'égard de celui que nous tuâmes, et qui avait « huit pieds de long, car après l'avoir écorché et « dépouillé même de la plus grande partie de sa « graisse, cependant et malgré tous les coups qu'on

(1) « Nullum animal graviore somno premitur. Pinnis quibus in mari « utuntur, humi quoque pedum vice serpunt; sursum deorsumque claudicantium more se moventes..... Capitur dormiens vitulus marinus « præsertim humano mucrone quia profundissime dormit. » Olaï Magn. de Gent. sept. pag. 165.

« lui avait donné sur la tête et sur le museau, il « ne laissait pas de vouloir mordre encore; il saisit « même une demi-pique qu'on lui présenta avec « presque autant de vigueur que s'il n'eût point « été blessé; nous lui enfonçâmes après cela une « demi-pique au travers du cœur et du foie, d'où « il sortit encore autant de sang que d'un jeune « bœuf. » *Recueil des voyages du Nord, tome II, page* 117 *et suiv.* Au reste, la chasse, ou si l'on veut la pêche de ces animaux n'est pas difficile et ne laisse pas d'être utile, car la chair n'en est pas mauvaise à manger (1); la peau (2) fait une

---

(1) La seconde espèce de loups marins (*Phoque*) est bien plus petite que la première (*Rosmar* ou *Vache marine*); ils font aussi leurs petits à terre dans ces îles (du Tonsquet, Amérique septentrionale) sur le sable, sur les roches et partout où il se trouve des anses.... Les sauvages leur font la guerre; leur chair est bonne à manger; ils en tirent de l'huile qui est un ragoût à tous leurs festins. Ces loups marins s'échouent à terre en toutes saisons, et ne s'écartent guère de la terre. Dans un beau temps on les trouve sur une côte de sable, ou bien sur des roches où ils dorment au soleil...... Il y a des endroits où il s'en échoue des deux ou trois cents d'une bande..... Ils sont faciles à tuer..... Tout ce qu'ils peuvent rendre d'huile, c'est environ plein leur vessie, dans laquelle les Sauvages la mettent après l'avoir fait fondre; cette huile est bonne à manger fraîche et pour fricasser du poisson, elle est encore excellente à brûler, elle n'a ni odeur ni fumée, non plus que celle d'olive, et en barrique elle ne laisse ni ordure ni lie au fond. Description de l'Amérique septentrionale, par Denis, tom. II, pag. 255.

(2) Le veau marin a, outre sa graisse, une peau qui se vend trois, quatre ou cinq schellings, à proportion de sa beauté et de sa grandeur. Description de la pêche de la Baleine, par Zorgdrager, pag. 196. — On employait autrefois une grande quantité de peaux de loups marins à faire des manchons, la mode en est passée, et leur grand usage aujourd'hui est de couvrir les malles et les coffres : quand elles sont tannées elles ont

bonne fourrure; les Américains s'en servent pour faire des ballons (1) qu'ils remplissent d'air, et dont ils se servent comme de radeaux : l'on tire de leur graisse une huile plus claire et d'un moins mauvais goût que celle du marsouin et des autres cétacées.

Aux trois espèces de phoques, dont nous venons de parler, il faut peut-être, comme nous l'avons dit, en ajouter une quatrième dont l'auteur du voyage d'Anson a donné la figure et la description sous le nom de *Lion marin;* elle est très-nombreuse sur les côtes des terres magellaniques et à l'île de Juan Fernandès dans la mer du Sud. Ces lions marins ressemblent aux phoques ou veaux marins, qui sont fort communs dans ces mêmes parages, mais ils sont beaucoup plus grands; lorsqu'ils ont pris toute leur taille, ils peuvent avoir depuis onze jusqu'à dix-huit pieds de long, et en circonférence depuis sept ou huit pieds jusqu'à onze. Ils sont si gras, qu'après avoir percé et ouvert la peau, qui est épaisse d'un pouce, on trouve au moins un pied de graisse avant de parvenir à la chair. On tire d'un seul de

---

presque le même grain que le maroquin, elles sont moins fines, mais elles ne s'écorchent pas si aisément, et elles conservent plus long-temps toute leur fraîcheur : on en fait de très-bons souliers et des bottines, qui ne prennent point l'eau; on en couvre aussi des siéges, dont le bois est plus tôt usé que la couverture. Histoire de la Nouvelle-France, par le P. Charlevoix, tom. III, gag. 147.

(1) Leur peau sert à faire des ballocs ou ballons pleins d'air, au lieu de bateaux. Voyage de Frezier, pag. 75.

ces animaux jusqu'à cinq cents pintes d'huile mesure de Paris; ils sont en même temps fort sanguins; lorsqu'on les blesse profondément et en plusieurs endroits à la fois, on voit partout jaillir le sang avec beaucoup de force. Un seul de ces animaux, auquel on coupa la gorge, et dont on recueillit le sang, en donna deux barriques, sans compter celui qui restait dans les vaisseaux de son corps. Leur peau est couverte d'un poil court, d'une couleur tannée claire; mais leur queue et leurs pieds sont noirâtres; leurs doigts sont réunis par une membrane qui ne s'étend pas jusqu'à leur extrémité, et qui dans chacun est terminée par un ongle. Ils diffèrent des autres phoques, non seulement par la grandeur et la grosseur, mais encore par d'autres caractères; les lions marins mâles ont une espèce de grosse crête ou trompe qui leur pend du bout de la mâchoire supérieure de la longueur de cinq ou six pouces. Cette partie ne se trouve pas dans les femelles, ce qui fait qu'on les distingue des mâles au premier coup-d'œil, outre qu'elles sont beaucoup plus petites. Les mâles les plus forts se font un troupeau de plusieurs femelles, dont ils empêchent les autres mâles d'approcher. Ces animaux sont de vrais amphibies; ils passent tout l'été dans la mer, et tout l'hiver à terre, et c'est dans cette saison que les femelles mettent bas; elles ne produisent qu'un ou deux petits, qu'elles allaitent, et qui sont en naissant aussi gros qu'un veau marin adulte.

Les lions marins, pendant tout le temps qu'ils sont à terre, vivent de l'herbe qui croît sur le bord des eaux courantes, et le temps qu'ils ne paissent pas, ils l'emploient à dormir dans la fange; ils paraissent d'un naturel fort pesant, et sont fort difficiles à réveiller; mais ils ont la précaution de placer des mâles en sentinelle autour de l'endroit où ils dorment, et l'on dit que ces sentinelles ont grand soin de les éveiller dès qu'on approche. Leurs cris sont fort bruyants et de tons différents: tantôt ils grognent comme des cochons, et tantôt ils hennissent comme des chevaux; ils se battent souvent, surtout les mâles qui se disputent les femelles, et se font de grandes blessures à coups de dents. La chair de ces animaux n'est pas mauvaise à manger; la langue surtout est aussi bonne que celle du bœuf. Il est très-facile de les tuer, car ils ne peuvent ni se défendre ni s'enfuir; ils sont si lourds qu'ils ont peine à se remuer, et encore plus à se retourner; il faut seulement prendre garde à leurs dents, qui sont très-fortes, et dont ils pourraient blesser si on les approchait de face et de trop près (1).

Par d'autres observations, comparées à celles-ci, et par quelques rapports que nous en déduirons, il nous paraît que ces lions marins, qui se trouvent à la pointe de l'Amérique méridionale,

(1) Voyage autour du Monde, par Anson, page 100 et suivantes, où l'on voit aussi la figure du mâle et de la femelle.

se retrouvent, à quelques variétés près, sur les côtes septentrionales du même continent. Les grands phoques des mers du Canada, dont parle Denis, sous le nom de loups marins, et qu'il distingue des petits veaux marins ordinaires, pourraient bien être de la même espèce que les lions marins des terres Magellaniques. Leurs petits (dit cet auteur, qui est assez exact) sont en naissant plus gros que le plus gros porc que l'on voie, et plus longs : or il est certain que les phoques ou veaux marins de notre Océan ne sont jamais de cette taille, quand même ils sont adultes; celui de la Méditerranée, c'est-à-dire le *Phoca* des anciens, est encore plus petit, et il n'y a que le phoque décrit par M. Parsons, dont la grandeur convienne à ceux de Denis (1). M. Parsons ne dit pas de quelle mer venait ce grand phoque; mais soit qu'il vînt de la mer septentrionale de l'Europe ou de celle de l'Amérique, il se pourrait qu'il fût le même que le loup marin de Denis, et le même encore que le lion marin d'Anson; car il est de la même grandeur, puisque n'étant pas encore adulte ni même à beaucoup près, il avait sept pieds de longueur : d'ailleurs la différence la plus apparente, après celle de la grandeur, qu'il y ait

(1) On peut encore ajouter au témoignage de Denis, celui du Père Chrétien Leclercq : « Il y a (dit cet auteur) des loups marins sur les côtes « de l'Amérique septentrionale, dont quelques-uns sont aussi grands et « aussi gros que des chevaux et des bœufs. Ces loups marins s'appellent « *Ouaspous.* » Relation de la Gaspesie, pag. 490.

entre le lion marin et le veau marin, c'est que dans l'espèce du lion marin le mâle a une grande crête à la mâchoire supérieure, mais la femelle n'a pas cette crête. M. Parsons n'a pas vu le mâle, et n'a décrit que la femelle, qui n'avait en effet point de crête, et qui ressemble en tout à la femelle du lion marin d'Anson. Ajoutez à toutes ces convenances un rapport encore plus précis, c'est que M. Parsons dit que son grand phoque avait les estomacs et les intestins comme une vache, et en même temps l'auteur du voyage d'Anson dit que le lion marin ne se nourrit que d'herbes pendant tout l'été; il est donc très-probable que ces deux animaux sont conformés de même, ou plutôt que ce sont les mêmes animaux très-différents des autres phoques, qui n'ont qu'un estomac, et qui se nourrissent de poisson.

Woodes Rogers avoit parlé, avant l'auteur du voyage d'Anson, de ces lions marins des terres Magellaniques, et il les décrit un peu différemment. « Le lion marin (dit-il) est une créature « fort étrange, d'une grosseur prodigieuse; on en « a vu de vingt pieds de long ou au-delà, qui ne « pouvaient guère moins peser que quatre milliers, « pour moi j'en vis plusieurs de seize pieds qui « pesaient peut-être deux milliers; je m'étonne « qu'avec tout cela on puisse tirer tant d'huile du « lard de ces animaux. La forme de leur corps « approche assez de celle des veaux marins, mais « ils ont la peau plus épaisse que celle d'un bœuf;

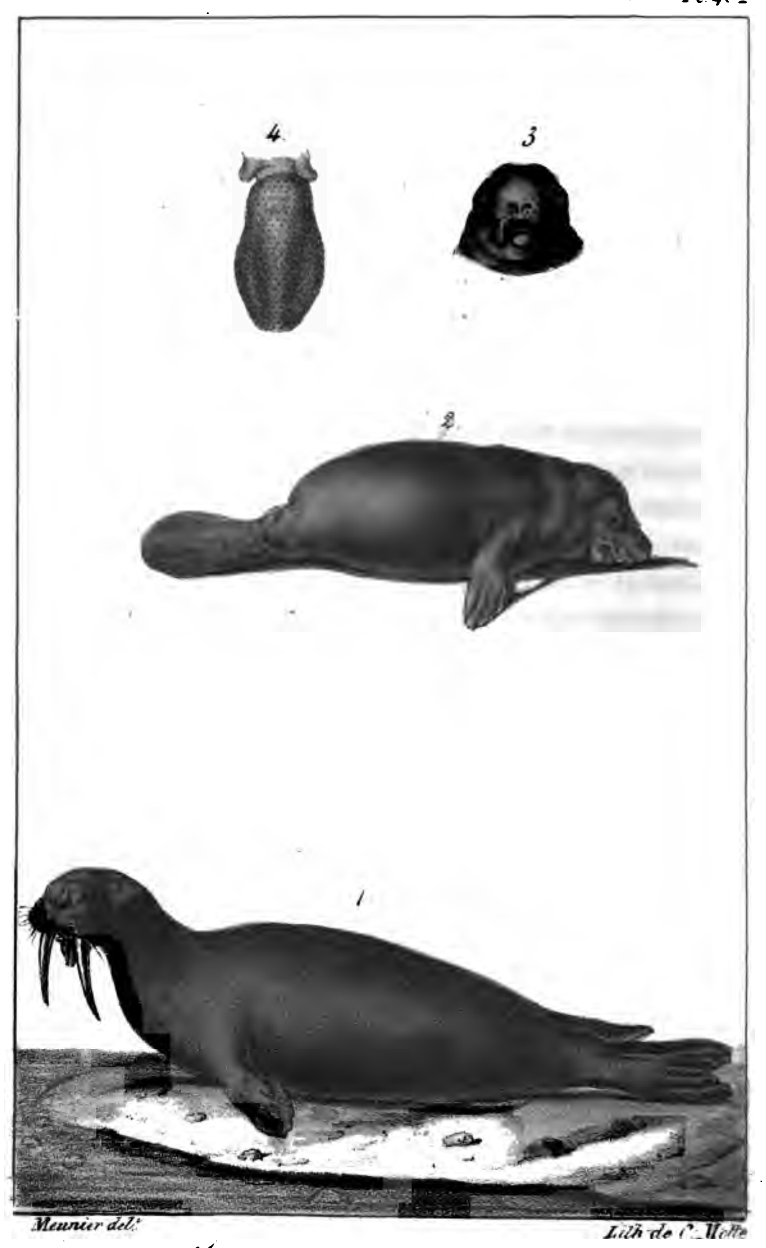
« le poil court et rude, la tête beaucoup lus grosse « à proportion, la gueule fort grande, les yeux « d'une grosseur monstrueuse, et le museau qui « ressemble à celui d'un lion, avec de terribles « moustaches, dont le poil est si rude, qu'il pour- « rait servir à faire des curedents. Vers la fin du « mois de juin, ces animaux vont sur l'île (de Juan « Fernandès) pour y faire leurs petits, qu'ils dé- « posent à une portée de fusil du bord de la mer; « ils s'y arrêtent jusqu'à la fin de septembre sans « bouger de la place et sans prendre aucune nour- « riture, du moins on ne les voit pas manger; « j'en observai moi-même quelques-uns qui furent « huit jours entiers dans leur gîte, et qui ne l'au- « raient pas abandonné si nous ne les avions ef- « frayés.... Nous vîmes encore à l'île de Lobos de « la Mar, sur la côte du Pérou, dans la mer du « Sud, quelques lions marins, et beaucoup plus de « veaux marins (1). »

Ces observations de Woodes Rogers, qui s'accordent assez avec celles de l'auteur du voyage d'Anson, semblent prouver encore que ces animaux vivent d'herbes lorsqu'ils sont à terre; car il est peu probable qu'ils se passent pendant trois mois de toute nourriture, surtout en allaitant leurs petits. L'on trouve dans le recueil des Navigations aux terres australes, beaucoup de choses relati-

(1) Voyage autour du Monde, de Woodes Rogers, tom. I, pages 207 et 223.

ves à ces animaux; mais ni les descriptions ni les faits ne nous paraissent exacts; par exemple, il y est dit qu'à la côte du port des Renards, au détroit de Magellan (1), il y avait des loups marins si gros, que leur cuir étendu se trouvait de trente-six pieds de large, cela est certainement exagéré; il y est dit que sur les deux îles du port Desiré aux terres Magellaniques, ces animaux ressemblent à des lions par la partie antérieure de leur corps, ayant la tête, le cou et les épaules garnis d'une très-longue crinière bien fournie (2), cela est encore plus qu'exagéré; car ces animaux ont seulement autour du cou un peu plus de poil que sur le reste du corps, mais ce poil n'a pas plus d'un doigt de long (3). Il y est encore dit qu'il y a de ces animaux qui ont plus de dix-huit pieds de long, que de ceux qui n'ont que quatorze pieds il y en a des milliers, mais que les plus communs n'en ont que cinq (4). Cela pourrait induire à croire qu'il y en aurait de deux espèces, l'une beaucoup plus grande que l'autre, parce que l'auteur ne dit pas que cette différence vienne de celle de l'âge, ce qui cependant était nécessaire à dire pour prévenir l'erreur. « Ces animaux, dit « Coréal (5), ouvrent toujours leur gueule : deux

(1) Navigations aux terres Australes. Paris, 1756, tom. I, pag. 168.
(2) Idem, tom. I, pag. 221.
(3) Histoire du Paraguai, par le P. Charlevoix, tom. VI, page 181.
(4) Navigations aux terres Australes, tom. II, pag. 11.
(5) Voyage de Coreal, tom. II, pag. 180.



1. le Morse 2. Fœtus de Lamantin. 3. 4. id.

« hommes ont assez de peine à en tuer un avec « un épieu, qui est la meilleure arme dont on « puisse se servir. Une femelle allaite quatre ou « cinq petits, et chasse les autres petits qui s'ap- « prochent d'elle, d'où je juge qu'elles ont quatre « ou cinq petits d'une ventrée. » Cette présomption est assez bien fondée, car le grand phoque décrit par M. Parsons avait quatre mamelles situées de manière qu'elles formaient un carré dont le nombril était le centre. J'ai cru devoir recueillir et présenter ici tous les faits qui ont rapport à ces animaux, qui sont peu connus, et dont il serait à désirer que quelque voyageur habile nous donnât la description, surtout celle des parties intérieures, de l'estomac, des intestins, etc., car si l'on s'en rapporte aux témoignages des voyageurs, on pourrait croire que les lions marins sont de la classe des animaux ruminants, qu'ils ont plusieurs estomacs, et que par conséquent ils sont d'une espèce fort éloignée de celle des phoques ou veaux marins, qui certainement n'ont qu'un estomac, et doivent être mis au nombre des animaux carnassiers.

LE MORSE[1]
OU
LA VACHE MARINE.[2]

Le nom de *Vache marine*, sous lequel le morse

(1-2) Morse, *Morss*, nom de cet animal en langue russe, et que nous avons adopté ; vulgairement *Vache marine*, Bête à la grande dent ; *Mors*,

est le plus généralement connu, a été très-mal appliqué (1), puisque l'animal qu'il désigne ne ressemble en rien à la vache terrestre; le nom d'éléphant de mer que d'autres lui ont donné est mieux imaginé, parce qu'il est fondé sur un rapport unique, et sur un caractère très-apparent. Le morse (*pl.* 402, *fig.* 1) a, comme l'éléphant, deux grandes défenses d'ivoire qui sortent de la mâchoire supérieure, et il a la tête conformée, ou plutôt déformée de la même manière que l'éléphant, auquel il ressemblerait en entier par cette partie capitale, s'il avait une trompe; mais le morse est non seulement privé de cet instrument qui sert de bras et de main à l'éléphant, il l'est encore de l'usage des vrais bras et des jambes; ces membres sont comme dans les phoques, enfermés sous sa peau; il ne sort au-dehors que les deux mains et

en anglais; *Walros* ou *Walrus* en allemand et en hollandais; *Rosmarus* en Danemarck et en Islande.

Wallrus. Description des Indes occidentales, par de Laët, pag. 41, fig. ibid. *Nota.* Cette figure a été copiée par Wormius. Mus. Worm., pag. 289.

Rosmarus verus. Jonst. de Piscibus, pag. 160, tab. 44.

Vache marine, Histoire d'Islande et de Groenlande, tom. II, pag. 159, fig. page 168.

Rosmarus. « Phoca dentibus laniariis superioribus exsertis. » Linn. Syst. nat. edit. X, pag. 38.

— C'est le Morse cheval marin. *Trichecus Rosmarus*, Linn., Erxleb. Cuv.; *Manati trichechus*, Bodd. Desm., 1828.

(1) *Nota.* Ce nom vient peut-être, comme celui de veau marin, de ce que le morse et le phoque ont quelquefois un cri qui imite le mugissement d'une vache ou d'un veau. « Ipsis (dit Pline, en parlant des phoques) in « somno mugitus, unde nomen vituli. » Lib. IX, cap. 13.

les deux pieds; son corps est allongé, renflé par la partie de l'avant, étroit vers celle de l'arrière, partout couvert d'un poil court; les doigts des pieds et des mains sont enveloppés dans une membrane, et terminés par des ongles courts et pointus : de grosses soies en forme de moustaches environnent la gueule; la langue est échancrée; il n'y a point de conques aux oreilles, etc., en sorte qu'à l'exception des deux grandes défenses qui lui changent la forme de la tête, et des dents incisives qui lui manquent en haut et en bas, le morse ressemble pour tout le reste au phoque; il est seulement beaucoup plus grand, plus gros et plus fort : les plus grands phoques n'ont tout au plus que sept ou huit pieds; le morse en a communément douze, et il s'en trouve de seize pieds de longueur et de huit ou neuf pieds de tour. Il a encore de commun avec les phoques d'habiter les mêmes lieux, et on les trouve presque toujours ensemble; ils ont beaucoup d'habitudes communes, ils se tiennent également dans l'eau, ils vont également à terre; ils montent de même sur les glaçons; ils allaitent et élèvent de même leurs petits; ils se nourrissent des mêmes aliments; ils vivent de même en société et voyagent en grand nombre; mais l'espèce du morse ne varie pas autant que celle du phoque; il paraît qu'il ne va pas si loin, qu'il est plus attaché à son climat, et que l'on en trouve très-rarement ailleurs que dans

les mers du nord : aussi le phoque était connu des anciens, et le morse ne l'était pas.

La plupart des voyageurs qui ont fréquenté les mers septentrionales de l'Asie (1), de l'Europe et

(1) On trouve des dents de morse aux environs de la nouvelle Zemble et dans toutes les îles, jusqu'à l'Obi; on prétend qu'il s'en trouve même jusqu'aux environs de Jenisei, et qu'on en a vu autrefois jusqu'au Pjasida; il s'en retrouve ensuite en quantité vers la pointe de Schalaginskoi, chez les Tschuktschi, où elles sont très-grosses..... Il est croyable que ces animaux se trouvent en grande quantité depuis cet endroit jusqu'au fleuve Anadir, puisque toutes les dents qu'on apporte pour vendre à Jakutzk viennent d'Anadirskoi; on en trouve aussi au détroit de Hudson, à l'île Phelipeaux, où elles ont une aune (de Russie) de long et sont grosses comme le bras, elles donnent d'aussi bon ivoire que les défenses de l'éléphant. (Voyez les Voyages du Nord, tom. VI, pag. 7)...... « J'ai vu à « Jakutzk quelques-unes de ces dents de morse qui avaient cinq quarts « d'aune de Russie, et d'autres une aune et demie de longueur, communé- « ment elles sont plus larges qu'épaisses, elles ont jusqu'à quatre pouces « de large à la base..... Je n'ai pas entendu dire qu'auprès d'Anadirskoi « l'on ait jamais couru à la chasse ou pêche du morse pour en avoir des « dents, qui néanmoins en viennent en si grande quantité; on m'a assuré « au contraire que les habitants trouvent ces dents détachées de l'animal « sur la basse côte de la mer, et que par conséquent on n'a pas besoin de « tuer auparavant les morses..... Plusieurs personnes m'ont demandé « si les morses d'Anadirskoi étaient une espèce différente de ceux qui se « trouvent dans la mer du Nord, et à l'entrée occidentale de la mer Gla- « ciale, parce que les dents qui viennent de ce côté oriental sont beaucoup « plus grosses que celles qui nous viennent de l'occident..... Il semble « que les morses du Groenland et ceux qui sont à la partie occidentale de « la mer Glaciale, n'ont aucune communication avec ceux qui se trou- « vent à l'est de Kolima, et auprès de la pointe de Schalaginskoi, et plus « loin, auprès d'Anadirskoi..... Il en est de même de ceux de la baie « de Hudson, il ne paraît pas qu'ils puissent joindre ceux des Tschukts- « chi..... Cependant tout le monde est d'accord que les morses d'Ana- « dirskoi ne diffèrent, ni pour la grosseur ni pour la figure, de ceux du

de l'Amérique (1) ont fait mention de cet animal; mais Zorgdrager (2) nous paraît être celui qui en parle avec le plus de connaissance, et j'ai cru devoir présenter ici la traduction et l'extrait de cet article de son ouvrage qui m'a été communiqué par M. le marquis de Montmirail. « On trouvait « autrefois dans la baie d'Horisont et dans celle de « Klock, beaucoup de morses et de phoques, « mais aujourd'hui il en reste fort peu.... les uns « et les autres se rendent, dans les grandes cha-« leurs de l'été, dans les plaines qui en sont voi-« sines, et on en voit quelquefois des troupeaux « de quatre-vingts, cent et jusqu'à deux cents, « particulièrement des morses qui peuvent y res-« ter quelques jours de suite, et jusqu'à ce que la

« Groënland, etc. » Voyage de Gmelin en Sibérie, tom. III, pag. 148 et suivantes. *Nota.* M. Gmelin ne résout pas cette question à laquelle néanmoins il me semble qu'on peut faire une réponse satisfaisante; c'est que, comme il le dit lui-même, on ne va point à la chasse de ces animaux à Anadirskoi ni dans toute cette partie orientale de la mer Glaciale, et que par conséquent on n'en apporte que des dents de ces animaux morts de mort naturelle, ainsi il n'est pas surprenant que ces dents, qui ont pris tout leur accroissement, soient plus grandes que celles des morses de Groenland que l'on tue souvent en bas âge.

(1) Sur les côtes de l'Amérique septentrionale, on voit aussi des vaches marines autrement appelées *Bêtes à la grande dent,* parce qu'elles ont deux grandes dents grosses et longues comme la moitié du bras... il n'y a point d'ivoire plus beau, on en trouve à l'île de Sable. Description de l'Amérique septentrionale par Denis, tom. II, pag. 257.

(2) Description de la prise de la Baleine et de la pêche du Groenland, etc., par Corneille Zorgdrager. Nuremberg, 1750, en allemand. *Nota.* Cet ouvrage a d'abord été écrit en hollandais, et cet extrait n'est fait que sur la traduction allemande.

« faim les ramène à la mer; ces animaux ressem-
« blent beaucoup à l'extérieur aux phoques, mais
« ils sont plus forts et plus gros, ils ont cinq doigts
« aux pates comme les phoques, mais leurs on-
« gles sont plus courts et leur tête est plus épaisse,
« plus ronde et plus forte; la peau du morse,
« principalement vers le cou, est épaisse d'un
« pouce, ridée et couverte d'un poil très-court de
« différentes couleurs; sa mâchoire supérieure
« est armée de deux dents d'une demi-aune ou
« d'une aune de longueur; ces défenses qui sont
« creuses à la racine, deviennent encore plus
« grandes à mesure que l'animal vieillit; on en
« voit quelquefois qui n'en ont qu'une, parce
« qu'ils ont perdu l'autre en se battant, ou seule-
« ment en vieillissant; cet ivoire est ordinairement
« plus cher que celui de l'éléphant, parce qu'il est
« plus compacte et plus dur; la bouche du morse
« ressemble à celle d'un bœuf, elle est garnie en
« haut et en bas de poils creux, pointus et de l'é-
« paisseur d'un tuyau de paille; au-dessus de la
« bouche, il y a deux naseaux desquels ces ani-
« maux soufflent de l'eau comme la baleine, sans
« cependant faire beaucoup de bruit; leurs yeux
« sont étincelants, rouges et enflammés pendant
« les chaleurs de l'été; et comme ils ne peuvent
« souffrir alors l'impression que l'eau fait sur les
« yeux, ils se tiennent plus volontiers dans les
« plaines en été que dans tout autre temps... On
« voit beaucoup de morses vers le Spitzberg... on

« les tue sur terre avec des lances... on les chasse « pour le profit qu'on tire de leurs dents et de « leur graisse; l'huile en est presque aussi estimée « que celle de la baleine; leurs deux dents valent « autant que toute leur graisse; l'intérieur de ces « dents a plus de valeur que l'ivoire, surtout dans « les grosses dents qui sont d'une substance plus « compacte et plus dure que les petites. Si l'on « vend un florin la livre de l'ivoire des petites « dents, celui des grosses se vend trois ou quatre, « et souvent cinq florins; une dent médiocre pèse « trois livres... et un morse ordinaire fournit une « demi-tonne d'huile, ainsi l'animal entier produit « trente-six florins, savoir dix-huit pour ses deux « dents à trois florins la livre, et autant pour sa « graisse... autrefois on trouvait de grands trou-« peaux de ces animaux sur terre, mais nos vais-« seaux qui vont tous les ans dans ce pays pour « la pêche de la baleine, les ont tellement épou-« vantés, qu'ils se sont retirés dans des lieux écar-« tés, et que ceux qui y restent ne vont plus sur « la terre en troupes, mais demeurent dans l'eau « ou dispersés (1) çà et là sur les glaces; lorsqu'on

(1) *Nota.* Il faut que le nombre de ces animaux soit prodigieusement diminué, ou plutôt qu'ils se soient presque tous retirés vers des côtes encore inconnues, puisqu'on trouve dans les relations des voyages au Nord, qu'en 1704, près de l'île de Cherry, à soixante-quinze degrés quarante-cinq minutes de latitude, l'équipage d'un bâtiment anglais rencontra une prodigieuse quantité de morses tous couchés les uns auprès des autres; que de plus de mille qui formaient ce troupeau, les Anglais n'en tuèrent que quinze, mais qu'ayant trouvé une grande quantité de dents, ils en rem-

« a joint un de ces animaux sur la glace ou dans « l'eau, on lui jette un harpon fort et fait exprès, « et souvent ce harpon glisse sur sa peau dure et « épaisse; mais lorsqu'il a pénétré, on tire l'ani- « mal avec un cable vers le timon de la chaloupe, « et on le tue en le perçant avec une forte lance « faite exprès; on l'amène ensuite sur la terre la « plus voisine ou sur un glaçon plat; il est ordi- « nairement plus pesant qu'un bœuf. On com- « mence par l'écorcher et on jette sa peau parce « qu'elle n'est bonne à rien (1); on sépare de la « tête avec une hache les deux dents, ou l'on « coupe la tête pour ne pas endommager les dents « et on la fait bouillir dans une chaudière, après « cela on coupe la graisse en longues tranches et « on la porte au vaisseau.... Les morses sont aussi « difficiles à suivre à force de rames que les ba- « leines; et on lance souvent en vain le harpon, « parce qu'outre que la baleine est plus aisée à « toucher, le harpon ne glisse pas aussi facile- « ment dessus que sur le morse.... On l'atteint

---

plirent un tonneau entier; qu'avant le 13 juillet ils tuèrent encore cent de ces animaux, dont ils n'emportèrent que les dents...... qu'en 1706, d'autres Anglais en tuèrent sept ou huit cents dans six heures; en 1708, plus de neuf cents dans sept heures; en 1710, huit cents en plusieurs jours, et qu'un seul homme en tua quarante avec une lance.

(1) *Nota.* Zorgdrager ignorait apparemment qu'on fait un très-bon cuir de cette peau. J'en ai vu des soupentes de carrosse qui étaient très-liantes et très-fermes. Anderson dit, d'après Other, qu'on en fait aussi des sangles et des cordes de bateau. Histoire naturelle du Groenland, tome II, page 160, *note*.

« souvent par trois fois avec une lance forte et
« bien aiguisée avant de pouvoir percer sa peau
« dure et épaisse; c'est pourquoi il est nécessaire
« de chercher à frapper sur un endroit où la peau
« soit bien tendue, parce que partout où elle prête,
« on la percerait difficilement; en conséquence on
« vise avec la lance les yeux de l'animal qui, forcé
« par ce mouvement de tourner la tête, fait tendre
« la peau vers la poitrine ou aux environs; alors
« on porte le coup dans cette partie et on retire
« la lance au plus vîte, pour empêcher qu'il ne
« la prenne dans sa gueule et qu'il ne blesse celui
« qui l'attaque, soit avec l'extrémité de ses dents,
« soit avec la lance même comme cela est arrivé
« quelquefois. Cependant cette attaque sur un petit
« glaçon ne dure jamais long-temps, parce que le
« morse blessé ou non se jette aussitôt dans l'eau,
« et par conséquent on préfère de l'attaquer sur
« terre.... Mais on ne trouve ces animaux que dans
« des endroits peu fréquentés comme dans l'île de
« Moffen derrière le Worland, dans les terres qui
« environnent les baies d'Horisont et de Klock, et
« ailleurs dans des plaines fort écartées et sur des
« bancs de sable, dont les vaisseaux n'approchent
« que rarement; ceux même qu'on y rencontre,
« instruits par les persécutions qu'ils ont essuyées,
« sont tellement sur leurs gardes qu'ils se tien-
« nent tous assez près de l'eau pour pouvoir s'y
« précipiter promptement. J'en ai fait moi-même
« l'expérience sur le grand banc de sable de Rif

« derrière le Worland, où je rencontrai une troupe « de trente ou quarante de ces animaux; les uns « étaient tout au bord de l'eau, les autres n'en « étaient que peu éloignés; nous nous arrêtâmes « quelques heures avant de mettre pied à terre, « dans l'espérance qu'ils s'engageraient un peu « plus avant dans la plaine, et comptant nous en « approcher; mais comme cela ne nous réussit « pas, les morses s'étant toujours tenus sur leurs « gardes, nous abordâmes avec deux chaloupes « en les dépassant à droite et à gauche; ils furent « presque tous dans l'eau au moment où nous ar- « rivions à terre; de sorte que notre chasse se « réduisit à en blesser quelques-uns qui se jetè- « rent dans la mer de même que ceux qui n'a- « vaient pas été touchés, et nous n'eûmes que « ceux que nous tirâmes de nouveau dans l'eau.... « Anciennement et avant d'avoir été persécutés, « les morses s'avançaient fort avant dans les terres, « de sorte que dans les hautes marées ils étaient « assez loin de l'eau, et que dans le temps de la « basse mer, la distance étant encore beaucoup « plus grande, on les abordait aisément.... On « marchait de front vers ces animaux pour leur « couper la retraite du côté de la mer; ils voyaient « tous ces préparatifs sans aucune crainte, et sou- « vent chaque chasseur en tuait un avant qu'il « pût regagner l'eau. On faisait une barrière de « leurs cadavres et on laissait quelques gens à l'af- « fût pour assommer ceux qui restaient. On en

« tuait quelquefois trois ou quatre cents.... On « voit par la prodigieuse quantité d'ossements de « ces animaux dont la terre est jonchée, qu'ils « ont été autrefois très-nombreux.... Quand ils « sont blessés ils deviennent furieux, frappant de « côté et d'autre avec leurs dents; ils brisent les « armes ou les font tomber des mains de ceux « qui les attaquent, et à la fin enragés de colère, « ils mettent leur tête entre leurs pates ou na-« geoires et se laissent ainsi rouler dans l'eau.... « Quand ils sont en grand nombre, ils deviennent « si audacieux que pour se secourir les uns les « autres ils entourent les chaloupes, cherchant à « les percer avec leurs dents ou à les renverser en « frappant contre le bord.... au reste, cet éléphant « de mer avant de conaître les hommes, ne crai-« gnait aucun ennemi, parce qu'il avait su domp-« ter les ours cruels qui se tiennent dans le Groën-« land, qu'on peut mettre au nombre des voleurs « de mer. »

En ajoutant à ces observations de M. Zorgdrager celles qui se trouvent dans le Recueil des voyages du Nord (1), et les autres qui son éparses

(1) Le cheval marin (Morse) ressemble assez au veau marin (Phoque), si ce n'est qu'il est beaucoup plus gros, puis qu'il est de la grosseur d'un bœuf; ses pates sont comme celles du veau marin, et celles du devant, aussi-bien que celles du derrière, ont cinq doigts ou griffes, mais les ongles en sont plus courts; il a aussi la tête plus grosse, plus ronde et plus dure que le veau marin. Sa peau a bien un pouce d'épaisseur, surtout autour du cou; les uns l'ont couverte d'un poil de couleur de sou-

dans différentes relations, nous aurons une histoire assez complète de cet animal; il paraît que

---

ris, les autres ont très-peu de poil; ils sont ordinairement pleins de galles et d'écorchures, de sorte qu'on dirait qu'on leur aurait enlevé la peau, surtout autour des jointures où elle est fort ridée; ils ont à la mâchoire d'en haut deux grandes et longues dents qui ont deux pieds de long et quelquefois davantage; les jeunes n'ont point ces défenses, mais elles leur viennent avec l'âge........ Ces deux dents sont plus estimées et plus chères que l'ivoire, elles sont solides en dedans, mais la racine en est creuse...... Ces animaux ont l'ouverture de la gueule aussi large que celle d'un bœuf, et au-dessus et au-dessous des babines, ils ont plusieurs soies qui sont creuses en dedans et de la grosseur d'une paille........ Ils ont au-dessus de la barbe d'en haut deux naseaux en forme de demi-cercle par où ils rejettent l'eau comme les baleines, mais avec bien moins de bruit; leurs yeux sont assez élevés au-dessus du nez. Ces yeux sont aussi rouges que du sang lorsque l'animal ne les tourne pas, et je n'ai point observé de différence lorsqu'il les tournait; leurs oreilles sont peu éloignées de leurs yeux et ressemblent à celles des veaux marins; leur langue est pour le moins aussi grosse que celle d'un bœuf...... Ils ont le cou si épais qu'ils ont de la peine à tourner la tête, ce qui les oblige à tourner extrêmement les yeux; ils ont la queue courte comme celle des veaux marins. On ne peut point leur enlever la graisse comme l'on fait aux veaux marins, parce qu'elle est entrelardée avec la chair..... Leur membre génital est un os dur de la longueur d'environ deux pieds, qui va en diminuant par le bout et qui est un peu courbe par le milieu; tout près du ventre ce membre est plat, mais hors de là il est rond et tout couvert de nerfs...... Il y a apparence que ces animaux vivent d'herbes et de poisson; leur fiente ressemble à celle du cheval.... Quand ils plongent ils se jettent la tête la première dans l'eau, comme les veaux marins; ils dorment et ronflent non seulement sur la glace, mais aussi dans l'eau, de sorte qu'ils paraissent souvent comme s'ils étaient morts; ils sont furieux et courageux; tant qu'ils sont en vie ils se défendent les uns des autres....... Ils font tous leurs efforts pour délivrer ceux qu'on a pris; ils se jettent à l'envi sur la chaloupe, mordant et faisant des mugissements épouvantables, et si par leur grand nombre ils obligent les hommes à prendre la fuite, ils poursuivent fort bien la chaloupe jusqu'à ce qu'ils la perdent de vue...... On ne les prend que

l'espèce en était autrefois beaucoup plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui, on la trouvait dans les mers des zônes tempérées, dans le golfe du Canada (1), sur les côtes de l'Acadie, etc., mais elle est maintenant confinée dans les mers arctiques; on ne trouve des morses que dans cette zône froide, et même il y en a peu dans les endroits fréquentés, peu dans la mer glaciale de l'Europe, et encore assez peu dans celles du Groënland, du détroit de Davis et des autres parties du nord de l'Amérique, parce qu'à l'occasion de la pêche de la baleine on les a depuis long-temps inquiétés et chassés. Dès la fin du seizième siècle, les habi-

---

pour leurs dents, mais entre cent on n'en trouvera quelquefois qu'un qui ait les dents bonnes, parce que les uns sont encore trop jeunes, et que les autres ont les dents gâtées. Recueil des Voyages du Nord, tome II, page 117 et suivantes.

(1) A quarante-neuf degrés quarante minutes de latitude, il y a trois petites îles dans le golfe de Saint-Laurent, sur l'une desquelles territ en très-grand nombre une certaine espèce de Phoque, animal, comme je crois, inconnu aux anciens, appelé des Flamands *Walrus*, et des Anglais, qui en ont pris le nom des Russiens, *Morss*. C'est un animal amphibie et fort monstrueux, qui surpasse parfois les bœufs de Flandre en grosseur; il a le poil comme celui d'un phoque...... Deux dents recourbées en bas, longues parfois d'une coudée, qu'on emploie à même chose que l'ivoire, et qui sont de même valeur. Description des Indes occidentales, par de Laët, pag. 41. — Sur les côtes de l'Amérique septentrionale, on voit des vaches marines, autrement appelées *Bêtes à la grande dent*, parce qu'elles ont deux grandes dents, grosses et longues comme la moitié du bras, et les autres dents longues de quatre doigts: il n'y a point d'ivoire plus beau. On trouve de ces vaches marines à l'île de Sable. Description de l'Amérique septentrionale, par Denis, tome II, page 257.

tants de Saint-Malo allaient aux îles Ramées, prendre des morses qui dans ce temps s'y trouvaient en grand nombre (1); il n'y a pas cent ans que ceux du Port-royal au Canada envoyaient des barques au cap de Sable et au cap Fourchu, à la chasse de ces animaux (2), qui depuis se sont éloignés de ces parages, aussi bien que de ceux des mers de l'Europe, car on ne les trouve en grand nombre que dans la mer glaciale de l'Asie, depuis l'embouchure de l'Oby jusqu'à la pointe la plus orientale de ce continent dont les côtes sont très-peu fréquentées : on en voit fort rarement dans les mers tempérées : l'espèce qui se trouve sous la zône torride et dans les mers des Indes, est différente de nos morses du nord; ceux-ci craignent vraisemblablement ou la chaleur ou la salure des mers méridionales; et comme ils ne les ont jamais traversées, on ne les a pas trouvés vers l'autre pôle, tandis qu'on y voit les grands et les petits phoques de notre nord, et que même ils y sont plus nombreux que dans nos terres arctiques.

Cependant le morse peut vivre au moins quelque temps dans un climat tempéré : Évrard Worst dit avoir vu en Angleterre un de ces animaux vivant, et âgé de trois mois, que l'on ne mettait dans l'eau que pendant un petit espace de temps

(1) Description des Indes occidentales, par de Laët, page 42.

(2) Description de l'Amérique septentrionale, par Denis, tome I, page 66.

chaque jour, et qui se traînait et rampait sur la terre; il ne dit pas qu'il fût incommodé de la chaleur de l'air, il dit au contraire que lorsqu'on le touchait, il avait la mine d'un animal furieux et robuste, et qu'il respirait très-fortement par les narines. Ce jeune morse était de la grandeur d'un veau, et assez ressemblant à un phoque; il avait la tête ronde, les yeux gros, les narines plates et noires, qu'il ouvrait et fermait à volonté; il n'avait point d'oreilles, mais seulement deux trous pour entendre; l'ouverture de la gueule était assez petite, la mâchoire supérieure était garnie d'une moustache de poils cartilagineux gros et rudes; la mâchoire inférieure était triangulaire, la langue épaisse, courte, et le dedans de la gueule muni de côté et d'autre de dents plates; les pieds de devant et ceux de derrière étaient larges, et l'arrière du corps ressemblait en entier à celui d'un phoque, cette partie de derrière rampait plutôt qu'elle ne marchait; les pieds de devant étaient tournés en avant, et ceux de derrière en arrière, ils étaient tous divisés en cinq doigts, recouverts d'une forte membrane.... la peau était épaisse, dure, et couverte d'un poil court et délié, de couleur cendrée; cet animal grondait comme un sanglier, et quelquefois criait d'une voix grosse et forte; on l'avait apporté de la Nouvelle-Zemble; il n'avait point encore les grandes dents ou défenses, mais on voyait à la mâchoire supérieure les bosses d'où elles devaient sortir; on le nour-

soin de nourriture qui le contraint de retourner à la mer.

ADDITION

A L'ARTICLE DES MORSES OU VACHES MARINES.[1]

Nous ajouterons à ce que nous avons dit du morse, quelques observations que M. Crantz a faites sur cet animal dans son voyage au Groënland.

« Un de ces morses, dit-il, avait dix-huit pieds de longueur, et à-peu-près autant de circonférence dans sa plus grande épaisseur; sa peau n'était pas unie, mais ridée par tout le corps et plus encore autour du cou; sa graisse était blanche et ferme comme du lard, épaisse d'environ trois pouces; la figure de sa tête était ovale; la bouche était si étroite, qu'on pouvait à peine y faire entrer le doigt; la lèvre inférieure est triangulaire, terminée en pointe, un peu avancée entre les deux longues défenses qui partent de la mâchoire supérieure; sur les deux lèvres et de chaque côté du nez, on voit une peau spongieuse d'où sortent des moustaches d'un poil épais et rude, longues

(1) L'article du Morse avait été imprimé en 1765 dans le tome XIII de l'édition de l'Imprimerie Royale. Cette addition n'a été publiée dans le tome VI du Supplément, qu'en 1782, c'est-à-dire dix-sept ans plus tard. Desm. 1827.

de six ou sept pouces, tressées comme une corde à trois brins, ce qui donne à cet animal une sorte de majesté hideuse. Il se nourrit principalement de moules et d'algue marine; les défenses avaient vingt-sept pouces de longueur, dont sept pouces étaient cachés dans l'épaisseur de la peau et dans les alvéoles qui s'étendent jusqu'au crâne; chaque défense pesait quatre livres et demie, et le crâne entier vingt-quatre livres (1). »

Selon le voyageur Kracheninnikow (2), les morses qu'il appelle *Chevaux-marins*, n'entrent pas, comme les phoques, dans les eaux douces et ne remontent pas les rivières. « On voit peu de ces animaux, dit-il, dans les environs de Kamtschatka, et si l'on en trouve ce n'est que dans les mers qui sont au nord; on en prend beaucoup auprès du cap Tchukotskoi, où ils sont plus gros et plus nombreux que partout ailleurs; le prix de leurs dents dépend de leur grandeur et de leur poids, les plus chères sont celles qui pèsent vingt livres, mais elles sont fort rares; on en voit même peu qui pèsent dix à douze livres, leur poids ordinaire n'étant que de cinq ou six livres. »

Frédéric Martens avait déja observé quelques-unes des habitudes naturelles de ces animaux; il assure qu'ils sont forts et courageux, et qu'ils se défendent les uns les autres avec une résolution

---

(1) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 60 et suivantes.
(2) Histoire du Kamtschatka; Lyon, 1767, tome I, page 283.

extraordinaire. « Lorsque j'en blessais un, dit-il, les autres s'assemblaient autour du bateau, et le perçaient à coups de défenses, d'autres s'élevaient hors de l'eau et faisaient tout leur possible pour s'élancer dedans; nous en tuâmes plusieurs centaines à l'île de Muff.... et l'on se contente ordinairement d'en emporter la tête pour arracher les défenses (1).

Ces animaux, comme l'on sait, vont en très-grandes troupes, et ils étaient autrefois en quantité presque innombrable dans plusieurs endroits des mers septentrionales. M. Gmelin rapporte, qu'en 1705 et 1706, les Anglais en tuèrent, à l'île de Chery, sept à huit cents en six heures; qu'en 1708 ils en tuèrent en sept heures neuf cents; et en 1710, en une journée, huit cents. « On trouve, dit-il, les dents de ces animaux sur les bas bords de la mer : et il y a apparence que ces dents viennent de ceux qui meurent; on trouve en grand nombre de ces dents du côté des Tschutschis, où ces peuples les ramassent en monceaux pour en faire des outils (2). »

On voit par les relations de tous les voyageurs qui ont fréquenté les mers du nord, qu'on a fait une énorme destruction de ces grands animaux, et que l'espèce en est actuellement bien moins nombreuse qu'elle ne l'était jadis; ils se sont re-

(1) Voyage au Groënland.

(2) Voyage de Gmelin, tome II.

tirés vers le nord et dans les lieux les moins fréquentés par les pêcheurs qui n'en rencontrent plus dans les mêmes endroits où ils étaient anciennement en si grand nombre : nous verrons qu'il en est à-peu-près de même des phoques et de tous ces amphibies marins, dont le naturel les porte à se réunir en troupeaux et former une espèce de société; l'homme a rompu toutes ces sociétés, et la plupart de ces animaux vivent actuellement dans un état de dispersion, et ne peuvent se rassembler qu'auprès des terres désertes et inconnues.

LE DUGON.*(1)

Le dugon est un animal de la mer de l'Afrique et des Indes orientales, duquel nous n'avons vu que deux têtes décharnées ou tronquées (*pl.* 403), et qui par cette partie ressemble plus au morse

* C'est le DUGONG DES INDES, *Halicore Dugong*, Illig., Desm.; *Trichechus Dugung*, Erxleb.; *Trichecus Dugong*, Gmel. DESM. 1828.

(1) Dugon, *Dugung*, nom de cet animal à l'île de Lethy ou Leyte, l'une des Philippines, et que nous avons adopté. *Nota.* J'ai trouvé ce nom dans le voyage hollandais de Christophe Barchewitz aux Indes orientales, ouvrage qui a été traduit en allemand et imprimé à Erfurt, en 1751. L'auteur dit que cet animal s'appelle à l'île de Lethy, *Dugung* ou *Ikan dugung*, et qu'on l'appelle aussi *Manate*. Cette dernière dénomination semblerait indiquer que ce *dugon* ou *dugung* est un *manati* ou *lamentin*; mais, dans la description de ce voyageur, il est dit que le dugon a deux défenses grosses d'un pouce, et longues d'un empan : or, ce caractère ne peut convenir au manati, et convient au contraire à l'animal dont il est ici question, et dont nous avons la tête.

qu'à tout autre animal; sa tête est à-peu-près déformée de la même manière par la profondeur des alvéoles, d'où naissent à la mâchoire supérieure deux dents longues d'un demi-pied, ces dents sont plutôt de grandes incisives que des défenses; elles ne s'étendent pas directement hors de la gueule comme celles du morse, elles sont beaucoup plus courtes et plus minces, et d'ailleurs elles sont situées au-devant de la mâchoire, et tout près l'une de l'autre, comme des dents incisives, au lieu que les défenses du morse laissent entre elles un intervalle considérable, et ne sont pas situées à la pointe, mais à côté de la mâchoire supérieure. Les dents mâchelières du dugon diffèrent aussi, tant pour le nombre que pour la position et la forme, des dents du morse, ainsi nous ne doutons pas que ce ne soit un animal d'espèce différente. Quelques voyageurs qui en ont parlé l'ont confondu avec le lion marin. Innigo de Biervillas dit qu'on tua près du cap de Bonne-Espérance un lion marin qui avait dix pieds de longueur et quatre de grosseur, la tête comme celle d'un veau d'un an, de gros yeux affreux, les oreilles courtes, avec une barbe hérissée, les pieds fort larges et les jambes si courtes, que le ventre touchait à terre, et il ajoute qu'on emporta les deux défenses qui sortaient d'un demi-pied hors de la gueule (1); ce dernier carac-

(1) Voyage d'Innigo de Biervillas, partie I, pages 37 et 38.

tère ne convient point au lion marin qui n'a point de défenses, mais des dents semblables à celles du phoque, et c'est ce qui m'a fait juger que ce n'était point un lion marin, mais l'animal auquel nous donnons le nom de *Dugon;* d'autres voyageurs me paraissent l'avoir indiqué sous la dénomination d'*Ours marin;* Spilberg et Mandelslo rapportent « qu'à l'île Sainte-Élisabeth, sur les « côtes d'Afrique, il y a des animaux qu'il faudrait « plutôt appeler des ours marins que des loups « marins, parce que par leur poil, leur couleur « et leur tête, ils ressemblent beaucoup aux ours, « et qu'ils ont seulement le museau plus aigu; « qu'ils ressemblent encore aux ours par les mou- « vements qu'ils font et par la manière dont ils « les font, à l'exception du mouvement des jam- « bes de derrière, qu'ils ne font que traîner; qu'au « reste ces amphibies ont l'air affreux, ne fuient « point à l'aspect de l'homme, et mordent avec « assez de force pour couper le fût d'une pertui- « sane, et que quoique boiteux des jambes de « derrière, ils ne laissent pas de marcher assez « vîte pour qu'un homme qui court ait de la peine « à les joindre (1). » Le Guat « dit avoir vu près « du cap de Bonne-Espérance une vache marine « de couleur roussâtre; elle avait le corps rond et « épais, l'œil gros, les dents ou défenses longues,

(1) Premier voyage de Spilbert, tome II, pag. 437..... Voyages de Mandelslo, tom. II, pag. 551.

« le muffle un peu retroussé, et il ajoute qu'un « matelot lui assura que cet animal dont il ne « pouvait voir que le devant du corps, parce qu'il « était dans l'eau, avait des pieds (1). » Cette vache marine de Le Guat, l'ours marin de Spilberg et le lion marin de Biervillas me paraissent être tous trois le même animal que le dugon, dont la tête nous a été envoyée de l'île de France, et qui par conséquent se trouve dans les mers méridionales depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux îles Philippines (2): au reste, nous ne pouvons pas assurer que cet animal qui ressemble un peu au

(1) Voyage de Le Guat, tom. I, pag. 36.

(2) Je pouvais de ma maison, qui était située sur un rocher dans l'île de Lethy, voir les tortues à quelques toises de profondeur dans l'eau; je vis un jour deux gros *Dugungs* ou *Vaches marines*, qui vinrent près du rocher et de ma maison; je fis promptement avertir mon pêcheur, à qui je montrai ces deux animaux qui se promenaient et mangeaient d'une mousse verte qui croît sur le rivage; il courut aussitôt chercher ses camarades qui prirent deux bateaux et allèrent sur le rivage, et pendant ce temps le mâle vint pour chercher sa femelle, et ne voulant pas s'éloigner se laissa tuer aussi. Chacun de ces poissons prodigieux avait plus de six aunes de long; le mâle était un peu plus gros que la femelle; leurs têtes ressemblaient à celle d'un bœuf, *ils avaient deux grosses dents d'un empan de long et d'un pouce d'épaisseur*, qui débordaient la mâchoire comme aux sangliers; ces dents étaient aussi blanches que le plus bel ivoire; la femelle avait deux mamelles comme une femme; les parties de la génération du mâle ressemblaient à celles de l'homme; les intestins ressemblaient à ceux d'un veau et la chair en avait le goût. Voyage de Christophe Barchewitz, page 381. Extrait traduit par M. le marquis de Montmirail. *Nota*. Toute cette description convient assez au manati, à l'exception des dents; le manati n'a ni défenses ni dents incisives, et c'est sur cela seul que j'ai présumé que ce dugung n'était point le manati, mais l'animal dont nous avons les têtes, et que nous avons fait représenter (planche 403).

morse par la tête et les défenses, ait comme lui quatre pieds, nous ne le présumons que par analogie, et par l'indication des voyageurs que nous avons cités; mais ni l'analogie n'est assez grande, ni les témoignages des voyageurs assez précis pour décider, et nous suspendrons notre jugement à cet égard, jusqu'à ce que nous soyons mieux informés.

LE LAMANTIN.*(1)

Dans le règne animal, c'est ici que finissent les peuples de la terre, et que commencent les peu-

* C'est le Lamantin d'Amérique, *Manatus americanus*, Cuv. Desm.; *Trichecus Manatus*, Linn., Gmel., dont il est principalement question dans cet article. Desm. 1828.

(1) *Lamantin.* On a prétendu que ce nom venait de ce que cet animal faisait des cris lamentables : c'est une fable. Ce mot est une corruption du nom de cet animal dans la langue des Galibis, habitants de la Guyane et des Caribes ou Caraïbes, habitants des Antilles; c'est le même peuple et la même langue, à quelques variétés près : ils nomment le lamantin *Manati*, d'où les nègres des îles françaises d'Amérique, qui estropient tous les mots ont fait *lamanati*, en ajoutant l'article, comme pour dire *là bête manati; de lamanati*, ils ont fait *lamannti*; en supprimant le troisième *a*, et faisant sonner l'*n; lamannti*, *lamenti*, qu'on a écrit par un *e*, par analogie prétendue avec *lamentari*, ce qui a donné lieu à l'analogie des cris *lamentables* supposés de la femelle quand on lui dérobe son petit. Lettre de M. de la Condamine à M. de Buffon, du 28 mai 1764. Je cite cette espèce d'étymologie, de laquelle M. de la Condamine, qui a demeuré dix ans dans les Indes occidentales, doit être bien informé; cependant, je dois observer que le mot *manati*, selon plusieurs autres auteurs, est espagnol, et indique un animal qui a des

plades de la mer; le lamantin qui n'est plus quadrupède, n'est pas entièrement cétacée, il retient des premiers deux pieds ou plutôt deux mains; mais les jambes de derrière qui, dans les phoques et les morses, sont presque entièrement engagées dans le corps, et raccourcies autant qu'il est possible, se trouvent absolument nulles et oblitérées dans le lamantin; au lieu de deux pieds courts et d'une queue étroite encore plus courte que les morses portent à leur arrière dans une direction horizontale, les lamantins n'ont pour tout cela qu'une grosse queue qui s'élargit en éventail dans cette même direction, en sorte qu'au premier coup-d'œil il semblerait que les premiers auraient une queue divisée en trois, et que dans les derniers ces trois parties se seraient réunies pour n'en former qu'une seule; mais par une inspection plus attentive, et surtout par la dissection, l'on voit qu'il ne s'est point fait de réunion, qu'il n'y a nul vestige des os des cuisses et des jambes, et que ceux qui forment la queue des lamantins sont de simples vertèbres isolées et semblables à celles des cétacées qui n'ont point de pieds : ainsi ces animaux sont cétacées par ces parties de l'arrière de leur corps, et ne tiennent plus aux quadrupèdes

---

mains, et que probablement les Guyanois ou les Caraïbes qui sont assez éloignés les uns des autres, l'ont également emprunté des Espagnols.

Manati, Phocæ genus, Clusii, exotic., pag. 132, fig. ibid. pag. 133.

Manati, Hernand., Hist. Mex., pag. 323, fig. ibid.

Manatus, le *Lamantin*, Briss., Reg. anim., pag. 49.

que par les deux pieds ou deux mains qui sont en avant à côté de leur poitrine. Oviedo me paraît être le premier auteur qui ait donné une espèce d'histoire et de description du lamantin; « On « le trouve assez fréquemment, dit-il, sur les côtes « de Saint-Domingue; c'est un très-gros animal « d'une figure informe, qui a la tête plus grosse « que celle d'un bœuf, les yeux petits, deux pieds « ou deux mains près de la tête qui lui servent à « nager; il n'a point d'écailles, mais il est couvert « d'une peau ou plutôt d'un cuir épais, c'est un « animal fort doux; il remonte les fleuves, et « mange les herbes du rivage, auxquelles il peut « atteindre sans sortir de l'eau; il nage à la sur« face; pour le prendre, on tâche de s'en appro« cher sur une nacelle ou un radeau, et on lui « lance une grosse flèche attachée à un très-long « cordeau; dès qu'il se sent frappé, il s'enfuit et « emporte avec lui la flèche et le cordeau à l'ex« trémité duquel on a soin d'attacher un gros « morceau de liége ou de bois léger pour servir « de bouée et de renseignement. Lorsque l'animal « a perdu par cette blessure son sang et ses forces « il gagne la terre, alors on reprend l'extrémité « du cordeau, on le roule jusqu'à ce qu'il n'en « reste plus que quelques brasses; et à l'aide de « la vague on tire peu à peu l'animal vers le bord, « ou bien on achève de le tuer dans l'eau à coup « de lance. Il est si pesant, qu'il faut une voiture « attelée de deux bœufs pour le transporter; sa

« chair est excellente, et quand elle est fraîche « on la mangerait plutôt comme du bœuf que « comme du poisson; en la découpant et la faisant « sécher et mariner, elle prend avec le temps le « goût de la chair du thon, et elle est encore « meilleure. Il y a de ces animaux qui ont plus de « quinze pieds de longueur sur six pieds d'épais- « seur; la partie de l'arrière du corps est beaucoup « plus menue et va toujours en diminuant jusqu'à « la queue, qui ensuite s'élargit à son extrémité. « Comme les Espagnols, ajoute Oviedo, donnent « le nom de mains aux pieds de devant de tous « les quadrupèdes, et comme cet animal n'a que « des pieds de devant, ils lui ont donné la déno- « mination d'animal à mains, *Manati;* il n'a point « d'oreilles externes, mais seulement deux trous « par lesquels il entend; sa peau n'a que quelques « poils assez rares, elle est d'un gris-cendré et de « l'épaisseur d'un pouce, on en fait des semelles « de souliers, des baudriers, etc. La femelle a « deux mamelles sur la poitrine, et elle produit « ordinairement deux petits qu'elle allaite (1); » tous ces faits rapportés par Oviedo sont vrais, et il est singulier que Cieça (2), et plusieurs autres après lui aient assuré que le lamantin sort souvent de l'eau pour aller paître sur la terre, ils lui ont faussement attribué cette habitude naturelle,

---

(1) Ferdin. Oviedo. Hist. Ind. occid. lib. XIII, cap. 10.

(2) Chron. Peruv., cap. 31.

induits en erreur par l'analogie du morse et des phoques qui sortent en effet de l'eau et séjournent à terre, mais il est certain que le lamantin ne quitte jamais l'eau, et qu'il préfère le séjour des eaux douces à celui de l'eau salée.

Clusius dit avoir vu et mesuré la peau d'un de ces animaux, et l'avoir trouvée de seize pieds et demi de longueur, et de sept pieds et demi de largeur; les deux pieds ou les deux mains étaient fort larges, avec des ongles courts. Gomara (1) assure qu'il s'en trouve quelquefois qui ont vingt pieds de longueur, et il ajoute que ces animaux fréquentent aussi bien les eaux des fleuves que celles de la mer; il raconte qu'on en avait élevé et nourri un jeune dans un lac à Saint-Domingue pendant vingt-six ans, qu'il était si doux et si privé qu'il prenait doucement la nourriture qu'on lui présentait, qu'il entendait son nom, et que quand on l'appelait, il sortait de l'eau et se traînait en rampant jusqu'à la maison pour y recevoir sa nourriture, qu'il semblait se plaire à entendre la voix humaine et le chant des enfants, qu'il n'en avait nulle peur, qu'il les laissait asseoir sur son dos, et qu'il les passait du bord d'un lac à l'autre sans se plonger dans l'eau, et sans leur faire aucun mal. Ce fait ne peut être vrai dans toutes ses circonstances, il paraît accommodé à la fable du

(1) Fr. Lopes de Gomara. Hist. gen., cap. 31.

dauphin des anciens, car le lamantin ne peut absolument se traîner sur la terre.

Herrera dit peu de chose de plus au sujet de cet animal; il assure seulement que quoiqu'il soit très-gros, il nage si facilement qu'il ne fait aucun bruit dans l'eau, et qu'il se plonge dès qu'il entend quelque chose de loin (1).

Hernandès, qui a donné deux figures du lamantin, l'une de profil et l'autre de face, n'ajoute presque rien à ce que les autres auteurs espagnols en avaient écrit avant lui, il dit seulement que les deux océans, c'est-à-dire la mer Atlantique et la mer Pacifique, aussi bien que les lacs, nourrissent une bête informe appelée *Manati*, de laquelle il donne la description presque entièrement tirée d'Oviedo; et tout ce qu'il y a de plus, c'est que les mains de cet animal portent cinq ongles semblables à ceux de l'homme, qu'il a le nombril et l'anus larges, la vulve comme celle d'une femme, la verge comme celle d'un cheval, la chair et la graisse comme celles d'un cochon gras, et enfin les côtes et les viscères comme un taureau; qu'il s'accouple sur terre à la manière humaine, la femelle renversée sur le dos, et qu'elle ne produit qu'un petit, qui est d'une grosseur monstrueuse en naissant (2). L'accouplement de ces animaux

(1) Description des Indes occidentales, par Herrera, pag. 57.

(2) Hernand. Hist. Mex., pag. 323 et 324.

ne peut se faire sur terre, comme le dit Hernandès, puisqu'ils n'y peuvent aller, et il se fait dans l'eau sur un bas-fond. Binet (1) dit que le lamantin est gros comme un bœuf, et tout rond comme un tonneau, qu'il a une petite tête et peu de queue; que sa peau est rude et épaisse comme celle d'un éléphant, qu'il y en a de si gros, qu'on en tire plus de six cents livres de viande très-bonne à manger; que sa graisse est aussi douce que le beurre; que cet animal se plaît dans les rivières proche de leur embouchure à la mer, pour y brouter l'herbe qui croît le long des rivages, qu'il y a de certains endroits, à dix ou douze lieues de Cayenne, où l'on en trouve en si grand nombre, que l'on peut dans un jour en remplir une longue barque, pourvu qu'on ait des gens qui se servent bien du harpon. Le P. du Tertre, qui décrit au long la chasse ou la pêche du lamantin, s'accorde presque en tout avec les auteurs que nous venons de citer; cependant il dit que cet animal n'a que quatre doigts et quatre ongles à chaque main, et il ajoute qu'il se nourrit d'une petite herbe qui croît dans la mer, qu'il la broute comme le bœuf fait celle des prés; et qu'après s'être rempli de cette pâture, il cherche les rivières et les eaux douces où il s'abreuve deux fois par jour; qu'après avoir bien bu et bien mangé, il s'endort le muffle à demi hors de l'eau, ce qui le fait remarquer de

---

(1) Voyage en l'île de Cayenne, par Antoine Binet, pag. 346.

loin; que la femelle fait deux petits qui la suivent partout; et que si on prend la mère, on est assuré d'avoir les petits, qui ne l'abandonnent pas même après sa mort, et ne font que tournoyer autour de la barque qui l'emporte (1). Ce dernier fait me paraît très-suspect, il est même contredit par d'autres voyageurs, qui assurent que le lamantin ne produit qu'un petit : tous les gros animaux quadrupèdes ou cétacées ne produisent ordinairement qu'un petit, la seule analogie suffit pour qu'on se refuse à croire que le lamantin en produise toujours deux, comme l'assure le P. du Tertre. Oexmelin remarque que le lamantin a la queue située comme les cétacées, et non pas comme les poissons à écailles, qui l'ont tous dans la direction verticale du dos au ventre, au lieu que la baleine et les autres cétacées ont la queue située transversalement, c'est-à-dire d'un côté à l'autre du corps; il dit que le lamantin n'a point de dents de devant, mais seulement une callosité dure comme un os, avec laquelle il pince l'herbe, qu'il a néanmoins trente-deux dents molaires; qu'il ne voit pas bien à cause de la petitesse de ses yeux, qui n'ont que fort peu d'humeur et point d'iris; qu'il a peu de cervelle; mais qu'au défaut de bons yeux, il a l'oreille excellente; qu'il n'a point de langue; que les parties de la génération sont plus semblables à celles de l'homme

(1) Histoire générale des Antilles, par le P. du Tertre.

et de la femme, qu'à celles d'aucun animal; que le lait des femelles, dont il assure avoir goûté, est d'un très-bon goût; qu'elles ne produisent qu'un seul petit, qu'elles embrassent et portent avec la main; qu'elles l'allaitent pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe; que cet animal a, depuis le cou jusqu'à la queue, cinquante-deux vertèbres; qu'il se nourrit comme la tortue, mais qu'il ne peut ni marcher ni ramper sur la terre (1). Tous ces faits sont assez exacts, et même celui des cinquante-deux vertèbres; car M. Daubenton a trouvé dans l'embryon qu'il a disséqué, vingt-huit vertèbres dans la queue, seize dans le dos et six ou plutôt sept dans le cou (2). Seulement ce voyageur se trompe au sujet de la langue, elle ne manque point au lamantin; mais il est vrai qu'elle est attachée en dessous, et presque jusqu'à son extrémité à la mâchoire inférieure. On trouve dans le Voyage aux îles de l'Amérique, Paris, 1722, une assez bonne description du lamantin, et de la manière dont on le harponne; l'auteur est d'accord sur tous les faits principaux avec ceux que nous avons cités; mais il observe « que cet animal « est devenu assez rare aux Antilles, depuis que « les bords de la mer sont habités; celui qu'il vit « et qu'il mesura, avait quatorze pieds neuf pouces,

(1) Hist. des Aventuriers, par Oexmelin, tome XII, page 134 et suivantes.

(2) Voyez ci-après la description d'un embryon de *Manati*.

« depuis le bout du muffle jusqu'à la naissance
« de la queue; il était tout rond jusqu'à cet en-
« droit; sa tête était grosse, sa gueule large avec
« de grandes babines et quelques poils longs et
« rudes au-dessus; ses yeux étaient très-petits par
« rapport à sa tête, et ses oreilles ne paraissaient
« que comme deux petits trous; le cou est fort
« gros et fort court, et sans un petit mouvement,
« qui le fait un peu plier, il ne serait pas possible
« de distinguer la tête du reste du corps. Quel-
« ques auteurs prétendent (ajoute-t-il) que cet
« animal se sert de ses deux mains ou nageoires
« pour se traîner sur terre; je me suis soigneu-
« sement informé de ce fait; personne n'a vu
« cet animal à terre, et il ne lui est pas possible
« de marcher ni d'y ramper; ses pieds de devant
« ou ses mains ne lui servant que pour tenir ses
« petits pendant qu'il leur donne à téter; la fe-
« melle a deux mamelles rondes, je les mesurai,
« dit l'auteur, elles avaient chacune sept pouces
« de diamètre sur environ quatre d'élévation; le
« mamelon était gros comme le pouce et sortait
« d'un bon doigt au dehors; le corps avait huit
« pieds deux pouces de circonférence; la queue
« était comme une large palette de dix-neuf pouces
« de long, et de quinze pouces dans sa plus grande
« largeur, et l'épaisseur à l'extrémité était d'en-
« viron trois pouces; la peau était épaisse sur le
« dos presque comme un double cuir de bœuf,
« mais elle était beaucoup plus mince sous le

« ventre; elle est d'une couleur d'ardoise-brune, « d'un gros grain et rude avec des poils de même « couleur, clair-semés, gros et assez longs. Ce « lamantin pesait environ huit cents livres; on « avait pris le petit avec la mère; il avait à-peu-« près trois pieds de long; on fit rôtir à la broche « le côté de la queue, on trouva cette chair aussi « bonne et aussi délicate que du veau. L'herbe « dont ces animaux se nourrissent, est longue de « huit à dix pouces, étroite, pointue, tendre et « d'un assez beau vert; on voit des endroits sur « les bords et sur les bas-fonds de la mer, où « cette herbe est si abondante, que le fond pa-« raît être une prairie; les tortues en mangent « aussi (1), etc. » Le Père Magnin de Fribourg, dit que le lamantin mange l'herbe qu'il peut atteindre, sans cependant sortir de l'eau.... Qu'il a les yeux petits et de la grosseur d'une noisette; les oreilles si fermées, qu'à peine il y peut entrer une aiguille, qu'au-dedans des oreilles se trouvent deux petits os percés; que les Indiens ont coutume de porter ces petits os pendus au cou comme un bijou.... Et que son cri ressemble à un petit mugissement (2).

Le P. Gumilla rapporte qu'il y a une infinité de lamantins dans les grands lacs de l'Orénoque;

(1) Nouveau voyage aux îles de l'Amérique, tome II, page 200 et suivantes.

(2) Extrait d'un manuscrit du Père Magnin de Fribourg, missionnaire de Borja, correspondant de l'Académie des Sciences, traduction de l'espagnol, communiquée par M. de la Condamine.

« ces animaux, dit-il, pèsent chacun depuis cinq « cents jusqu'à sept cent cinquante livres; ils se « nourrissent d'herbes; ils ont les yeux fort petits, « et les trous des oreilles encore plus petits; ils « viennent paître sur le rivage lorsque la rivière « est basse. La femelle met toujours bas deux pe- « tits, elle les porte à ses mamelles, avec ses bras, « et les serre si fort qu'ils ne s'en séparent jamais, « quelque mouvement qu'elle fasse; les petits lors- « qu'ils viennent de naître ne laissent pas de peser « chacun trente livres; le lait qu'ils tètent est très- « épais. Au-dessous de la peau, qui est bien plus « épaisse que celle d'un bœuf, on trouve quatre « enveloppes ou couches, dont deux sont de graisse « et les deux autres d'une chair fort délicate et « savoureuse, qui étant rôtie, a l'odeur du cochon « et le goût du veau. Ces animaux, lorsqu'il doit « pleuvoir, bondissent hors de l'eau à une hauteur « assez considérable (1). » Il paraît que le P. Gumilla se trompe comme le P. du Tertre, en disant que la femelle produit deux petits; il est presque certain, comme nous l'avons dit, qu'elle n'en produit qu'un.

Enfin M. de la Condamine, qui a bien voulu nous donner un dessin qu'il a fait lui-même du lamantin sur la rivière des Amazones, parle plus précisément et mieux que tous les autres des habitudes naturelles de cet animal. « Sa chair,

---

(1) Histoire de l'Orénoque, par le P. Gumilla.

« dit-il, et sa graisse ont assez de rapport à celle « du veau; le père d'Acuña rend sa ressemblance « avec le bœuf encore plus complète en lui donnant « des cornes dont la nature ne l'a point pourvu; « il n'est pas amphibie à proprement parler, puis- « qu'il ne sort jamais de l'eau entièrement, et n'en « peut sortir, n'ayant que deux nageoires assez « près de la tête, plates et en forme d'ailerons, « de quinze à seize pouces de long, qui lui tiennent « lieu de bras et de mains; il ne fait qu'avancer sa « tête hors de l'eau pour atteindre l'herbe sur le « rivage. Celui que je dessinai (ajoute M. de la « Condamine) était femelle, sa longueur était de « sept pieds et demi de roi, et sa plus grande « largeur de deux pieds. J'en ai vu depuis de plus « grands; les yeux de cet animal n'ont aucune « proportion à la grandeur de son corps, ils sont « ronds et n'ont que trois lignes de diamètre; « l'ouverture de ses oreilles est encore plus petite « et ne paraît qu'un trou d'épingle. Le manati « n'est pas particulier à la rivière des Amazones, « il n'est pas moins commun dans l'Orénoque; il « se trouve aussi, quoique moins fréquemment, « dans l'Oyapoc et dans plusieurs autres rivières « des environs de Cayenne et des côtes de la « Guyane, et vraisemblablement ailleurs. C'est le « même qu'on nommait autrefois *Manati*, et qu'on « nomme aujourd'hui *Lamantin* à Cayenne et dans « les îles françaises d'Amérique, mais je crois « l'espèce un peu différente. Il ne se rencontre

« pas en haute mer, il est même rare près des « embouchures des rivières, mais on le trouve à « plus de mille lieues de la mer dans la plupart « des grandes rivières qui descendent dans celle « des Amazones, comme dans le Guallaga, le Pas- « taça, etc., il n'est arrêté, en remontant l'Ama- « zone, que par le Pongo (cataracte) de Borja, « au-dessus duquel on n'en trouve plus (1). »

Voilà le précis à-peu-près de tout ce que l'on sait du lamantin; il serait à désirer que nos habitants de Cayenne, parmi lesquels il y a maintenant des personnes instruites et qui aiment l'histoire naturelle, observassent cet animal, et fissent la description de ses parties intérieures, surtout de celles de la respiration, de la digestion et de la génération. Il paraît, mais nous n'en sommes pas sûrs, qu'il a un grand os dans la verge; le trou ovale du cœur ouvert, les poumons singulièrement conformés, l'estomac divisé en plusieurs portions, qui peut-être forment plusieurs estomacs différents, comme dans les animaux ruminants.

Au reste, l'espèce du lamantin n'est pas confinée aux mers et aux fleuves du Nouveau-Monde, il paraît qu'elle existe aussi sur les côtes et dans les rivières de l'Afrique (2). M. Adanson a vu des la-

(1) Voyage sur la rivière des Amazones, par M. de la Condamine, in-8°, pag. 154 et suiv. Mém. de l'Acad. des Sciences, 1745, pages 464 et 465.

(2) Il s'agit ici d'une espèce réellement différente de celle d'Amérique dont il a été parlé presque constamment dans cet article. Celui-ci est le

mantins au Sénégal; il en a rapporté une tête qu'il nous a donnée, et en même temps il a bien voulu me communiquer la description qu'il a faite sur les lieux de cet animal, et je crois devoir la rapporter en entier. « J'ai vu beaucoup de ces « animaux (dit M. Adanson); les plus grands « n'avaient que huit pieds de longueur et pe« saient environ huit cents livres; une femelle de « cinq pieds trois pouces de long ne pesait que « cent quatre-vingt-quatorze livres; leur couleur « est cendrée-noire, les poils sont très-rares sur « tout le corps, ils sont en forme de soies longues « de neuf lignes; la tête est conique et d'une gros« seur médiocre, relativement au volume du corps; « les yeux sont ronds et très-petits : l'iris est d'un « bleu foncé et la prunelle noire; le museau est « presque cylindrique, les deux mâchoires sont « à-peu-près également larges, les lèvres sont « charnues et fort épaisses; il n'y a que des dents « molaires, tant à la mâchoire d'en haut qu'à celle « d'en bas; la langue est de forme ovale et atta« chée presque jusqu'à son extrémité à la mâchoire « inférieure : il est singulier (continue M. Adan« son) que presque tous les auteurs ou voyageurs « aient donné des oreilles à cet animal; je n'ai pu « en trouver dans aucun, pas même un trou assez « fin pour pouvoir y introduire un stilet (1) : il a

---

LAMANTIN DU SÉNÉGAL, *Manatus senegalensis*, Cuv., Desm.; *Trichecus australis*, Shaw. DESM. 1828.

(1) *Nota*. Il paraît néanmoins certain que cet animal a des trous au-

« deux bras ou nageoires placés à l'origine de la « tête, qui n'est distinguée du tronc par aucune « espèce de cou, ni par des épaules sensibles; ces « bras sont à-peu-près cylindriques, composés de « trois articulations principales, dont l'antérieure « forme une espèce de main aplatie dans laquelle « les doigts ne se distinguent que par quatre on- « gles d'un rouge brun et luisant: la queue est « horizontale comme celle des baleines, et elle a « la forme d'une pelle à four. Les femelles ont « deux mamelles plus elliptiques que rondes, pla- « cées près de l'aisselle des bras; la peau est un « cuir épais de six lignes sous le ventre, de neuf « lignes sur le dos, et d'un pouce et demi sur la « tête. La graisse est blanche et épaisse de deux « ou trois pouces: la chair est d'un rouge-pâle, « plus pâle et plus délicate que celle du veau. « Les nègres Oualofes ou Jalofes appellent cet « animal *Lereou*. Il vit d'herbes, et se trouve à « l'embouchure du fleuve Niger. »

On voit par cette description que le lamantin du Sénégal ne diffère, pour ainsi dire, en rien de celui de Cayenne; et par une comparaison faite de la tête de ce lamantin du Sénégal avec

---

ditifs et externes. M. de la Condamine vient de m'assurer qu'il les a vus et mesurés, et que ces trous n'ont pas plus d'une demi-ligne de diamètre; et comme le lamantin a la faculté de les contracter et de les serrer, il est très-possible qu'ils aient échappé à la vue de M. Adanson, d'autant que ces trous sont très-petits lors même que l'animal les tient ouverts.

celle d'un fœtus (1) de lamantin de Cayenne, M. Daubenton présume aussi qu'ils sont de même espèce. Le témoignage des voyageurs (2) s'accorde avec notre opinion; celui de Dampier surtout est positif, et les observations qu'il a faites sur cet animal méritent de trouver place ici. « Ce n'est « pas seulement dans la rivière de Blewfield, qui

---

(1) *Nota.* M. le chevalier Turgot, actuellement gouverneur de la Guyane, et qui auparavant avait fait don au Cabinet du Roi de ce fœtus de lamantin, est maintenant bien à portée de cultiver son goût pour l'Histoire naturelle, et de nous enrichir non seulement de ses dons, mais de ses lumières.

(2) Oexmelin rapporte qu'il y a des lamantins sur les côtes de l'Afrique, et qu'ils sont plus communs sur la côte du Sénégal que dans la rivière de Gambie. Hist. des Aventuriers, tom. II, pag. 115. — Le Guat assure en avoir vu beaucoup dans les mers de l'île Rodrigue. La tête du lamantin de cette île ressemble beaucoup (dit ce voyageur) à celle du cochon, excepté qu'elle n'a pas le groin si pointu. Les plus grands lamantins ont environ vingt pieds de long... Cet animal a le sang chaud, la peau noirâtre, fort rude et fort dure, avec quelques poils si clairsemés qu'on ne les aperçoit qu'à peine; les yeux petits, et deux trous qu'il serre et qu'il ouvre, que l'on peut avec raison appeler *ses oreilles;* comme il retire assez souvent la langue, qui n'est pas fort grande, plusieurs ont dit qu'il n'en avait point; il a des dents mâchelières... mais il n'a point de dents de devant, et ses gencives sont assez dures pour arracher et brouter l'herbe...... Je n'ai jamais vu qu'un petit avec la femelle, et j'ai du penchant à croire qu'elle n'en produit qu'un à la fois.... Nous trouvions quelquefois trois ou quatre cents de ces animaux ensemble qui paissaient l'herbe au fond de l'eau; ils étaient si peu effarouchés que souvent nous les tâtions pour choisir le plus gras; nous leur passions une corde à la queue pour les tirer hors de l'eau; nous ne prenions pas les plus gros, parce qu'ils nous auraient donné trop de peines, et que d'ailleurs leur chair n'est pas si délicate que celle des petits.... Nous n'avons pas remarqué que cet animal vienne jamais à terre, je doute qu'il pût s'y traîner, et je ne crois pas qu'il soit amphibie. Voyage de le Guat, tome I, page 93 et suivantes.

« prend son origine entre les rivières de Nicarague « et de Verague, que j'ai vu des manates (la- « mantins); j'en ai aussi vu dans la baie de Cam- « pêche, sur les côtes de Bocca del Drago, et de « Bocca del Loro, dans la rivière de Darien et « dans les petites îles méridionales de Cuba; j'ai « entendu dire qu'il s'en est trouvé quelques-uns « au nord de la Jamaïque, et en grande quantité « dans la rivière de Surinam, qui est un pays fort « bas: j'en ai vu aussi à Mindanao, qui est une « des îles Philippines, et sur la côte de la Nou- « velle-Hollande.... Cet animal aime l'eau qui a « un goût de sel, aussi se tient-il communément « dans les rivières voisines de la mer, c'est peut- « être pour cette raison qu'on n'en voit point dans « les mers du sud, où la côte est généralement « haute, l'eau profonde tout proche de terre, les « vagues grosses, si ce n'est dans la baie de Pa- « nama, où cependant il n'y en a point; mais les « Indes occidentales étant, pour ainsi dire, une « grande baie composée de plusieurs petites, sont « ordinairement une terre basse où les eaux qui « sont peu profondes, fournissent une nourriture « convenable au lamantin; on le trouve quelque- « fois dans l'eau salée, quelquefois aussi dans l'eau « douce, mais jamais fort avant en mer: ceux qui « sont à la mer et dans les lieux où il n'y a ni ri- « vières ni bras de mer où ils puissent entrer, « viennent néanmoins en vingt-quatre heures une « fois ou deux à l'embouchure de la rivière d'eau

« douce la plus voisine.... Ils ne viennent jamais « à terre ni dans une eau si basse qu'ils ne puissent « y nager ; leur chair est saine et de très-bon goût ; « leur peau est aussi d'une grande utilité. Les la- « mantins et les tortues se trouvent ordinairement « dans les mêmes endroits, et se nourrissent des « mêmes herbes qui croissent sur les haut-fonds « de la mer à quelques pieds de profondeur « sous l'eau et sur les rivages bas que couvre la « marée (1). »

(1) Voyage de Dampier, tome I, page 46 et suivantes.

ADDITION

A L'ARTICLE

DES PHOQUES,

PUBLIÉE EN 1782.

Lorsque j'ai écrit sur les Phoques, il y a plus de vingt ans(1), l'on n'en connaissait alors que deux ou trois espèces; mais les voyageurs récents en ont reconnu plusieurs autres, et nous sommes maintenant en état de les distinguer et de leur appliquer les dénominations et les caractères qui leur sont propres. Je rectifierai donc en quelques points ce que j'ai dit au sujet de ces animaux, en ajoutant ici les nouveaux faits que j'ai pu recueillir.

J'établirai d'abord une distinction fondée sur la nature et sur un caractère très-évident, en divisant en deux le genre entier des phoques; savoir, les phoques qui ont des oreilles externes, et les phoques qui n'ont que de petits trous auditifs sans conque extérieure. Cette différence est non seulement très-apparente, mais semble même

(1) L'article précédent a été publié en 1765.

faire un attribut essentiel, le manque d'oreilles extérieures étant un des traits par lesquels ces amphibies se rapprochent des cétacées, sur le corps desquels la nature semble avoir effacé toute espèce de tubérosités et de proéminences qui eussent rendu la peau moins lisse et moins propre à glisser dans les eaux, tandis que la conque externe et relevée de l'oreille paraît faire tenir de plus près aux quadrupèdes ceux des phoques qui sont pourvus de cette partie extérieure qui ne manque à aucun animal terrestre.

Nous ne connaissons que deux espèces bien distinctes de phoques à oreilles; la première est celle du Lion marin (1), qui est très-remarquable par la crinière jaune qu'il porte autour du cou, et la seconde (2), celle que les voyageurs ont indiquée sous le nom d'Ours marin, et qui est composée de deux variétés très-différentes entre elles par la grandeur; nous joindrons donc à cette espèce le *petit Phoque à poil noir*, dont j'ai donné la description et la figure (*pl.* 400, *fig.* 2), et qui étant pourvu d'oreilles externes, ne fait qu'une variété dans l'espèce de l'ours marin; des inductions assez plausibles m'avaient fait regarder alors ce petit ours marin, comme le *Phoca* des Anciens; mais comme Aristote, en parlant du phoca, dit

(1) L'Otarie a crinière, *Otaria jubata*, Péron, Desm.; *Phoca jubata*, Forster., Gmel. Desm. 1828.

(2) L'Otarie ours marin, *Otaria ursina*, Péron, Desm.; *Phoca ursina*, Linn., Gmel., Erxleb., Bodd. Desm. 1828.

expressément *qu'il n'a pas d'oreilles externes et seulement des trous auditifs*; je vois qu'on doit chercher ce phoca des anciens dans quelqu'une des espèces de phoques sans oreilles, dont nous allons faire l'énumération.

LES PHOQUES
SANS OREILLES
OU PHOQUES PROPREMENT DITS.

LE GRAND PHOQUE
A MUSEAU RIDÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE.

LE PHOQUE A TROMPE, *Phoca leonina*, Linn.; *P. proboscidea*, Péron, Desm.; *Macrorhinus proboscideus*, F. Cuv.

Nous connaissons neuf ou dix espèces ou variétés distinctes dans le genre des Phoques sans oreilles, et nous les indiquerons ici dans l'ordre de leur grandeur, et par les caractères que les voyageurs ont saisis pour les dénommer et les distinguer les uns des autres.

La plus grande espèce est celle du *Phoque à museau ridé*, dont nous avons déja parlé sous le nom de *Lion marin*, parce que plusieurs voyageurs, et particulièrement le rédacteur du voyage d'Anson, l'avaient indiqué sous cette dénomination, mais mal-à-propos, puisque le vrai lion marin porte une crinière que celui-ci n'a pas, et

qu'ils diffèrent encore entre eux par la taille et par la forme de plusieurs parties du corps; en sorte que le phoque à museau ridé n'a de commun avec le vrai lion marin, que d'habiter les côtes et îles désertes, et de se trouver comme lui dans les mers des deux hémisphères. Il faut donc se rappeler ici ce que nous avons déja dit de ce grand phoque à museau ridé, sous le nom mal appliqué de lion marin. Dampier et Byron, ont trouvé comme Anson, ce phoque à l'île de Juan Fernandès (1), et sur la côte occidentale des terres Magellaniques. M. de Bougainville, Dom Pernetti et Bernard Penrose, l'ont reconnu sur la côte orientale de ce continent, et aux îles Malouines ou Falkland; MM. Forster ont aussi vu deux femelles de cette espèce dans une île à laquelle le capitaine Cook a donné le nom de *Nouvelle-*

(1) « Le lion marin (phoque à museau ridé) est un grand animal de « douze à quatorze pieds de long, et au plus gros du corps il est de la « grosseur d'un taureau; il est de la figure d'un veau marin, mais six « fois aussi gros; sa tête est faite comme celle du lion, sa face est large, « ayant plusieurs longs poils aux lèvres comme un chat; ses yeux sont « gros comme ceux d'un bœuf; ses dents, longues de trois pouces, sont « grosses environ comme le gros doigt d'un homme; il est extraordinai- « rement gras. Un lion-marin coupé et bouilli, rendra un muid d'huile « très-douce et fort bonne à frire; le maigre est noir et à gros grains et « d'assez mauvais goût. Cet animal demeure quelquefois des semaines « entières à terre, s'il n'en est pas chassé; quand ils y viennent trois ou « quatre de compagnie, ils se couchent les uns auprès des autres, et « grognent comme les cochons en faisant un bruit horrible; ils mangent « le poisson, et je crois que c'est leur nourriture ordinaire. » Voyage de Dampier; Rouen, 1715, tome I, pages 118 et 119.

Géorgie (1), et qui est située au cinquante-quatrième degré de latitude australe, dans l'océan Atlantique; ces deux femelles étaient endormies sur le rivage, et on les tua dans leur sommeil; d'autre côté, M. Steller a vu et décrit (2) ce même grand phoque à museau ridé dans l'île de Bering et près des côtes de Kamtschatka. Cette grande espèce se trouve donc également dans les deux hémisphères, et probablement sous toutes les latitudes (3).

Nous nommons aujourd'hui cet animal phoque à museau ridé (4), parce qu'il a sur le nez une peau ridée et mobile, qui peut se remplir d'air ou se gonfler, et se gonfle en effet lorsque l'animal est agité de quelque passion; mais nous devons observer que cette peau en forme de crête est monstrueusement exagérée dans la figure donnée par le rédacteur du voyage d'Anson, et qu'elle est réellement beaucoup plus petite dans la nature.

---

(1) Cette île avait été découverte dans le siècle précédent par Antoine de la Roche, et avait été reconnue de nouveau en 1756 par Duclos Guyot, sur le vaisseau espagnol le *Lyon*, qui l'avait nommée l'île de Saint-Pierre.

(2) Voyez son Traité des animaux marins.

(3) Il s'agit ici du Phoque à capuchon, *Phoca cristata*, espèce bien différente de celle du Phoque à museau ridé. Desm. 1828.

(4) Les mariniers anglais l'ont nommé *Clapmatzh seal*, nom évidemment corrompu de celui de *Clap-mütze*, que les Allemands et les Danois donnent à un animal tout différent, qui a un capuchon dans lequel il peut renfermer sa tête, et que les Groënlandais appellent *Neitsersoak*. Voyez ci-après l'article du *Phoque à capuchon*.

Ce grand et gros animal est d'un naturel très-indolent, c'est même de tous les phoques celui qui paraît être le moins redoutable malgré sa forte taille. Penrose dit que ses matelots s'amusaient à monter sur ces phoques comme sur des chevaux, et que quand ils n'allaient pas assez vîte, ils leur faisaient doubler le pas en les piquant à coups de stilet ou de couteaux, et leur faisant même des incisions dans la peau. Cependant M. Clayton, qui a fait mention de ce phoque, dans les Transactions philosophiques, dit que les mâles, comme ceux des autres phoques, sont assez méchants dans le temps de leurs amours.

Celui-ci est couvert d'un poil rude, très-court, luisant et d'une couleur cendrée, mêlée quelquefois d'une légère teinte d'olive; son corps, dont la longueur est ordinairement de quinze à dix-huit pieds anglais, et quelquefois de vingt-quatre à vingt-cinq, est assez épais auprès des épaules et va toujours en diminuant jusqu'à la queue; une femelle tuée par M. Forster, n'avait que treize pieds de longueur, et en la supposant adulte, il y aurait une grande différence pour la taille entre les mâles et les femelles dans cette espèce; la lèvre supérieure avance de beaucoup sur la lèvre inférieure; la peau de cette lèvre est mobile, ridée et bouffie tout le long du museau, et cette peau que l'animal remplit d'air à son gré, peut être comparée, pour la forme, à la caroncule du dindon; et c'est par ce caractère qu'on l'a désigné

sous le nom de *Phoque à museau ridé;* il n'y a dans la tête que deux petits trous auditifs et point d'oreilles externes; les pieds de devant sont conformés comme ceux du phoque commun, mais ceux de derrière sont plus informes et faits en manière de nageoires; en sorte que cet animal beaucoup plus fort et plus grand que notre phoque, est moins agile et encore plus imparfaitement conformé par les parties postérieures; et c'est probablement par cette raison qu'il paraît indolent et très-peu redoutable.

M. Clayton a fait mention d'un phoque qui se trouve dans l'hémisphère austral, il dit qu'on le nomme *Furrseal* ou *Phoque à fourrure*, parce que son poil est plus fourni que celui des autres phoques, quoique sa peau soit plus mince. Nous ne sommes pas en état de juger par d'aussi faibles indications si ce phoque à fourrure est d'une espèce voisine de celle du phoque à museau ridé, à côté de laquelle M. Clayton l'a placé, ou de celle de l'ours marin, dont la fourrure est en effet bien plus fournie que celles des autres phoques.

LE PHOQUE

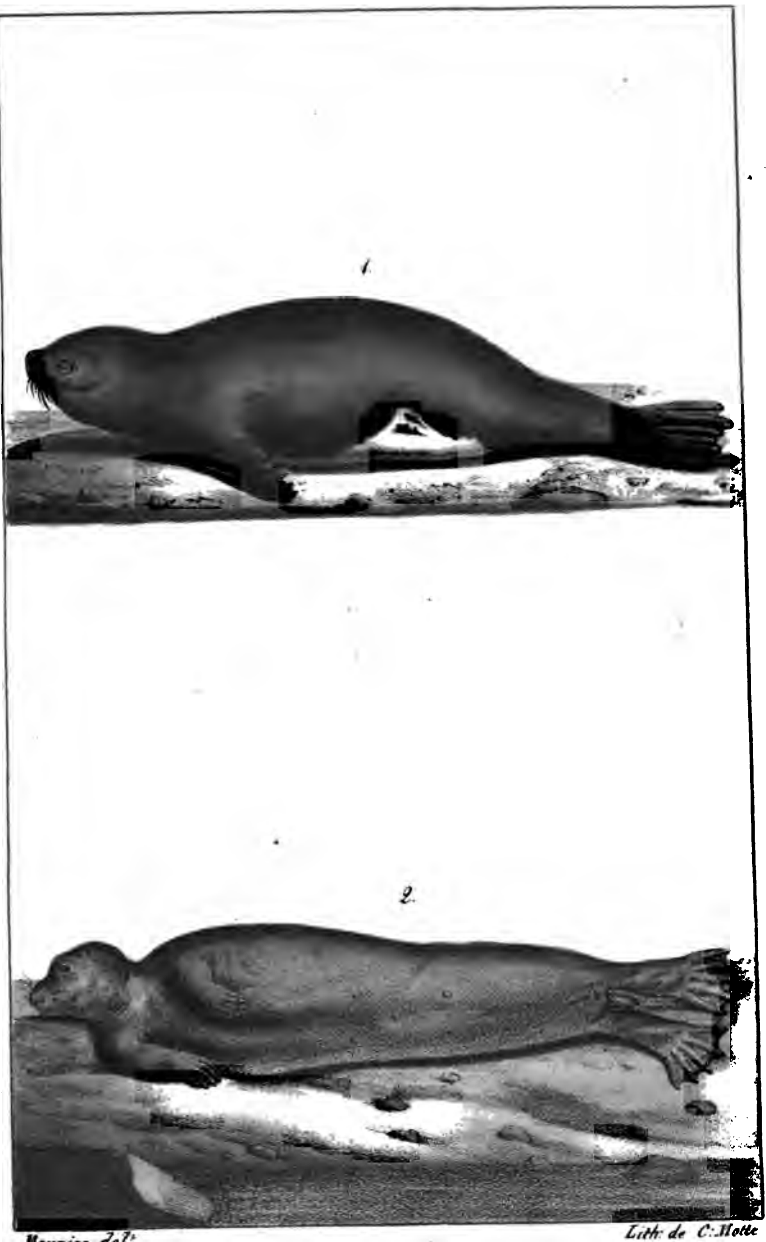
A VENTRE BLANC.

SECONDE ESPÈCE.

Le Phoque moine, *Phoca Monachus*, Hermann, Gmel., Desm.; *P. bicolor*, Shaw.; *P. leucogaster*, Péron; *P. Hermanni*, Lesson; *Pelagius Monachus*, F. Cuv.

Nous donnons ici la figure (*pl.* 399, *fig.* 1), de ce grand phoque à ventre blanc, que nous avons vu vivant au mois de décembre 1778, et qui est d'une espèce très-différente de celle du phoque à museau ridé; nous allons rapporter aussi les observations que nous avons faites sur ce phoque, auxquelles nous ajouterons quelques faits qui nous ont été fournis par ses conducteurs.

Le regard de cet animal est doux, et son naturel n'est point farouche; ses yeux sont attentifs et semblent annoncer de l'intelligence; ils expriment du moins les sentiments d'affection, d'attachement pour son maître auquel il obéit avec toute complaisance; nous l'avons vu s'incliner à sa voix, se rouler, se tourner, lui tendre une de ses nageoires antérieures, se dresser en élevant son buste, c'est-à-dire tout le devant de son corps hors de la caisse remplie d'eau, dans laquelle



Meunier del.   Lith: de C: Motte

1. le Phoque à ventre blanc. 2. id: de Mr Parsons

on le tenait renfermé; il répondait à sa voix ou à ses signes par un son rauque qui semblait partir du fond de la gorge, et qu'on pourrait comparer au beuglement enroué d'un jeune taureau; il paraît que l'animal produit ce son en expirant l'air aussi bien qu'en l'aspirant, seulement il est un peu plus clair dans l'aspiration, et plus rauque dans l'expiration. Avant que son maître ne l'eût rendu docile, il mordait très-violemment lorsqu'on voulait le forcer à faire quelques mouvements; mais dès qu'il fut dompté, il devint doux, au point qu'on pouvait le toucher, lui mettre la main dans sa gueule et même se reposer sans crainte auprès de lui et appuyer le bras ou la tête sur la sienne; lorsque son maître l'appelait, il lui répondait quelque éloigné qu'il fût; il semblait le chercher des yeux lorsqu'il ne le voyait pas, et dès qu'il l'apercevait, après quelques moments d'absence, il ne manquait pas d'en témoigner sa joie par une espèce de gros murmure.

Quand cet animal, qui était mâle, éprouvait les irritations de l'amour, ce qui lui arrivait à-peu-près de mois en mois, sa douceur ordinaire se changeait tout-à-coup en une espèce de fureur qui le rendait dangereux; son ardeur se déclarait alors par des mugissements accompagnés d'une forte érection; il s'agitait et se tourmentait dans sa caisse, se donnait des mouvements brusques et inquiets, et mugissait ainsi pendant plusieurs heures de suite; c'est par des cris assez semblables

qu'il exprimait son sentiment de douleur lorsqu'on le maltraitait; mais il avait d'autres accents plus doux, très-expressifs et comme articulés pour témoigner sa joie et son plaisir.

Dans ces accès de fureurs amoureuses, occasionnés par un besoin que l'animal ne pouvait satisfaire pleinement et qui durait huit ou dix jours, on l'a vu sortir de sa caisse après l'avoir rompue, et dans ces moments il était fort dangereux et même féroce, car alors il ne connaissait plus personne, il n'obéissait plus à la voix de son maître, et ce n'était qu'en le laissant se calmer pendant quelques heures qu'il pouvait s'en approcher; il le saisit un jour par la manche, et l'on eut beaucoup de peine à lui faire lâcher prise en lui ouvrant la gueule avec un instrument; une autre fois il se jeta sur un assez gros chien et lui écrasa la tête avec les dents, et il exerçait ainsi sa fureur sur tous les objets qu'il rencontrait: ces accès d'amour l'échauffaient beaucoup, son corps se couvrit de gale, il maigrit ensuite, et enfin il mourut au mois d'août 1779.

Il nous a paru que cet animal avait la respiration fort longue, car il gardait l'air assez longtemps et ne l'aspirait que par intervalles, entre lesquels ses narines étaient exactement fermées; et dans cet état elles ne paraissaient que comme deux gros traits marqués longitudinalement sur le bout du museau; il ne les ouvre que pour rendre l'air par une forte expiration, ensuite pour

en reprendre, après quoi il les referme comme auparavant, et souvent il se passe plus de deux minutes entre chaque aspiration; l'air, dans ce mouvement d'aspiration, formait un bruit semblable à un reniflement très-fort; il découlait presque continuellement des narines une espèce de mucus blanchâtre, d'une odeur désagréable.

Ce grand phoque, comme tous les animaux de ce genre, s'assoupissait et s'endormait plusieurs fois par jour; on l'entendait ronfler de fort loin, et lorsqu'il était endormi on ne l'éveillait qu'avec peine; il suffisait même qu'il fût assoupi pour que son maître ne s'en fît pas entendre aisément, et ce n'était qu'en lui présentant près du nez quelques poissons qu'on pouvait le tirer de son assoupissement; il reprenait dès-lors du mouvement et même de la vivacité; il élevait la tête et la partie antérieure de son corps en se haussant sur ses deux palmes de devant jusqu'à la hauteur de la main qui lui présentait le poisson, car on ne le nourrissait pas avec d'autres aliments, et c'était principalement des carpes, et des anguilles qu'il aimait encore plus que les carpes: on avait soin de les assaisonner, quoique crues, en les roulant dans du sel; il lui fallait environ trente livres de ces poissons vivants et saupoudrés de sel par vingt-quatre heures; il avalait très goulûment les anguilles tout entières et même les premières carpes qu'on lui offrait, mais dès qu'il avait avalé deux ou trois de ces carpes entières, il cherchait

à vider les autres avant de les manger, et pour cela il les saisissait d'abord par la tête qu'il écrasait entre ses dents, ensuite il les laissait tomber, leur ouvrait le ventre pour en tirer le fiel avec ses appendices, et finissait par les reprendre par la tête pour les avaler.

Ses excréments répandaient une odeur très-fétide, ils étaient de couleur jaunâtre et quelquefois liquides, et lorsqu'ils étaient solides ils avaient la forme d'une boule. Les conducteurs de cet animal nous assurèrent qu'il pouvait vivre plusieurs jours et même plus d'un mois sans être dans l'eau, pourvu néanmoins qu'on eût soin de le bien laver tous les soirs avec de l'eau nette, et qu'on lui donnât pour boisson de l'eau claire et salée, car lorsqu'il buvait de l'eau douce et surtout de l'eau trouble, il en était toujours incommodé.

Le corps de ce grand phoque, comme celui de tous les animaux de ce genre, est de forme presque cylindrique, cependant il diminue de grosseur sans perdre sa rondeur en approchant de la queue; son poids total pouvait être de six ou sept cents livres; sa longueur était de sept pieds et demi, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; il avait près de cinq pieds de circonférence à l'endroit de son corps le plus épais, et seulement un pied neuf pouces de tour auprès de l'origine de la queue; sa peau est couverte d'un poil court très-ras, lustré et de couleur brune, mélangé de grisâtre,

principalement sur le cou et la tête où il paraît comme tigré : le poil est plus épais sur le dos et sur les côtés du corps que sous le ventre, où l'on remarque une grande tache blanche qui se termine en pointe en se prolongeant sur les flancs; et c'est par ce caractère que nous avons cru devoir le désigner en l'appelant *le grand Phoque à ventre blanc*.

Les narines ne sont ni inclinées, ni posées horizontalement comme dans les quadrupèdes terrestres, mais elles sont étendues verticalement sur l'extrémité du museau, elles sont longues de trois ou quatre pouces, et s'étendent depuis le haut du museau jusqu'à un travers de doigt au-dessus de la lèvre supérieure; ces narines ou naseaux sont éloignées l'une de l'autre d'environ cinq pouces, et lorsqu'elles sont ouvertes, elles ont chacune près de deux pouces de largeur, et ressemblent alors à deux petits ovales resserrés par leurs extrémités.

Les yeux sont grands, bien ouverts, de couleur brune et assez semblables à ceux du bœuf; ils sont situés à cinq pouces de l'extrémité du nez, et la distance entre leurs angles internes est d'environ quatre pouces; lorsque l'animal est longtemps sans entrer dans l'eau, son sang s'échauffe et le blanc des yeux devient rouge, surtout vers les angles.

La gueule est assez grande et environnée de grosses soies ou moustaches presque semblables

à des arêtes de poissons; les mâchoires étaient garnies de trente-deux dents fort jaunes et qui paraissaient usées; nous avons compté vingt mâchelières, huit incisives, et quatre canines.

Les oreilles ne sont que deux petits trous presque cachés dans la peau; ces trous sont placés à environ trois pouces des yeux, et à huit ou neuf pouces du bout du nez; et quoiqu'ils n'aient guère qu'une ligne d'ouverture, l'animal paraît néanmoins avoir l'ouïe très-fine, puisqu'il ne manque jamais d'obéir ou de répondre, même de loin, à la voix de son maître.

Les pieds ou nageoires de devant, mesurées depuis l'endroit où elles sortent du corps, jusqu'à leur extrémité, ont environ quinze pouces de longueur sur autant de largeur lorsqu'elles sont entièrement déployées; elles ont chacune cinq ongles noirs un peu courbés, et sont conformées de manière que le doigt du milieu est le plus court, et les deux de côté les plus longs.

Les nageoires de derrière ont la forme de celles de devant à leur extrémité, c'est-à-dire que le doigt du milieu est aussi plus court que ceux des côtés; elles accompagnent la queue et ont douze à treize pouces de longueur, sur environ dix-sept pouces de largeur lorsque la membrane est entièrement étendue; elles sont grosses et charnues par les côtés, minces dans le milieu et découpées en festons sur les bords; il n'y avait pas d'ongles apparents sur ces nageoires posté-

rieures ; mais ces ongles ne manquaient sans doute que par accident, et parce que cet animal se tourmentait beaucoup et frottait fortement ces nageoires de derrière contre le fond de sa caisse ; la membrane même de ces nageoires était usée par les frottements et déchirée en plusieurs endroits.

La queue, qui est située entre ces deux nageoires, n'a que quatre pouces de long sur trois de large ; elle est de forme presque triangulaire, large à sa naissance, et en pointe arrondie à son extrémité ; elle n'est pas fort épaisse et paraît aplatie dans toute son étendue.

Ce grand phoque fut pris le 28 octobre 1777, dans le golfe adriatique près de la côte de Dalmatie, dans la petite île de Guarnero, à deux cents milles de Venise ; on lui avait donné plusieurs fois la chasse sans succès, et il avait déja échappé cinq ou six fois en rompant les filets des pêcheurs ; il était connu depuis plus de cinquante ans, au rapport des anciens pêcheurs de cette côte, qui l'avaient souvent poursuivi, et qui croyaient que c'était à son grand âge qu'il devait sa grande taille ; et ce qui semble confirmer cette présomption, c'est que ses dents étaient très-jaunes et usées, que son poil était plus foncé en couleurs que celui de la plupart des phoques qui nous sont connus, et que ses moustaches étaient longues, blanches et très-rudes.

Cependant quelques autres phoques de la même grandeur ont été pris dans ce même golfe adriati-

que, ils ont été vus et menés, comme celui-ci, en France et en Allemagne dès l'année 1760. Les conducteurs de ces animaux ayant intérêt de les conserver vivants, ont trouvé le moyen de les guérir de quelques maladies qui leur surviennent par leur état de gêne et de captivité, et que probablement ils n'éprouvent pas dans leur état de liberté; par exemple, lorsqu'ils cessent de manger et refusent le poisson, ils les tirent hors de l'eau, leur font prendre du lait mêlé avec de la thériaque; ils les tiennent chaudement en les enveloppant d'une couverture, et continuent ce traitement jusqu'à ce que l'animal ait repris de l'appétit et qu'il reçoive avec plaisir sa nourriture ordinaire; il arrive souvent que ces animaux refusent tout aliment pendant les cinq ou six premiers jours après avoir été pris, et les pêcheurs assurent qu'on les verrait périr d'inanition si on ne les contraignait pas à avaler une dose de thériaque avec du lait.

Nous ajouterons ici quelques observations qui ont été faites par M. Sabarot de la Vernière, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, sur un grand phoque femelle, qui nous paraît être de la même espèce que le mâle dont nous venons de donner la description.

« Cet amphibie, dit-il, parut à Nîmes dans l'automne de l'année 1777; il était dans un cuvier rempli d'eau, et avait plus de six pieds de longueur; sa peau lisse et un peu tigrée affectait

agréablement la vue et le tact; sa tête plus grosse que celle d'un veau, en avait à-peu-près la figure, et ses yeux grands, saillants et pleins de feu intéressaient les spectateurs; son cou très-souple se recourbait assez facilement; et ses mâchoires armées de dents aiguës et tranchantes, lui donnaient un air redoutable; on lui voyait deux trous auditifs sans oreilles externes; il avait la gueule d'un rouge de corail, et portait une moustache fort grande; deux nageoires en forme de main tenaient aux côtés du thorax, et le corps de l'animal se terminait en une queue qui était accompagnée de deux nageoires latérales, lesquelles lui tenaient lieu de pieds; ce phoque docile à la voix de son maître, prenait telle position qu'il lui ordonnait; il s'élevait hors de l'eau pour le caresser et le lécher; il éteignait une chandelle du souffle de ses narines qui sont percées d'une petite fente dans le milieu de leur étendue; sa voix était un rugissement obscur, mêlé quelquefois de gémissement : son conducteur se couchait auprès de lui lorsqu'il était à sec; l'eau de son cuvier était salée; et lorsqu'il s'y plongeait, il élevait de temps en temps la tête pour respirer; il vivait d'anguilles qu'il dévorait dans l'eau; il mourut à Nîmes, d'une maladie semblable à la morve des chevaux; et il nous parut intérieurement conformé comme le veau marin, dont vous avez parlé, monsieur. Voici ce que la dissection m'apprit sur cet animal; le trou ovale que vous dites être tou-

jours ouvert dans ces animaux amphibies, était exactement fermé par une membrane transparente, disposée en forme de poche semi-lunaire; je ne pus pas trouver le canal artériel; son estomac était très-fort, et la tunique charnue paraissait comme marbrée; le foie était composé de cinq lobes, ainsi que les reins qui avaient onze pouces de hauteur; leur substance corticale était un amas de corps pentagones vasculeux, liés entre eux par un tissu cellulaire très-lâche; les quatre tuniques des intestins se séparaient par la macération, et nous vîmes très-bien les membranes cellulaire, charnue, tendineuse et veloutée, ainsi que la disposition spirale entrelacée des trous qui servent de passage aux vaisseaux sanguins qui percent ces tuniques, sans pouvoir être lézés par le resserrement pérystaltique : la mauvaise odeur développée par le temps humide, nous empêcha de suivre plus loin la dissection de cet animal; et j'ai l'honneur de vous offrir, monsieur, l'estomac entier de ce phoque que j'ai conservé (1). »

Ayant répondu à M. de la Vernière, qu'il me ferait plaisir de m'envoyer cet estomac ou sa description détaillée, et qu'il me paraissait probable que le trou ovale du cœur, qui est ordinairement ouvert dans ces animaux, habitants de la mer, ne s'était fermé que par le changement d'habitu-

(1) Lettre de M. Sabarot de la Vernière; Nîmes, le 3 janvier 1780.

des et son séjour dans l'air, M. de la Vernière me fit réponse le 20 janvier 1780 : « Que l'estomac de ce phoque n'avait point été injecté, et que c'était une simple insuflation; ce viscère, dit-il, me paraît contenir quelques grains qui font du bruit par la plus légère agitation.... et à l'égard de la membrane qui fermait le trou ovale, elle était semi-lunaire et disposée en forme de poche; le segment qui terminait le bord concave du croissant me parut plus dur; les lames qui formaient cette poche, quoique pellucides, étaient organisées ou tissues de fibres régulières; je ne vis cependant pas de vaisseaux sanguins, elles glissaient l'une sur l'autre par la pression digitale, et paraissaient d'un tissu tendineux; je ne sais pas si le changement d'habitudes que cet animal avait contracté, aurait pu former une membrane de cette structure; mais il me suffit, monsieur, que vous en affirmiez la possibilité pour être de votre sentiment. Au reste, M. Montagnon, qui disséqua avec moi ce phoque, assure avoir remarqué qu'il avait plusieurs inflations dans les voies alimentaires, qui lui parurent être quatre estomacs; je n'ai pas vu cet animal ruminer, ni entendu dire qu'il ruminât. »

M. de la Vernière a apporté à Paris, au mois de novembre dernier 1780, cet estomac: et j'ai reconnu qu'il ne formait qu'un seul viscère avec des poches ou appendices, et non pas quatre estomacs semblables à ceux des animaux ruminants.

J'ai dit, *page* 157 de ce volume, à la fin de la note, que le grand phoque dont M. Parson a donné la description et la figure dans les Transactions philosophiques, *n*° 469, pourrait bien être le même que le lion marin d'Anson. A présent que ce dernier animal est mieux connu et bien désigné par le nom de *Phoque à museau ridé*, nous reconnaissons que le grand phoque de M. Parson se rapporte bien mieux à ce phoque à ventre blanc, dont nous venons de faire la description, quoique ce dernier soit plus petit; mais nous ne sommes pas convaincus de ce que ce savant médecin paraît avoir observé sur la structure intérieure de cet animal, et particulièrement sur celle de son estomac. M. Parson m'écrivit, il y a plusieurs années, que ce phoque qu'il a décrit dans les Transactions philosophiques, est très-réellement, par sa structure intérieure, aussi différent des autres phoques, qu'une vache l'est d'un cheval : et il ajoutait qu'il a non seulement disséqué ce grand phoque, mais deux petits phoques d'espèces différentes, et qu'il avait trouvé que ces deux petits phoques différaient aussi entre eux par la conformation des parties intérieures, l'un de ces petits phoques ayant deux estomacs et l'autre n'en ayant qu'un; il me marquait encore, dans cette lettre, que les espèces de ce genre sont fort nombreuses; que le grand phoque qu'il a disséqué avait une large poche (*marsupium*) remplie de poissons, et une autre poche qui communiquait à celle-ci, la-

quelle était pleine de petites pierres anguleuses, et de plus deux autres poches plus petites qui contenaient de la matière blanche et fluide qui passait dans le *duodenum*, et que certainement ce grand phoque était, à tous égards, un animal ruminant(1). Quoique M. Parson fût un médecin célèbre, et qu'il ait même publié de bons ouvrages de physique, nous avons toujours douté des faits qu'on vient de lire, ne pouvant croire sur son seul témoignage, qu'aucun animal du genre des phoques soit ruminant, ni que leurs estomacs soient conformés comme ceux de la vache; il paraît seulement que dans quelques-uns de ces animaux, tels que celui dont M. de la Vernière a fait la dissection, l'estomac est divisé, comme en plusieurs poches, par différents étranglements, mais cela n'est pas suffisant pour faire mettre les phoques au nombre des animaux ruminants; d'ailleurs ils ne vivent que de poissons, et l'on sait que tous les animaux qui ne se nourrissent que de proie, ne ruminent pas; ainsi on peut donc présumer avec fondement que les animaux du genre des phoques, n'ont pas plus la faculté de ruminer que les loutres et autres amphibies qui vivent sur la terre et dans l'eau.

Au reste, nous avons fait copier la figure (*pl.* 399, *fig.* 2) de ce phoque de M. Parson, quoiqu'elle soit assez imparfaitement rendue dans la planche

(1) Lettre de M. Parson à M. de Buffon; Londres, 10 mai 1765.

des Transactions philosophiques, afin que l'on puisse la comparer avec celle de notre phoque à ventre blanc (*pl.* 399, *fig.* 1).

Il me paraît aussi que le grand phoque dont parle M. Crantz (1), sous le nom d'*Utsuk* ou *Urksuk* (2), pourrait bien être de la même espèce que celui de M. Parson, quoiqu'il soit encore plus grand, puisque M. Crantz dit qu'il se trouve de ces phoques utsuk qui ont jusqu'à douze pieds de longueur et qui pèsent huit cents livres.

Le grand phoque dont parle le P. Charlevoix (3), et qu'il dit se trouver sur les côtes de l'Acadie, pourrait bien être encore de la même espèce de celui-ci; cependant il observe que ces phoques de l'Acadie ont le nez plus pointu que les autres, et il ajoute, d'après Denys, qu'ils sont si gros, « que leurs petits ont plus de volume de corps que nos plus grands porcs; que peu de temps après qu'ils sont nés, le père et la mère les amènent à l'eau, et de temps en temps les ramènent à terre pour leur donner à téter; que la pêche s'en fait au mois de février pour avoir les petits, qui dans ce temps ne vont point à l'eau; qu'au premier bruit les pères et mères prennent la fuite en jetant des cris pour avertir les petits de les suivre; mais

(1) Histoire générale des Voyages, tome XIX.

(2) « *Urksuk* species phocarum majoris molis, quarum pellibus Groen- « landi utuntur ad contexendos funes capturæ balænarum et phocarum « inservientes. » Egede. Dict. Groënl.; Coppenhague, 1750.

(3) Description de la Nouvelle-France, tom. III, page 143 et suiv.

qu'on en tue un grand nombre avant qu'ils puissent se jeter dans la mer (1). »

J'avoue que ces indications ne sont pas assez précises pour qu'on puisse prononcer sur l'identité ou la diversité de ces espèces de phoques dont nous venons de parler; nous ne les rapportons ici que pour servir de renseignement aux voyageurs qui se trouveront à portée de les reconnaître, et qui pourront nous mieux instruire.

LE PHOQUE
A CAPUCHON.
TROISIÈME ESPÈCE.

Le PHOQUE A CAPUCHON, *Phoca cristata*, Linn., Gmel.; *P. leonina*, Fabr.; *P. mitrata*, Harlan.; *P. cucullata*, Bodd.; *Stemmatopus cristatus*, F. Cuv.

LA troisième espèce de grand phoque, est celle que les Groënlandais nomment *Neitser-soak* (2); cet animal a pour attribut distinctif, un capuchon de peau dans lequel il peut renfoncer sa tête jusqu'aux yeux. Les Danois et les Allemands l'ont appelé *Klap-mütze*, ce qui signifie bonnet rabattu.

(1) Description de la Nouvelle-France, tome III, page 143 et suiv.

(2) « Phoca majoris generis, cujus caput cute crassiori mobili tegitur, « quâ faciem contra ictus tuetur. » Egede, ubi supra.

Ce phoque, dit M. Crantz (1), est remarquable par la laine noire qui revêt la peau sous un poil blanc, ce qui le fait paraître d'une àssez belle couleur grise; mais le caractère qui le distingue des autres phoques, est ce capuchon d'une peau épaisse et velue qu'il a sur le front, et qu'on appelle *Cache-museau*, parce que l'animal a la faculté d'abattre cette peau sur ses yeux, pour se garantir des tourbillons de sable et de neige que le vent chasse trop impétueusement.

Ces phoques font régulièrement deux voyages par an; ils sont fort nombreux au détroit de Davis, et y résident depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars; ils en sortent alors pour aller faire leurs petits à terre, et reviennent avec eux au mois de juin fort maigres et fort épuisés; ils en partent une seconde fois en juillet, pour aller plus au Nord, où ils trouvent probablement une nourriture plus abondante, car ils reviennent fort gras en septembre : leur maigreur, dans les mois de mai et de juin, semble indiquer que c'est alors la saison de leurs amours, et que dans ce temps ils oublient de manger, et jeûnent comme les lions et les ours marins.

(1) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 61.

LE PHOQUE
A CROISSANT.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le Phoque a croissant, *Phoca groenlandica*, Mull., Oth., Fabr., Desm.; *P. oceanica*, Lepech., Desm.; *P. semilunaris*, Bodd.; *Calocephalus groenlandicus*, F. Cuv.; *Phoca Mulleri*, Lesson.

La quatrième espèce de grand phoque sans oreilles externes, est appelée *Attarsoak* (1) par les Groënlandais ; il diffère du précédent par quelques caractères, et change de nom dans cette langue à mesure que son poil prend des teintes différentes : le fœtus qui est tout blanc et couvert d'un poil laineux, se nomme *Iblau*. Dans la première année d'âge le poil [illegible] un peu moins blanc, et l'animal s'appelle *Attarak ;* il devient gris dans la seconde année, et il porte le nom d'*Atteitsiak;* il varie encore plus dans la troisième, et on l'appelle *Aglektok ;* il est tacheté dans la quatrième, ce qui lui fait donner le nom de *Milektok ;* et ce n'est qu'à la cinquième année que le poil est d'un beau gris-blanc, et qu'il a sur le dos deux croissants noirs, dont les pointes se re-

(1) « Phoca nigri lateris. » Egede, Dict. Groënl. Coppenhague, 1750.

gardent : ce phoque est alors dans toute sa force, et il prend le nom d'*Attarsoak* (1). J'ai cru devoir rapporter tous ces différents noms, pour que les voyageurs qui fréquenteront les côtes du Groënland puissent reconnaître ces animaux.

La peau de ce phoque à croissant est revêtue d'un poil roide et fort ; son corps est couvert d'une graisse épaisse et dont on tire une huile qui, pour le goût, l'odeur et la couleur, ressemble assez à de la vieille huile d'olive (2).

Au reste, il me paraît que c'est à cet animal qu'on peut rapporter la troisième espèce de phoque indiquée par M. Kracheninnikow (3), qui porte, dit-il, de grands cercles couleur de cerise sur une fourrure jaunâtre, et qui se trouve dans la mer orientale. M. Pallas (4) rapporte aussi à cette espèce un phoque que l'on prend quelque-

(1) Outre ces noms qui désignent des espèces ou des variétés du phoque, la langue groënlandaise en a d'autres qui ont rapport à plusieurs particularités de l'histoire de ces animaux; *amiam*, est le troupeau des phoques; le phoque se jouant à la surface de l'eau et nageant à la renverse, se dit *Nulloarpok;* flottant sur l'eau, assoupi par la chaleur, il s'appelle *Terlikpok;* couché sur les glaces ou s'efforçant de sortir par leurs fentes, il se nomme *Outok;* le trou que le phoque enfermé sous la glace, y ouvre avec ses ongles pour respirer, est *Aglo;* le javelot court dont on le frappe, est *Iperak;* et l'homme qui rampe sur le ventre pour les atteindre, *Aurnarpok; Outtulliartok* est le chasseur dans sa nacelle qui les poursuit à grande course; leur peau dépilée s'appelle *Erisak;* l'huile tirée de leur graisse, *Igunak*. Recueilli par M. l'abbé Bexon, de la lecture du Dictionnaire groënlandais.

(2) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 61.

(3) Idem, ibidem, page 256.

(4) Voyage de Pallas, troisième partie, page 91.

fois aux embouchures de la Lena, de l'Obi et du Jenissei, et que les Russes appellent *Lièvre de mer* (*Morskoizaëtz*), à cause de sa blancheur, les lièvres étant tous blancs dans ce pays pendant l'hiver. Si ce dernier animal est en effet le même que l'*Attarsoak* de M. Crantz, et que celui de M. Kracheninnikow, on voit qu'il se trouve non seulement dans le détroit de Davis et aux environs du Groënland, mais encore sur les côtes de la Sibérie et jusqu'au Kamtschatka. Au reste, comme le poil de ce phoque à croissant prend différentes teintes de couleur avec l'âge, il se pourrait que les phoques gris, tachetés, tigrés et cerclés, dont parlent les voyageurs du nord, ne fussent que les mêmes animaux, et tous de l'espèce du phoque à croissant, vu dans des âges différents (1); et dans ce cas nous serions fondés à lui rapporter encore une autre espèce de phoque qui, selon M. Kracheninnikow, a le ventre blanc-jaunâtre; le reste de la peau parsemée de taches comme celles du léopard, et dont les petits sont blancs comme la neige lorsqu'ils viennent de naître.

(1) A en juger par ce que dit Charlevoix (Histoire de la Nouvelle-France, tome III, page 143), il paraît que ce phoque à croissant se trouve aussi dans les mers près des côtes orientales de l'Amérique septentrionale. « Ces animaux, dit-il, ont le poil de diverses couleurs; il y en a qui sont « tout blancs, et tous le sont en naissant; à mesure qu'ils vieillissent, les « uns deviennent noirs, d'autres roux, et d'autres prennent toutes ces « couleurs ensemble. » Ce passage, comme l'on voit, se rapporte assez à ce que nous venons de dire du phoque à croissant, et nous croyons devoir le lui appliquer.

LE PHOQUE NEIT-SOAK.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le Phoque puant, *Phoca hispida*, Schreb.; *P. fœtida*, Mull.; Oth. Fabr., Desm.; *Calocephalus hispidus*, F. Cuv.; *Phoca Schreberi*, Lesson.

La cinquième espèce de Phoque sans oreilles externes est appelée *Neit-soak* par les Groënlandais; il est plus petit que les précédents; son poil est mêlé de soies brunes et aussi rudes que celles du cochon : la couleur en est variée par de grandes taches, et il est hérissé comme celui de l'ours marin (1).

(1) « Phoca majoris generis, maculis majoribus distincta (item vestis « hirsuta è pellibus phocarum confecta) *neitsik-siak*. — Phoca minor spe- « ciei supra memoratæ, *atak*. — Species phocæ cum maculis majoribus, « *ateit siak, minor ejusdem speciei, atarak;* catulus generis superioris, « *atestak*. » Diction. groënl. Coppenhague, 1750.

LE PHOQUE LAKTAK
DE KAMTSCHATKA.

SIXIÈME ESPÈCE.[1]

La sixième espèce est celle que les habitants de Kamtschatka appellent *Lakhtak* (2). Elle ne se prend qu'au-delà du cinquante-sixième degré de latitude, soit dans la mer de Pengina, soit dans l'océan oriental, et paraît être une des plus grandes du genre des Phoques.

LE PHOQUE GASSIGIAK.

SEPTIÈME ESPÈCE.

La septième espèce de Phoques sans oreilles externes est appelée *Kassigiak* par les Groënlandais : la peau des jeunes est noire sur le dos et blanche sous le ventre, et celle des vieux est ordinairement tigrée. Cette espèce n'est pas voyageuse et se trouve toute l'année à Balfriver.

(1) Cette espèce et la suivante n'ont pas été admises dans les classifications méthodiques des naturalistes, qui regardent encore leur distinction comme douteuse. Desm. 1828.

(2) Kracheninnikow; Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 260.

LE PHOQUE COMMUN.

HUITIÈME ESPÈCE.

Le Phoque commun, *Phoca vitulina*, Linn., Mull., Oth., Fabr., Erxleb., Cuv., Desm.; *Calocephalus vitulinus*, F. Cuv.; *Phoca Linnei*, Lesson.

La huitième espèce est celle du Phoque commun d'Europe (1), dont nous avons donné la description et la figure, *pl.* 394, *fig.* 1, et que l'on nomme assez indifféremment *Veau marin*, *Loup marin*, et *Chien marin*. On donne aussi ces mêmes noms à quelques-uns des autres phoques dont nous venons de parler. Cette espèce se trouve non seulement dans la mer Baltique et dans tout l'Océan, depuis le Groënland jusqu'aux îles Canaries et au cap de Bonne-Espérance, mais encore dans la Méditerranée et dans la mer Noire. M. Kracheninnikow et M. Pallas (2) disent qu'il y en a même dans la mer Caspienne et dans le lac Baikal, où l'eau est douce et non salée, ainsi que dans les lacs

(1) Les mariniers français l'appellent *Veau marin* ou *Loup marin*; les Anglais *Common seal*, c'est-à-dire *Phoque commun*; les Espagnols et les Portugais *Lobo de mer*. Note communiquée par M. Forster; mais ces noms de veau et de loup marin, ont été également appliqués à tous les phoques.

(2) Voyage de Pallas, tome III.

Onéga et Ladoga en Russie : ce qui semble prouver que cette espèce est presque universellement répandue, et qu'elle peut vivre également dans la mer et dans les eaux douces des climats froids et tempérés. Nous donnons ici (*pl.* 394, *fig.* 2) la figure d'un de ces phoques que nous avons fait dessiner vivant, et qui pourrait bien être une variété dans cette espèce du phoque commun, n'ayant que quelques légères différences dans la forme du corps et dans les couleurs du poil, avec le phoque de la *fig.* 1, *même planche.*

Le voyageur Denis parle d'une espèce de phoque, de taille moyenne, qui se trouve sur les côtes de l'Acadie; et le P. Dutertre rapporte, d'après lui, que ces petits phoques ne s'éloignent jamais beaucoup du rivage. « Lorsqu'ils sont sur la terre, il y en a toujours quelqu'un, dit-il, qui fait sentinelle : au premier signal qu'il donne, tous se jettent dans la mer; au bout de quelque temps, ils se rapprochent de terre et s'élèvent sur leurs pates de derrière pour voir s'il n'y a rien à craindre; mais malgré cela on en prend un très-grand nombre à terre, et il n'est presque pas possible de les avoir autrement... Mais quand ces phoques entrent avec la marée dans les anses, il est aisé de les prendre en très-grande quantité; on en ferme l'entrée avec des filets et des pieux, on n'y laisse de libre qu'un fort petit espace par où ces phoques se glissent dès que la marée est haute : on bouche cette ouverture dès que la mer

est retirée, et ces animaux étant restés à sec on n'a que la peine de les assommer; on les suit en canot dans les endroits où il y en a beaucoup, et quand ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer on tire dessus; s'ils ne sont que blessés, on les prend sans peine, mais s'ils sont tués roides, ils vont d'abord au fond, où de gros chiens, dressés pour cette chasse, vont les pêcher à sept ou huit brasses de profondeur (1). »

Ces huit ou neuf espèces de phoques, dont nous venons de donner les indications, se trouvent pour la plupart aux environs des terres les plus septentrionales dans les mers de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, tandis que le lion marin, l'ours marin et même le phoque à museau ridé se trouvent également répandus dans les deux hémisphères. Tous ces animaux, à l'exception du phoque à museau ridé et du phoque à ventre blanc, sont connus par les Russes et autres peuples septentrionaux, sous les noms de *Chien* et de *Veau marin* (2); il en est de même au Kamtschatka, aux îles Kouriles et chez les Koriaques, où on les appelle *Kolkha*, *Betarkar* et *Memel*,

(1) Description de la Nouvelle-France, tome III, page 143 et suiv.

(2) Les Français les appellent aussi *Veaux marins*, et quelquefois *Loups-marins;* et les pêcheurs du Canada nomment les uns *Brasseurs*, parce qu'ils agitent l'eau et la font tournoyer; les autres *Nau*, et ils ont donné à un autre le nom de *Grosse tête;* mais il ne faut pas les confondre avec l'ours de mer que plusieurs voyageurs ont appelé *Veau* et *Loup marin*, quoiqu'il en diffère essentiellement par les oreilles qui sont saillantes et externes.

ce qui signifie également veau marin dans les trois langues. « Ils ont tous la peau ferme et velue comme les quadrupèdes terrestres, à cela près, dit M. Crantz, que le poil est épais, court et lisse dans la plupart, comme s'il était huilé. Ces animaux ont les deux pieds de devant formés pour marcher, et ceux de derrière pour nager; à chaque pied il y a cinq doigts, avec quatre jointures à chacun, armés d'ongles pour grimper sur les rochers ou se cramponner sur la glace; leurs pieds de derrière ont les doigts joints en patte-d'oie, de sorte qu'en nageant ils se déploient comme un éventail : ce sont des espèces d'amphibies, la mer est leur élément, et le poisson leur nourriture; ils vont dormir à terre, et même ils ronflent si profondément au soleil, qu'il est aisé de les surprendre; ils courent des pieds de devant et sautent ou s'élancent avec ceux de derrière, mais si vîte, qu'un homme a de la peine à les attraper; ils ont des dents tranchantes et des poils au museau, forts comme des soies de sanglier;... leur corps est gros au milieu et terminé en cône par les deux extrémités, ce qui les aide beaucoup à nager (1). »

C'est sur les rochers et quelquefois sur la glace que ces animaux s'accouplent, et que les mères font leurs petits (2). Elles les allaitent dans l'eau,

(1) Histoire générale des Voyages, tome XIX, pages 60 et 61.

(2) Charlevoix; Description de la Nouvelle-France, tome III, p. 143 et suivantes.

mais bien plus souvent à terre ; elles les laissent aller de temps en temps à la mer, ensuite elles les ramènent à terre, et les exercent ainsi jusqu'à ce qu'ils puissent faire, en nageant, de plus longs voyages.

Non seulement ces animaux fournissent aux Groënlandais le vêtement et la nourriture (1), mais leurs peaux sont encore employées à couvrir leurs tentes et leurs canots ; ils en tirent aussi de l'huile pour leurs lampes, et se servent des nerfs et des fibres tendineuses pour coudre leurs vêtements ; les boyaux, bien nettoyés et amincis, sont employés au lieu de verre pour leurs fenêtres ; et la vessie de ces animaux leur sert de vase pour contenir leur huile ; ils en font sécher la chair pour la conserver pendant le temps qu'ils ne peuvent ni chasser ni pêcher : en un mot, les phoques font la principale ressource des Groënlandais, et c'est par cette raison qu'ils s'exercent de bonne heure à la chasse de ces animaux, et que celui qui réussit le mieux acquiert autant de gloire que s'il s'était distingué dans un combat.

(1) Les Russes et les habitants de Kamtschatka, tirent aussi un très-grand parti de la chasse des phoques ; ils font de la chandelle de leur graisse, que les naturels du pays préfèrent à toute autre graisse pour assaisonner leurs aliments ; ils en mangent aussi la chair et la font sécher au soleil pour la conserver pendant les temps où ils ne peuvent pêcher ; on fait avec leurs peaux des semelles de souliers, et les *Korelli*, les *Olutores* et les *Tschukotskoi* en font des bateaux. Histoire de Kamtschatka, par M. Kracheninnikow, tome I, pag. 277.

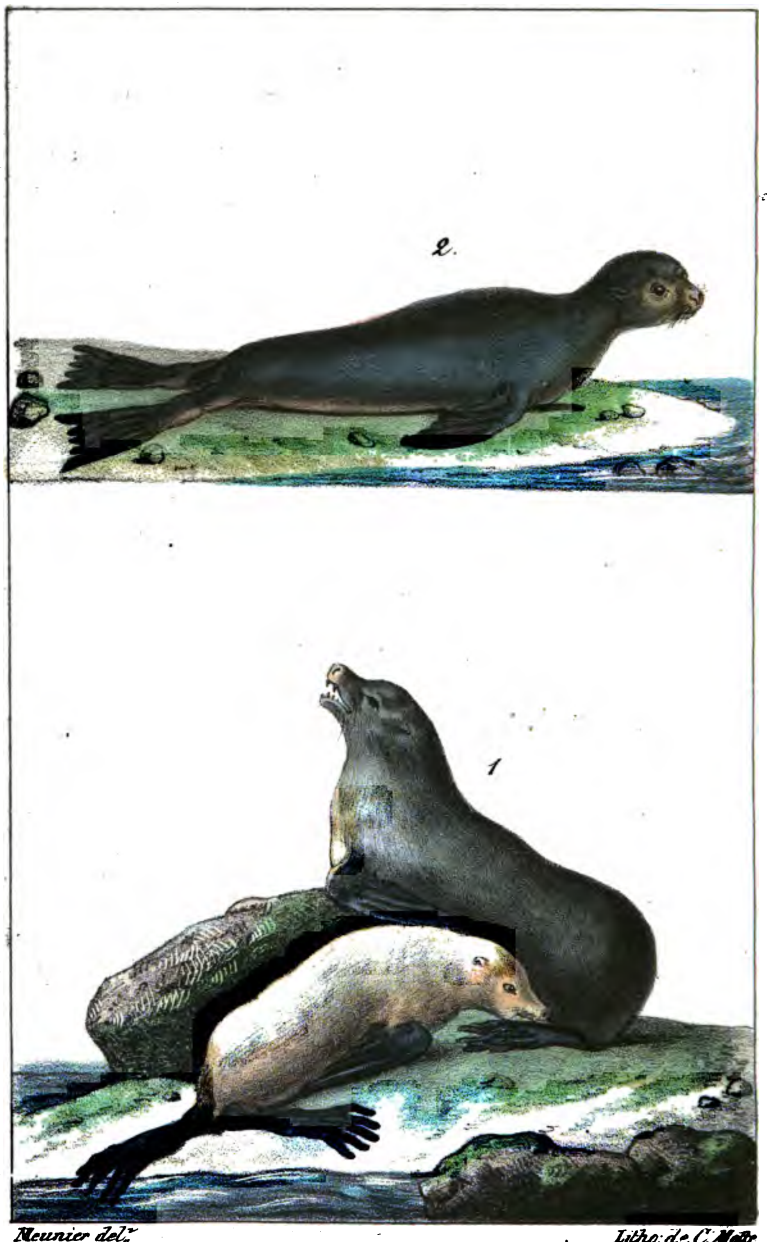
M. Kracheninnikow, qui a vu ces animaux au Kamtschatka, dit qu'ils remontent quelquefois dans les rivières en si grand nombre, que les petites îles éparses ou voisines des côtes de la mer en sont couvertes (1). En général, ils ne s'éloignent guère qu'à vingt ou trente lieues des côtes ou des îles, excepté dans le temps de leurs voyages : lorsqu'ils remontent les rivières, c'est pour suivre le poisson dont ils se nourrissent; ils s'accouplent différemment des quadrupèdes, les femelles se renversant sur le dos pour recevoir le mâle; elles ne produisent ordinairement qu'un petit, ainsi que nous l'avons déja dit, dans les grandes espèces, et deux dans les petites : la voix de tous ces animaux, selon Kracheninnikow, est fort désagréable; les jeunes ont un cri plaintif, et tous ne cessent de grogner ou murmurer d'un ton rauque; ils sont dangereux dès qu'on les a blessés : ils se défendent alors avec une sorte de fureur, lors même qu'ils ont le crâne brisé en plusieurs pièces (2).

On voit, par tout ce que nous venons d'exposer, que non seulement ce genre des phoques

(1) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 256.

(2) Ils sont, dit M. Kracheninnikow, vifs et courageux; j'en ai vu un qui, s'étant pris à l'hameçon dans l'embouchure de la grande rivière, s'élança sur nos gens avec beaucoup de férocité, après même qu'ils lui eurent brisé le crâne; on ne l'eut pas plus tôt tiré à terre, qu'il essaya de se jeter dans la rivière, et lorsqu'il vit que la chose lui était impossible, il commença à pleurer, et plus on le frappait plus il était féroce. Histoire du Kamtschatka, tome I, page 275.

est assez nombreux en espèces, mais que chaque espèce est aussi très-nombreuse en individus, si l'on en juge par la quantité de ceux que les voyageurs ont trouvés rassemblés sur les terres nouvellement découvertes et aux extrémités des deux continents; ces côtes désertes sont en effet le dernier asyle de ces peuplades marines qui ont fui les terres habitées, et ne paraissent plus que dispersées dans nos mers. Et réellement ces phoques en bandes, ces *troupeaux du vieux Prothée,* que les anciens nous ont si souvent peints, et qu'ils doivent avoir vus sur la Méditerranée, puisqu'ils connaissaient très-peu l'Océan, ont presque disparu et ne se trouvent plus que dispersés près de nos côtes, où il n'est plus de désert qui puisse leur offrir la paix et la sécurité dont leurs grandes sociétés ont besoin; ils sont allés chercher ailleurs cette liberté qui est nécessaire à toute réunion sociale, et ne l'ont trouvée que dans les mers peu fréquentées, et sous les zônes froides des deux pôles.



1 l'Ours-marin. 2 le petit Phoque.

LES PHOQUES
A OREILLES.

L'OURS MARIN.[1]

OTARIE OURS MARIN, *Otaria ursina*, Peron, Desm.; *Phoca ursina*, Linn., Gmel., Erxleb., Bodd. (2).

Tous les phoques dont nous venons de parler, n'ont que des trous auditifs et point d'oreilles externes; et l'ours marin n'est pas le plus grand des phoques à oreilles, mais c'est celui dont l'espèce est la plus nombreuse et la plus répandue (3); c'est un animal tout différent de l'ours de mer

(1) *Phoca ursina*. Linnæus. — *Ursine seal*. Pennant, Synops. quadrup., pag. 271. — Il est appelé *Kot* par les Russes; *Phoque ursin* par M. Forster; *Phoque commun* par plusieurs voyageurs; *Chat marin* par M. Kracheninnikow; *Loup de mer* par les Français; et *Veau marin* par les Anglais.

(2) M. Lesson considère sans doute avec raison comme formant deux espèces distinctes, les ours marins du Nord et ceux du Sud; mais les caractères distinctifs de ces espèces ne nous ont pas paru encore assez clairement exprimés pour nous déterminer à adopter définitivement cette distinction. DESM. 1828.

(3) On l'a reconnu à l'île de Juan Fernandès, située à 36 degrés de latitude australe, à l'île Saint-Pierre, à celle de Sandwich nouvellement découverte, à la côte des Patagons, aux îles Malouines, à la terre des États, à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Guinée, aux îles Galapagos, situées presque sous l'équateur; et enfin depuis le cap Horn, tout le long des côtes de l'Amérique et jusqu'à Kamtschatka.

blanc, dont nous avons parlé ci-devant (1); ce dernier est un quadrupède du genre de l'ours terrestre, et l'ours marin dont il s'agit ici, est un véritable amphibie de la famille des phoques. M. Forster qui a vu plusieurs de ces animaux dans son voyage avec le capitaine Cook, et qui en a dessiné quelques-uns, a bien voulu me donner le dessin d'après lequel on a gravé la *planche* 400; il m'a aussi communiqué plusieurs faits historiques sur leurs habitudes naturelles, et ses observations réunies à celles de M. Steller et de quelques autres voyageurs, suffiront pour donner une connaissance assez exacte de cet animal, qui jusqu'à présent avait été confondu avec les autres phoques.

L'espèce de l'ours marin paraît se trouver dans tous les océans, car les voyageurs ont rencontré et reconnu ces animaux dans les mers de l'Équateur, et sous toutes les latitudes jusqu'au cinquante-sixième degré dans les deux hémisphères. Dampier est le premier qui en ait parlé, et qui les ait indiqués sous le nom d'*Ours marin;* quelques autres navigateurs l'ont appelé *Phoque commun*, parce qu'on le trouve en effet très-communément dans toutes les mers australes ou boréales; mais nous devons observer que ce nom lui a été mal appliqué, puisqu'il appartient spécifiquement au phoque commun qui se trouve sur nos côtes d'Europe, qui n'est pas à beaucoup

---

(1) Tome V de cette Histoire des Mammifères, page 292. Desm. 1828.

près aussi grand et qui de plus n'a point d'oreilles extérieures.

De tous les animaux de ce genre, l'ours marin paraît être celui qui fait les plus grands voyages; son tempérament n'est pas soumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats; on le trouve dans toutes les mers et autour des îles peu fréquentées; on le rencontre en troupes nombreuses dans la mer de Kamtschatka, et sur les îles inhabitées qui sont entre l'Asie et l'Amérique. M. Steller a eu le temps de l'observer à l'île de Bering (1), après son malheureux naufrage; il nous apprend que ces animaux quittent au mois de juin les côtes de Kamtschatka, et qu'ils y reviennent à la fin d'août ou au commencement de septembre pour y passer l'automne et l'hiver (2). Dans le temps du départ, c'est-à-dire au mois de juin, les femelles sont prêtes à mettre bas, et il paraît que l'objet du voyage de ces animaux, est de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée pour faire tranquillement leurs petits, et se livrer

(1) Il y a une si grande quantité de ces animaux dans l'île de Bering, qu'ils couvrent tout le rivage, ce qui oblige souvent les voyageurs à quitter la plaine, et à gravir les rochers et les montagnes. Il est bon d'observer qu'on n'en trouve que sur la côte méridionale, qui est vis-à-vis du Kamtschatka; la raison en est peut-être que c'est la première terre qu'ils rencontrent en allant du cap de Kronotzkoi vers l'orient. Hist. du Kamtschatka, par Kracheninnikow; Lyon, 1767, tome I, page 307.

(2) M. Steller dit qu'une seule famille de ces animaux est souvent composée de cent vingt individus; que non seulement cette famille est réunie sur le rivage, mais qu'elle l'est encore en nageant dans la mer.

ensuite sans trouble aux plaisirs de l'amour, car les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas; tous reviennent fort maigres au mois d'août; ceux que M. Steller a disséqués dans cette saison, n'avaient rien dans l'estomac ni dans les intestins, et il présume qu'ils ne mangent que peu ou point du tout tant que durent leurs amours; cette saison des plaisirs est en même temps celle des combats, les mâles se battent avec fureur pour maintenir leur famille et en conserver la propriété; car lorsqu'un ours marin mâle vient pour enlever à un autre ses filles adultes ou ses femmes, ou qu'il veut le chasser de sa place, le combat est sanglant et ne se termine ordinairement que par la mort de l'un des deux.

Chaque mâle a communément huit à dix femelles et quelquefois quinze ou vingt; il en est fort jaloux et les garde avec grand soin; il se tient ordinairement à la tête de toute sa famille qui est composée de ses femelles et de leurs petits des deux sexes; chaque famille se tient séparée, et quoique ces animaux soient par milliers dans de certains endroits, les familles ne se mêlent jamais, et chacune forme une petite troupe, à la tête de laquelle est le chef mâle qui les régit en maître; cependant il arrive quelquefois que le chef d'une autre famille arrive au combat pour protéger un de ceux qui sont aux prises, et alors la guerre devient plus générale, et le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus qu'il réunit à la sienne.

Ces ours marins ne craignent aucun des autres animaux de la mer, cependant ils paraissent fléchir devant le lion marin, car ils l'évitent avec soin et ne s'en approchent jamais quoique souvent établis sur le même terrain (1); mais ils font une guerre cruelle à la loutre marine (saricovienne), qui étant plus petite et plus faible ne peut se défendre contre eux. Ces animaux qui paraissent très-féroces par les combats qu'ils se livrent, ne sont cependant ni dangereux ni redoutables; ils ne cherchent pas même à se défendre contre l'homme, et ils ne sont à craindre que lorsqu'on les réduit au désespoir, et qu'on les serre de si près qu'ils ne peuvent fuir; ils se mettent aussi de mauvaise humeur lorsqu'on les provoque dans le temps qu'ils jouissent de leurs femelles; ils se laissent assommer plutôt que de désemparer.

La manière dont ils vivent et agissent entre eux est assez remarquable; ils paraissent aimer passionnément leur famille; si un étranger vient à bout d'en enlever un individu, ils en témoignent leurs regrets en versant des larmes; ils en versent encore lorsque quelqu'un de leur famille, qu'ils

---

(1) « Nous observâmes (sur une petite île près de la terre des États) que les ours et les lions de mer, quoique campés sur la même grève, se tenaient toujours fort loin les uns des autres, et qu'ils ne se communiquaient point entre eux. » Forster. Second Voyage de Cook, tome IV, page 55 et suiv. « Les lions de mer occupent la plus grande partie de la côte; les ours de « mer habitent l'intérieur de l'île. » Ibid. page 73.

ont maltraité, se rapproche et vient demander grâce : ainsi, dans ces animaux, il paraît que la tendresse succède à la sévérité, et que c'est toujours à regret qu'ils punissent leurs femelles ou leurs petits (1); le mâle semble être en même temps un bon père de famille et un chef de troupe impérieux, et jaloux de conserver son autorité, et qui ne permet pas qu'on lui manque.

Les jeunes mâles vivent pendant quelque temps dans le sein de la famille, et la quittent lorsqu'ils sont adultes et assez forts pour se mettre à la tête de quelques femelles dont ils se font suivre, et cette petite troupe devient bientôt une famille plus nombreuse; tant que la vigueur de l'âge dure et qu'ils sont en état de jouir de leurs femelles, ils les régissent en maîtres et ne les quittent pas; mais lorsque la vieillesse a diminué leurs forces et amorti leurs désirs, ils les abandonnent et se retirent pour vivre solitaires; l'ennui ou le regret semble les rendre plus féroces, car ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte, et ne fuient pas comme les autres à l'aspect de l'homme (2); ils grondent en montrant les dents, et se

---

(1) M. Steller dit que ces animaux maltraitent leur famille pour le moindre manquement, mais qu'il suffit à la femelle ou à un petit, lorsqu'ils ont déplu, de venir caresser le mâle en lui léchant les pieds pour désarmer sa colère.

(2) « Les vieux mâles, dit Kracheninnikow, dorment quelquefois un « mois entier sans prendre de nourriture; ils sont très-féroces et attaquent « les passants, et ils sont si obstinés, qu'ils aiment mieux se faire tuer « que de quitter leur place; lorsqu'ils voient venir un homme, quelques-

jettent même avec audace contre celui qui les attaque sans jamais reculer ni fuir; en sorte qu'ils se laissent plutôt tuer que de prendre le parti de la retraite.

Les femelles, plus timides que les mâles, ont

« uns se jettent sur lui, et les autres se tiennent prêts pour les défendre; « ils mordent les pierres qu'on leur jette, et courent sur celui qui les a « jetées, encore qu'on leur casse les dents et qu'on leur crève les yeux; « ils ne bougent pas de l'endroit où ils sont. Il y a plus, aucun n'oserait « abandonner son poste, et s'il le faisait les autres le dévoreraient; si « quelqu'un fait mine de vouloir se retirer, les autres le serrent de près « pour empêcher qu'il ne s'enfuie, et si quelqu'un se méfie du courage « de son camarade ou le soupçonne de s'enfuir, il se jette sur lui. » Histoire de Kamtschatka, tome I, page 299. « Nous eûmes aussi beaucoup « de peine à tuer les veaux et les lions marins (sur une petite île près de « la terre des États); leur museau était la partie la plus sensible. Nous « manquâmes, le docteur Sparrman et moi, d'être attaqués par un des plus « vieux ours de mer, sur un rocher où il y en avait plusieurs centaines « de rassemblés, qui semblaient tous attendre l'issue du combat; le doc- « teur avait tiré son coup de fusil sur un oiseau, et il allait le ramasser « lorsque le vieux ours gronda et montra les dents, et parut se disposer « à s'opposer à mon camarade; dès que je fus assis j'étendis l'animal « roide mort d'un coup de fusil, et au même instant toute la troupe « voyant son champion terrassé s'enfuit du côté de la mer; plusieurs s'y « jetèrent avec tant de hâte, qu'ils sautèrent à dix ou quinze verges « perpendiculaires sur des rochers pointus; je crois qu'ils ne se firent « point de mal, parce que leur peau est très-dure et que leur graisse, « très-élastique, se prête aisément à la compression. » Forster. Second Voyage de Cook, tome IV, page 60. « Cet amphibie paraît affreux, et « mord avec tant de force, qu'il peut trancher la hampe d'une demi- « pique, ainsi qu'on l'éprouva, et la présence de deux ou trois hommes « ne le fait pas fuir; il ose même les attaquer dans sa colère, quand il « peut les joindre à la course. » G. Spilberg. Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, t. II, pag. 438.

un si grand attachement pour leurs petits, que même dans les plus pressants dangers, elles ne les abandonnent qu'après avoir employé tout ce qu'elles ont de force et de courage pour les en garantir et les conserver, et souvent, quoique blessées, elles les emportent dans leur gueule pour les sauver.

M. Steller assure que les ours marins ont plusieurs cris différents, tous relatifs aux circonstances ou aux passions qui les agitent; lorsqu'ils sont tranquilles sur la terre, on distingue aisément les femelles et les jeunes d'avec les vieux mâles par le son de leurs voix, dont le mélange ressemble de loin aux bêlements d'un troupeau composé de moutons et de veaux; quand ils souffrent ou qu'ils sont ennuyés, ils beuglent ou mugissent, et lorsqu'ils ont été battus ou vaincus, ils gémissent de douleur, et font entendre un sifflement d'affliction à-peu-près semblable au cri de la saricovienne; dans les combats ils rugissent et frémissent comme le lion, et enfin dans la joie et après la victoire ils font un petit cri aigu qu'ils réitèrent plusieurs fois de suite.

Ils ont tous les sens et surtout l'odorat trèsbons, car ils sont avertis par ce sens même pendant le sommeil, et ils s'éveillent lorsqu'on s'avance vers eux quoiqu'on en soit encore loin.

Ils ne marchent pas aussi lentement que la conformation de leurs pieds semblerait l'indiquer, il

faut même être bon coureur pour les atteindre (1); ils nagent avec beaucoup de célérité, et au point de parcourir en une heure une étendue de plus d'un mille d'Allemagne (2); lorsqu'ils se délectent ou qu'ils s'amusent près du rivage, ils font dans l'eau différentes évolutions; tantôt ils nagent sur le dos et tantôt sur le ventre; ils paraissent même assez souvent se tenir dans une situation presque verticale; ils se roulent, ils se plongent et s'élancent quelquefois hors de l'eau à la hauteur de quelques pieds (3); dans la pleine-mer ils se tiennent presque toujours sur le dos, sans néanmoins que l'on voie leurs pieds de devant, mais seulement ceux de derrière qu'ils élèvent de temps en temps au-dessus de l'eau; et comme ils ont le trou ovale du cœur ouvert, ils ont la faculté d'y rester long-temps sans avoir besoin de respirer,

(1) Steller. Novi Commentarii Academiæ Petropol., tome II, 1751. Cependant M. de Pagès, qui a vu ces animaux au cap de Bonne-Espérance, où l'espèce est de petite taille, dit qu'ils marchent fort lentement, et que comme ils sont fort gras et replets, ils ont peine à se retourner sur la terre. Note communiquée par M. de Pagès, enseigne des vaisseaux du Roi.

(2) « Le chat marin (ours marin), dit M. Kracheninnikow, nage si « vite, qu'il peut aisément faire dix werstes par heure. Lorsqu'il se sent « blessé, il saisit le bateau du pêcheur avec les dents, et l'entraîne avec « tant de rapidité qu'on dirait qu'il vole sur l'eau; il arrive souvent qu'il « le renverse et que ceux qui sont dedans se noyent, à moins que le ti- « monier ne sache le conduire et qu'il n'observe la route que l'animal « prend. » Histoire de Kamtschatka, tome I, page 306.

(3) Note communiquée par M. de Pagès, enseigne des vaisseaux du Roi.

ils prennent au fond de la mer les crabes et autres crustacées et coquillages dont ils se nourrissent lorsque le poisson leur manque.

Les femelles mettent bas au mois de juin, dans les îles désertes de l'hémisphère boréal; et comme elles entrent en chaleur au mois de juillet suivant, on peut en conclure que le temps de la gestation est au moins de dix mois; leurs portées sont ordinairement d'un seul, et très-rarement de deux petits; les mâles en naissant sont plus gros et plus noirs que les femelles qui deviennent bleuâtres avec l'âge, et tachetées ou tigrées entre les jambes de devant (1); tous, mâles et femelles naissent les yeux ouverts, et ont déjà trente-deux dents, mais les dents canines ou défenses ne paraissent que quatre jours après; les mères nourrissent leurs petits de leur lait jusqu'à leur retour sur les grandes terres, c'est-à-dire jusqu'à la fin d'août; ces petits déjà forts, jouent souvent ensemble, et lorsqu'ils viennent à se battre, celui qui est vainqueur est caressé par le père, et le vaincu est protégé et secouru par la mère.

Ils choisissent ordinairement le déclin du jour pour s'accoupler; une heure auparavant le mâle et la femelle entrent tous deux dans la mer, ils y nagent doucement ensemble et reviennent ensuite à terre; la femelle, qui pour l'ordinaire, sort de

(1) Histoire du Kamtschatka, par M. Kracheninnikow, tome I, page 296.

l'eau la première, se renverse sur le dos, et le mâle la couvre dans cette situation; il paraît très-ardent et très-actif; il presse si fort la femelle par son poids et par ses mouvements, qu'il l'enfonce souvent dans le sable au point qu'il n'y a que sa tête et les pieds qui paraissent; pendant ce temps, qui est assez long, le mâle est si occupé, qu'on peut en approcher sans crainte et même le toucher avec la main (1).

Ces animaux ont le poil hérissé, épais et long, il est de couleur noire sur le corps, et jaunâtre ou roussâtre sur les pieds et les flancs; il y a sous ce long poil une espèce de feutre, c'est-à-dire un second poil plus court et fort doux qui est aussi de couleur roussâtre; mais dans la vieillesse les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paraître d'une couleur grise un peu sombre; ils n'ont pas autour du cou de longs poils en forme de crinière comme les lions marins. Les femelles diffèrent si fort des mâles par la couleur, ainsi que par la grandeur, qu'on serait tenté de les prendre pour des animaux d'une autre espèce; leurs plus longs poils varient, ils sont tantôt cendrés et tantôt mêlés de roussâtre;

(1) « J'ai vu, dit M. Steller, un de ces animaux accouplé depuis plus « d'un quart-d'heure, auquel je donnai un coup de ma main... ce coup « le fit regarder et le mit en colère, ce qu'il témoigna par un terrible « rugissement; mais cela ne l'empêcha pas de continuer et d'achever « son ouvrage. » Novi Commentarii Academiæ Petropolit., année 1751, tome II.

les petits sont du plus beau noir en naissant; on fait de leurs peaux des fourrures qui sont très-estimées; mais dès le quatrième jour après leur naissance, il y a du roussâtre sur les pieds et sur les côtés du ventre; c'est par cette raison que l'on tue souvent les femelles qui sont pleines pour avoir la peau du fœtus qu'elles portent, parce que cette fourrure des fœtus est encore plus soyeuse et plus noire que celle des nouveaux-nés.

Le poids des plus grands ours marins des mers de Kamtschatka, est d'environ vingt puds de Russie, c'est-à-dire de huit cents de nos livres, et leur longueur n'excède pas huit à neuf pieds; il en est de même de ceux qui se trouvent à la terre des États (1), et dans plusieurs îles de l'hémisphère austral, où les voyageurs ont reconnu

(1) « Nous montâmes au sommet de l'île (près de la terre des États), « sur lequel il y avait une infinité de petits mondrains, sur chacun desquels croissaient une large touffe d'herbes ou de glayeuls (*Dactylis glomerata*); les intervalles entre ces touffes étaient très-vaseux et très-sales... Nous découvrîmes bientôt qu'une espèce de phoques occupait « cette partie de l'île, et que cette vase venait de ce qu'ils abordaient « tout mouillés sur la terre; ceux-ci étaient les ours de mer que nous « avions vus à la baie Dusky, à la Nouvelle-Zélande; mais ils étaient infiniment plus nombreux, et leur grosseur plus considérable égalait celle « que leur donne M. Steller; ils sont cependant fort inférieurs aux lions « de mer, les mâles n'ont jamais plus de huit à neuf pieds de long, et « leur grosseur est proportionnée..... Ils n'ont pas de crinière comme « le lion marin, mais la coupe générale du corps et la forme des nageoires « sont exactement les mêmes. » Forster. Second Voyage de Cook, t. IV, page 57.

ces mêmes ours marins, et en ont observé d'autres bien plus petits.

Pendant les neuf mois que ces grands animaux séjournent sur les côtes de Kamtschatka, c'est-à-dire depuis le mois d'août jusqu'au mois de juin, ils ont sous la peau un panicule graisseux de près de quatre pouces sur le corps; la graisse des mâles est huileuse et d'un goût très-désagréable, mais celle des femelles, qui est moins abondante, est aussi d'un goût plus supportable; on peut manger de leur chair, et celle des petits est même assez bonne, tandis que celle des vieux est noire et de très-mauvais goût, quoique dépouillée de sa graisse; il n'y a que le cœur et le foie qui soient mangeables (1).

La longueur de celui qui a été décrit par M. Steller, n'était que de sept pieds trois pouces, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; et de sept pieds un pouce six lignes, depuis la même extrémité du museau jusqu'au bout de la queue.

Si l'on compare l'ours marin avec l'ours terrestre, on ne leur trouvera d'autre ressemblance que par le squelette de la tête et par la forme de la

(1) « Nous tirâmes surtout de l'huile des vieux lions et des ours « marins que l'on tua; car excepté leurs fressures, assez bonnes, la chair « est trop rance pour être mangée; les petits oursins étaient bons, et « même la chair de quelques vieilles lionnes n'était pas mauvaise; mais « celle des vieux mâles nous parut détestable. » Forster. Second Voyage de Cook, tome IV, page 61.

partie antérieure du corps qui est épaisse et charnue (1); la tête dans son état naturel est revêtue d'un panicule graisseux d'un pouce d'épaisseur, ce qui la fait paraître beaucoup plus ronde que celle de l'ours de terre; elle a en effet deux pieds cinq pouces six lignes de tour derrière les oreilles, et n'est longue que d'environ huit pouces, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles; mais après l'avoir dépouillée de sa graisse, le squelette de cette tête de l'ours marin est très-ressemblant à celui de l'ours de terre. Du reste, la forme de ces deux animaux est très-différente; le corps de l'ours marin est fort mince dans sa partie postérieure, et devient presque de figure conique, depuis les reins jusqu'auprès de la queue qui n'a que deux pouces de longueur; en sorte que la grosseur du corps qui est de quatre pieds huit pouces de tour auprès des épaules, se réduit à un pied six pouces trois lignes auprès de la queue.

L'ours marin a des oreilles externes comme le

---

(1) « Les ours marins (de l'île Sainte-Élisabeth) ressemblent plus en « effet aux ours qu'à des loups..... leur couleur et leur tête sont tout- « à-fait approchantes de celle des ours, hormis que leur museau est plus « aigu; ils leur ressemblent encore par les mouvements qu'ils font et par « la manière dont ils les font; mais ils sont comme paralytiques par la « partie postérieure du corps, car ils ne font que traîner après eux leurs « jambes ou nageoires de derrière; néanmoins ils courent si vite, qu'à « peine un homme peut les atteindre. » G. Spilberg. Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, tome II, pages 437 et 438.

lion marin et la saricovienne; ces oreilles ont un pouce sept lignes de longueur, elles sont pointues, coniques, droites, lisses et sans poil à l'extérieur, elles ne sont ouvertes que par une fente longitudinale que l'animal peut resserrer et fermer lorsqu'il se plonge en entier dans l'eau; les yeux sont proéminents et gros à-peu-près comme ceux du bœuf; l'iris en est noire; ils sont garnis de cils et de paupières, et défendus comme ceux des phoques par une membrane qui prend naissance au grand angle de l'œil, et qui peut le recouvrir à la volonté de l'animal.

La gueule, depuis l'angle jusqu'au bout du museau, n'a qu'environ trois pouces de longueur, elle est garnie de moustaches dont les soies ont cinq pouces huit lignes de long; la lèvre supérieure déborde l'inférieure d'un pouce et demi, et la distance entre les deux lèvres, lorsque la gueule est ouverte, est d'environ quatre pouces; la langue qui est, comme celle de tous les phoques, un peu fourchue à son extrémité, a quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur.

Les dents sont très-pointues, et disposées dans chaque mâchoire de manière que la pointe de chacune correspond exactement à l'intervalle qui sépare l'extrémité des autres; il y en a trente-six en tout, vingt en haut et seize en bas; 1° dans la mâchoire supérieure quatre dents incisives divisées en deux pointes à leur extrémité; 2° deux canines, une de chaque côté, longues d'environ

quatre lignes, lesquelles sont courbées en dedans; 3° deux autres dents canines ou défenses très-aiguës, une de chaque côté d'environ huit à neuf lignes de longueur, c'est avec celles-ci que ces animaux se déchirent et se blessent cruellement; 4° six autres dents de chaque côté qui sont aiguës comme toutes les autres, et qui occupent la place des molaires.

Dans la mâchoire inférieure, il y a comme dans la supérieure, 1° quatre incisives sur le devant de la mâchoire; 2° deux canines seulement, une de chaque côté, elles sont tranchantes sur la face intérieure et longues de plus d'un pouce; l'ours marin s'en sert dans les combats comme les sangliers se servent de leurs défenses, mais il n'y a pas de secondes dents canines comme dans la mâchoire supérieure; 3° cinq dents de chaque côté qui sont pointues, et qui tiennent, comme dans la mâchoire supérieure, la place des dents molaires.

Un caractère qui est commun aux ours et aux lions marins, et qui les distingue de tous les autres animaux, c'est la forme de leurs pieds; ils sont armés d'une pinne ou nageoire qui, dans les pieds de devant, réunit les doigts en une seule masse, tandis que dans ceux de derrière, les doigts sont aussi unis par une pinne, et qu'ils ont à-peu-près la forme de ceux des oiseaux palmipèdes; les pieds de devant servent à l'animal à marcher sur la terre, et ceux de derrière ne lui sont utiles que pour nager et se gratter, il les traîne après

lui comme des membres nuisibles sur la terre, car ces parties de l'arrière du corps, ramassent et accumulent sous son ventre du sable et de la vase en si grande quantité, qu'il est obligé de marcher circulairement; et c'est par cette raison qu'il ne peut grimper sur les rochers.

Les pieds antérieurs, dont la longueur est d'environ deux pieds, sur sept à huit pouces de largeur, ne sont pas cachés en partie sous la peau comme ceux des phoques, mais ils sortent en entier; ces pieds ou bras sont couverts de poil, à l'exception du carpe, du métacarpe et des doigts dont la peau est noire, nue, lisse à la partie supérieure et ridée à la partie inférieure; ils sont à l'intérieur composés de l'os humérus, de ceux du bras, de l'avant-bras, du carpe, du métacarpe et des phalanges des doigts; il y en a cinq à chaque pied, dont les ongles ont deux lignes de longueur; le pouce est le plus long des doigts, et les quatre autres vont toujours en diminuant de longueur jusqu'au cinquième et dernier qui est le plus court; le pouce, ainsi que le second doigt, sont composés de trois phalanges, le troisième et le quatrième en ont quatre, et le cinquième n'en a que deux.

Les pieds postérieurs, dont la longueur totale est d'environ vingt à vingt-un pouces, sur une largeur de cinq ou six pouces, sont composés du fémur, du tibia, du péroné, du tarse, du métatarse et des phalanges des doigts; le tibia et le pé-

roné sont cachés sous la peau du corps; le tarse et le métatarse paraissent à l'extérieur et sont couverts de poils; il y a aussi cinq doigts armés chacun d'un ongle oblong, aigu, convexe en dessus et concave en dessous; ces ongles du pouce et du doigt extérieur sont très-petits, mais ceux des trois autres doigts ont environ un pouce de longueur, sur une largeur de quatre lignes à la base; ces doigts sont courts, comme ceux des pieds de devant, couverts d'une peau lisse en dessus et ridée en dessous; le pouce est d'un tiers plus large que les autres doigts, il est de la même longueur que les trois suivants; mais le cinquième est beaucoup plus court; ces pieds de derrière sont moins épais que ceux de devant, et les phalanges des doigts en sont plus larges, plus plates et plus minces; à l'extrémité des phalanges commencent des épiphyses cartilagineuses qui en rendent les extrémités assez semblables à celles des pieds des oiseaux palmipèdes, et la nageoire est divisée en cinq à son extrémité; le pouce n'a que deux phalanges, mais les quatre autres doigts en ont chacun trois.

La verge est longue de dix à onze pouces, elle contient dans sa partie antérieure un os de près de cinq pouces de longueur, semblable à celui qui se trouve dans la verge de la saricovienne; la peau du scrotum qui est située sous l'anus et qui renferme deux testicules de figure oblongue, est de couleur noire, ridée et sans poil; la femelle

n'a que deux mamelles situées près de la vulve.

La longueur des intestins, dans l'individu décrit par M. Steller, était de cent douze pieds cinq pouces, mesurés depuis l'œsophage jusqu'à l'anus; en sorte que pris tous ensemble, les intestins étaient seize fois plus longs que le corps de cet animal, dont la grandeur n'était que de sept pieds un pouce six lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des doigts des pieds de derrière. Dans un de ces animaux nouveau-né, la longueur des intestins n'était que treize fois plus grande que celle du corps entier.

Nous devons encore observer et répéter ici que le petit phoque noir, dont nous avons donné la figure (*planche* 400, *figure* 2), a tant de rapport avec l'ours marin, qu'on ne peut se dissimuler que ce ne soit un individu qui appartient à cette espèce, ou qui n'en est qu'une variété (1); car il ressemble absolument au grand ours marin par la forme du corps, par celle des pates qui sont manchottes et entièrement dénuées de poil; par la forme des dents incisives qui sont fendues à leur extrémité; par les oreilles qu'il a proéminentes à l'extérieur; et enfin par la qualité soyeuse et la couleur noirâtre de sa fourrure. Et comme il est à présumer que cet animal, quoique de très-petite taille, était néanmoins adulte, puisqu'il avait toutes ses dents bien formées; on pourrait

(1) Cet animal amphibie est notre Otarie de Péron, ou le *Phoca pusilla* de Gmelin. Desm. 1828.

croire qu'il existe une seconde espèce ou race d'ours marin plus petite que la première, et que c'est à cette seconde espèce qu'on doit rapporter ce que les voyageurs ont dit des petits ours marins (1), qu'ils ont vus dans différents endroits de l'hémisphère austral (2), mais que jusqu'ici l'on ne connaissait pas dans l'hémisphère boréal.

---

(1) MM. Forster et de Pagès.

(2) A la baie Dusky, à la Nouvelle-Zélande, à la Nouvelle-Georgie, sous le 54[e] degré de latitude australe; Forster. Second Voyage de Cook, tome I et tome IV, pages 174 et 84. M. de Pagès a aussi vu cette petite espèce au cap de Bonne-Espérance; et je crois qu'on peut lui rapporter ce que dit Dampier des *Veaux marins*, qui se trouvent en quantité à l'île de Juan Fernandès. « Ces animaux, dit-il, sont par milliers sur cette « île; ils sont de la grosseur d'un veau ordinaire; leur tête est faite comme « celle d'un chien..... leur poil est de diverses couleurs, comme noir, « gris-brun, tacheté, paraissant fort lisse et fort agréable d'abord qu'ils « sortent de la mer..... ils ont une fourrure si fine et si courte, que je « n'en ai vu de pareils ailleurs; il y en a toujours autour de l'île des « milliers assis dans les baies, ou allant à la mer ou en revenant; à un « mille ou deux de terre, vous voyez l'île et ses environs tout couverts « de ces animaux qui se jouent à la superficie de l'eau ou sont au soleil « à terre; quand ils sortent de la mer ils appellent leurs petits et bêlent « comme les brebis; et quoiqu'ils passent auprès d'une infinité d'autres « petits avant que de venir aux leurs, ils ne se laissent néanmoins teter « qu'aux leurs propres; les jeunes ressemblent à de petits chiens et aiment « fort la terre; mais quand ils sont chassés ils gagnent la mer aussi bien « que les vieux, et nagent fort vite et fort légèrement, quoiqu'ils soient « à terre d'une très-grande paresse et qu'ils ne s'écartent de leur chemin « qu'après qu'on les a battus; mais s'ils se jettent sur ceux qui les frap- « pent, un coup sur le nez les tue incontinent.... Ils se trouvent éga- « lement dans les climats froids et chauds; dans les climats froids ils « aiment les pièces de glace, où ils se couchent et se chauffent au soleil, « comme ils font à l'île de Juan Fernandès quand ils sont à terre. Il y en « beaucoup dans les parties méridionales de l'Afrique, comme aux en- « virons du cap de Bonne-Espérance ainsi qu'en Amérique au détroit de « Magellan..... il y en a sur toute la côte de la mer méridionale de ce

Au reste, cette petite race ou espèce d'ours marin ressemble entièrement à la grande, tant par les couleurs du poil et la forme du corps, que par les mœurs et les habitudes naturelles. Il paraît seulement qu'étant bien plus petits, ils sont aussi bien plus timides que les grands.

« Ces animaux, dit M. de Pagès, ne cherchent qu'à se sauver du côté de la mer, et ne mordent jamais que ce qui se trouve directement sur leur passage; plusieurs, en se sauvant, passaient même entre nos jambes; ils se familiarisent promptement avec les hommes; j'en ai conservé deux vivants pendant huit jours dans un cuvier de cinq pieds de diamètre; le premier jour j'y avais fait mettre de l'eau de la mer à la hauteur d'un demi-pied, mais comme ils faisaient des efforts pour l'éviter, je les mis dans de l'eau douce, ils s'y trouvèrent aussi gênés et je les laissai à sec; dès que l'eau était vidée ils se secouaient comme les chiens, ils se grattaient, se nettoyaient avec leur museau et se serraient l'un contre l'autre, ils éternuaient aussi comme les chiens.

« Lorsqu'il faisait soleil, je les lâchais sur le

« continent, depuis la terre del Fuego jusqu'à la ligne équinoxiale; mais « du côté du nord de la ligne je n'en ai vu qu'à 21 degrés de latitude; je « n'en ai jamais vu dans les Indes orientales; en général ces animaux cher- « chent les endroits déserts des côtes, et les plages de la mer où il y a « beaucoup de poissons, car ils en vivent; les poissons qu'ils mangent « sont les merlus, les tâtonneurs, etc., qui sont abondants sur les côtes « pierreuses. » Voyage de Dampier, tome I, page 116 et suiv.

gaillard du vaisseau, où ils ne cherchaient à fuir que quand ils voyaient la mer; sur terre ils se grattaient et même ils prenaient plaisir à se laisser gratter par les hommes, auprès desquels ils marchaient assez familièrement; ils allaient même flairer les gens de l'équipage, et ils aimaient à grimper sur les lieux élevés pour être mieux exposés au soleil.

« Ils avaient de l'amitié l'un pour l'autre; ils se frottaient et se grattaient mutuellement, et lorsqu'on les séparait ils cherchaient bientôt à se rejoindre; il suffisait d'en emporter un pour se faire suivre de l'autre; on leur offrit du poisson, du goëmon, du pain trempé dans de l'eau, ils flairaient et prenaient ce qu'on leur présentait, mais ils ne l'avalaient pas et le rendaient tout de suite. Le septième jour un d'eux eut des palpitations et des sanglottements très-forts, il ouvrait la gueule en rendant une liqueur verdâtre, et il rongeait le bois de sa cuve, je le fis jeter à la mer; le lendemain je lâchai l'autre dans une prairie, mais il n'y mangea rien, je le chassai à la mer, d'abord il nageait assez lentement, mais s'étant plongé sous l'eau pendant fort long-temps, il revint à sa surface plus leste qu'auparavant; il venait apparemment de prendre de la nourriture. »

M. de Pagès ajoute que les plus grands ours marins qu'il ait vus au cap de Bonne-Espérance, n'avaient que quatre pieds de longueur, et que la

plupart (apparemment les femelles et les jeunes) n'avaient que deux pieds et demi, ce qui diffère prodigieusement pour la taille de l'espèce décrite par M. Steller.

« Le poil des jeunes est noirâtre, continue M. de Pagès, mais avec l'âge il devient d'un gris-argenté à la pointe; leurs dents sont petites; leurs moustaches assez longues; la physionomie est douce, et leur tête ressemble assez à celle d'un chien qui n'aurait que de petites oreilles; celles de ces ours marins sont étroites, peu ouvertes et n'ont que dix-sept à dix-huit lignes de longueur; le cou est gros et presque de niveau avec la tête, l'endroit le plus gros de l'animal est la poitrine, d'où le corps va en diminuant jusqu'à la queue qui n'a qu'environ deux pouces de longueur.

« Les pates de devant sont formées par une membrane cartilagineuse qui a presque la forme de nageoires; cette membrane est plus forte à sa partie antérieure qu'en arrière; ces pates ont cinq doigts qui ne s'étendent pas autant que la membrane, le plus intérieur est le mieux marqué, de même que ses phalanges, les deux suivants le sont moins et les deux extérieurs le sont à peine; chaque doigt est armé d'un ongle très-petit et à peine visible étant caché par le poil.

« Les pates de derrière ont aussi cinq doigts, dont les trois du milieu ont leurs phalanges et leurs ongles bien marqués, les autres sont moins

caractérisés à cet égard; ils ont un ongle très-petit et très-mince; tous ces doigts sont joints par une membrane comme celle de l'oie (1). »

LE LION MARIN.(2)

L'Otarie a crinière, *Otaria jubata*, Peron, Desm.; *Phoca jubata*, Linn., Gmel.; *Platyrhinchus leoninus*, F. Cuv. (3).

La plus grande des espèces de phoques à oreilles externes est celle du lion marin: il est, sans

(1) Note communiquée par M. de Pagès, enseigne des vaisseaux du Roi, sur les ours marins du cap de Bonne-Espérance.

(2) *Lion de mer* ou *Lion marin*. Beauchêne Gonin; Navigations aux terres australes, tome II. — Bougainville, Voyage autour du Monde. — François Pretty, Collection d'Ackluyt, tome III. — Sir Richard Hawkins; sir John Narborough. Labbe, Lettres des missionnaires, t. XV. — Don Pernetty, Bernard Penrose, Account of the last expedition to por Egmont in Falklands Islands; London, in-8°, 1775. — M. Clayton, Transactions philosophiques, volume LXVI, partie I, page 102. — Kracheninnikow, Histoire de Kamtschatka; Lyon, 1767, tome I. — *Phoca leonina*. Steller, Novi Commentarii Academiæ Petropol., tom. II, ann. 1751. — *Phoque à crinière*, par M. Forster. — *Siwutcka*, par les Russes. — *Siout*, par les habitants de Kamtschatka. — *Oulon*, par les Koriaques. — *Étarpé*, par les Kouriles.

(3) Le phoque dont il est ici question pour les mers du nord, est sans doute d'une espèce différente de ceux de la pointe de l'Amérique méridionale, observés par Forster. C'est l'opinion de Péron et la nôtre.
Desm. 1828.



Meunier del. Lith. de C. Motte.

1. le Lion marin. 2. pieds de derrière. 3.4.5 dents.

comparaison, plus puissant et plus gros que l'ours marin; cependant jusqu'à ce jour il était peu connu, et nous avons déja observé que le vrai lion marin dont il est ici question, n'est pas l'animal auquel le rédacteur du Voyage d'Anson a mal-à-propos appliqué ce nom; la figure représente le *Phoque à museau ridé*, dont nous avons donné la description, et qui n'a ni oreilles externes ni crinière, et qui diffère encore du lion marin par plusieurs autres caractères; cette méprise ou plutôt cette fausse application de ce nom, ne pouvait être rectifiée tant qu'on n'a pas connu distinctement l'un et l'autre de ces animaux; mais des voyageurs instruits (1), nous ont récemment mis en état de prononcer sur leurs différences, qui sont plus que suffisantes pour en faire, avec fondement, deux espèces, et même deux genres distincts et séparés. Nous donnons ici (*planche* 401), la figure du vrai lion marin, dessiné d'après nature par M. Forster, savant naturaliste, voyageur, auquel nous devons aussi plusieurs bonnes observations sur quelques autres animaux.

Il a vu des troupes de ces lions marins sur les côtes des terres magellaniques, et dans quelques endroits de l'hémisphère austral (2); d'autres voyageurs ont reconnu ces mêmes lions marins dans les mers du nord, sur les îles Kuriles et au Kam-

(1) MM. Steller et Forster, père et fils.

(2) Les lions-marins sont ces animaux décrits par les navigateurs aux terres australes, comme ayant le cou et la tête garnis d'une crinière

tschatka. M. Steller (1), a, pour ainsi dire, vécu au milieu d'eux pendant plusieurs mois dans l'île de Béring. Ainsi l'espèce en est répandue dans les deux hémisphères, et peut-être sous toutes les latitudes, comme celle des ours marins, de la saricovienne et de la plupart des phoques.

Les lions marins se tiennent et vont en grandes familles, cependant moins nombreuses que celles des ours marins, avec lesquels on les voit quelquefois sur le même rivage; chaque famille est ordinairement composée d'un mâle adulte, de dix à douze femelles (2), et de quinze à vingt jeunes des deux sexes; il y a même des mâles qui paraissent avoir un plus grand nombre de femelles, mais il y en a d'autres qui en ont beaucoup moins; tous nagent ensemble dans la mer et demeurent aussi réunis lorsqu'ils se reposent sur la terre; la présence ou la voix de l'homme les fait fuir et se

(voyez la citation, article des Phoques, page 305, in-12); et que nous avions peine à reconnaître (voyez ibid.) quand nous n'avions pour y rapporter que le faux lion marin d'Anson, ou le grand phoque à museau ridé. Voyez l'article des Phoques.

(1) Novi Commentarii Academiæ Petropol., tome II, ann. 1751.

(2) MM. Forster disent dix à douze femelles, et M. Steller ne leur en donne que deux, trois et quatre; mais comme le sentiment de MM. Forster paraît le mieux fondé, relativement au nombre des petits qui suivent chaque famille, on peut croire qu'en effet les mâles dans cette espèce ont le nombre de femelles qu'il leur donne. Au reste, il paraît que ce nombre des femelles varie dans de certaines circonstances; car il est dit dans le Voyage de Cook, qu'on a vu un mâle entouré de vingt à trente femelles, qu'il était très-occupé à retenir auprès de lui; mais qu'il y avait d'autres mâles qui n'en avaient qu'une ou deux. Second Voyage de Cook, tome IV, page 70.

jeter à l'eau; car quoique ces animaux soient bien plus grands et plus forts que les ours marins, ils sont néanmoins plus timides; lorsqu'un homme les attaque avec un simple bâton, ils se défendent rarement et fuient en gémissant; jamais ils n'attaquent ni n'offensent, et l'on peut se trouver au milieu d'eux sans avoir rien à craindre (1); ils ne deviennent dangereux que quand on les blesse grièvement ou qu'on les réduit aux abois (2); la nécessité leur donne alors de la fureur, ils font face à l'ennemi, et combattent avec d'autant plus de courage qu'ils sont plus maltraités. Les chasseurs cherchent à les surprendre sur la terre plutôt que dans la mer, parce qu'ils renversent souvent les barques lorsqu'ils se sentent blessés. Comme ces animaux sont puissants, massifs et

(1) « Il n'était pas dangereux de marcher au milieu d'eux (sur une île « près de la terre des États); car ils s'enfuyaient alors ou ils restaient « tranquilles; on courait seulement des risques à se placer entre eux et la « mer; si quelque chose les épouvante, ils se précipitent vers les flots en « si grand nombre, que si vous ne sortez pas de leur chemin vous seriez « terrassés. Quelquefois, lorsque nous les surprenions tout-à-coup, ou que « nous les éveillions (car ils dorment beaucoup et ils sont très-stupides), « ils élevaient leur tête, ils ronflaient et montraient les dents d'un air si « farouche, qu'ils semblaient vouloir nous dévorer; mais dès que nous « avancions sur eux ils s'enfuyaient...... En général, ils étaient si peu « sauvages ou plutôt si stupides, qu'ils nous permirent d'approcher assez « pour les assommer à coups de bâtons; mais nous tirâmes les gros avec « le fusil, parce que nous crûmes qu'il serait peut-être trop dangereux de « les approcher. » Forster. Second Voyage de Cook, tome IV, pages 53 et 72.

(2) Steller. Novi Commentarii Academiæ Petropol., tome II, année 1751.

très-forts, c'est une espèce de gloire parmi les Kamtschadales que de tuer un lion marin mâle; l'homme dans l'état de nature fait plus de cas que nous du courage personnel; ces sauvages excités par cette idée de gloire, s'exposent au plus grand péril, ils vont chercher les lions marins en errant plusieurs jours de suite sur les flots de la mer, sans autre boussole que le soleil et la lune; ordinairement ils les assomment à coups de perches, et quelquefois ils leur lancent des flèches empoisonnées qui les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent vivants avec des cordes de lianes dont ils leur embarrassent les pieds (1).

Quoique ces animaux soient d'un naturel brut

---

(1) « Il n'y a que des gens agiles qui s'adonnent à cette chasse; ils « s'approchent à la dérobée, et lui plongent un couteau dans la poitrine « au-dessous de l'aisselle; ce couteau est attaché à une longue courroie « faite de cuir de veau marin, qui est arrêtée à un pieu; chacun s'en- « fuit au plus vite et lui jette de loin des flèches ou des couteaux pour « le blesser dans plusieurs endroits du corps, et lorsqu'il a perdu ses « forces on l'achève à coups de massues.

« Lorsqu'on les trouve endormis sur mer, on leur tire des flèches « empoisonnées, et l'on s'enfuit au plus vite; l'animal se sentant blessé, « et ne pouvant supporter la douleur que lui cause l'eau de la mer qui « entre dans sa plaie, gagne le rivage où on achève de le tuer à coups « de dard ou de flèche, ou si l'endroit n'est pas sûr, on attend qu'il « meure de sa première blessure, ce qui arrive au bout de vingt-quatre « heures. Cette chasse est si honorable, que celui qui en a tué le plus passe « pour un héros, et c'est ce qui fait que plusieurs s'y adonnent, bien moins « pour sa chair qui passe pour être très-délicate, que pour acquérir de « l'honneur. ». Kracheninnikow. Histoire du Kamtschatka, tome I, page 287.

et assez sauvage, il paraît cependant qu'à la longue ils se familiarisent avec l'homme. M. Steller dit qu'en les traitant bien on pourrait les apprivoiser; il ajoute qu'ils s'étaient si bien accoutumés à le voir, qu'ils ne fuyaient plus à son aspect comme au commencement; qu'ils le regardaient paisiblement en le considérant avec une espèce d'attention; qu'enfin ils avaient si bien perdu toute crainte, qu'ils agissaient en toute liberté et même s'accouplaient devant lui. M. Forster dit aussi qu'il en a vu quelques-uns qui s'étaient si bien habitués à voir les hommes, qu'ils suivaient les chaloupes en mer et qu'ils avaient l'air d'examiner ce que l'on y faisait.

Cependant quoique les lions marins soient d'un naturel plus doux que les ours marins, les mâles se livrent souvent entre eux des combats longs et sanglants; on en a vu qui avaient le corps entamé et couvert de grandes cicatrices. Ils se battent pour défendre leurs femelles (1), contre un rival qui vient s'en saisir et les enlever; après le combat le vainqueur devient le chef et le maître de la famille entière du vaincu; ils se battent aussi pour conserver la place que chaque mâle occupe toujours sur une grosse pierre qu'il a choisie pour domicile; et lorsqu'un autre mâle vient pour l'en chasser, le combat commence, et

(1) « Je les ai vu se battre pendant deux ou trois jours de suite pour « une femelle qu'un autre mâle voulait enlever. » Steller. Novi Commentarii Academiæ Petropol., tom. II, ann. 1751.

ne finit que par la fuite ou par la mort du plus faible (1).

Les femelles ne se battent jamais entre elles ni avec les mâles, elles semblent être dans une dépendance absolue du chef de la famille; elles sont ordinairement suivies de leurs petits des deux sexes; mais lorsque deux mâles, c'est-à-dire deux chefs de familles différentes sont aux prises, toutes les femelles arrivent avec leur suite pour être témoins du combat; et si le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce spectacle, et prend parti pour ou contre l'un des deux combattants, son exemple est bientôt suivi par plusieurs autres chefs, et alors la bataille devient presque générale, et ne se termine que par une grande effusion de sang, et souvent par la mort de plusieurs de ces mâles, dont les familles se réunissent au profit des vainqueurs. On a remarqué que les trop vieux mâles ne se mêlent point dans ces combats; ils sentent apparemment leur faiblesse, car ils ont soin de se tenir éloignés, et de rester tranquilles sur leur pierre, sans néanmoins permettre aux autres mâles ni même aux

(1) « Les lions de mer vivent ensemble en grosses troupes; les mâles « les plus vieux et les plus gras se tiennent à part; chacun d'eux choisit « une large pierre, dont les autres n'approchent pas sans un combat fu- « rieux. Nous les avons vu souvent se saisir avec un degré de rage qu'il « est impossible de décrire, et plusieurs portaient sur le dos des balafres « reçues dans ces attaques. » Forster. Second Voyage de Cook, tom. IV, page 55.

femelles d'en approcher (1). Dans la mêlée, la plupart des femelles oublient leurs petits, et tâchent de s'éloigner du lieu de la scène en fuyant, ce qui suppose un naturel bien différent de celui des ours marins, dont les femelles emportent leurs petits, lorsqu'elles ne peuvent les défendre; cependant il y a quelquefois des mères lionnes qui emportent aussi leurs petits dans leur gueule (2), d'autres qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, et qui se font même assommer sur la place en cherchant à les défendre (3); mais il faut que ce soit une exception; car M. Steller dit positivement que ces femelles ne paraissent avoir que très-peu d'attachement pour leurs petits, et que quand on les leur enlève, elles ne paraissent point en être émues; il ajoute qu'il a pris des petits plusieurs fois lui-même devant le père et la mère, sans courir le moindre risque, et sans que ces animaux insen-

(1) « Nous observions çà et là un lion marin couché seul, en grondant « dans un lieu écarté, sans souffrir que les mâles ni les femelles se tinssent « dans les environs; nous jugeâmes que ceux-là étaient vieux et accablés « par l'âge. » Forster. Second Voyage de Cook, tome IV, page 71.

(2) « Les lions marins attendaient communément notre approche, mais « dès que l'un de la troupe était tué, le reste s'enfuyait avec beaucoup « de précipitation; quelques femelles emportaient alors un petit dans « leur gueule, mais la plupart étaient si épouvantées, qu'elles les aban- « donnaient par derrière. » Forster. Second Voyage de Cook, tome IV, page 55.

(3) Mémoire sur les phoques, communiqué à M. de Buffon, par M. Forster.

sibles ou dénaturés se soient mis en devoir de les secourir ou de les venger.

Au reste, dit-il, ce n'est qu'entre eux que lés mâles sont féroces et cruels; ils maltraitent rarement leurs petits ou leurs femelles; ils ont pour elles beaucoup d'attachement, et ils se plaisent à leurs caresses qu'ils leur rendent avec complaisance; mais ce qui paraîtrait singulier, si l'on n'en avait pas l'exemple dans nos sérails, c'est que dans le temps des amours ils sont moins complaisants et plus fiers; il faut que la femelle fasse les premières avances (1); non seulement le mâle sultan paraît être indifférent et dédaigneux, mais il marque encore de la mauvaise humeur, et ce n'est qu'après qu'elle a réitéré plusieurs fois ses prévenances, qu'il se laisse toucher de sensibilité, et se rend à ses instances; tous deux alors se jettent à la mer, ils y font différentes évolutions, et après avoir nagé doucement pendant quelque

(1) « L'acte d'amour est précédé de plusieurs caresses étranges; c'est « le sexe le plus faible qui fait les avances...... la femelle se tapit aux « pieds du mâle, rampant cent fois autour de lui, et de temps à autre « rapprochant son museau du sien comme pour le baiser; le mâle pen- « dant cette cérémonie semblait avoir de l'humeur, il grondait et montrait « les dents à sa femelle comme s'il eût voulu la mordre : à ce signal la « souple femelle se retira, et vint ensuite recommencer ses caresses et « lécher les pieds du mâle. Après un long préambule de cette sorte, ils « se jetèrent tous deux dans la mer et y firent plusieurs tours en se pour- « suivant l'un et l'autre; enfin la femelle sortit la première sur le rivage « où elle se renversa sur le dos; le mâle qui la suivait de près la couvrit « dans cette situation, et l'accouplement dura huit ou dix minutes. » Extrait du Mémoire communiqué par M. Forster.

temps ensemble, la femelle revient la première à terre, et s'y renverse sur le dos pour attendre et recevoir son maître. Pendant l'accouplement qui dure huit à dix minutes, le mâle se soutient sur ses pieds de devant, et comme il a la taille d'un tiers plus grande que celle de la femelle, il la déborde de toute la tête.

Ces animaux, ainsi que les ours marins, choisissent toujours les îles désertes pour y aller faire leurs petits, et s'y livrer ensuite aux plaisirs de l'amour. M. Forster, qui les a observés sur les côtes des terres Magellaniques, dit avoir été témoin de leurs amours et de leur accouplement dans les mois de décembre et janvier, c'est-à-dire dans la saison d'été de ces climats. M. Steller, qui les a de même observés sur les côtes de Kamtschatka et dans les îles voisines, assure qu'ils s'accouplent toujours dans les mois d'août et de septembre, et que les femelles mettent bas au mois de juillet (1); il paraît donc que dans les climats opposés, c'est toujours en été que les lions marins se recherchent, et que le temps de la gestation est de près de onze mois; cependant le même Steller dit positivement que les femelles ne portent que neuf mois, comme s'il n'eût pas compté que de septembre et d'août en juillet, il n'y a pas neuf mois, mais dix et onze mois. Ces deux voyageurs que nous venons de

(1) M. Kracheninnikow dit la même chose dans son Histoire du Kamtschatka.

citer ne s'accordent pas sur le nombre des petits que la femelle produit à chaque portée; selon M. Steller, elle n'en fait qu'un, et selon M. Forster, elle en fait deux (1); mais il se peut qu'elles ne produisent ordinairement qu'un et quelquefois deux; il se peut aussi qu'elles soient moins fécondes au Kamtschatka qu'aux terres Magellaniques, et enfin il se peut que comme les petits de l'année précédente suivent leur mère avec ceux de l'année suivante, M. Forster ne les ait pas distingués, en voyant la femelle suivie de deux petits. Les mêmes voyageurs rapportent que ces animaux, et surtout les mâles, ne mangent rien tant que durent leurs amours (2), en sorte qu'après ce temps ils sont toujours fort maigres et très-épuisés; ceux qu'ils ont ouverts dans cette saison n'avaient

(1) M. Kracheninnikow dit même *jusqu'à trois et quatre*, ce qui n'est pas vraisemblable.

(2) « Tant que les phoques sont en chaleur, dit M. Forster, c'est-à-« dire pendant l'espace de quelques semaines, ils ne prennent point de « nourriture; de sorte qu'ils retournent à la mer après cette saison fort « maigres et épuisés; nous trouvâmes dans leur estomac plusieurs cailloux « arrondis, de la grosseur du poing, et dans quelques-uns il y eut jusqu'à « vingt cailloux, sans savoir à quoi sert un instinct qui fait avaler des « pierres à ces animaux. Nous remarquerons seulement que Beauchêne « Gonin, navigateur français, très-habile et digne de foi, rapporte le « même fait, et ajoute, ce qu'on aura peut-être bien de la peine à croire, « que les pierres avaient déja l'apparence d'être digérées en partie. Le *liquor* « *gastricus* de ces animaux serait-il si âcre qu'ils eussent besoin de pierres « pour lui donner quelque occupation pendant qu'ils ne mangent pas. » Extrait du Mémoire de M. Forster déja cité; voyez aussi le second Voyage de Cook, tome IV, page 56; et l'Histoire des Navigations aux terres australes, tome II.

dans leur estomac que de petites pierres, tandis que dans tout autre temps ils sont très-gras, et que leur estomac est farci des poissons et des crustacées qu'ils mangent en grande quantité.

La voix des lions marins est différente, selon l'âge et le sexe, et il est aisé de distinguer, même de loin, le cri des mâles adultes, de celui des jeunes et des femelles; les mâles ont un mugissement semblable à celui du taureau (1), et lorsqu'ils sont irrités, ils marquent leur colère par un gros ronflement; les femelles ont aussi une espèce de mugissement, mais plus faible que celui du mâle, et assez semblable au beuglement d'un jeune veau; la voix des petits a beaucoup de rapport à celle d'un agneau âgé de quelques mois; de sorte que de loin on croirait entendre des troupeaux de bœufs et de moutons qui seraient répandus sur les côtes, quoique ce ne soit réellement que des troupes de lions marins, dont les mugissements, sur des accents et des tons différents, se font entendre d'assez loin pour avertir les voyageurs qu'ils approchent de la terre (2), que les brumes, dans ces parages, dérobent souvent à leurs yeux.

---

(1) « Le bruit que produisaient tous ces animaux assourdissait nos « oreilles; les vieux mâles beuglent et rugissent comme des taureaux en « colère ou comme des lions; les femelles bêlent exactement comme les « veaux; et les petits (lions marins) comme des agneaux. » Forster, second Voyage de Cook, tome IV, page 55.

(2) Kracheninnikow, Histoire du Kamtschatka; Lyon, 1767, tom. I, page 285.

Les lions marins marchent de la même manière que les ours marins, c'est-à-dire en se traînant sur la terre à l'aide de leurs pieds de devant, mais c'est encore plus pesamment et de plus mauvaise grace; il y en a qui sont si lourds, et ce sont probablement les vieux, qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choisie pour leur siége, et sur laquelle ils passent le jour entier à ronfler et à dormir; les jeunes ont aussi moins de vivacité que les jeunes ours marins; on les trouve souvent endormis sur le rivage, mais leur sommeil est si peu profond, qu'au moindre bruit ils s'éveillent et fuient du côté de la mer; lorsque les petits sont fatigués de nager, ils se mettent sur le dos de leur mère, mais le père ne les y souffre pas long-temps et les en fait tomber, comme pour les forcer de s'exercer et de se fortifier dans l'exercice de la nage. En général tous ces lions marins, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vitesse et de légèreté; ils peuvent aussi demeurer fort long-temps sous l'eau sans respirer; ils exhalent une odeur forte et qui se répand au loin; leur chair est presque noire et d'assez mauvais goût, surtout celle des mâles; cependant M. Steller dit que la chair des pieds ou nageoires de derrière est très-bonne à manger, mais peut-être n'est-ce que pour des voyageurs, d'autant moins difficiles que ceux-ci manquaient, pour ainsi dire, de tout autre aliment; ils disent que la chair des jeunes est blanchâtre et peut se man-

ger, quoiqu'elle soit un peu fade et assez désagréable au goût; leur graisse est très-abondante et assez semblable à celle de l'ours marin, et quoique moins huileuse que celle des autres phoques, elle n'en est pas plus mangeable. Cette grande quantité de graisse et leur fourrure épaisse les défendent contre le froid dans les régions glaciales; mais il semble qu'elles devraient leur nuire dans les climats chauds, d'autant qu'on ne s'est point aperçu d'aucune mue dans le poil, ni de diminution de leur embonpoint dans quelque latitude qu'on les ait rencontrés (1); ces animaux amphibies diffèrent donc en cela des animaux terrestres qui changent de poil lorsqu'on les transporte dans des climats différents.

Le lion marin diffère aussi de tous les autres animaux de la mer, par un caractère qui lui a fait donner son nom, et qui lui donne en effet quelque ressemblance extérieure avec le lion terrestre, c'est une crinière de poils épais, ondoyants, longs de deux à trois pouces et de couleur jaune-foncé qui s'étend sur le front, les joues, le cou et la poitrine; cette crinière se hérisse lorsqu'il

(1) Le lion marin (des côtes du Brésil) ne diffère du loup marin (qui y est encore commun, et qui probablement est l'ours marin), que par de longues soies qui lui pendent sur le cou; nous en vîmes d'aussi gros que des taureaux; on en tua quelques-uns, leur corps n'est qu'une masse de graisse dont on tire de l'huile, etc. Lettres édifiantes, 15e recueil, p. 344 et suivantes.

est irrité, et lui donne un air menaçant (1); la femelle qui a le corps plus court et plus mince que le mâle, n'a pas le moindre vestige de cette crinière, tout son poil est court, lisse, luisant et d'une couleur jaunâtre assez claire; celui du mâle, à l'exception de la crinière, est de même luisant, poli et court, seulement il est d'un fauve-brunâtre et plus foncé que celui de la femelle; il n'y a point de feutre ou petits poils lanugineux au-dessous des longs poils comme dans l'ours marin; au reste, la couleur de ces animaux varie suivant l'âge; les vieux mâles ont le pelage fauve comme les femelles, et ils ont quelquefois du blanc sur le cou et la tête; les jeunes ont ordinairement la même couleur fauve-foncée des mâles adultes, mais il y en a qui sont d'un brun presque noir, et d'autres qui sont d'un fauve-pâle comme les vieux et les femelles.

Le poids de ce gros animal est d'environ quinze à seize cents livres, et sa longueur de dix à douze pieds lorsqu'il a pris tout son accroissement (2);

---

(1) On lit dans le Voyage de Thomas Candisch, qu'il y a quelques îles dans ce port (Désiré), où l'on voit une grande quantité de chiens marins qui sont extrêmement puissants et hauts, et d'une vilaine figure; le devant de leur corps ne peut être mieux comparé qu'à celui d'un lion; leur cou et toute la partie qui se présente au-dessous, sont couverts d'un poil long et rude. Olivier de Noört; Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement des Indes orientales. Amsterdam, 1702, tome II, pages 14 et 15.

(2) Les Voyageurs sont d'accord sur le poids des lions marins, mais ils ne le sont pas également sur la taille; les uns leur donnent douze à quatorze pieds de longueur, et dom Pernetti les fait encore plus grands. M. Steller

les femelles qui sont beaucoup plus minces, sont aussi plus petites, et n'ont communément que sept à huit pieds de longueur (1); le corps des uns et des autres, dont le diamètre est à-peu-près égal au tiers de sa longueur, a presque partout une épaisseur égale, et se présente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher sur la terre; aussi ce corps trop arrondi n'y trouve d'assiette que parce qu'étant recouvert partout d'une graisse excessive, il prête aisément aux inégalités du terrain et aux pierres sur lesquelles l'animal se couche pour reposer (2).

---

dit que leur corps ne surpasse guère en longueur celui des ours marins, mais qu'il est beaucoup plus épais; et M. Forster, qui paraît avoir examiné de près ces animaux, dit que les vieux lions marins ont en général dix à douze pieds de longueur, qui est celle que nous adoptons ici, d'autant qu'elle paraît être la plus conforme à la pesanteur de l'animal. Voyez le second Voyage de Cook, tome IV, page 54.

(1) « En venant du port de Desiré, dit Jacques Lemaire, on relâcha « à l'île du Roi, où on prit de jeunes lions marins qui étaient de bon « goût; ces lions sont de la grandeur d'un petit cheval, ayant la tête « semblable à celle d'un lion, avec une crinière longue et rude, mais les « lionnes n'en ont point, et ne sont pas de la moitié si grosses que les mâ- « les; on ne les pouvait tuer qu'en leur donnant sous la gorge ou dans « la tête des coups de mousquets chargés à balles; on leur donnait cent « coups de levier, jusqu'à leur faire rendre le sang par la gueule et par le « nez, qu'ils ne laissaient pas de s'enfuir et de se sauver. » Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes, tome II, page 14.

(2) A quelques légères circonstances près, on ne peut guère douter que le passage suivant du Voyage de Coréal ne désigne nos lions marins: « A midi je pris les deux chaloupes et j'entrai dans le hâvre de l'île « des Veaux-marins, avec quarante hommes armés chacun d'une massue « et d'un bâton; étant à terre, nous chassâmes les veaux marins en trou-

La tête paraît être trop petite à proportion d'un corps aussi gros; le museau est assez semblable à celui d'un gros dogue, étant un peu relevé et comme tronqué à son extrémité; la lèvre supérieure déborde sur la lèvre inférieure, et toutes deux sont garnies de cinq rangs de soies rudes en forme de moustaches qui sont longues, noires et

« pes; nous les entourâmes, et en une demi-heure de temps nous en « tuâmes quatre cents..... Les mâles, quand ils sont vieux, sont ordi- « nairement aussi grands qu'un veau, et ressemblent du cou, du poil et « de la tête, du museau et du crin, à un lion; la femelle ressemble aussi « par devant à une lionne, excepté qu'elle est toute velue et a le poil uni « comme un cheval, au lieu que le mâle ne l'a uni qu'au derrière; ils « sont difformes, le derrière leur va toujours en rapetissant jusqu'à deux « nageoires ou pieds fort courts qu'ils ont à l'extrémité du corps; ils en « ont deux autres à la poitrine, de sorte qu'ils peuvent marcher sur la « terre et même grimper sur des rochers et des montagnes assez hautes. « Ils se plaisent à coucher au soleil et à dormir sur le rivage; il y en a qui « ont plus de dix-huit pieds de long, et qui sont gros à proportion; pour « ceux qui n'ont que quatorze pieds de long il y en a des milliers, mais les « plus communs n'en ont que cinq et sont fort gras; ils ouvrent toujours « la gueule, et deux hommes ont assez de peine à en tuer un des gros avec « un épieu, qui est la meilleure arme dont on puisse se servir en cette oc- « casion... La chair en est aussi blanche et aussi belle que celle d'agneau, « et très-bonne à manger fraîche; mais elle est bien meilleure quand on l'a « tenue un peu dans le sel. Tous ces veaux que nous apprêtâmes étaient des « plus jeunes et qui tétaient encore leurs mères. Dès qu'elles viennent à « terre elles bêlent, et les petits viennent auprès en bêlant comme des « agneaux; une vieille femelle en allaite quatre ou cinq et chasse les autres « petits qui s'approchent d'elle, d'où je juge qu'elles ont quatre petits « d'une ventrée; les petits que nous tuâmes et mangeâmes étaient aussi « gros qu'un chien de moyenne grandeur; nous dégraissâmes les plus gros « et en fîmes de l'huile pour les lampes et pour les usages du vaisseau; « mais nous gardâmes pour la friture l'huile qu'on tire des jeunes; mes « gens la trouvaient aussi bonne que l'huile d'olive. » Voyage de François Coréal; Paris, 1522, tome II, page 180.

s'étendent le long de l'ouverture de la gueule; ces soies sont des tuyaux dont on peut faire des curedents (1); elles deviennent blanches dans la vieillesse; les oreilles sont coniques et longues seulement de six à sept lignes, leur cartilage est ferme et roide, et néanmoins elles sont repliées vers l'extrémité; la partie intérieure en est lisse, et la surface extérieure est couverte de poil; les yeux sont grands et proéminents; les caroncules des grands angles en sont fort apparentes et d'une couleur rouge assez vive, en sorte que les yeux de cet animal paraissent ardents et échauffés; l'iris en est verte et le reste de l'œil est blanc, varié de petits filets sanguins; il y a une membrane (*membrana nictitans*) à l'angle intérieur qui peut au besoin recouvrir l'œil en entier à la volonté de l'animal; des sourcils composés de crins noirs assez forts surmontent les yeux; la langue est couverte de petites fibres tendineuses, et elle est un peu fourchue à son extrémité: le palais est canelé et sillonné transversalement par des rides assez sensibles; les dents sont au nombre de trente-six, comme dans l'ours marin, et sont disposées de même; les incisives supérieures (*pl.* 401, *fig.* 2), sont terminées par deux pointes, au lieu que les inférieures n'en ont qu'une; il y en a quatre tant en haut qu'en bas; les dents canines (*fig.* 3),

(1) Mémoire sur les Phoques, par M. Forster.

sont bien plus longues que les incisives et d'une forme conique, un peu crochues à l'extrémité, avec une canelure au côté intérieur; il y a, comme dans l'ours marin, des doubles dents canines à la mâchoire supérieure qui sont placées l'une auprès de l'autre entre les incisives et les molaires, et une canine seulement de chaque côté à la mâchoire inférieure; mais toutes ces dents canines, ainsi que les incisives et les molaires, sont du triple plus longues que celles de l'ours marin; ces dents molaires (*fig.* 4), sont au nombre de six de chaque côté dans la mâchoire supérieure, et au nombre de cinq seulement de chaque côté dans la mâchoire inférieure; elles ont à-peu-près la même figure que les canines, seulement elles sont plus courtes; on remarque sur ces dents molaires une proéminence ou tubérosité osseuse, qui paraît faire partie constituante de la dent.

Le lion marin, au lieu de pieds de devant, a des nageoires qui sortent de chaque côté de la poitrine, elles sont lisses et de couleur noirâtre sans apparence de doigts, avec une faible trace d'ongle au milieu que l'on distingue à peine; cependant ces nageoires renferment cinq doigts avec des phalanges et leurs articulations; ces petits ongles ont la forme de tubercules arrondis, et sont d'une substance cornée; ils sont situés au tiers de la longueur de la nageoire en la mesurant depuis l'extrémité; la forme de la nageoire en-

tière est celle d'un triangle allongé et tronqué vers la pointe, et elle est absolument dénuée de poil et comme crénelée sur la face intérieure.

Les nageoires postérieures sont, comme celles de devant, couvertes d'une peau noirâtre, lisse et sans aucun poil, mais elles sont divisées à l'extérieur en cinq doigts fort longs et aplatis, qui sont terminés par une membrane mince, comprimée et qui s'étend au-delà de l'extrémité des doigts; les petits ongles qui sont au-dessus de ces doigts ne servent à l'animal que pour se gratter le corps.

Dans les phoques, la conformation des pieds est très-différente, tous ont des pates en devant assez bien conformées, avec des doigts distincts et bien marqués qui sont seulement joints par une membrane; leurs pieds et leurs doigts sont aussi garnis de poil comme le reste du corps, au lieu que dans le lion marin, comme dans l'ours marin, ces quatre extrémités sont plutôt des nageoires que des pates; aussi croyons-nous devoir rapporter à l'une ou l'autre de ces espèces du lion marin ou de l'ours marin ce que dit Frézier des phoques qui se trouvent sur les côtes occidentales de l'Amérique. « Ils diffèrent, dit ce voyageur, des loups marins du nord, en ce que ceux-là ont des pates, et que ceux-ci ont des nageoires allongées à-peu-près comme des ailes vers les épaules, et deux autres petites qui enferment le croupion. La nature a néanmoins conservé au

bout des grandes nageoires quelque conformité avec les pates, car on y remarque des ongles qui en terminent l'extrémité, peut-être que ces animaux s'en servent pour marcher à terre où ils se plaisent fort, et où ils portent leurs petits qu'ils nourrissent de poisson... Ils jettent des cris comme les veaux, et c'est ce qui les a fait appeler *Veaux marins;* mais leur tête ressemble plutôt à celle d'un chien qu'à tout autre animal; et c'est avec raison que les Hollandais les appellent *Chiens marins.* Leur peau est couverte d'un poil fort ras et touffu, et leur chair est fort huileuse et de mauvais goût.... néanmoins les Indiens de Chiloë la font sécher, et en font leurs provisions pour se nourrir; les équipages des vaisseaux en tirent de l'huile pour leurs besoins. La pêche en est fort facile, on en approche sans peine sur la terre et sur la mer, et on les tue d'un seul coup sur le nez. Il y en a de différentes grandeurs; dans le sud ils sont de la grosseur des forts mâtins, et au Pérou on en trouve qui ont plus de douze pieds de long (1). »

La verge du lion marin est à-peu-près de la grosseur de celle du cheval, et la vulve, dans la femelle, est placée fort bas vers la queue qui n'a qu'environ trois pouces de longueur; cette courte queue est de forme conique et couverte d'un poil semblable à celui du corps; lorsque l'animal est

(1) Voyage à la mer du Sud; Paris, 1732, in-4°, pages 74 et 75.

dans une situation allongée, la queue se trouve cachée entre les nageoires de derrière qui, dans cette situation, sont très-voisines l'une de l'autre.

M. Forster nous a donné les dimensions suivantes, prises sur une femelle, qui probablement n'avait pas encore acquis tout son accroissement.

	pi.	po.	lig.
Du bout du nez à l'extrémité des doigts du milieu de la nageoire de derrière	6	6	3
Du bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue.	5	6	0
Du bout du nez jusqu'à l'origine de la queue...	5	3	0
Circonférence du corps aux épaules	3	11	0
Circonférence de la tête derrière les oreilles....	2	1	5
Longueur des nageoires de devant	1	9	0
Longueur des nageoires de derrière jusqu'à l'extrémité du pouce	1	5	0
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure à l'angle de la bouche	0	3	8
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à la base des oreilles	0	8	0
Longueur des moustaches	0	5	3
Longueur de la queue	0	2	10
Longueur de l'ongle du doigt du milieu de la nageoire postérieure	0	0	11
Hauteur des oreilles	0	0	7

Si l'on veut comparer tout ce que nous avons dit de l'ours marin avec ce que nous venons de dire du lion marin, on peut voir qu'il y a beaucoup d'analogie entre ces animaux, tant par les habitudes naturelles que par plusieurs caractères extérieurs; néanmoins comme il y a des différen-

ces essentielles, et que l'on a quelquefois confondu ces deux espèces, il est bon de résumer ici leurs principales différences.

1° Le lion marin a, comme le lion terrestre, une crinière fauve, et tout le reste de son poil est court, lisse, luisant et couché sur la peau, au lieu que l'ours marin n'a point de crinière, et que le poil du cou et de tout le corps est long et hérissé; il y a de plus à la racine du long poil, un second poil plus court; c'est une espèce de fourrure ou feutre lanugineux qui manque au lion marin.

2° La couleur du lion marin est fauve et jaunâtre, tirant sur le brun, et à-peu-près semblable à celle du lion terrestre; tandis que la couleur de l'ours marin est d'un brun-foncé presque noir, moucheté quelquefois de petits points blancs.

3° La taille des lions marins est ordinairement de dix à douze pieds, et celle des ours marins, les plus grands, n'excède jamais huit à neuf pieds.

4° Les lions marins sont indolents et fort lourds, et ils ne marquent que bien peu d'attachement pour leur progéniture; au contraire les ours marins sont très-vifs et donnent des preuves d'un grand amour pour leurs petits, par les soins qu'ils en prennent.

5° Enfin, quoique les lions et les ours marins soient souvent sur le même terrain et dans les

mêmes eaux, cependant ils y vivent toujours en troupes séparées et éloignées les unes des autres; et s'ils sont assez voisins pour se mêler quelquefois, ce n'est jamais pour s'habituer ensemble, et chacun rejoint bientôt sa famille.

LES LAMANTINS.[1]

Nous avons dit que la nature semble avoir formé les lamantins pour faire la nuance entre les quadrupèdes amphibies et les cétacées : ces êtres mitoyens placés au-delà des limites de chaque classe, nous paraissent imparfaits, quoiqu'ils ne soient qu'extraordinaires et anomaux; car en les considérant avec attention, l'on s'aperçoit bientôt qu'ils possèdent tout ce qui leur était nécessaire pour remplir la place qu'ils doivent occuper dans la chaîne des êtres.

Aussi les lamantins, quoique informes à l'extérieur, sont à l'intérieur très-bien organisés, et si l'on peut juger de la perfection d'organisation

(1) Voyez sur l'étymologie de ce nom *Lamantin*, ce que j'ai dit dans la note 1, page 205 de ce volume.

Manati, par les Hollandais; *Sea-cow*, par les Anglais; *Morskaia, Korowa*, par les Russes; *Manatée*, *Manatte*, par les Français; *Pezze-moulter* et *Piexe-molker* ou *Poisson-femme*, par les Portugais; *Ambira gulo*, *Pesien goni*, par les nègres du Congo; *Ngulla'umafa* ou la *Truie d'eau*, par d'autres nègres; et *Lereou*, par ceux du Sénégal; on a aussi donné au lamantin le nom de *Vache-marine*, parce qu'on a cru trouver dans la forme extérieure de sa tête, quelques rapports avec celle du bœuf, et que d'ailleurs il se nourrit aussi d'herbes; plusieurs voyageurs l'ont même appelé *Syrène*, et c'est peut-être en effet la véritable syrène des anciens, qui a donné lieu à tant de contes et de récits fabuleux.

par le résultat du sentiment, ces animaux seront peut-être plus parfaits que les autres à l'intérieur, car leur naturel et leurs mœurs semblent tenir quelque chose de l'intelligence et des qualités sociales; ils ne craignent pas l'aspect de l'homme, ils affectent même de s'en approcher et de le suivre avec confiance et sécurité; cet instinct pour toute société est au plus haut degré pour celle de leurs semblables; ils se tiennent presque toujours en troupes et serrés les uns contre les autres avec leurs petits au milieu d'eux, comme pour les préserver de tout accident; tous se prêtent dans le danger des secours mutuels; on en a vu essayer d'arracher le harpon du corps de leurs compagnons blessés (1), et souvent l'on voit les petits suivre de près le cadavre de leurs mères jusqu'au rivage, où les pêcheurs les amènent en les tirant avec des cordes (2); ils montrent autant de fidélité dans leurs amours que d'attachement à leur société; le mâle n'a communément qu'une seule femelle qu'il accompagne constamment avant et après leur union; ils s'accouplent dans l'eau, la femelle renversée sur le dos, car ils ne viennent jamais à terre, et ne peuvent même se traîner dans la vase; ils ont le trou ovale du cœur ouvert, et par conséquent la femelle peut rester sous l'eau pendant la copulation.

---

(1) Voyez ci-après l'article du Lamantin du Kamtschatka.

(2) Voyez Dutertre, Histoire des Antilles.

Ces animaux ne se trouvent pas dans les hautes mers à une grande distance des terres, ils habitent au voisinage des côtes et des îles, et particulièrement sur les plages qui produisent les *Fucus* et les autres herbes marines dont ils se nourrissent; leur chair et leur graisse sont également bonnes à manger, et c'est par cette raison qu'on leur fait une guerre cruelle, et que l'espèce en est diminuée sur la plupart des côtes où les hommes se sont habitués en nombre.

Nous connaissons quatre ou cinq espèces de lamantins; tous ont la tête très-petite, le cou fort court, le corps épais et très-gros jusqu'à l'endroit où commence la queue, et allant ensuite en diminuant de plus en plus jusqu'à l'origine de la pinne ou nageoire qui termine cette queue en forme d'un éventail étendu dans le sens horizontal; les yeux sont très-petits et ordinairement situés à égale distance, entre les trous auditifs et l'extrémité du museau; ces trous qui leur servent d'oreilles, sont indiqués par deux petites ouvertures qu'on ne peut apercevoir qu'au moyen d'une inspection attentive; la peau du corps est raboteuse, très-épaisse, et dans quelques espèces elle est parsemée de poils rares; la langue est étroite, d'une moyenne longueur, et assez menue relativement au volume du corps; la verge est placée dans un fourreau adhérent à la peau du ventre qui s'étend jusqu'au nombril; les femelles ont la vulve assez grande avec un clitoris

apparent; cette partie n'est pas située comme dans les autres animaux, au-dessous mais au-dessus de l'anus; elles ont les mamelles placées sur la poitrine et très-proéminentes dans le temps de la gestation et de l'allaitement de leurs petits, mais dans tout autre temps elles ne sont apparentes que par leurs boutons.

Voilà les caractères généraux et communs à tous les lamantins, mais il y en a de particuliers par lesquels on peut distinguer les espèces; par exemple, le grand lamantin de Kamtschatka manque absolument de doigts et d'ongles dans les deux mains ou nageoires; il manque aussi de dents; et n'a dans chaque mâchoire qu'un os fort et robuste qui lui sert à broyer les aliments: au contraire les lamantins d'Amérique et d'Afrique ont des doigts et des ongles, et des dents molaires dans le fond de la gueule.

LE GRAND LAMANTIN

DE KAMTSCHATKA.

Stellère boréale, *Stellerus borealis*, Cuv., Desm.; *Trichecus Manatus*, var. *borealis*, Gmel.; *Rytina borealis*, Illig.

Cette espèce se trouve en assez grand nombre dans les mers orientales au-delà de Kamtschatka, surtout aux environs de l'île Bering, où M. Steller en a décrit et même disséqué quelques individus(1). Ce grand lamantin paraît aimer les plages vaseuses des bords de la mer; il se tient aussi volontiers à l'embouchure des rivières, mais il ne les remonte pas pour se nourrir de l'herbe qui croît sur leurs bords, car il habite constamment les eaux salées ou saumâtres; il diffère donc à cet égard du petit lamantin de la Guyane et de celui du Sénégal, comme il en diffère aussi par la grandeur du corps; ses mains ou bras ne peuvent lui servir à marcher sur la terre, et ne lui sont utiles que pour nager. « J'ai vu, dit M. Steller, au reflux de la marée, un de ces animaux à sec, il lui fut impossible de se mouvoir pour regagner

(1) Celui dont il est ici question a été décrit par ce voyageur dans les Novi commentarii Academiæ Petropol., tom. II, 1751; et tué à l'île de Bering le 12 juillet 1742.

le rivage, et on le tua sur la plage à coups de haches et de perches. »

Ces grands lamantins que l'on voit en troupe autour de l'île Bering, sont si peu farouches qu'ils se laissent approcher et toucher avec la main; ils veillent si peu à leur sûreté, qu'aucun danger ne les émeut, et qu'à peine lèvent-ils la tête hors de l'eau (1) lorsqu'ils sont menacés ou frappés, surtout dans le temps qu'ils prennent leur nourriture, il faut les frapper très-rudement pour qu'ils prennent le parti de s'éloigner; mais un moment après on les voit revenir au même lieu, et ils semblent avoir oublié le mauvais traitement qu'ils viennent d'essuyer; et si la plupart des voyageurs ne disaient pas à-peu-près la même chose des autres espèces de lamantins, on croirait que ceux-ci ne sont si confiants et si peu sauvages autour de l'île déserte de Bering, que parce que l'expérience ne leur a pas encore appris ce qu'il en coûte à tous ceux qui se familiarisent avec l'homme (2).

Chaque mâle ne paraît s'attacher qu'à une seule femelle, et tous deux sont ordinairement accom-

---

(1) Kracheninnikow, Histoire de Kamtschatka; Lyon, 1767, tome I, page 317.

(2) « Les loutres-marines (saricoviennes), les phoques, les isatis de l'île « de Bering, ne connaissant pas l'homme, dit M. Steller, n'en avaient « nulle crainte, et ces mêmes animaux sont très-farouches au contraire « sur les côtes de Kamtschatka, parce qu'ils ont éprouvé la puissance de « l'homme, dont la seule odeur les fait fuir. » Novi commentarii Academiæ Petropol., tome II, 1751.

pagnés ou suivis d'un petit de la dernière portée, et d'un autre plus grand de la portée précédente; ainsi dans cette espèce le produit n'est que d'un; et comme le temps de la gestation est d'environ un an (1), on peut en inférer que les jeunes ne quittent leurs père et mère, que quand ils sont assez forts pour se conduire eux-mêmes, et peut-être assez âgés pour devenir à leur tour les chefs d'une nouvelle famille.

Ces animaux s'accouplent au printemps, et plus souvent vers le déclin du jour qu'à toute autre heure; ils profitent cependant des moments où la mer est la plus tranquille, et préludent à leur union par des signes et des mouvements qui annoncent leurs désirs : la femelle nage doucement, en faisant plusieurs circonvolutions comme pour inviter le mâle, qui bientôt s'en approche, la suit de très-près, et attend impatiemment qu'elle se renverse sur le dos pour le recevoir; dans ce moment il la couvre avec des mouvements très-vifs; ils sont non seulement susceptibles des sentiments d'un amour fidèle et mutuel, mais aussi d'un fort attachement pour

---

(1) A en juger par ce que dit M. Kracheninnikow (Histoire du Kamtschatka, tome I, page 316), il semblerait que le temps de la gestation ne devrait être que de huit ou neuf mois, car il assure que les femelles mettent bas en automne, et qu'elles s'accouplent au printemps; mais comme M. Steller a observé long-temps ces animaux à l'île de Bering, et qu'il les a très-bien décrits, nous croyons devoir adopter son témoignage, et prononcer d'après son récit, que dans l'espèce de ce lamantin, le temps de la gestation est en effet d'environ un an.

leur famille et même pour leur espèce entière; ils se donnent des secours réciproques lorsqu'ils sont blessés; ils accompagnent ceux qui sont morts, et que les pêcheurs traînent au bord de la mer. « J'ai vu, dit M. Steller, l'attachement de ces animaux l'un pour l'autre, et surtout celui du mâle pour sa femelle; en ayant harponné une, le mâle la suivit à mesure qu'on l'entraînait au rivage, et les coups qu'on lui donnait de toutes parts, ne purent le rebuter; il ne l'abandonna pas même après sa mort, car le lendemain, comme les matelots allaient pour mettre en pièces la femelle qu'ils avaient tuée la veille, ils trouvèrent le mâle au bord de la mer qui ne l'avait pas quittée (1). »

On harponne les lamantins d'autant plus aisément qu'ils ne s'enfoncent presque jamais en entier sous l'eau; mais il est plus aisé d'avoir les adultes que les petits ou les jeunes, parce que ces derniers nagent beaucoup plus vîte, et que souvent ils s'échappent en laissant le harpon teint de leur sang ou chargé de leur chair. Le harpon, dont la pointe est de fer, est attaché à une longue corde, quatre ou cinq hommes se mettent sur une barque, le premier qui est en avant tient et lance le harpon, et lorsqu'il a frappé et percé le lamantin, vingt-cinq ou trente hommes qui tiennent l'extrémité de la corde sur le rivage, tâchent de

(1) Novi commentarii Academiæ Petropol., tom. II, ann. 1751.

le tirer à terre; ceux qui sont sur la barque tiennent aussi une corde qui est attachée à la première, et ils ne cessent de tirer l'animal jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait hors de l'eau.

Le lamantin rend beaucoup de sang par ses blessures; « et j'ai remarqué, dit M. Steller, que le sang jaillissait comme une fontaine, et qu'il s'arrêtait dès que l'animal avait la tête plongée dans l'eau; mais que le jet se renouvelait toutes les fois qu'il l'élevait au-dessus pour respirer; d'où j'ai conclu que dans ces animaux, comme dans les phoques, le sang avait une double voie de circulation; savoir, sous l'eau par le trou ovale du cœur, et dans l'air par le poumon (1). »

Les *Fucus* et quelques autres herbes qui croissent dans la mer, sont la seule nourriture de ces animaux; c'est avec leurs lèvres, dont la substance est très-dure, qu'ils coupent la tige des herbes; ils enfoncent la tête dans l'eau pour les saisir, et ne la relèvent que pour rendre l'air et en prendre de nouveau; en sorte que pendant qu'ils mangent, ils ont toujours la partie antérieure du corps dans l'eau, la moitié des flancs et toute la partie postérieure au-dessus de l'eau; lorsqu'ils sont rassasiés, ils se couchent sur le dos, sans sortir de l'eau, et dorment dans cette situation fort profondément (2); leur peau qui est continuellement lavée,

(1) Novi commentarii Academiæ Petropol., tom. II, 1751.

(2) Kracheninnikow, Histoire de Kamtschatka, tome I, page 318.

n'est pas plus nette, elle produit et nourrit une grande quantité de vermine que les mouettes et quelques autres oiseaux viennent manger sur leur dos. Au reste, ces lamantins qui sont très-gras au printemps et en été, sont si maigres en hiver, qu'on voit aisément sous la peau le dessin de leurs vertèbres et de leurs côtes; et c'est dans cette saison qu'on en rencontre quelques-uns qui ont péri entre les glaces flottantes.

La graisse épaisse de plusieurs pouces, enveloppe tout le corps de l'animal; lorsqu'on l'expose au soleil, elle y prend la couleur jaune du beurre; elle est de très-bon goût et même de bonne odeur, on la préfère à celle de tous les quadupèdes, et la propriété qu'elle a d'ailleurs de pouvoir être conservée long-temps, même pendant les chaleurs de l'été, lui donne encore un plus grand prix; on peut l'employer aux mêmes usages que le beurre et la manger de même, celle de la queue surtout est très-délicate, elle brûle aussi très-bien sans odeur forte ni fumée désagréable; la chair a le goût de celle du bœuf, seulement elle est moins tendre, et exige une plus longue cuisson, surtout celle des vieux qu'il faut faire bouillir long-temps pour la rendre mangeable.

La peau est une espèce de cuir d'un pouce d'épaisseur, plus ressemblant à l'extérieur à l'écorce rude d'un arbre qu'à la peau d'un animal; elle est de couleur noirâtre et sans poil; il y a seulement

quelques soies rudes et longues autour des nageoires, autour de la gueule et dans l'intérieur des narines, ce qui doit faire présumer que le lamantin ne les a pas aussi souvent ni aussi longtemps fermées que les phoques, dont l'intérieur des narines est dénué de poil; cette peau du lamantin est si dure, surtout lorsqu'elle est sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache. Les Tschutchis s'en servent pour faire des nacelles, comme d'autres peuples du Nord en font avec la peau des grands phoques.

Le lamantin décrit par M. Steller, pesait deux cents *puds* de Russie, c'est-à-dire environ huit milliers; sa longueur était de vingt-trois pieds; la tête fort petite en comparaison du corps, est de figure oblongue, elle est aplatie au sommet, et va toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité du museau qui est rabattue, de manière que la gueule se trouve tout-à-fait au-dessous (1); l'ouverture en est petite et environnée de doubles lèvres, tant en haut qu'en bas; les lèvres supérieures et inférieures externes sont spongieuses, épaisses et très-gonflées; l'on voit à leur surface un grand nombre de tubercules, et c'est de ces tubercules que sortent des soies blanches ou moustaches de quatre ou cinq pouces de longueur : ces lèvres

(1) Clusius et Hernandès qui ont donné la description du lamantin des Antilles, ne paraissent pas l'avoir bien observé, car il n'a pas la tête telle qu'ils la représentent, mais assez semblable à celle de ce lamantin de Kamtschatka.

font les mêmes mouvements que celles des chevaux lorsque l'animal mange; les narines qui sont situées vers l'extrémité du museau, ont un pouce et demi de longueur, sur autant de largeur environ quand elles sont entièrement ouvertes (1).

La mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure; mais ni l'une ni l'autre ne sont garnies de dents, il y a seulement deux os durs et blancs, dont l'un est fixé au palais supérieur et l'autre à la mâchoire inférieure; ces os sont criblés de plusieurs petits trous, leur surface extérieure est néanmoins solide et crénelée de manière que la nourriture se broye entre ces deux os en assez peu de temps.

Les yeux sont fort petits et sont situés précisément dans les points milieux, entre l'extrémité du museau et les petits trous qui tiennent lieu d'oreilles; il n'y a point de sourcils, mais dans le grand angle de chaque œil il se trouve une membrane cartilagineuse en forme de crête qui peut, comme dans la loutre marine (saricovienne), couvrir le globe de l'œil en entier, à la volonté de l'animal.

Il n'y a point d'oreilles externes, ce ne sont que deux trous de figure ronde, si petits que l'on pourrait à peine y faire entrer une plume à écrire; et comme ces conduits auditifs ont échappé à l'œil de la plupart des voyageurs, ils ont cru que les

(1) Kracheninnikow, Histoire du Kamtschatka, tom. I, page 314.

lamantins étaient sourds, d'autant qu'ils semblent être muets, car M. Steller assure que ceux de Kamtschatka ne font jamais entendre d'autre bruit que celui de leur forte respiration; cependant Kracheninnikow dit qu'il brait ou qu'il beugle (1), et le P. Magnien de Fribourg (2) compare le cri du lamantin d'Amérique à un petit mugissement.

Dans le lamantin de Kamtschatka, le cou ne se distingue presque pas du corps, il est seulement un peu moins épais auprès de la tête que sur le reste de sa longueur; mais un caractère singulier par lequel cet animal diffère de tous les autres animaux terrestres ou marins, c'est que les bras qui partent des épaules auprès du cou, et qui ont plus de deux pieds de longueur, sont formés et articulés comme le bras et l'avant-bras dans l'homme; cet avant-bras du lamantin finit avec le métacarpe et le carpe, sans aucun vestige de doigts ni d'ongles; caractères qui éloignent encore cet animal de la classe des quadrupèdes; le carpe et le métacarpe sont environnés de graisse et d'une chair tendineuse, recouverte d'une peau dure et cornée.

On a compté soixante vertèbres dans ce lamantin, et la queue commence à la vingt-sixième et continue par trente-cinq autres; en sorte que le tronc du corps n'en a que vingt-cinq; le lamantin

(1) Histoire du Kamtschatka, tome I, page 321.

(2) Extrait d'un manuscrit traduit de l'espagnol, par M. de la Condamine.

des Antilles en a cinquante-deux, depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue; dans un fœtus de lamantin de la Guyane, il y en avait vingt-huit dans la queue, seize dans le dos et six dans le cou, en tout cinquante (1) : ainsi en supposant qu'il y eût sept vertèbres dans le cou du lamantin des Antilles, il en aurait en tout cinquante-neuf; la queue va toujours en diminuant de grosseur, et sa forme extérieure est plutôt carrée qu'aplatie; dans celui de Kamtschatka, elle est terminée par une pinne épaisse et très-dure qui s'élargit horizontalement, et dont la substance est à-peu-près pareille à celle du fanon de la baleine.

Le membre du mâle qui ressemble beaucoup à celui du cheval, mais dont le gland est encore plus gros, a deux pieds et demi de longueur; il est situé dans un fourreau adhérent à la peau du ventre et il s'étend jusqu'au nombril; dans la femelle la vulve est située à huit pouces de distance au-dessus de l'anus; le clitoris est apparent, il est presque cartilagineux et long de six lignes; les deux mamelles sont placées sur la poitrine, elles ont environ six pouces de diamètre dans le temps de la gestation, et tant que la mère allaite son petit; mais dans tout autre temps elles n'ont que l'apparence d'une grosse verrue ou d'un simple bouton; le lait est gras et d'un goût à-peu-près semblable à celui de la brebis.

---

(1) Voyez l'article du Lamantin, page 213.

Dimensions du Lamantin tué dans l'île de Bering, le 12 juillet 1742, réduites au pied-de-roi de France.

	pi.	po.	li.
Longueur du corps entier, depuis la lèvre supérieure jusqu'à l'extrémité de la queue.......	23	1	6
Longueur depuis l'extrémité de la lèvre supérieure aux narines..........................	0	7	6
Du milieu du nez à l'angle de l'œil............	1	0	7
Largeur de l'œil entre ses deux angles........	0	0	7½
Distance entre les yeux.....................	1	4	3
Largeur et hauteur des narines..............	0	2	3
De l'extrémité de la lèvre supérieure au coin de la gueule...........................	1	2	0
De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'épaule.	4	0	9
De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'orifice de la vulve...........................	15	2	0
De la lèvre inférieure au sternum.............	4	2	8
Diamètre de la gueule, pris au coin de son ouverture..............................	1	6	9
Circonférence de la tête à l'endroit des narines.	2	5	1
Circonférence de la tête aux yeux............	3	9	0
Hauteur du museau à son extrémité...........	0	7	9½
Circonférence du corps aux épaules..........	11	3	0
Circonférence du cou, prise à la nuque.........	6	4	11
Circonférence du corps à l'abdomen...........	19	0	9
Circonférence de la queue à l'insertion de la pinne	4	4	6
Distance entre l'anus et la vulve..............	0	7	6
Longueur de la vulve.......................	0	9	6½
Distance entre les deux extrémités des deux cornes de la queue...........................	6	1	2
Longueur de la tête, depuis les narines jusqu'à l'occiput, prise sur le squelette............	2	1	3
Longueur de la tête à l'occiput..............	0	9	9
Longueur de l'os de l'épaule.................	1	1	6

	pi.	po.	lig.
Longueur de l'os du bras	0	11	5
Largeur ou plutôt longueur de l'estomac	3	6	3
Longueur totale des intestins, depuis la gorge jusqu'à l'anus, quatre cent soixante-six pieds trois pouces, c'est-à-dire, vingt fois aussi longs que le corps entier de l'animal	466	3	0
Hauteur du cœur	1	8	6
Largeur du cœur	1	11	6
Longueur des reins	2	6	0
Largeur des reins	1	4	11
Longueur de la langue	0	11	3
Largeur de la langue	0	2	3

LE GRAND LAMANTIN
DES ANTILLES.

Le LAMANTIN D'AMÉRIQUE, *Manatus americanus*, CUV.; *Trichecus manatus*, Linn., Gmel., Erxleb.

NOUS appelons cette espèce *le grand Lamantin des Antilles*, parce qu'elle paraît se trouver encore aujourd'hui aux environs de ces îles, quoiqu'elle y soit néanmoins devenue rare depuis qu'elles sont bien peuplées. Ce lamantin diffère de celui de Kamtschatka par les caractères suivants; la peau rude et épaisse n'est pas absolument nue, mais parsemée de quelques poils qui sont de couleur d'ardoise ainsi que la peau (1); il a dans les mains cinq ongles apparents (2), assez semblables à ceux de l'homme; ces ongles sont fort courts (3); il a de plus, non seulement une callosité osseuse au-devant de chaque mâchoire, mais encore trente-deux dents molaires au fond de la

(1) La peau du lamantin des Antilles est épaisse, ridée en quelques endroits, et parsemée de petits poils; étant sèche, elle peut servir de rondache impénétrable aux flèches des Indiens. Histoire naturelle et morale des Antilles, page 178.

(2) Hist. mex., page 323 et suivantes.

(3) Voyez Clusius.

gueule (1); et au contraire, il paraît certain que dans le lamantin de Kamtschatka, la peau est absolument dénuée de poil, les mains sans phalanges ni doigts ni ongles, et les mâchoires sans dents: toutes ces différences sont plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes et séparées; ces lamantins sont d'ailleurs très-différents par les proportions et par la grandeur du corps; celui des Antilles est moins grand que celui de Kamtschatka; il a aussi le corps moins épais; sa longueur n'est que de douze, quatorze, quinze, dix-huit et rarement de vingt pieds, à moins qu'il ne soit très-âgé; celui qui est décrit dans le nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, imprimé à Paris en 1722, n'avait que huit pieds de circonférence, sur quatorze de longueur, tandis que le lamantin de Kamtschatka, dont nous venons de parler, avait environ dix-huit pieds de circonférence, et vingt-trois pieds quelques pouces de longueur. Malgré toutes ces différences, ces deux espèces de lamantin se ressemblent par tout le reste de leur conformation; ils ont aussi les mêmes habitudes naturelles, tous deux également aiment la société de leur espèce, et sont d'un naturel doux, tranquille et confiant; ils semblent ne pas craindre la présence de l'homme.

On voit les lamantins des Antilles toujours en

---

(1) Voyez Oexmelin; Histoire des Aventuriers, tome XII, page 134 et suivantes.

troupes dans le voisinage des côtes et quelquefois aux embouchures des rivières, et c'est probablement ce qui a fait dire à Oviedo (1) et à Gomara (2), qu'ils fréquentaient aussi bien les eaux des fleuves que celles de la mer; cependant ce fait ne paraît vrai que pour le petit lamantin dont nous parlerons dans la suite; et il paraît certain que les grands lamantins des Antilles, non plus que ceux de Kamtschatka ne remontent point les rivières, et se tiennent toujours dans les eaux salées et saumâtres.

Le grand lamantin des Antilles a, comme celui de Kamtschatka, le cou fort court, le corps très-gros et très-épais jusqu'à l'endroit où commence la queue qui va toujours en diminuant jusqu'à la pinne qui la termine; tous deux ont encore les yeux fort petits, et de très-petits trous au lieu d'oreilles; tous deux se nourrissent de fucus et d'autres herbes qui croissent dans la mer, et leur chair et leur graisse, lorsqu'ils ne sont pas trop vieux, sont également bonnes à manger; tous deux ne produisent qu'un seul petit, que la mère embrasse et porte souvent entre ses mains; elle l'allaite pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe. Cependant, selon Oviedo (3), le lamantin des An-

(1) Hist. Ind. occid., lib. XIII, cap. 10.

(2) Hist. gener., cap. XXXI.

(3) Hist. Ind. occident., lib. XIII, cap. 10.

tilles produirait deux petits : mais comme il paraît que dans cette espèce, ainsi que dans celle du lamantin de Kamtschatka, les petits ne quittent leurs mères que deux ou trois ans après leur naissance, il se pourrait que cet auteur ayant vu deux petits de portées différentes suivre la même mère, il en eût conclu qu'elles produisaient en effet deux petits à la fois.

LE GRAND LAMANTIN

DE LA MER DES INDES.

DUGONG DES INDES, *Halicore indicus*, Illig., Cuv., Desm.; *Trichecus Dugung*, Erxleb.; *Trichecus Dugong*, Gmel.

Nous avons rapporté (*page* 221 *de ce volume*), ce que les voyageurs Leguat et Dampier ont dit des lamantins qu'ils ont vus à l'île Rodrigue et aux Philippines, et qui nous paraissent avoir plusieurs rapports de ressemblances avec les grands lamantins des Antilles; cependant nous ne croyons pas qu'ils soient absolument de la même espèce, car il n'est guère possible que ces animaux aient fait la traversée de l'Amérique aux grandes Indes : l'on verra dans l'article suivant, les faits qui prouvent qu'ils ne peuvent voyager au loin ni parcourir les hautes mers (1).

(1) Cet animal, en effet très-différent des lamantins, est le type d'un genre particulier, nommé *Dugong*. DESM. 1828.

LE PETIT LAMANTIN[1]

D'AMÉRIQUE.

Le Lamantin d'Amérique, *Trichecus americanus*, Cuv.

Cette quatrième espèce plus petite que les trois précédentes, est en même temps plus nombreuse et plus répandue que la seconde dans les climats chauds du Nouveau-Monde; elle se trouve non seulement sur presque toutes les côtes, mais encore dans les rivières et les lacs qui se trouvent dans l'intérieur des terres de l'Amérique méridionale (1), comme sur l'Orénoque (2), l'Oyapoc, l'Amazone, etc. on les trouve aussi dans les rivières; et enfin dans la baie de Campèche et autour des petites îles qui sont au midi de celle de Cuba.

Les grands lamantins des Antilles ne quittent pas la mer, mais le petit lamantin préfère les eaux

(1) « A sept lieues de la ville (d'Ilhéos au Brésil), dans l'intérieur des « terres, on rencontre un lac d'eau potable long et large de trois lieues.... « dans lequel on trouve différentes espèces de poissons très-gros, surtout « des manatées qui pèsent environ huit cents livres. » Histoire générale des Voyages, tome XIV, page 230.

(2) Histoire de l'Orénoque, par le P. Gumilla.

douces et remonte dans les fleuves à mille lieues de distance de la mer (1); M. de la Condamine en a vu dans la rivière des Amazones jusqu'à la cataracte de Borja, au-dessus de laquelle il ne s'en trouve plus. Il paraît que ces petits lamantins d'Amérique fréquentent alternativement les eaux de la mer, et celles des fleuves selon qu'ils y trouvent de la pâture, mais ils habitent constamment sur les fonds élevés des côtes basses, et les rivières où croissent les herbes dont ils se nourrissent; on ne les rencontre jamais dans les endroits voisins des côtes escarpées où les eaux sont profondes (2), ni dans les hautes mers à de grandes distances des terres, car ils n'y pourraient vivre, puisqu'il ne paraît pas qu'ils mangent du poisson; ils ne fréquentent donc que les endroits qui produisent de l'herbe; et c'est par cette raison qu'ils ne peuvent traverser les grandes mers dont le fond ne produit point de végétaux, et où par conséquent ils périraient d'inanition : ainsi nous ne croyons pas que les lamantins de la mer des Indes et ceux des côtes du Sénégal, soient de même espèce que les lamantins d'Amérique petits ou grands.

Les voyageurs (3) s'accordent à dire que le pe-

(1) Voyage sur la rivière des Amazones, par M. de la Condamine.

(2) Voyage de Dampier, tome I, page 46 et suiv.

(3) Binet, Voyage à Cayenne, page 346; le P. Magnien de Fribourg; Manuscrit communiqué par M. de la Condamine; le P. Gumilla; Histoire de l'Orénoque.

tit lamantin d'Amérique, dont il est ici question, se nourrit non seulement des herbes qui croissent sous les eaux, mais qu'il broute encore celles qui bordent les rivages lorsqu'il peut les atteindre, en avançant sa tête sans sortir entièrement de l'eau, car il n'a pas plus que les autres lamantins la faculté de marcher sur la terre ni même de s'y traîner.

Les femelles, dans cette espèce, produisent ordinairement deux petits (1), au lieu que les grands lamantins n'en produisent qu'un; la mère porte ces deux petits sous chacun de ses bras et serrés contre ses mamelles, dont ils ne se séparent point quelque mouvement qu'elle puisse se donner, et lorsqu'ils sont devenus assez forts pour nager, ils la suivent constamment et ne l'abandonnent pas lorsqu'elle est blessée, ni même après sa mort, car ils persistent à l'accompagner lorsque les pêcheurs la tirent avec des cordes pour l'amener au rivage.

La peau de ces petits lamantins adultes, est, comme celle des grands, rude et fort épaisse; leur chair est aussi très-bonne à manger: on peut voir la description d'un de ces animaux dans notre ouvrage (*voyez ci-après, page* 367).

---

(1) Gumilla, Histoire de l'Orénoque.

LE PETIT LAMANTIN
DU SÉNÉGAL.

Le LAMANTIN DU SÉNÉGAL, *Manatus senegalensis*, Cuv., Desm.; *Trichecus manatus*, Linn., Gmel., Erxleb.

Nous avons donné (*page* 218 *de ce volume*), d'après M. Adanson, la description de ce petit lamantin du Sénégal, qui est de la même grandeur que celui de Cayenne, mais qui paraît en différer en ce qu'il a des dents molaires et quelques poils sur le corps; caractères qui suffisent pour le distinguer de celui d'Amérique, auquel les voyageurs ne donnent ni dents molaires ni poil sur le corps; ainsi nous présumons qu'on peut compter cinq espèces de lamantin : la première est le grand lamantin de Kamtschatka, qui, comme nous l'avons dit, surpasse tous les autres en grandeur, et qui n'a ni dents molaires ni ongles au bout des mains, ni poil sur le corps; la seconde, le grand lamantin des Antilles qui a des dents molaires, des ongles et quelques poils sur le corps, et dont la longueur n'est au plus que de dix-huit à vingt pieds, tandis que celle du lamantin de Kamtschatka est de plus de vingt-trois pieds; la troisième, le grand lamantin de la mer des Indes qui n'est pas encore bien

connu, mais qui doit être d'une espèce différente de celles du Kamtschatka et des Antilles, puisque ni l'une ni l'autre ne peut traverser les hautes mers parce qu'elles ne produisent point les herbes dont ces animaux se nourrissent; la quatrième, le petit lamantin de l'Amérique méridionale, qui fréquente également les eaux salées et les eaux douces, et diffère beaucoup des trois premiers par la grandeur, qui est de plus des deux tiers au-dessous; et la cinquième, le petit lamantin du Sénégal qui se trouve dans plusieurs fleuves de l'Afrique (1), comme le petit lamantin de la Guyane,

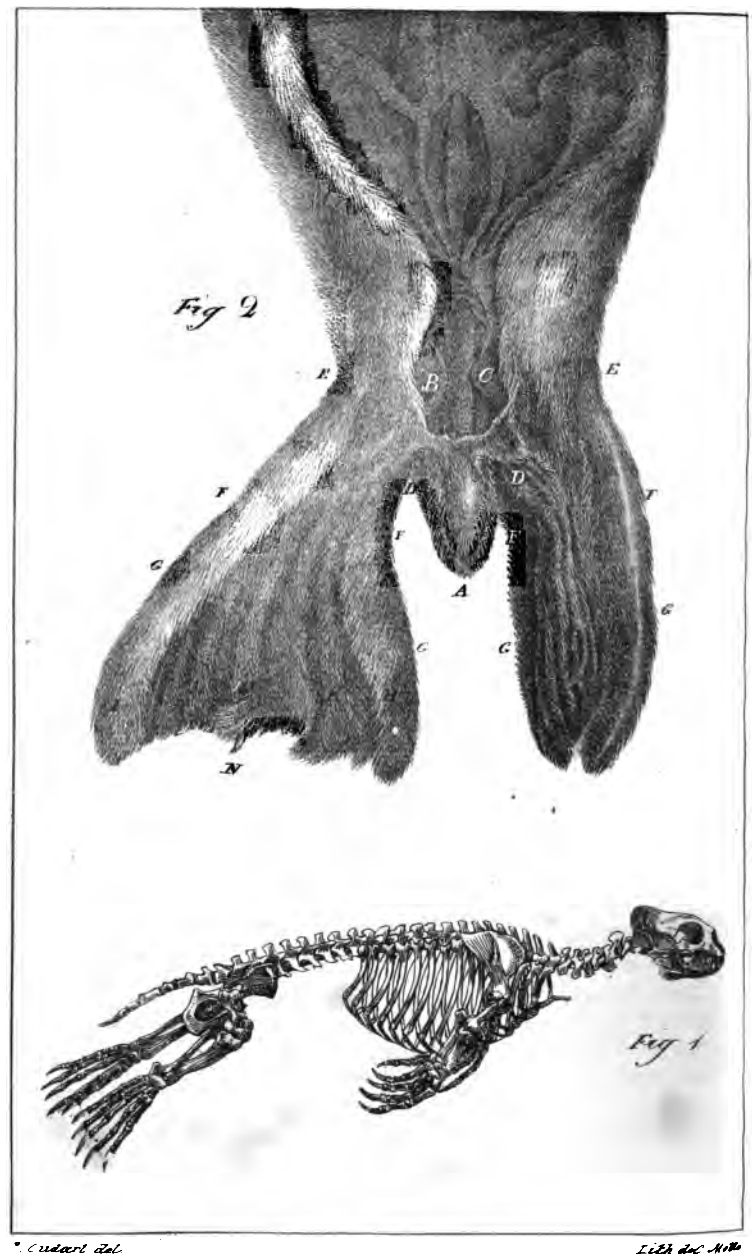
(1) On doit présumer que c'est le même animal que les voyageurs disent avoir vu dans quelques rivières du Congo, d'Angola, de Soffala, etc.; voici ce qu'ils ont écrit: « Les rivières de Congo et d'Angola, abondent en poissons de différentes espèces; celle de Zaire en « produit un fort remarquable.... La nature lui a donné deux mains, « et lui a formé le dos comme une targette; sa chair est fort bonne..... « il se nourrit de l'herbe qui croît sur les bords de la rivière, sans jamais « monter sur la rive; quelques-uns de ces poissons pèsent cinq cents « livres. » Histoire générale des Voyages, tome V, page 2. — « Ces animaux se trouvent dans les lacs, surtout dans ceux d'Angola, de Quihite et d'Angolon...... ils ont huit pieds de longueur et deux bras « avec des mains, dont les doigts sont cachés dans la chair.... leur tête « est ovale; ils ont les yeux petits, le nez plat, la bouche grande, sans « aucune apparence d'oreilles.... les parties naturelles du mâle ressem- « blent à celles du cheval; la femelle a deux mamelles bien formées. » Idem, ibidem. — « On prend les mêmes animaux vers Soffala, sur la « côte orientale d'Afrique; on les sale pour les provisions de la mer, et « on se trouve fort bien de cette nourriture lorsqu'elle n'a pas eu le « temps de vieillir; mais conservée long-temps, elle s'altère et devient « dangereuse pour ceux qui sont incommodés de quelque maladie véné- « rienne. » Idem, page 93. — « La manatée de la rivière de la Sierra- « Leona, a des dents au fond de la gueule.... ses yeux sont fort petits,

dans ceux de l'Amérique. Ces deux petites espèces diffèrent en ce que la première n'a point de dents, et que les trous auditifs sont plus grands que dans la seconde.

Voilà ce que j'ai pu recueillir de moins incertain au sujet des différentes espèces de lamantins, qui comme l'on voit ne sont pas encore parfaitement connues. Quelques voyageurs ont parlé des lamantins des Philippines, et M. Forster m'a dit en avoir vu aussi sur les côtes de la Nouvelle-Hollande; mais nous ignorons si ces espèces des Philippines et de la Nouvelle-Hollande peuvent se rapporter à celles dont nous venons de parler, ou si elles en diffèrent assez pour qu'on doive les regarder comme des espèces différentes (1).

« et à peine peut-on faire entrer un poinçon dans ses oreilles; fort près des « oreilles il y a deux larges nageoires de seize ou dix-huit pouces de lon- « gueur.... sa queue est fort large.... et la peau du corps est épaisse « d'un doigt.... Pour prendre cet animal, les nègres lui lancent un « harpon de fer au bout d'un manche de bois fort long: l'animal se sentant « blessé prend la fuite, mais le manche du harpon qui se fait voir souvent « au-dessus de l'eau, sert de guide pour le suivre de vue; lorsqu'il est « arrêté on s'en approche une seconde fois pour lui lancer d'autres dards, « et lorsqu'il est enfin épuisé, on l'amène au rivage. » Histoire générale des Voyages, tome III, page 240 et suivantes. — « La chair de ces « animaux est délicate... les meilleures parties sont celles qui approchent « du ventre et des mamelles; le lard a plusieurs pouces d'épaisseur et ne le « cède point à celui du porc.... Lemaire prétend qu'il y a plus de laman- « tins dans la rivière du Sénégal, que dans la Gambra, et qu'ils n'y sont « que de la grosseur du marsouin. » Idem, page 316. « Il y a aussi des « lamantins sur la côte d'Or. » Idem, tome IV, page 261.

(1) Ces animaux appartiennent à l'espèce du *Dugong*. Desm. 1827.



. Oudart del. Lith de C. Motte

1 Squelette du Phoque commun. 2 Pied.s postérieurs du Phoque commun.

DESCRIPTION
DU PHOQUE.[1]

Le Phoque (*pl.* 394, *fig.* 1) est couvert de poil, et il ressemble aux autres quadrupèdes par la forme de la tête, de la queue (*A*, *pl.* 395, *fig.* 2), et de plusieurs parties du corps; mais il en diffère beaucoup par la conformation des jambes et des pieds; la partie antérieure de la tête a beaucoup de rapport à celle de la loutre, car le museau est large et plat, et le nez est peu saillant: on voit à peine les oreilles, elles ne sont marquées que par un très-petit tubercule qui s'élève sur le bord antérieur de leur orifice; elles se trouvent à-peu-près sur le milieu de la longueur de la tête; les yeux sont placés plus près des oreilles que du bout du museau. Cet animal a la partie postérieure de la tête très-grosse, et le sommet aplati depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput, qui est rond; le col est court, il était bien dis-

(1) Les articles de Buffon sur les divers phoques, morses et lamantins, ayant paru à différentes époques, et souvent ces articles traitant à-la-fois de plusieurs de ces animaux, il nous a été impossible de bien séparer l'histoire de chacun, comme nous l'avons fait pour les autres dans le courant de cette édition; aussi avons-nous été embarrassés sur la véritable place que devaient occuper les descriptions de Daubenton qui leur sont relatives, et ne sommes-nous sorti de cette difficulté qu'en les plaçant comme par appendice à la fin de ce volume, après tous les articles de Buffon. Il sera d'ailleurs facile de rapporter chacune de ces descriptions à l'animal auquel elle appartient. Desm. 1828.

tingué de la tête et des épaules dans l'individu qui a servi de sujet pour cette description ; la poitrine est plus grosse que le ventre ; il ne paraît à l'extérieur ni hanches ni cuisses ; on voit de chaque côté de l'extrémité du corps une éminence formée par le genou ; les jambes s'étendent en arrière sous la peau, et les talons (*B C*) se trouvent de chaque côté de l'anus et de l'origine de la queue ; le corps est plus mince dans cet endroit que dans aucun autre ; il a en général une figure conique, car il diminue de grosseur depuis la poitrine jusqu'à l'anus ; la queue a peu de longueur, elle est plate en dessus et en dessous à l'extrémité.

Les bras et l'avant-bras sont courts et cachés sous la peau de la poitrine ; le poignet est saillant au-dehors, les doigts sont dans une membrane qui sert de nageoire, et on ne les distingue que par les ongles qui sont longs, presque cylindriques et de couleur noire sur la face extérieure, et grise sur l'intérieure ; il y a cinq doigts, le premier est le plus long, et les autres sont successivement plus courts jusqu'au dernier qui est le plus petit de tous ; le tarse (*DE*, *pl.* 395, *fig.* 2) et le métatarse (*F F*) sont gros et allongés et presque cylindriques ; les pieds de derrière (*G G*) ont cinq doigts comme les pieds de devant, mais ils sont plus grands et enveloppés dans une membrane qui est par conséquent plus étendue que celle des pieds de devant ; le premier doigt (*H*) de ceux de derrière est le plus long et le plus gros ; le cinquième (*I*) a un peu moins de longueur ; le second (*K*) et le quatrième (*L*) sont plus courts que le cinquième (*I*) et plus longs que le troisième (*M*), qui est le plus petit des cinq ; les ongles (*N*) ne diffèrent de ceux des pieds de devant qu'en ce qu'ils sont plus

petits; les nageoires des pieds de devant étant étendues ont quatre pouces et demi de largeur, et celles des pieds de derrière neuf pouces et demi.

Les poils sont courts, fins, roides et couchés en arrière; ceux de l'individu qui a servi de sujet pour cette description, adhéraient les uns aux autres par une sorte de mucilage ou de colle; cependant ils étaient secs et luisants, ils avaient une couleur brune ou noirâtre sur la plus grande partie de leur longueur, depuis la racine jusqu'à la pointe qui était d'un gris-jaunâtre; cette couleur paraissait seule sur toutes les parties du corps, excepté sur l'occiput et le long de la face supérieure du cou et du dos, où l'on voyait du noir.

Il y avait de chaque côté du museau une moustache composée sur le devant du museau de soies noires, ou en partie blanches et en partie noires; au-delà de ces soies, il s'en trouvait d'autres beaucoup plus grosses et plus longues, et blanches en entier; elles étaient plates, et pour ainsi dire noueuses, comme les antennes des insectes appelés *Capricornes:* il y avait aussi de pareilles soies au-delà de l'angle antérieur de l'œil; les plus longues soies des moustaches avaient trois pouces et demi.

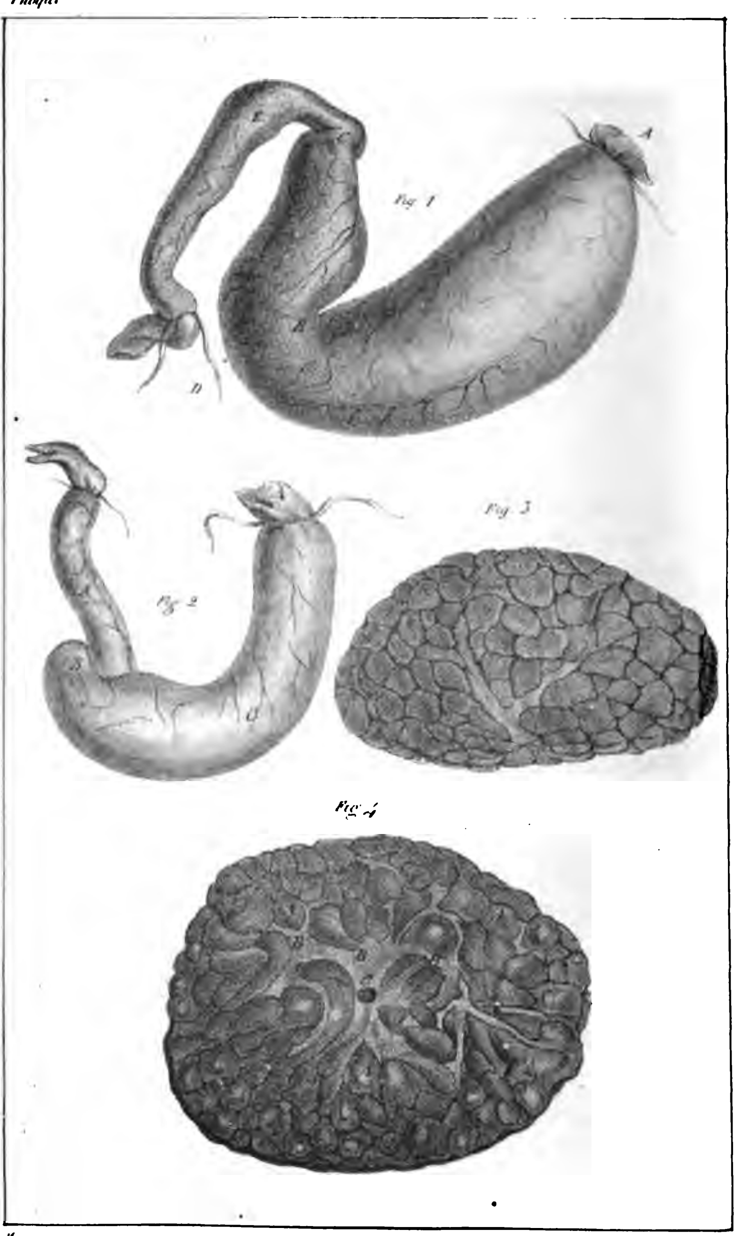
	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus......	2	8	0
Longueur jusqu'au bout des pieds de derrière...	3	3	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput........................	0	6	6
Circonférence du bout du museau.............	0	6	0
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux..................................	0	9	0
Contour de l'ouverture de la bouche..........	0	5	8
Distance entre les deux naseaux..............	0	0	3½

	pi.	po.	lig.
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	2	3
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	0	11
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	9
Ouverture de l'œil	0	0	5
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite	0	1	7
Circonférence de la tête prise au-dessus des oreilles à l'endroit le plus gros	1	1	3
Longueur des oreilles	0	0	3
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	0	7
Distance entre les deux oreilles	0	3	5
Longueur du cou	0	4	0
Circonférence du cou	1	0	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	1	6	0
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	1	9	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière	1	4	0
Longueur du tronçon de la queue	0	3	4
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	0	3	4
Circonférence du poignet	0	5	6
Circonférence du métacarpe	0	5	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	4	1
Circonférence du métatarse	0	6	0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	9	0
Largeur du pied de devant	0	2	8
Largeur du pied de derrière	0	3	2
Longueur des plus grands ongles	0	0	10½
Largeur à la base	0	0	2½

Ce [illegible] pesoit vingt-six livres; en détachant de la peau le pannicule charnu, il s'est trouvé sous le

	pi.	po.	lig.
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	o	2	3
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	o	o	11
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	o	o	9
Ouverture de l'œil	o	o	5
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite	o	1	7
Circonférence de la tête prise au-dessus des oreilles à l'endroit le plus gros	1	1	3
Longueur des oreilles	o	o	3
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	o	o	7
Distance entre les deux oreilles	o	3	5
Longueur du cou	o	4	o
Circonférence du cou	1	o	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	1	6	o
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	1	9	o
Circonférence prise devant les jambes de derrière	1	4	o
Longueur du tronçon de la queue	o	3	4
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	o	3	4
Circonférence du poignet	o	5	6
Circonférence du métacarpe	o	5	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	o	4	1
Circonférence du métatarse	o	6	o
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	o	9	o
Largeur du pied de devant	o	2	8
Largeur du pied de derrière	o	3	2
Longueur des plus grands ongles	o	o	10½
Largeur à la base	o	o	2½

Ce phoque pesait vingt-six livres; en détachant de la peau le pannicule charnu, il s'est trouvé sous le



Meunier del.

scalpel des poils roides et durs qui tenaient à l'un et à l'autre, et qui étaient rangés comme des fibres musculaires.

A l'ouverture de l'abdomen, les viscères se sont trouvés situés comme dans les autres quadrupèdes; l'épiploon était très-court, fort mince et placé derrière l'estomac; le foie s'étendait beaucoup plus à droite qu'à gauche, et l'artère hépatique était fort apparente le long du ligament suspensoir du foie jusqu'au nombril; l'estomac se trouvait dans le milieu de la région épigastrique, il était courbé en arc de cercle dont la convexité se trouvait en arrière et les deux extrémités en avant; le pylore terminait celle du côté droit.

Le canal intestinal s'étendait en arrière sous l'estomac vers son extrémité postérieure, dans cet endroit le canal intestinal se recourbait, et ensuite il se prolongeait en avant jusque contre le pylore, il faisait plusieurs petites circonvolutions sous l'estomac, dans la région ombilicale, dans le côté gauche, dans le côté droit, dans les régions iliaques et dans l'hypogastrique; enfin, il s'étendait en avant depuis la région hypogastrique jusqu'à l'endroit du pylore où se trouvait le cœcum; le colon était fort court, il formait sous l'estomac un petit arc dont la convexité était tournée en avant.

L'estomac (*pl.* 396, *fig.* 1) différait de celui des autres animaux par sa forme, il n'avait point de grand cul-de-sac; l'œsophage aboutissait à l'extrémité gauche (*A*) de cet estomac, qui était fort long à proportion de sa grosseur; il n'avait point de courbure dans la partie qui s'étendait depuis l'œsophage (*A*) jusqu'à l'angle (*B*)

que formait la partie droite comme dans les estomacs de la plupart des quadrupèdes; cet angle était bien marqué, et le reste de la partie droite qui se trouvait entre l'angle (*B*) et le pylore (*C*) était longue et avait peu de diamètre; la courbure que l'on appelle la *grande courbure* dans l'estomac de l'homme, et qui y est en effet très-apparente, avait peu de convexité dans l'estomac du phoque depuis la courbure (*D*), qui se trouvait derrière l'angle (*B*) jusqu'à l'œsophage (*A*).

Les intestins grêles avaient tous à-peu-près la même grosseur, cependant la portion la plus grosse (*E*) se trouvait dans le duodenum et la plus petite (*A*, *fig.* 2.) dans l'ileum; le cœcum (*B*) était fort court et arrondi par le bout; la première portion (*C*) du colon avait le plus de diamètre; la grosseur de cet intestin était moindre dans le reste de son étendue et égale à celle du rectum, excepté près de l'anus où le rectum était plus gros que le colon à son origine.

Le foie était très-grand, mais il avait à proportion moins d'épaisseur que de longueur et de largeur; les lobes étaient fort longs et pointus par l'extrémité; il y en avait quatre, deux à droite, un à gauche en entier, et le quatrième dans le milieu: celui-ci était divisé en trois parties par deux scissures; le ligament suspensoir se trouvait dans l'une des scissures, et la vésicule du fiel dans l'autre qui était à droite de la première; le lobe gauche et le lobe inférieur et antérieur du côté droit avaient à-peu-près autant de grosseur l'un que l'autre; le lobe supérieur et postérieur du côté droit était le plus petit de tous, et il avait à sa racine un appendice bien marqué. Lorsque M. Perrault a compté six lobes

dans le foie du phoque(1), il a sans doute pris les trois portions du lobe moyen pour trois lobes particuliers, puisqu'il dit que la vésicule du fiel était placée entre deux lobes; mais je ne comprends pas comment on a pu trouver dix lobes dans le foie du phoque; car en prenant encore l'appendice du petit lobe droit pour un lobe particulier, il n'y aurait que sept lobes en tout; ce foie avait une couleur rougeâtre, il pesait une livre sept onces et un gros; la vésicule du fiel était d'une grandeur proportionnée à celle du foie, et elle avait une figure oblongue et irrégulière.

La rate se trouvait placée transversalement de droite à gauche sur l'estomac, elle avait à-peu-près la même largeur dans toute sa longueur, elle était d'une couleur rougeâtre et plus foncée que celle du foie : elle pesait sept gros et dix-huit grains.

Le pancréas était fort grand, très-épais, très-compacte et de couleur de chair; il avait une figure irrégulière et oblongue; son extrémité droite était plus large que la gauche.

Les reins étaient fort grands, ils avaient peu d'enfoncement, et ils étaient tuberculeux au-dehors (*le rein droit est représenté pl.* 396, *fig.* 3); en les ouvrant, on voyait distinctement que tous ces tubercules étaient autant de petits reins qui formaient le grand (*le rein gauche est représenté vu en dedans, fig.* 4); il y avait au milieu de chaque petit rein une papille blanchâtre(*AAA*), dont sortait l'urine, elle coulait dans des conduits(*BBB*), qui se réunissaient pour former l'uretère (*C*).

Le centre nerveux du diaphragme était très-peu

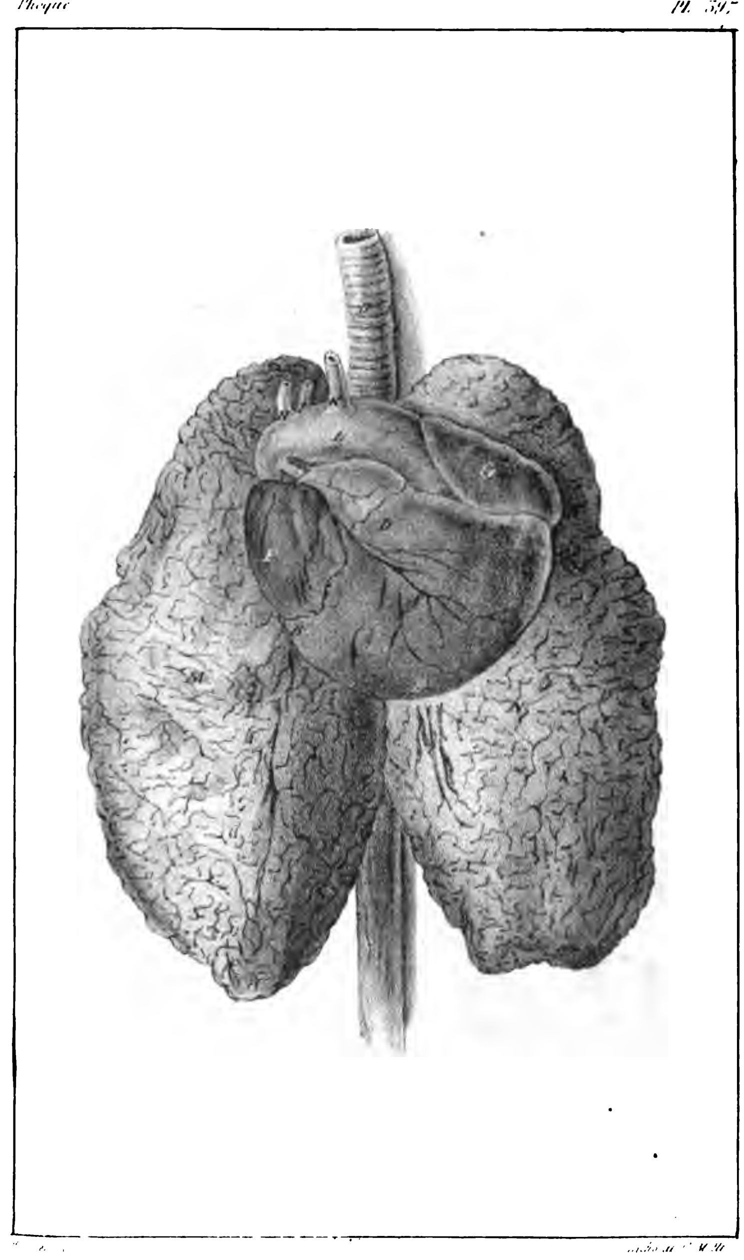
(1) Mém. pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie I.

étendu, et la partie charnue avait beaucoup d'épaisseur; le cœur (*A, pl.* 397) se trouvait dans le milieu de la poitrine un peu plus à droite qu'à gauche; sa pointe était dirigée en arrière et peu apparente, parce qu'il avait une figure fort extraordinaire, il était aplati par dessus et par dessous; il formait presque un ovale, dont le grand diamètre (*BC*) s'étendait de droite à gauche d'un côté à l'autre de ce viscère, et le petit diamètre (*DE*) depuis la base jusqu'à la pointe; l'oreillette droite (*F*) n'avait guère plus d'étendue que la gauche (*G*); les principaux vaisseaux sanguins étaient très-gros, on voyait très-distinctement le canal artériel, qui communiquait de l'artère pulmonaire à l'aorte; son diamètre pris de dehors en dehors était de deux lignes et demie. Il sortait trois branches (*HIK*) de la crosse (*L*) de l'aorte.

Les poumons (*MN*) étaient très-grands, il n'y avait qu'un lobe dans chacun; le poumon gauche (*N*) était un peu plus grand que le droit (*M*).

L'extrémité de la langue (*A, pl.* 398, *fig.* 1) était échancrée, presque fourchue, fort étroite et fort mince en comparaison du reste qui était large, épais et court; la partie antérieure (*B*) était garnie de petites papilles, et parsemées de grains ronds et peu apparents; il y avait sur la partie postérieure (*C*) quelques petites glandes et des papilles larges, mais peu élevées et molles.

L'épiglotte (*D*) était recourbée en dessous et en arrière, épaisse et de figure triangulaire un peu allongée; les anneaux de la trachée artère (*E, pl.* 398, *fig.* 1; *et O, pl.* 397) étaient cartilagineux dans toute leur étendue (*On voit pl.* 398 *les deux premières pièces FG de l'os hyoïde*). Il n'y avait point de sillons marqués sur le pa-



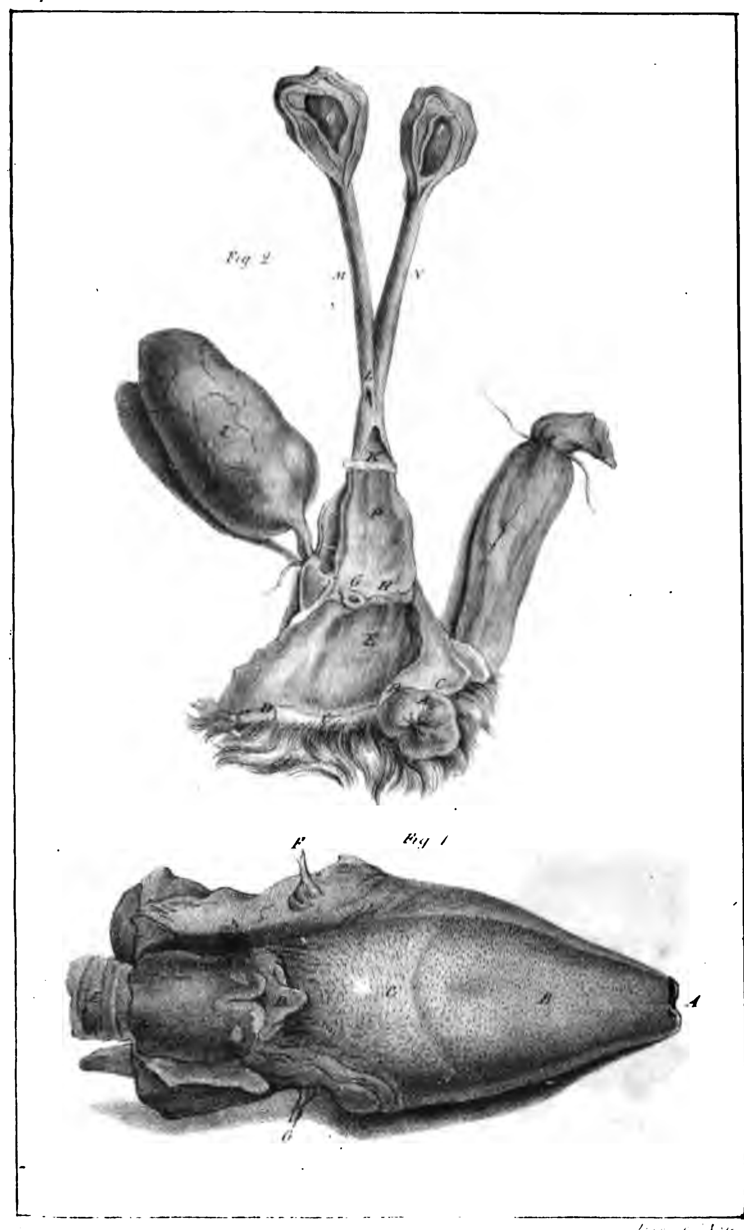
lais, on apercevait seulement quelques rides irrégulières sur la partie antérieure et sur la partie postérieure, et un enfoncement assez large sur le milieu.

Le cerveau était fort grand, et le cervelet encore plus grand à proportion : celui-ci se trouvait placé au-dessous de la partie postérieure du cerveau, et il y avait sur sa face de larges circonvolutions à-peu-près comme sur le cerveau, et une bande convexe et canelée transversalement qui s'étendait d'un bout à l'autre sur le milieu. Le cerveau pesait six onces deux gros et demi, et le cervelet une once deux gros.

La vulve et l'anus étaient placés sous l'origine de la queue entre les deux talons de l'animal; l'anus (*A*, *pl.* 398, *fig.* 2) formait un bourrelet au-dehors de la peau et débordait de la longueur de cinq lignes; la vulve touchait immédiatement à l'anus (*à l'endroit B, la vulve et le vagin sont ouverts dans cette figure*); les lèvres (*CCC*) de la vulve étaient fort minces, et on ne reconnaissait l'endroit du clitoris que par une très-petite cavité (*D*); mais en comprimant les parois du vagin on sentait le clitoris bien distinctement, car il était fort gros et fort long. Le vagin (*E F*) s'étendait entre les deux jambes de l'animal, il avait un étranglement dans le milieu de sa longueur à l'endroit de l'orifice (*G*) de l'urètre, et une sorte de bourrelet transversal (*H*) dont l'extrémité (*G*) de l'urètre faisait partie. La vessie (*I*) avait une figure oblongue et presque conique; l'orifice (*K*) de la matrice (*L*) était large et se trouvait au milieu d'un bourrelet plat qui était formé par le col de la matrice, et qui s'étendait de la longueur de deux lignes dans le vagin; le col n'était marqué que par ce bourrelet, et le corps (*L*) n'avait que très-peu d'étendue; les cornes

(*MN*) étaient cylindriques et dirigées en ligne droite; les testicules (*OP*) avaient au-dehors et au-dedans une couleur blanchâtre.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum	54	0	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros	0	2	9
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	7
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros	0	1	9
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	6
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros	0	2	0
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	6
Longueur du cœcum	0	1	0
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	2	9
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	1	9
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	4	3
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	3	3
Circonférence du rectum près du colon	0	3	3
Circonférence du rectum près de l'anus	0	4	9
Longueur du colon et du rectum pris ensemble	1	7	0
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum	55	7	0
Grande circonférence de l'estomac	1	11	6
Petite circonférence	1	0	0
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite	0	8	0
Circonférence du pylore	0	1	6
Longueur du foie	0	6	9
Largeur	0	10	0
Sa plus grande épaisseur	0	1	0
Longueur de la vésicule du fiel	0	2	6


Fig. 2
M
N
K
P
G
H
E
C
D
F
Fig. 1
F
C
B
A
G

	pi.	po.	lig.
Son plus grand diamètre	0	1	1
Longueur de la rate	0	6	6
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	10
Largeur de l'extrémité supérieure	0	1	3
Épaisseur dans le milieu	0	0	3
Épaisseur du pancréas	0	0	9
Longueur des reins	0	3	8
Largeur	0	1	11
Épaisseur	0	0	11
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	0	9
Largeur	0	0	9
Circonférence de la base du cœur	0	9	3
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	2	11
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	0	2	2
Longueur de la langue	0	3	2
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité	0	1	0
Largeur de la langue	0	1	9
Longueur du cerveau	0	2	10
Largeur	0	3	1
Épaisseur	0	1	10
Longueur du cervelet	0	1	6
Largeur	0	2	8
Épaisseur	0	0	10
Distance entre l'anus et la vulve	0	0	3
Longueur de la vulve	0	0	9
Longueur du vagin	0	3	10
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	3	0
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	2	0
Grande circonférence de la vessie	0	8	8
Petite circonférence	0	5	8
Longueur de l'urètre	0	1	2

	pi.	po.	lig.
Circonférence	0	0	6
Longueur du col et du corps de la matrice	0	0	8
Circonférence	0	0	10
Longueur des cornes de la matrice	0	3	9
Circonférence	0	0	6
Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne	0	0	2½
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe	0	2	0
Longueur des testicules	0	0	9
Largeur	0	0	4
Épaisseur	0	0	3

Le phoque ressemble plus aux autres animaux quadrupèdes, par son squelette (*pl.* 395, *fig.* 1) que par la forme extérieure de son corps entier; les quatre jambes, quoique fort courtes, sont composées de tous les os qui se trouvent dans les jambes des quadrupèdes; la tête et les dents ont beaucoup de rapports avec celles des animaux carnassiers, tels que les chiens, les lions, les tigres, les panthères, etc.; mais il y a aussi de grandes différences dans le squelette du phoque, comparé à celui des autres animaux.

Le crâne est large et aplati par le sommet; les orbites des yeux sont grandes; l'os frontal n'a aucun vestige d'apophyse orbitaire; le bord osseux des orbites est interrompu dans la sixième partie de leur circonférence; les os propres du nez sont fort courts.

Les dents sont au nombre de trente-quatre, savoir: six incisives, deux canines et dix mâchelières à la mâchoire du dessus; quatre incisives, deux canines et dix mâchelières à la mâchoire du dessous; les incisives et les canines ont beaucoup de ressemblance avec celles

des chiens, des chats, des lions, etc. La plus grande différence que j'ai observée sur les dents incisives du phoque, en les comparant à celles de ces animaux, consiste dans le nombre des incisives inférieures, le phoque n'en ayant que quatre, tandis que ces autres animaux en ont six; dans le phoque, il y a un espace vide entre les deux incisives du milieu; mais on n'y voit aucun vestige de dents ni d'alvéoles; les mâchelières ont une grosse pointe dans le milieu et une ou deux petites au-devant de la grosse et autant en arrière; ces dents diffèrent peu des deux premières mâchelières inférieures du chat. De tous les animaux qui ont trente-quatre dents, comme le phoque, la chauve-souris que nous avons nommée *Pipistrelle*, est l'animal qui diffère le moins du phoque, relativement aux dents; mais il y a de grandes différences pour leur figure et pour leur situation; car la pipistrelle a six incisives à la mâchoire inférieure, et seulement quatre à la mâchoire supérieure, au contraire de ce qui est dans le phoque.

Les apophyses épineuses des vertèbres cervicales sont très-courtes, excepté celles de la seconde vertèbre qui est un peu élevée; mais elle a plus de largeur de devant en arrière, que de hauteur.

Les vertèbres dorsales n'ont pas les apophyses épineuses plus apparentes que celles des vertèbres cervicales. Les côtes sont au nombre de quinze de chaque côté, dix vraies et cinq fausses; le sternum est composé de dix os fort étroits, le dernier est le plus long de tous. Les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie antérieure du premier os du sternum (1);

(1) Peut-être que dans l'adulte le premier os du sternum se prolonge

l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os; celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux neuvièmes et dixièmes côtes, qui s'articulent entre le neuvième et le dixième os du sternum.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de cinq; leurs apophyses épineuses ont peu de hauteur; les apophyses transverses sont plus longues et inclinées en avant.

L'os sacrum est composé de quatre fausses vertèbres, et la queue de douze; les premières ont une petite apophyse de chaque côté.

La partie antérieure de l'os de la hanche est courte, large et courbée en dehors; le bassin est très-long et fort étroit : aussi les trous ovalaires et le corps de l'os pubis sont fort allongés; il a deux fois la longueur de l'os de la hanche, au contraire de ce que j'ai vu dans les autres animaux quadrupèdes : ils ont tous le corps de l'os pubis moins long que l'os de la hanche; dans le phoque, les os pubis sont articulés par leur angle à-peu-près comme dans l'homme.

Le côté antérieur et la base de l'omoplate sont convexes en dehors dans leur longueur, et forment un arc de cercle irrégulier; le côté postérieur est concave, l'angle qui le sépare de la base est fort saillant. Il n'y a point de clavicules.

Les os du bras et de l'avant-bras sont très-courts et à-peu-près de même longueur les uns que les autres. L'os du bras semble être difforme, principalement par

plus en avant; dans le squelette dont il s'agit, il n'y a qu'un cartilage au-devant de l'articulation des premières côtes.

sa partie supérieure, il ne peut être comparé qu'à l'os du bras de la taupe (1), quoique sa figure ne soit pas aussi irrégulière, et qu'il soit encore plus court à proportion de la longueur du corps de l'animal. Les tubérosités de l'humérus du phoque sont excessivement grandes, et par conséquent la gouttière qui se trouve entre deux est fort large et très-profonde, et son bord est très-élevé et fort épais au-dessous de la grosse tubérosité le long de la partie moyenne de l'os.

L'extrémité inférieure de l'os du rayon est aplatie et très-large, l'extrémité supérieure de l'os du coude est aussi fort mince et très-large.

L'os de la cuisse a moins de longueur que l'os du bras; il est plus court à proportion que l'os de la cuisse de la taupe, et excessivement court à proportion de la longueur du corps du phoque; le grand trochanter est plus gros et plus élevé que la tête, il n'y a aucun vestige du petit trochanter, l'extrémité inférieure de l'os est très-large.

Les os de la jambe sont beaucoup plus longs que ceux de l'avant-bras; le péroné est gros en comparaison du tibia.

Il n'y a que trois os dans le premier rang du carpe; le premier occupe la place du scaphoïde et du lunaire; le second rang est composé de quatre os, le premier est au-dessus du premier os du métacarpe, en partie au-dessous du premier os du premier rang du carpe et en partie au-dessous du second os du second rang, cet os est aussi en partie au-dessus du second os du métacarpe; le troisième os du second rang du carpe est

(1) Voyez le tome IV de cette Histoire naturelle des Mammifères, page 435.

au-dessus du troisième os du métacarpe, et le quatrième os du carpe au-dessus du quatrième et du cinquième os du métacarpe.

Le tarse est composé de sept os comme dans l'homme.

Le premier du métacarpe est le plus gros et le plus long; le second est moins grand que le premier et plus grand que le troisième; le quatrième et le cinquième sont les plus petits de tous et à-peu-près aussi grands l'un que l'autre.

Les cinq doigts des pieds de devant diminuent successivement de grandeur, depuis le premier jusqu'au cinquième; quoique le premier qui est le pouce soit le plus grand, il n'a cependant que deux phalanges; mais la première a seule plus de longueur que les deux premières phalanges du plus grand doigt, prises ensemble.

Le métatarse et les doigts des pieds de derrière sont beaucoup plus longs que le métacarpe et les doigts des pieds de devant. Le premier os du métatarse est le plus gros et le plus long comme dans le métacarpe, mais le troisième os est le plus court; le second et le cinquième sont à-peu-près aussi longs l'un que l'autre, et les plus longs après le premier.

Le cinquième doigt des pieds de derrière est le plus long, celui du milieu est le plus court; quoique le premier doigt qui est le pouce n'ait que deux phalanges, il est le plus long de tous les doigts, à l'exception du cinquième, parce que sa première phalange a beaucoup plus de longueur qu'aucune de celles des autres doigts. Les ongles des pieds de derrière sont plus petits que ceux des pieds de devant.

Le phoque n'est pas conformé pour être porté sur ses jambes ni pour marcher, parce que les os des jam-

bes ne sont pas au-dehors du corps, ceux du bras et de l'avant-bras sont collés et même en partie aplatis sous la peau contre la poitrine jusqu'au poignet; ainsi il n'y a que le métacarpe et les doigts qui sortent au-dehors et qui tiennent lieu de jambes de devant; celles de derrière ont une situation encore plus extraordinaire, elles font partie du corps et sont enveloppées avec la plus grande partie de la queue par un prolongement de la peau du corps, et dirigées en arrière, de façon que les genoux et les rotules se trouvent placés de chaque côté du bassin, et les talons à côté de la queue et des parties de la génération : il n'y a que le métatarse et les doigts qui soient séparés de la queue; les talons sont tournés en dedans et non pas en arrière comme ceux des autres animaux.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput	o	6	2
La plus grande largeur de la tête	o	3	9
Longueur de la mâchoire inférieure depuis son extrémité jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	o	3	11
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents canines	o	1	1
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines	o	o	9
Longueur de cette ouverture	o	1	2
Largeur	o	o	11
Longueur des os propres du nez	o	1	4
Largeur à l'endroit le plus large	o	o	3
Largeur des orbites	o	1	7
Hauteur	o	1	8
Longueur des dents canines au-dehors de l'os	o	o	6
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale	o	o	4

	pi.	po.	lig.
Largeur de devant en arrière	o	o	9
Longueur de la douzième côte, qui est la plus longue	o	5	4
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche	o	1	4
Longueur depuis le milieu de la cavité cotyloïde, jusqu'à l'extrémité antérieure de l'os	o	1	9
Longueur des trous ovalaires	o	2	o
Largeur	o	o	11
Largeur du bassin	o	1	3
Hauteur	o	4	o
Longueur de l'omoplate	o	3	7
Longueur de l'humérus	o	2	11
Largeur de sa partie supérieure	o	1	3
Épaisseur	o	1	4
Longueur de l'os du coude	o	3	4
Longueur de l'olécrane	o	o	8
Largeur	o	o	4
Épaisseur	o	1	2
Longueur de l'os du rayon	o	2	8
Largeur de son extrémité inférieure	o	o	6
Épaisseur	o	1	o
Longueur du fémur	o	2	9
Circonférence du milieu de l'os	o	1	6
Largeur de son extrémité inférieure	o	1	7
Longueur du tibia	o	4	9
Longueur du péroné	o	4	6
Hauteur du carpe	o	o	9
Longueur du calcaneum	o	1	9
Longueur du premier os du métacarpe qui est le plus long	o	1	4
Longueur du cinquième qui est le plus court	o	o	10
Longueur de la première phalange du pouce	o	1	7
Longueur de la seconde	o	o	9

	pi.	po.	lig.
Longueur de la première phalange du deuxième doigt	0	0	11
Longueur de la seconde	0	0	7
Longueur de la troisième	0	0	7½
Longueur de la première phalange du cinquième doigt, qui est le plus court	0	0	8
Longueur de la seconde	0	0	4½
Longueur de la troisième	0	0	7½
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus long	0	2	3
Longueur du troisième, qui est le plus court	0	1	5
Longueur de la première phalange du pouce	0	2	0
Longueur de la seconde	0	1	2
Longueur de la première phalange du cinquième doigt	0	1	7
Longueur de la seconde	0	1	0
Longueur de la troisième	0	0	8½
Longueur de la première phalange du troisième doigt, qui est le plus court	0	1	3
Longueur de la seconde	0	1	0
Longueur de la troisième	0	0	8

Nous avons vu un autre phoque qui différait du premier par les proportions du corps; il était moins allongé et il avait le cou plus court et plus gros, les ongles étaient plus longs et s'étendaient au-delà des bords de la membrane qui est entre les doigts. Le poil était de même longueur et de même qualité que celui de notre premier phoque; mais il n'était luisant et enduit de mucilage que sur les joues. Ces deux phoques avaient à-peu-près les mêmes couleurs sur le poil, cependant le second avait plus de noir entre les épaules et sur une partie du dos; il m'a paru ressemblant au phoque de l'Océan, que Rondelet a décrit et qu'il distingue du

phoque de la Méditerranée, appelé à Marseille *Bœuf de mer*(1); je crois que celui-ci est le même que notre second phoque, autant que j'en puis juger sur les mauvaises figures que Rondelet a données et sur ses descriptions : cependant il y a tout lieu de croire que nos deux phoques venaient de l'Océan, et qu'ils sont par conséquent de même espèce, mais de différentes races qui varient dans l'Océan comme dans la Méditerranée.

Il y a au Cabinet du Roi un petit phoque des Indes (*pl.* 400, *fig.* 2) qui est à-peu-près de la même figure que ceux de nos côtes; mais il est d'espèce très-différente et bien caractérisée par la grandeur du corps, par les oreilles, par la couleur et la qualité du poil et par la forme des dents et des pieds, etc. J'ai vu les peaux bourrées de deux individus de l'espèce de phoque dont il s'agit ici : le plus grand de ces animaux empaillés m'a paru être adulte, cependant il n'avait que deux pieds deux pouces et demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, par conséquent il était de près d'un cinquième moins long que le phoque dont j'ai rapporté les dimensions; il avait le cou plus allongé et le corps plus court; les jambes de devant se trouvaient au milieu de la longueur du corps entier : cet animal avait une petite conque aux oreilles. Le poil était plus long et plus doux que celui des autres phoques; il avait jusqu'à un pouce de longueur; il était luisant, ondoyant, et même frisé dans quelques endroits; il était noir sur la partie supérieure de la tête, du cou et du corps, et brun-noirâtre sur la face inférieure et sur les pieds; en écartant les poils on voyait qu'ils avaient

(1) Histoire des Poissons, livre XVI, pages 341 et 343.

une couleur fauve-pâle vers la racine. La peau de la plante des pieds était nue et de couleur brune, avec des rides ou lignes longitudinales fort apparentes; les ongles étaient très-petits et la peau qui réunissait les doigts s'étendait par dessous les ongles, se prolongeait de beaucoup au-delà et était terminée par un bord découpé dont chaque partie saillante se trouvait de grandeur proportionnée à celle du doigt auquel elle correspondait; ainsi les nageoires de ce phoque sont non seulement entre les doigts, mais aussi au bout des pieds, et les découpures de leurs bords représentent des doigts : on voit aussi un prolongement des nageoires sous les ongles des autres phoques; mais ces ongles sont grands et s'étendent au-delà des nageoires; la plante des pieds de ces phoques est revêtue de poil comme le reste du corps.

Le phoque des Indes avait six dents incisives à la mâchoire supérieure, quatre à l'inférieure, et quatre canines à chaque mâchoire comme les autres phoques; mais les incisives étaient très-différentes; les quatre du milieu de la mâchoire du dessus étaient grosses et fourchues, elles avaient chacune deux branches, l'une en devant et l'autre en arrière; je n'avais jamais vu cette bifurcation dans les dents incisives d'aucun autre animal; la dernière de chaque côté était fort menue et cylindrique; les deux incisives du milieu de la mâchoire inférieure étaient placées l'une contre l'autre et aussi grosses que les plus grandes du dessus; elles étaient terminées chacune par trois petits lobes; l'incisive extérieure de chaque côté était courte et pointue. On n'avait laissé dans les peaux de phoque des Indes, qui ont servi de sujets pour cette description, qu'une partie

des mâchoires, ainsi je n'ai vu que les premières dents mâchelières; elles m'ont paru différentes de celles des autres phoques; elles étaient à proportion plus courtes et plus petites, elles n'avaient qu'une pointe et elles étaient beaucoup plus éloignées les unes des autres.

DESCRIPTION DU MORSE.

Le Morse (*pl.* 402, *fig.* 1) ressemble beaucoup au Phoque (*pl.* 394, *fig.* 1) par la forme du corps entier, à l'exception de la tête; au lieu d'un museau allongé, le morse a une sorte de mufle ou de face qui ne s'étend en haut que jusqu'au-dessus du nez, où elle est terminée par deux convexités qui sont à-peu-près à égales distances des narines et des yeux; le chanfrein, c'est-à-dire la partie de la tête qui dans les quadrupèdes s'étend depuis les yeux jusqu'au bout du museau, forme dans le morse un coude entre les narines et les yeux; la face dont il a été fait mention est au-dessous de ce coude; la direction de son plan est à-peu-près verticale; le front et le sommet de la tête sont derrière le coude du chanfrein sur un plan horizontal. Cette conformation extraordinaire est causée par deux défenses ou dents très-grandes qui sortent de la partie antérieure de la mâchoire du dessus, et qui sont dirigées en bas et un peu en dehors et courbées en arrière; les alvéoles de ces dents forment les deux côtés du mufle, et leur fond est sous le coude du chanfrein; les deux convexités qui sont au-dessus du mufle à l'endroit de ce coude correspondent au fond de chacune des alvéoles; au sortir des alvéoles ces dents sont à trois pouces et demi de distance l'une de l'autre, et laissent paraître entre elles le bout de la lèvre

du dessous; celle du dessus est très-grande parce qu'elle passe autour des deux grosses dents; elle est un peu échancrée dans le milieu, à l'endroit par lequel elle touche à la lèvre du dessous; les dents sortent de la longueur de onze pouces et demi au-dehors de la bouche, dans le morse qui a servi de sujet pour cette description: les narines sont placées à trois pouces et demi au-dessus de la lèvre; mais ces dimensions ne peuvent pas être exactes, parce que le sujet de cette description n'est qu'une peau desséchée; une grande partie des os de la tête, les jambes et le membre tiennent à cette peau; elle est garnie d'un poil d'environ quatre lignes de longueur, et beaucoup plus court sur la tête et sur les jambes; ce poil est fin, assez ferme et de couleur olivâtre, jaunâtre et roussâtre en différents endroits; il ne reste que de très-petites parties des soies des moustaches qui sortent de gros trous placés près les uns des autres sur toute la partie antérieure de la lèvre du dessus; ces soies sont blanches et plates, elles ont deux tiers de ligne de largeur sur un tiers de ligne d'épaisseur. La peau a onze pieds et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, huit pieds et demi de tour derrière les pieds de devant, et cinquante-quatre pouces devant les pieds de derrière. Le mufle a huit pouces un quart dans sa plus grande hauteur, dix pouces de largeur dans le bas et six pouces et demi dans le haut; le bout du mufle est à trente-neuf pouces de distance des pieds de devant qui sont éloignés d'une toise des pieds de derrière; ceux de devant ont dix-neuf pouces de longueur et neuf pouces trois quarts de largeur; les pieds de derrière sont longs de treize pouces, et ont jusqu'à vingt pouces de largeur; la queue est

de forme triangulaire, elle a six pouces de largeur à son origine et seulement quatre pouces de longueur; le membre est long d'un pied huit pouces; les ongles sont très-petits, bruns et pliés en gouttière, les plus grands ont un pouce de longueur sur cinq lignes de largeur à la base.

Je n'entrerai pas dans un plus grand détail de description d'après la peau dont il s'agit, les pieds et le membre ont été déformés par le desséchement; il vaut mieux les décrire sur un fœtus et sur le membre d'un morse adulte, qui sont au Cabinet du Roi: ce fœtus, et la peau dont il a été fait mention, ont servi de modèle pour le dessin du morse de la *pl.* 402, le fœtus a donné la forme du corps, de la queue, des jambes et des pieds, et la tête a été dessinée sur celle qui tient à la peau desséchée et qui a le mufle, le coude du chanfrein, la bouche et les longues dents en bon état: je crois cette figure aussi vraie qu'elle peut l'être au défaut de l'animal vivant ou mort récemment, au moins elle est bien plus exacte que celles qu'ont données Mertens (1) et Anderson (2), et qui sont regardées comme les meilleures que l'on ait eues jusqu'à présent.

Le fœtus est très-petit, il a moins d'un demi-pied de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue; le chanfrein ne fait point encore de coude, et par conséquent il n'y a point de mufle comme dans l'adulte, parce que les dents ne sont pas formées; mais la lèvre du dessus est déja très-grosse et il y a des trous

(1) Description du Spitzbergen, chap. IV.

(2) Histoire naturelle de Groënland, etc., tome II, pages 159 et suivantes.

et des soies très-fines qui en sortent; les yeux sont fermés; on ne voit que l'apparence de l'orifice des oreilles, en le sondant avec un crin, je l'ai aussi trouvé fermé; les pieds de devant sont à deux pouces et demi de distance de ceux de derrière; les quatre pieds ressemblent à ceux du phoque tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; quoique leurs os soient encore presque entièrement cartilagineux, ils m'ont paru à-peu-près semblables à ceux du phoque; le nombre, la disposition et la forme des doigts et des ongles m'ont aussi paru être les mêmes dans ces deux animaux.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	0	5	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	0	1	6
Circonférence du bout du museau	0	1	10
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux	0	2	5
Contour de l'ouverture de la bouche	0	0	8
Distance entre les deux naseaux	0	0	0¾
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	0	7
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	0	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein	0	0	11
La même distance en ligne droite	0	0	8
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles	0	3	2
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	0	11
Longueur du cou	0	0	11
Circonférence du cou	0	2	6
Circonférence du corps, prise derrière les pieds de devant	0	4	7

	pi.	po.	lig.
La même circonférence prise sur le milieu......	0	4	4
La même circonférence devant les pieds de derrière..................................	0	2	10
Longueur du tronçon de la queue.............	0	0	$2\frac{1}{2}$
Circonférence à l'origine du tronçon...........	0	0	5
Circonférence du poiguet..................	0	1	0
Circonférence du métacarpe..................	0	1	1
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles..................................	0	0	7
Circonférence du métatarse..................	0	0	10
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	0	9
Largeur du pied de devant..................	0	0	8
Largeur du pied de derrière..................	0	0	10
Longueur des plus grands ongles.............	0	0	$0\frac{2}{3}$
Largeur à la base.........................	0	0	$0\frac{1}{3}$

A l'ouverture de l'abdomen, je n'ai point vu d'épiploon; il était extrêmement court et caché contre l'estomac; le foie recouvrait l'estomac et s'étendait autant à gauche qu'à droite; l'estomac était à gauche en entier, entre le foie et les intestins, qui occupaient par de petites circonvolutions tout le reste de l'abdomen jusqu'à la matrice.

Le duodenum s'étendait jusqu'au rein droit; il se repliait et se prolongeait en dedans avant de se joindre au jejunum, qui faisait ses circonvolutions dans le côté gauche, dans la région hypogastrisque et dans l'ombilicale; ensuite les circonvolutions de l'ileum étaient dans la région hypogastrique et dans le côté droit; l'ileum passait de droite à gauche derrière l'estomac, et aboutissait dans l'hypocondre gauche au cœcum, qui était dirigé de gauche à droite; le colon faisait des

circonvolutions sur les intestins grêles avant de se joindre au rectum.

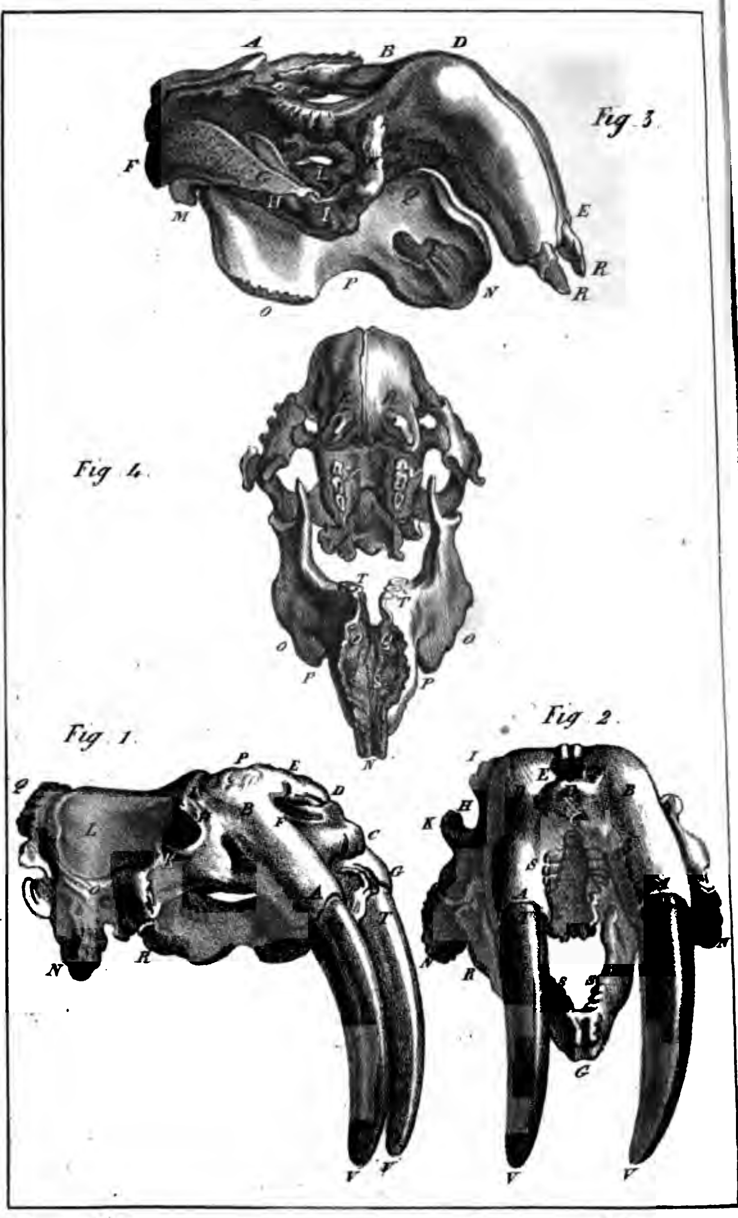
L'estomac ne différait de celui du phoque qu'en ce qu'il était plus renflé dans sa partie gauche au-dessus de l'œsophage.

Les intestins grêles avaient deux pieds et demi de long depuis le pylore jusqu'au cœcum; la longueur du colon et du rectum pris ensemble était de quatre pouces; ainsi le canal intestinal en entier, non compris le cœcum, avait deux pieds dix pouces de longueur. Le cœcum était si petit qu'il n'avait à l'extérieur que l'apparence d'un tubercule; mais j'ai vu à l'intérieur une petite valvule qui m'a déterminé à croire que ce tubercule était un cœcum, d'autant qu'il n'y en avait point d'autre sur toute la longueur du canal intestinal, qu'il se trouvait en effet à l'endroit où doit être le cœcum, et que d'ailleurs cet intestin est très-petit dans le phoque qui a beaucoup de rapport au morse. Le canal intestinal avait à-peu-près la même grosseur dans toute son étendue, autant que j'en ai pu juger dans un fœtus dont tous les viscères avaient été racornis par l'impression de l'esprit-de-vin.

Le foie m'a paru ressembler à celui du phoque par le nombre, la forme et la situation des lobes, et par celle de la vésicule du fiel, mais ce viscère était fort épais.

La rate avait la même situation que celle du phoque, mais elle était plus étroite à ses extrémités qu'au milieu.

Les reins étaient très-grands, et placés l'un vis-à-vis de l'autre; ils étaient composés de tubercules, et ils m'ont paru ressembler en entier à ceux du phoque.



Meunier direx.

Lith. de C. Motte

Le poumon droit avait quatre lobes, dont trois étaient rangés en file, et le quatrième se trouvait près de la base du cœur, comme dans la plupart des quadrupèdes; mais dans le fœtus dont il s'agit, le lobe antérieur et le lobe moyen étaient en partie réunis; il n'y avait que deux lobes dans le poumon gauche.

Le cœur était arrondi par la pointe; il avait un pouce sept lignes de circonférence à la base, sept lignes de hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire, et cinq lignes et demie jusqu'au sac pulmonaire; il sortait quatre branches de la crosse de l'aorte.

La langue était échancrée à l'extrémité comme celle du phoque.

Je n'ai aperçu que quatre mamelons sûr le ventre, deux de chaque côté de la région ombilicale.

Il y avait environ une ligne de distance entre l'anus et la vulve, les cornes de la matrice n'étaient pas droites, elles formaient des sinuosités; les testicules étaient très-grands (1) et oblongs, ils avaient trois lignes de longueur, une ligne deux tiers de largeur, et une ligne un tiers d'épaisseur; la vulve était placée entre les deux talons, et le vagin entre les deux jambes comme dans le phoque, et il m'a paru qu'il n'y avait que peu de différence entre les parties de la génération de ces deux animaux.

Lorsque les os de la tête du morse sont à découvert (*pl.* 403, *fig.* 1 *et* 2) on voit distinctement que la conformation extraordinaire de la mâchoire supérieure

(1) J'ai déja observé que les testicules d'un fœtus femelle de cheval étaient fort gros. Voyez le t. I de cette Hist. nat. des Mammifères, p. 365.

vient de la grandeur des alvéoles (*AB*) des deux longues dents ou défenses, comme la conformation toute aussi étrange de la mâchoire supérieure de l'éléphant est causée par les alvéoles de ses défenses; l'épaisseur (*CD*) de la mâchoire, quoique fort grande au-dessous de l'ouverture (*EF*) des narines dans le morse, ne l'est pas à proportion autant que dans l'éléphant, aussi n'a-t-il point de trompe à appuyer sur cette partie, qui au contraire appuie elle-même sur la partie antérieure (*G*) de la mâchoire du dessous, de sorte que la bouche étant fermée (*fig.* 1) l'extrémité de cette mâchoire se trouve entre la partie inférieure (*A*) des alvéoles des longues dents; le fond (*B*, *fig.* 1 *et* 2) de chacun de ces alvéoles est placé entre l'ouverture des narines (*EF*) et l'orbite (*H*) de l'œil; le bord osseux des orbites est interrompu dans plus d'un tiers de leur circonférence entre l'apophyse (*I*) de l'os frontal, qui est petite et celle (*K*) de l'os de la pommette qui est grande; le crâne (*L*, *fig.* 1) a peu d'étendue, mais les apophyses zygomatiques (*M*, *fig.* 1) et mastoïdienne (*N*, *fig.* 1 *et* 2) de l'os temporal entre lesquelles est l'entrée (*O*, *fig.* 1) du conduit auditif externe, sont très-grandes. Il y a des inégalités et des arêtes très-fortes sur l'os frontal (*P*) et sur l'occipital (*Q*); la mâchoire inférieure (*GR*, *fig.* 1 *et* 2) est petite; ses branches sont un peu inclinées en haut.

Les dents mâchelières (*SSSS*, *fig.* 2) sont au nombre de quatre de chaque côté de chacune des mâchoires; ainsi la vache marine a dix-huit dents, y compris les deux longues du devant (*T T V V*, *fig.* 1 *et* 2); les mâchelières sont petites et d'une figure conique, dont la pointe fait la racine de la dent, qui ne tient dans son alvéole que par des aspérités; la base est fort inégale,

le frottement des dents du dessous contre celles du dessus y cause des cavités qui la rendent fort irrégulière.

Les dents de devant de la tête qui sert de sujet pour cette description, ont un pied huit pouces et demi de longueur mesurée sur leur courbure convexe; mais elles ne sortent de l'alvéole que de la longueur d'un pied deux ou trois pouces, elles ont six pouces de circonférence à leur racine, et sept pouces et demi au sortir de l'alvéole : la dent devient de plus en plus petite jusqu'à son extrémité (*V*) qui n'a guère plus de trois pouces de tour; elles sont aplaties sur les côtés, canelées et même sillonnées longitudinalement; leur courbure varie dans différents individus, et celle des dents de la tête dont il s'agit, fait par sa convexité l'arc d'un cercle de deux pieds et demi de diamètre; la cavité que ces dents ont, comme les défenses de l'éléphant et les dents incisives et canines de l'hippopotame, n'est profonde que de trois pouces un tiers dans celles qui servent de sujet pour cette description.

Ces dents ont à l'extérieur une couleur jaunâtre, elles sont composées d'une écorce et de deux autres substances; sous l'écorce, qui n'a qu'une ligne d'épaisseur, il y a une substance compacte, épaisse d'environ quatre lignes, elle est d'un blanc terne; j'ai remarqué qu'elle est chatoyante à certains aspects, et que par cet effet elle a quelque rapport avec les parties grises blanchâtres de la pierre chatoyante que l'on appelle l'*OEil de chat;* la partie compacte des défenses du morse prend un bon poli, de même que l'écorce dont la couleur diffère peu de celle de la substance compacte; le reste des défenses est composé de filets longitudinaux et de tubercules

adhérents les uns aux autres; ils paraissent dans leur entier au fond de la cavité qui est à la racine de ces défenses; lorsque cette substance tuberculeuse est sciée et polie, elle a une couleur jaunâtre et un poli fort inégal.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput	1	3	6
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	0	10	6
Largeur de la partie antérieure	0	0	11
Largeur à l'endroit du contour des branches	0	2	11
Largeur des branches au-dessous de la grande échancrure	0	3	9
Distance mesurée de dehors en dehors entre les contours des branches	0	7	0
Distance entre les apophyses condyloïdes	0	4	$5\frac{1}{2}$
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire supérieure	0	2	6
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des longues dents	0	7	2
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines	0	3	$2\frac{1}{2}$
Longueur de cette ouverture	0	1	10
Largeur	0	2	0
Diamètre des orbites	0	2	1
Longueur des longues dents au dehors de l'os	1	0	0
Largeur à la base	0	2	10
Longueur des plus grosses dents mâchelières au dehors de l'os	0	0	6
Diamètre	0	0	11

DESCRIPTION

D'UN EMBRYON DE LAMANTIN

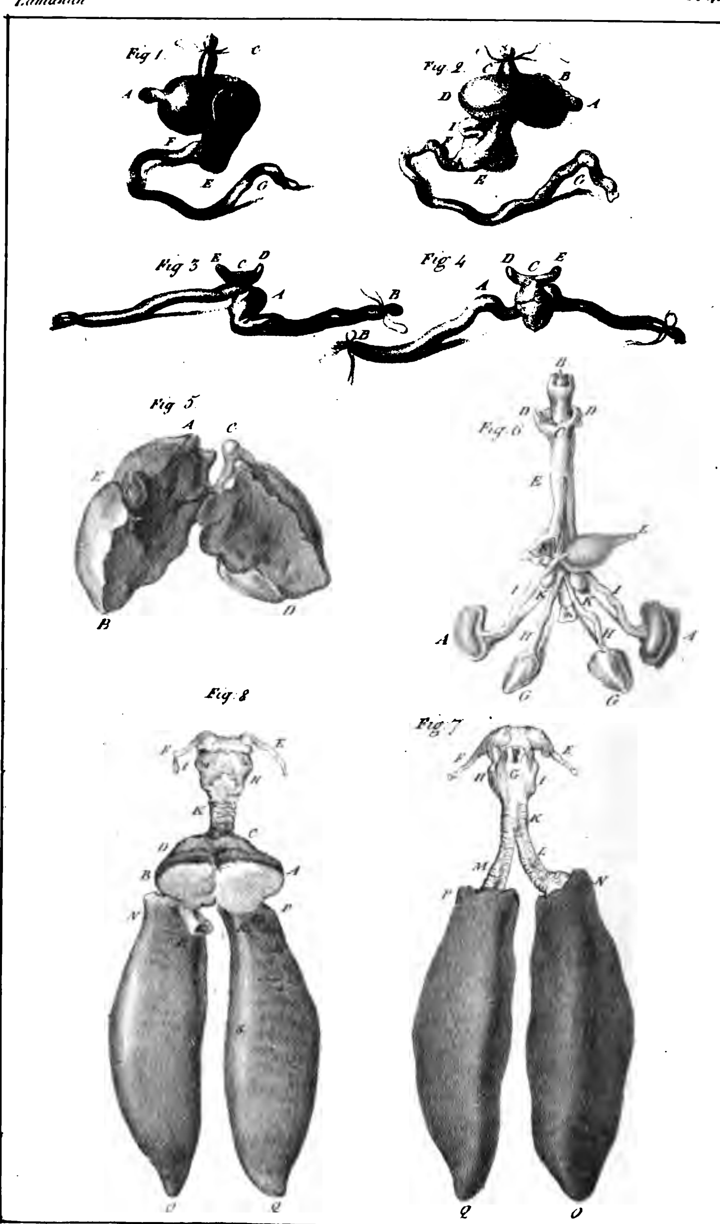
DE LA GUYANE.

CET embryon (*pl.* 402, *fig.* 2) n'avait que dix pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, et sept pouces de circonférence à l'endroit le plus gros; le cou n'était pas marqué; on ne distinguait la tête du reste du corps que par le museau qui était très-gros, dirigé obliquement en bas et en avant, et terminé par une sorte de mufle aplati, et composée par la partie antérieure du nez, par la lèvre supérieure, par le bout de la mâchoire du dessus et de celle du dessous, et par le menton; la lèvre supérieure était interrompue dans son milieu, et laissait paraître le bout de la mâchoire du dessus; il n'y avait point de lèvre inférieure, le menton était beaucoup plus large que le bout de la mâchoire, mais fort court, car il n'y avait que quatre lignes de distance entre la gorge et le menton; les ouvertures des narines n'étaient éloignées que d'une ligne l'une de l'autre, et il ne se trouvait que deux lignes et demie entre elles et le bout du museau, elles avaient chacune la forme d'un croissant, dont la convexité était du côté de la tête, je n'ai point aperçu de vestiges des dents ni des oreilles.

Le Lamantin a des pieds de devant comme le morse, on apercevait déjà dans l'embryon qui fait le sujet de

cette description, les traces des cinq doigts qui étaient renfermés sous une peau continue, en forme de nageoire; on voyait la naissance des ongles, et j'ai reconnu dans l'intérieur les cartilages qui devaient former dans la suite l'os du bras, ceux de l'avant-bras, du carpe, du métacarpe et des doigts; les pieds avaient neuf lignes de largeur à l'endroit le plus large; le corps était informe et avait sept pouces de circonférence à l'endroit le plus gros, six pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, et quatre pouces et demi depuis l'anus jusqu'au bout de la queue. Je n'ai aperçu aucun vestige des os du bassin, des jambes ni des pieds de derrière; je n'ai trouvé par la dissection que les cartilages qui devaient former les vertèbres de la queue; ils étaient marqués au-dehors par un renflement qui se terminait en pointe à l'extrémité de la queue; il y avait de chaque côté un prolongement de la peau en forme de demi-cercle irrégulier, qui rendait la queue plus large près de son extrémité qu'à sa naissance, et qui lui donnait en quelque façon la figure de la queue d'un castor; mais il ne se trouvait dans ces prolongements aucunes apparences de cartilages qui pussent indiquer les os des jambes de derrière, que l'on a cru pouvoir être confondues avec la queue, parce qu'elles en sont très-près dans le phoque et le morse : à juger du lamantin par l'embryon que je décris, il me paraît qu'il n'est pas quadrupède, c'est-à-dire qu'il n'a pas quatre jambes, mais seulement deux.

On a représenté, sur le haut de la *pl.* 402, *fig.* 3 *et* 4, la tête et la queue de l'embryon de lamantin qui a servi de sujet pour cette description, la queue est vue par sa face inférieure.



Meunier del.

A l'ouverture de l'abdomen, l'épiploon s'est trouvé très-court; le foie s'étendait autant à gauche qu'à droite, et embrassait l'estomac.

Le duodenum faisait des circonvolutions près de l'estomac dans la région épigastrique; les circonvolutions du jejunum étaient dans la région ombilicale, et dans les régions lombaire et iliaque gauche; les circonvolutions de l'ileum étaient aussi dans l'iliaque gauche et dans l'ombilicale; au milieu de cette région il aboutissait au cœcum, les circonvolutions du colon se trouvaient dans la région ombilicale, dans le côté droit, et dans la région hypogastrique, ensuite il passait dans l'iliaque gauche, où il se joignait au rectum.

L'estomac (*pl.* 404, *fig.* 1, *où il est vu par sa face supérieure*, *et fig.* 2 *où il est vu par sa face inférieure*) avait au fond du grand cul-de-sac un appendice (*AB*) en forme de cœcum; la partie droite (*CDE*) de l'estomac se repliait en dedans et se prolongeait en arrière avant d'aboutir au duodenum (*FG*); à l'angle du pli de cette partie droite, il y avait deux autres appendices (*H*, *fig.* 1, *et I*, *fig.* 2) recourbés en forme de crosses, dont l'un (*H*) était couché sur la face supérieure de l'estomac, et l'autre (*I*) sur la face inférieure. En ouvrant ce viscère, j'ai reconnu qu'il était divisé en deux poches à l'endroit du pli (*D*, *fig.* 2) de la partie droite; que l'appendice (*AB*, *fig.* 1 *et* 2) du grand cul-de-sac était creux, et communiquait dans la première poche par un très-petit orifice, et que les deux autres appendices (*H*, *fig.* 1; *et I*, *fig.* 2) formaient aussi chacun une cavité et un petit orifice près de l'entrée de la seconde poche; il y avait des rides transversales sur les parois intérieures de cette seconde poche.

Les intestins grêles avaient trois pieds de long depuis le pylore jusqu'au cœcum, la longueur du colon et du rectum pris ensemble était d'un pied onze pouces; ainsi la longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum, était de quatre pieds onze pouces; les intestins grêles paraissaient être tous à-peu-près de même grosseur. Le colon (*AB*, *pl.* 404, *fig.* 3 *et* 4) était très-gros à son origine (*A*) sur la longueur de quatre lignes seulement, et il formait des boursouflures, le reste du colon, quoique beaucoup moins gros, avait cependant plus de diamètre que les intestins grêles, et sa grosseur semblait augmenter peu à peu vers le rectum qui était encore plus gros; le cœcum (*C*) était court et divisé en deux branches (*DE*).

Le foie (*pl.* 404, *fig.* 5) était grand comme dans tous les autres embryons, il n'avait que deux lobes (*ABCD*) à-peu-près d'égale grandeur, l'un (*AB*) à droite, et l'autre (*CD*) à gauche; le droit avait sur son bord inférieur une profonde scissure (*E*) qui était dirigée obliquement en avant, et qui se séparait presque en deux parties (*AB*) égales; la vésicule (*F*) du fiel tenait à la face interne de la partie antérieure près de son angle inférieur et postérieur; il y avait aussi une scissure (*D*) dans le lobe gauche, sur la partie postérieure de son bord supérieur.

J'ai soupçonné qu'un petit tubercule placé au-devant de l'appendice du grand cul-de-sac de l'estomac était la rate, je n'en ai point reconnu d'autre; dans ce cas le lamantin différerait encore des quadrupèdes par la petitesse extrême de la rate.

Les reins (*A*, *pl.* 404, *fig.* 6) étaient oblongs et placés l'un vis-à-vis de l'autre.

Le diaphragme était bien formé, je n'y ai point aperçu de centre nerveux ; après l'avoir détaché j'ai trouvé au-devant une cavité qui s'étendait de chaque côté jusqu'aux côtes, et qui ne renfermait que le cœur (*AB*, *pl.* 404, *fig.* 8) et le thymus (*CD*).

Les poumons s'étendaient jusqu'au bout de la poitrine, c'est-à-dire jusqu'aux dernières fausses-côtes; mais la capacité qui se trouvait sous les côtes ne pouvait pas être regardée en entier comme une poitrine, puisque le foie, l'estomac, les intestins, etc., s'y trouvaient placés sous les deux poumons, l'animal étant couché sur le ventre dans son attitude naturelle. Il m'a paru que le diaphragme se prolongeait en arrière entre les poumons et les autres viscères dont je viens de faire mention; ainsi l'abdomen était sous une partie de la poitrine à l'endroit des fausses-côtes qui était fort étendu; car de seize côtes il n'y en avait que deux vraies et le sternum était très-court; la partie de la poitrine qui était sous ces vraies côtes avait fort peu d'étendue, et ne contenait que le cœur, la trachée-artère, etc. Les poumons étaient en entier sous les fausses-côtes au-dessus de l'abdomen.

L'os hyoïde (*EF*), la glotte (*G*, *fig.* 8), le larynx (*HI*, *fig.* 7 *et* 8), la trachée-artère (*K*) et sa bifurcation en deux branches (*LM*, *fig.* 7) ressemblaient à ces mêmes parties vues dans les quadrupèdes; mais les poumons (*NOPQ*, *fig.* 7 *et* 8) différaient des poumons des quadrupèdes par leur figure très-allongée, et le cœur (*AB*, *fig.* 8) au lieu de se trouver au milieu des poumons, était placé en avant, il avait un grand volume; après avoir ouvert le péricarde, j'ai vu que le cœur était aplati en avant et en arrière; les deux ventricules étaient l'un à côté de

l'autre, et séparés par la pointe; le droit était beaucoup plus gros que le gauche, mais les oreillettes étaient toutes les deux de même grandeur; les branches (*LM*, *fig.* 7) de la trachée-artère pénétraient dans l'intérieur des poumons (*dans toute l'étendue RS, fig.* 8, *où ils sont vus par leur face inférieure*); après avoir ouvert cette partie de la trachée, j'ai vu sur ses parois internes plusieurs orifices qui pénétraient dans des bronches.

L'anus et les parties de la génération étaient placés sous les dernières vertèbres du dos; il y avait un pouce et demi de distance depuis l'anus jusqu'à l'orifice du prépuce, qui formait au-dehors du ventre un fourreau long de deux lignes; le gland sortait hors du prépuce de la longueur de quatre lignes; il avait six lignes de longueur depuis son extrémité (*B*, *pl.* 404, *fig.* 6) jusqu'à l'insertion (*C*) du prépuce (*DD*), et il était terminé par une éminence conique (*B*), à la pointe de laquelle se trouvait l'orifice de l'urètre; le gland était frangé autour de cette éminence, et il y avait une cavité peu profonde au-devant de sa base; la verge (*E*) était ronde, et chaque branche des corps caverneux aboutissait à un cartilage mince, plat et triangulaire (*F*) qui semblait désigner la formation d'un os: ce cartilage tenait par un long ligament à l'extrémité de l'avant-dernière des fausses-côtes, et par un autre ligament plus fort et plus court à l'apophyse transverse de l'une des vertèbres de la queue. Les testicules (*GG*) avaient une forme triangulaire; les canaux déférents (*HH*) étaient plus courts que les uretères (*II*), et aboutissaient aux vésicules séminales (*KK*); la vessie (*L*) était pointue: cette forme venait de la sortie de l'ouraque par le fond de la vessie.

Je n'ai distingué que six vertèbres dans le cou, il y en

avait seize dans le dos et seize côtes de chaque côté, dont deux seulement étaient de vraies côtes, et aboutissaient par leur cartilage au sternum qui m'a paru n'être composé que d'un seul os; la troisième côte avait aussi un long cartilage dirigé vers le sternum, mais il n'y touchait pas; il se terminait près du cartilage xiphoïde: les vertèbres de la queue étaient au nombre de vingt-huit, qui avaient chacune leurs apophyses transverses bien marquées, excepté dans les dernières vertèbres qui étaient très-petites; il n'y avait point de clavicules; l'omoplate était grande et de forme triangulaire allongée, elle avait une épine: les os de l'avant-bras étaient plus courts que l'os du bras; les os du métacarpe et les phalanges des doigts étaient tous bien distincts; mais on apercevait à peine ceux du carpe.

DESCRIPTION
D'UNE TÊTE DE LAMANTIN
DU SÉNÉGAL.

Cette tête a été apportée du Sénégal par M. Adanson; il n'y reste que les os qui me paraissent tous bien entiers; ils viennent d'un animal fort jeune, car les trois dernières dents mâchelières de chaque côté des mâchoires ne sont pas encore sorties des alvéoles : autant que je puis juger de la ressemblance d'un individu à un autre par la forme de la tête et du museau, et par la situation des narines et des yeux, en comparant la tête entière d'un fœtus avec la tête décharnée d'un jeune animal, je crois que celle dont il s'agit ici a été tirée d'un individu à-peu-près de même espèce que le fœtus de lamantin d'Amérique, dont j'ai fait la description, et que par conséquent le lamantin du Sénégal et celui de l'Amérique sont d'espèce peu différente, et peut-être de même espèce; je me suis d'autant plus confirmé dans cette opinion, qu'ayant fait voir un fœtus de lamantin de la Guyane à M. Adanson, il a remarqué peu de différences entre ce fœtus et les lamantins qu'il a vus au Sénégal; la lèvre supérieure du fœtus lui a paru moins avancée au-devant de l'inférieure, la queue moins ar-

rondie par son extrémité, la tête moins allongée, le museau plus gros et le bras moins large que dans les lamantins du Sénégal; mais ces différences peuvent se trouver entre un fœtus et un adulte de même espèce.

La tête décharnée du lamantin du Sénégal ressemble moins à celle du morse et du dugon, qu'à celle de la plupart des autres quadrupèdes, qui ont la tête large et le museau court; la mâchoire du dessus est plus longue que celle du dessous, l'une et l'autre ont peu de largeur à l'extrémité; l'ouverture des narines est fort étendue, principalement en longueur de devant en arrière; elle occupe une grande échancrure qui est dans la partie antérieure de l'os frontal, elle communique dans la bouche au-devant du palais : je n'ai point vu d'os propres du nez; les orbites des yeux sont placées sur les côtés de la tête vis-à-vis le milieu de l'ouverture des narines; la partie antérieure des bords des orbites est fort saillante, elles ont peu de diamètre, et l'apophyse orbitaire de l'os frontal est grande; ainsi les bords osseux des orbites ne sont interrompus que par un petit intervalle qui n'est qu'environ la vingtième partie de la circonférence de l'orbite; l'arcade zygomatique a plus de volume que dans aucun autre animal, parce que l'apophyse de l'os temporal est très-grosse : le crâne est peu étendu; il y a sur l'occiput de fortes arêtes transversales : le bord des branches de la mâchoire inférieure est saillant et épais; l'apophyse coronoïde est très-large et fort inclinée en avant.

Le lamantin du Sénégal n'a point de dents incisives, ni de canines; il m'a paru qu'il avait neuf dents mâchelières de chaque côté de chacune des mâchoires, ce

qui fait en tout trente-six dents, en comptant les trois dernières qui n'étaient pas encore sorties des alvéoles; toutes ces dents sont presque carrées, et revêtues d'émail, leur couronne est formée par deux ou trois arêtes transversales.

DESCRIPTION
DE LA PARTIE DU CABINET
QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE
DES PHOQUES, DU MORSE, DU DUGON, ET DU LAMANTIN.

1271. *Une peau de phoque.*

Cette peau est bourrée, on y a laissé les os de la tête et des pieds; les couleurs du poil ressemblent à celles du phoque que j'ai disséqué et décrit.

1272. *Le squelette d'un phoque.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description des os du phoque; les jambes de derrière sont attachées au reste du squelette, dans la même situation où elles se trouvent sous la peau de l'animal entier.

1273. *La peau d'un phoque des Indes.*

Les os des doigts et des mâchoires tiennent à cette peau qui est bourrée et bien conservée; elle a été donnée au Cabinet par M. Mauduit, docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris.

1274. *L'extrémité des mâchoires d'un phoque des Indes.*

Les dents incisives du dessus et du dessous sont dans leurs alvéoles, on y voit très-distinctement la figure singulière des dents fourchues de cet animal.

1275. *La peau d'un morse.*

Une partie des os de la tête, les défenses, les pieds et la verge tiennent à cette peau, dont la description se trouve dans celle du morse.

1276. *Un fœtus de morse.*

Ce fœtus est dans l'esprit-de-vin, je l'ai disséqué et j'ai donné la description de ses viscères avec celle de ses parties extérieures dans la description du morse; il était femelle.

1277. *La verge et les testicules d'un morse.*

Ces parties sont dans l'esprit-de-vin, elles ont été tirées d'un jeune individu, car l'os que l'on sent sous le gland et sous une partie de la verge n'a qu'environ un demi-pied de longueur, celle du gland n'est que de trois pouces, l'os s'étend donc de trois pouces dans la verge; le reste de la verge, ou plutôt ce qui s'en trouve dans la pièce dont il s'agit, n'a que trois pouces de longueur. Je n'ai vu qu'un corps caverneux; les testicules ressemblent à ceux des autres quadrupèdes, ils ont près de deux pouces et demi de long; en les ouvrant, j'ai vu dans leur intérieur un axe tendineux.

1278. *L'os de la verge d'un morse.*

Cet os a la forme d'une massue un peu courbe; il est long de vingt-deux pouces et demi, il a sept pouces et demi de circonférence à l'endroit le plus gros, et seulement quatre pouces à l'endroit le plus petit: la racine de cet os forme une face tuberculeuse, il y a aussi des tubercules à son extrémité qui est arrondie, il pèse deux livres et demie.

1279. *Autre os de la verge d'un morse.*

Cet os est plus petit que le précédent, il est tronqué à son extrémité par une coupe transversale qui met à découvert la substance cellulaire; elle est enveloppée par la substance solide qui n'a qu'environ deux lignes et demie d'épaisseur.

1280. *Les os de la tête d'un morse.*

La description et les dimensions de cette tête et des défenses qui y tiennent, se trouvent dans la description du morse.

1281. *Les défenses d'un jeune morse.*

Ces défenses n'ont pas onze pouces de longueur, l'une a cinq pouces trois lignes de circonférence à sa racine, et l'autre seulement trois pouces dix lignes; malgré cette différence de grosseur, je crois que les défenses dont il s'agit peuvent venir d'un même individu; ces inégalités se trouvent fréquemment dans les parties qui se correspondent de chaque côté du corps des animaux, peut-être ne sont-elles jamais absolument semblables; plus ces parties sont grandes, plus leurs différences sont apparentes.

1282. *Une grande défense de morse.*

La longueur de cette défense est de deux pieds six pouces et demi, elle a neuf pouces neuf lignes de circonférence à sa racine; en comparant la grandeur de cette défense avec celle des défenses qui tiennent à la peau, rapportée sous le n° 1275, il paraît que le morse qui avait la défense dont il s'agit, était long de plus de vingt pieds, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, en supposant que l'accroissement du

corps se fasse en proportion de l'accroissement des défenses; celle que je décris ici est presque droite, j'ai fait faire une coupure transversale près de son extrémité pour mettre à découvert sa substance intérieure; on y voit la partie tuberculeuse, la partie compacte et l'écorce dans les endroits où la défense n'a pas été usée à l'extérieur; le morceau qui a été séparé par la coupe, est attaché au reste de la défense par une charnière, et retenue par un crochet; la défense entière pèse dix livres trois quarts.

1283. *Autre défense de morse.*

Cette défense est divisée longitudinalement en deux parties, et l'un des plans de cette coupe est poli; on y voit les trois substances de la défense, les différences de leur poli et de leur couleur, et les reflets chatoyants de la substance compacte.

1284. *Un tronçon d'une défense de morse.*

Ce morceau est poli sur ses deux faces, on y distingue les couches concentriques dont la substance compacte est composée.

1285. *Une dent mâchelière de morse.*

Cette dent est coupée transversalement dans le milieu, l'un des plans de la coupe a été poli pour faire paraître l'ivoire des dents mâchelières du morse.

1286. *La tête d'un dugon.*

Cette tête (*pl.* 403, *fig.* 3 *et* 4) est décharnée; l'os occipital et les pariétaux y manquent en entier; les parties qui restent ont une figure fort extraordinaire et très-différente de celle des parties qui leur correspondent

dans tout autre animal, même dans le morse, quoique la tête du dugon ait plus de rapport avec celle du morse qu'avec celle d'aucun autre animal. Pour mieux faire connaître la forme et la situation des diverses parties de la tête dont il s'agit, il est à propos de commencer par désigner les principales de ces parties sur les figures de la *pl.* 403. On y voit distinctement la portion antérieure (*A*, *fig.* 3, *qui représente la tête vue de côté*) de l'os frontal; l'ouverture des narines (*BC*); un angle (*D*), formé par la mâchoire supérieure, au-devant de l'ouverture des narines; la grande étendue (*DE*) qu'a cette mâchoire depuis l'ouverture des narines (*B*) jusqu'au bord alvéolaire (*E*); l'apophyse zygomatique (*FG*) de l'os temporal; l'os de la pomette (*HIK*); l'orbite de l'œil (*L*); l'apophyse condyloïde (*M*) de la mâchoire inférieure; son extrémité antérieure (*N*, *fig.* 3, *et fig.* 4 *qui représente la tête vue par le devant, la bouche ouverte*); le contour (*O*) de ses branches; une profonde échancrure (*P*) sur son bord inférieur; un angle saillant (*Q*) sur son bord supérieur, qui correspond à l'angle de la mâchoire du dessus. Après avoir comparé cette tête avec celle du morse, je présume qu'elle vient d'un animal qui a plus de rapport avec le morse, qu'avec aucun autre des animaux que je connais, parce que les grandes différences qui se trouvent entre ces deux têtes pour leurs formes, ne m'ont pas empêché d'y remarquer un fond de ressemblance décisive. Le dugon a des défenses (*RR*) comme le morse, et les alvéoles de ces défenses sont très-profondes, et allongent la mâchoire au point qu'elle s'étend de beaucoup au-devant et au-dessous du palais, de manière que ce prolongement de

la mâchoire forme avec le palais, au-dedans de la bouche, un angle rentrant, et au-dehors, avec la face supérieure de la tête, un angle saillant; ces angles sont très-apparents dans les têtes de ces deux animaux, et contribuent plus que la conformation du reste de la tête à rendre sa forme extraordinaire. Il est bien certain que cette forme étrange, relativement aux autres animaux, ne vient que de la longueur des alvéoles; car en supposant que les dents antérieures de la mâchoire du dessus fussent très-grandes dans tous les animaux, et eussent des alvéoles fort longues qui allongeassent la mâchoire, ce prolongement formerait aussi, avec le palais, un angle rentrant, et avec le chanfrein un angle saillant, de manière que la figure de leur tête approcherait beaucoup de celle de la tête du morse et du dugon; il y a peu d'intervalle entre les défenses de celui-ci; elles tiennent lieu de dents incisives; leurs alvéoles ne sont séparées que par une cloison peu épaisse; elles ne laissent aucun vide entre elles; la portion de la mâchoire du dessus, où elles sont toutes les deux, se trouve au-devant de la mâchoire du dessous; les extrémités des deux mâchoires se touchent par une face large et plate; sur la mâchoire inférieure, cette face (*S*, *pl.* 403, *fig.* 3) est inclinée en bas et forme, avec le bord alvéolaire (*T*) de cette mâchoire, un angle saillant (*Q*), et sur les bords inférieurs de la même mâchoire, une échancrure correspondante à cet angle. Dans le morse, les alvéoles des défenses étant fort éloignées l'une de l'autre, et laissant un grand intervalle vide entre leurs parties inférieures, la mâchoire du dessous occupe cet intervalle par son extrémité, qui a peu de largeur et qui ne touche

pas à la mâchoire du dessus; l'extrémité de la mâchoire du dessous n'est pas terminée par une face plate et inclinée, qui forme, avec les bords alvéolaires de cette mâchoire, un angle saillant et des échancrures sur les bords inférieurs comme dans le dugon; l'ouverture des narines de cet animal est beaucoup plus grande que dans le morse, elle est placée au-delà de l'angle saillant de la mâchoire du dessus, cette ouverture a une communication dans la bouche par la partie antérieure du palais; les orbites des yeux sont placées sur les côtés de la tête, au-dessous de l'ouverture des narines; l'apophyse zygomatique de l'os temporal est beaucoup plus longue que dans le morse; l'os de la pomette n'a point d'apophyse orbitaire, le bord osseux des orbites est interrompu d'environ un quart de leur circonférence; les branches de la mâchoire inférieure sont plus hautes et plus recourbées que dans le morse.

Les dents mâchelières du dugon sont placées au fond de la bouche à une grande distance des défenses, il y en a quatre (*V*, *pl.* 404, *fig.* 4) de chaque côté de la mâchoire du dessus, et seulement trois (*T*) de chaque côté de la mâchoire du dessous, ce qui ne fait que seize dents en tout, y compris les défenses; les mâchelières ressemblent plus aux défenses qu'aux mâchelières du morse, ou à celles des autres animaux; leur couronne est formée par une face concave, leur racine est creuse comme celle des défenses, les dernières sont les plus grosses, elles ont une large cannelure longitudinale sur les côtés. Toutes ces dents sont de substance d'ivoire, avec une écorce mince de même nature, sans aucune enveloppe d'émail; les défenses ont environ un demi-pied de lon-

gueur, et deux pouces de circonférence, la cavité de leur racine a plus de trois pouces de profondeur, elles sont un peu courbes, elles ne sortent au-dehors de l'alvéole que d'un pouce, cette partie est taillée en biseau et recouverte d'émail dans sa circonférence, excepté sur le côté externe; la substance de ces défenses est d'ivoire comme celle des mâchelières; leur extrémité a été usée par le frottement en forme de biseau, dont la face oblique se trouve sur le côté externe de la défense; cette face n'a pu être formée par la rencontre d'aucune autre dent, je présume que l'animal frotte ses défenses par le côté externe, contre des corps étrangers, il les use de ce côté jusqu'aux gencives. La tête rapportée sous ce présent numéro, a été donnée au Cabinet par M. Bernard de Jussieu.

1287. *Une défense de dugon.*

Cette défense vient du côté gauche; elle n'a qu'un demi-pied de longueur; on l'a sciée transversalement, et l'un des plans de cette coupe a été poli, pour faire voir la qualité de l'ivoire de cette défense.

1288. *Une dent mâchelière de dugon.*

Cette dent a été coupée transversalement, comme la défense rapportée sous le numéro précédent, et polie sur l'un des plans de cette coupe, pour faire paraître sa substance d'ivoire.

1289. *Un fœtus de lamantin.*

Ce fœtus est à-peu-près de même grandeur que celui dont la description se trouve dans ce volume, ils ont été donnés tous les deux au Cabinet par M. le chevalier

Turgot, gouverneur de Cayenne, qui les avait reçus de ce pays.

1290. *Les poumons et le cœur d'un lamantin.*

Ces parties sont dans l'esprit-de-vin, elles ont été tirées de l'embryon de lamantin qui a été décrit dans ce volume.

FIN DU TOME DOUZIÈME.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE DOUZIÈME VOLUME DES MAMMIFÈRES.

HISTOIRE NATURELLE.

FIN DE LA TABLE DES ARTICLES.

TABLE RAISONNÉE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE DOUZIÈME VOLUME DES MAMMIFÈRES.

HISTOIRE NATURELLE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

